
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Vingtième séance – Mardi 28 octobre 2014, à 17 h 5

Présidence de M. Olivier Baud, président

La séance est ouverte à 17 h 5 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandra Golay, M. Ahmed Jama, M^{mes} Mireille Luiset, Maria Pérez, MM. Vincent Schaller, Vincent Subilia et M^{me} Martine Sumi.*

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan, maire, M^{me} Esther Alder, vice-présidente, M. Rémy Pagani, M^{me} Sandrine Salerno et M. Guillaume Barazzone, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 16 octobre 2014, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 28 octobre et mercredi 29 octobre 2014, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je vois que tout le monde est très attentif et je vous en remercie... Au nom du Conseil administratif, je vous signale, Mesdames et Messieurs, que vous avez reçu sur vos pupitres un document intitulé *Planification scolaire et petite enfance. Rapport 2014*.

Des voix. Non!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. S'il n'est pas sur vos pupitres, il est à la salle des pas perdus. Au moins tout le monde écoute, c'est bien... Cette planification scolaire se fait régulièrement, elle permet de déterminer les besoins en écoles. Et j'en profite pour vous remercier de l'achat de terrains en suffisance, que je salue, pour qu'on puisse créer des écoles. Ce document a apporté quelques modifications dont je vous laisse prendre connaissance, notamment au niveau des secteurs, qui passent de huit à dix, et des besoins en infrastructures scolaires.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. J'ai une information qui prendra deux minutes. Celles et ceux qui ont lu la presse la semaine passée auront vu un article relatif à un logement à caractère social qui aurait été détourné de sa fonction d'origine et utilisé comme salon de massage. La Gérance immobilière municipale (GIM) a traité cette information: il ne s'agit pas d'un logement mais d'une arcade commerciale, avec un logement attenant à l'arcade, soit un seul bail de nature commerciale, avec obligation faite à la locataire de loger dans le logement, qui n'est pas à caractère social. Grâce à un rapport de police – puisque c'est elle qui a accès à ces informations et pas le propriétaire, qu'il soit public ou privé –, nous nous sommes rendu compte qu'il y a eu une première sous-location, pour laquelle aucune autorisation n'a été demandée à la GIM. Après cette première sous-location, non demandée et donc non autorisée, une deuxième sous-location a suivi. Pour la police, ce lieu-là a été détourné de son affectation première, puisqu'un salon de massage a été installé dans ce logement attenant à une arcade commerciale. Bien évidemment, et sans aucun jugement de valeur de la part du Conseil administratif, un espace dévolu au logement doit être dévolu au logement. Une mise en demeure a donc été signifiée à notre locataire pour qu'elle se conforme à l'affectation de cet espace, soit du logement. Je pense avoir répondu à celles et ceux que cette information intéressait; je sais que vous étiez plusieurs puisque vous êtes venus me voir personnellement.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. M^{me} Sandrine Salerno devra s'absenter ce mardi après les questions orales. Elle reviendra à 20 h 30. De même, M. Sami Kanaan s'absentera aujourd'hui dès 18 h 15; il sera de retour à 20 h 30. M^{me} Sandrine Salerno, MM. Sami Kanaan et Guillaume Barazzone ne seront pas là lors de la séance de demain à 17 h et seront de retour à 20 h 30. Ils sont excusés en raison de leur présence nécessaire à l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises. Enfin, M^{me} Salerno nous prie de bien vouloir traiter la décision D-30.22 en sa présence, ce soir à 20 h 30, ce qui sera fait.

Trois objets ont été retirés par leurs auteurs. Il s'agit en premier lieu de la proposition PR-934¹ du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 500 000 francs pour le projet artistique du tram Cornavin-Onex-Bernex. Cette proposition ayant déjà été renvoyée à la commission des arts et de la culture, cette dernière fera le nécessaire pour procéder à son retrait.

3. Projet de délibération du 24 juin 2014 de M. Pascal Holenweg: «Prise d'otage 1» (PRD-88)².

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition d'un de ses membres,

décide:

Article unique. – Le crédit budgétaire supplémentaire de 20 000 francs en faveur d'une subvention annuelle du projet de véhicule écologique BioMobile, accepté par le Conseil municipal selon la proposition PR-931, est suspendu, dès le vote de la présente, à la condition que le Conseil administratif revienne sur

¹«Mémorial 169^e année»: Proposition, 2747.

²Annoncé, 643.

1964

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Projet de délibération: jetons de présence et projet de stèle pour Grisélidis Réal

sa décision de ne pas accepter le projet de Jo Fontaine de stèle funéraire pour la tombe de Grisélidis Réal, au cimetière des Rois.

Le président. Ce projet de délibération est retiré par son auteur.

4. Projet de délibération du 24 juin 2014 de M. Pascal Holenweg: «Prise d’otage 2» (PRD-89)¹.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l’article 30, alinéa 2, de la loi sur l’administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition d’un de ses membres,

décide:

Article unique. – Le versement des jetons de présence des conseillers municipaux est suspendu, dès le vote de la présente, à la condition que le Conseil administratif revienne sur sa décision de ne pas accepter le projet de Jo Fontaine de stèle funéraire pour la tombe de Grisélidis Réal, au cimetière des Rois.

Le président. Ce projet de délibération est retiré par son auteur.

¹ Annoncé, 643.

5. Motion du 26 mars 2014 de M^{mes} et MM. Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Grégoire Carasso, Marie Barbey et Sandrine Burger: «Lieux de culture, lieux d'événements» (M-1133)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la possibilité qui existe pour des institutions publiques et des privés de louer les salles communales des Asters, de Plainpalais, du Faubourg, du Môle et du Palladium, les salles de spectacle de l'Alhambra, du Casino Théâtre et du Victoria Hall;
- la possibilité qui existe pour des sociétés de louer des salles au sein des bâtiments des écoles enfantines et primaires et des espaces de quartier;
- le fort succès rencontré par ces offres de location;
- l'émergence de nouvelles et nombreuses demandes adressées à la Ville de Genève par des personnes privées ou morales portant sur les espaces culturels de la Ville (musées notamment);
- l'impérative nécessité de répondre, dans la mesure du possible, à toutes les demandes capables de faire rayonner la culture par le biais des espaces qui y sont consacrés;
- le fort besoin d'ouvrir au plus grand nombre des espaces culturels de la Ville de Genève afin que les Genevois intègrent encore davantage l'importance de la culture dans leur quotidien;
- le souhait de mettre en valeur et de faire connaître nos institutions culturelles au plus grand nombre,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la possibilité d'élargir à l'ensemble de nos bâtiments culturels la possibilité de louer tout ou une partie de ses locaux à des institutions publiques ou privées pour des événements tels que mariages, anniversaires, soirées d'entreprises, etc.;
- de présenter au Conseil municipal un projet de catalogue des nouvelles offres de location offertes à la population à court ou moyen terme.

¹ «Mémorial 171^e année»: Annoncée, 5479.

Le président. Le bureau a décidé de vous soumettre le renvoi direct de cette motion et des deux suivantes à la commission des arts et de la culture. Le vote aura lieu de façon distincte pour chaque objet.

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1133 et son renvoi à la commission des arts et de la culture sont acceptés par 46 oui contre 18 non.

6. Motion du 24 juin 2014 de M^{me} et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Tobias Schnebli et Marie-Pierre Theubet: «Nouvelle Comédie: quels enjeux et quel programme culturels?» (M-1141)¹.

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Le lundi 23 juin 2014, le Conseil municipal a renvoyé à la commission des travaux et des constructions l'étude du projet de Nouvelle Comédie. Ce renvoi ouvre la dernière étape d'un long processus entamé depuis dix ans: l'étape finale, de l'adoption, de l'amendement ou du refus du projet présenté par le Conseil administratif.

Lors du débat d'entrée en matière sur ce projet, tous les groupes en ont relevé l'importance, du triple point de vue financier, urbanistique et culturel. Chacun de ces points de vue mérite un examen spécifique, et attentif. Il en va donc ainsi de ses enjeux culturels.

Le projet de la Nouvelle Comédie n'est pas un projet de rénovation ou d'extension d'une institution existante: il est le projet d'une nouvelle institution culturelle. Dès lors, il est indispensable d'en préciser les enjeux, les contenus et les programmes culturels, ainsi que la place qu'il prendra dans le dispositif des institutions culturelles genevoises, et les relations qu'entretiendra la Nouvelle Comédie avec les autres institutions culturelles publiques – et pas seulement les théâtres.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter, avant que lui soit soumis pour vote final le crédit de réalisation de la Nouvelle Comédie, un rapport spécifique sur les implications culturelles de ce projet, s'agissant notamment:

- de sa programmation et de sa politique de création;
- de ses liens et collaborations avec les autres institutions culturelles de la région, Vaud et France compris;

¹ Annoncée, 642.

- de ses collaborations avec les acteurs des arts et de la scène (danse notamment), les compagnies théâtrales privées et les acteurs et metteurs en scène indépendants genevois, et de sa politique d'accueil de leurs productions;
- de ses conséquences statutaires pour la Fondation d'art dramatique.

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1141 et son renvoi à la commission des arts et de la culture sont acceptés par 44 oui contre 20 non.

7. Motion du 24 juin 2014 de M^{mes} et MM. Anne Moratti, Marie-Pierre Theubet, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Antoine Maulini, Gary Bennaïm, Jacques Pagan, Jean-Philippe Haas, Pascal Spuhler, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer et Sophie Scheller: «Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS» (M-1145)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la motion M 2183 déposée au Grand Conseil du Canton de Genève, signée par la presque totalité de tous les partis qui y siègent;
- le fait que le patrimoine audiovisuel soit enregistré sur des supports vulnérables ayant une durée de vie bien inférieure à ceux utilisés dans d'autres disciplines artistiques;
- le fait que la Radio Télévision Suisse romande (RTS) ne dispose pas de moyens suffisants pour mener à bien la tâche de préservation du patrimoine audiovisuel en sa possession;
- le fait que ce patrimoine soit un bien collectif dont la sauvegarde et la préservation est d'intérêt commun pour les générations passées, présentes et futures;
- la teneur de la nouvelle Constitution genevoise, qui précise que les autorités publiques ont pour tâche, en tout cas partielle, de conserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel;
- la teneur de la nouvelle loi sur la culture, qui précise, dans son article 3, que «La transmission du patrimoine matériel et immatériel est garantie»,

¹ Annoncée, 643.

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre contact avec le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève ainsi qu'avec d'autres cantons romands, voire suisses, ainsi qu'avec des villes ou communes romandes, voire suisses, afin de cofinancer, aussi rapidement que possible, avec d'autres instances institutionnelles ou fondations, le programme de sauvegarde et de numérisation du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse romande (RTS).

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1145 et son renvoi à la commission des arts et de la culture sont acceptés par 45 oui contre 20 non.

8. Questions orales

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Différentes questions orales m'avaient été posées lors de la séance du 7 octobre 2014 à 17 h, lors de laquelle j'étais absente, et je souhaitais y répondre maintenant.

Il y avait une première question de M. Bertinat, qui m'interrogeait sur le nombre de personnes employées par la Ville de Genève qui s'inscrivent au chômage quand elles prennent leur retraite à 62 ans. Il demandait aussi des précisions au Conseil administratif quant à cette pratique de refuser des dérogations, ce qui mènerait les gens au chômage. Sur la première partie de la question, je n'ai pas les données et je ne peux pas les obtenir: ces données sont privées et elles sont du ressort de l'Office cantonal de l'emploi. Sur la pratique, je rappelle que le Statut du personnel dit à l'article 38, alinéa 2, que, lorsqu'une personne employée par la Ville de Genève arrive à l'âge de la retraite, soit 62 ans, et qu'elle n'a pas les 50% de la pension promise par CAP Prévoyance, elle peut automatiquement poursuivre son activité jusqu'à l'âge légal de la retraite, soit 64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes. Si une personne gagne moins de 56 586 francs annuels, soit les plus basses classes de fonction dans l'administration, elle se retrouve dans le même cas de figure et elle peut continuer automatiquement son activité professionnelle jusqu'à l'âge de la rente de l'assurance-vieillesse et survivants. A ceux qui disposent des 50% du dernier salaire et qui demandent une prolongation au-delà de l'âge statutaire de la retraite, il est vrai que le Conseil administratif n'accorde que très rarement des dérogations. Il le fait en fonction des services. Je vous donne un cas qui illustrera mon propos: si un responsable des bâtiments scolaires doit prendre sa retraite au mois de février, alors que l'année scolaire se termine au mois de juin, le Conseil administratif lui donnera les quelques mois qui lui permettront de couvrir son activité professionnelle jusqu'à la fin du cycle scolaire, parce que cela fait sens. Si un service a de la peine à recruter quelqu'un dans un poste et qu'il demande une dérogation de quelques mois, le Conseil administratif

Questions orales

la donne aussi. Mais, effectivement, et parce que cela a fait l'objet d'un paquet de négociations avec les partenaires sociaux, le Conseil administratif a décidé qu'il n'accorderait pas l'automatisme de dérogation à toute personne qui a un salaire supérieur au montant que je vous ai indiqué, soit 56 586 francs annuels, voire un taux supérieur à 50% de la rente CAP Prévoyance qui lui avait été proposée par la Ville de Genève comme deuxième pilier. Ce sont les lignes que nous suivons.

M^{me} Burger m'a posé une question relative au handicap, reprenant sa question écrite QE-378 de juin 2012: «Quelle est la politique de la Ville de Genève concernant l'engagement des personnes handicapées au sein de l'administration municipale?» Madame Burger, nous vous avons déjà répondu à l'époque et je vous ferai donc la même réponse. Jusqu'à la fin de cette législature, nous avons trop de chantiers sur le feu en matière de ressources humaines. Nous n'avons ni les forces, ni les moyens, pour travailler sur cet enjeu-là de manière exhaustive et cohérente. En revanche, des collaborations existent, notamment avec la Fondation Intégration pour tous, pour l'intégration de personnes en situation de handicap dans l'administration publique. Mais cela ne fait pas une politique publique cohérente pour l'ensemble de l'administration, ce qui était votre souhait et qui est aussi le nôtre. Nous essaierons de mettre en œuvre cet important chantier à partir de la prochaine législature, mais cela prendra du temps.

La dernière question était de M^{me} Valiquer Grecuccio et portait sur l'extension de la convention collective de travail (CCT) relative à la sécurité privée. Elle voulait savoir si nous avons informé nos mandataires de l'obligation qui leur est faite d'appliquer la nouvelle CCT modifiée dans le domaine de la sécurité privée. Non, nous ne l'avons pas fait, parce que nous ne sommes pas tenus de le faire en tant que mandant. En revanche, nous le ferons volontiers et nous leur enverrons un courrier. Voilà, j'ai répondu aux trois questions orales que le Conseil municipal m'avait posées lors de notre dernière session.

Le président. Je rappelle maintenant, Mesdames et Messieurs, que vous avez une minute pour exposer votre question et que le Conseil administratif a deux minutes pour répondre. Je passe la parole à M^{me} la conseillère municipale Nicole Valiquer Grecuccio.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Guillaume Barazzone. J'étais déjà intervenue au sujet de l'espace public du quartier du Seujet: une barrière entourait ce que j'appelais une pseudo-prairie et le nom de l'entreprise qui faisait des aménagements pour la Ville de Genève figurait sur une pancarte. A l'époque où j'étais intervenue, M. Maudet l'avait fait enlever. J'ai retrouvé le même phénomène au chemin des

Coudriers. Un espace public y a été aménagé, qui sépare la Ville de Genève de la commune du Grand-Saconnex. De chaque côté de ce projet de verdissement, il y a une pancarte avec le nom de l'entreprise. Ma question est de savoir si cette entreprise paie quelque chose pour cette publicité qu'on lui offre ou si ces panneaux récurrents seront enlevés.

Le président. Merci, Madame Valiquer Grecuccio. Il vous sera répondu ultérieurement. Je passe la parole au conseiller municipal M. Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M^{me} Salerno et concerne les conditions de location des arcades commerciales à la Gérance immobilière municipale (GIM). J'ai pu constater un certain nombre de sous-locations autorisées, semble-t-il, en tout cas à des conditions qui frisent parfois l'indécence. J'aimerais savoir comment la GIM gère ces situations. Dans le même ordre d'idée, il y a aussi un certain nombre de frontaliers qui obtiennent de pouvoir louer des arcades commerciales à la GIM. J'aimerais savoir quelles garanties on peut obtenir, parce que des poursuites en France sont assez compliquées, je crois. J'aimerais avoir une réponse à ces deux questions qui concernent un seul thème: la GIM.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je regarde volontiers les cas concrets et réels que vous avez peut-être, Monsieur Sormanni. Sur le phénomène des sous-locations, je me dois de dire que certaines sous-locations ont été demandées au bailleur et, pour autant que toutes les clauses imposées au locataire principal soient respectées et qu'il n'y ait pas d'usure, elles peuvent être autorisées par la GIM. Certaines sous-locations n'ont pas été demandées, mais, à moins d'une enquête de police pour l'ensemble de nos arcades, il est très difficile de savoir s'il y a des sous-locations illicites. Cette difficulté est la même, que le propriétaire soit un propriétaire privé ou un propriétaire public. Le phénomène que l'on voit plus souvent concerne les cas où un bail commercial est transféré à un autre acteur économique. Je vous donne un exemple. Face à un libraire qui décide de cesser son activité et qui nous propose le transfert de son activité commerciale à un autre libraire, nous n'avons pas de juste motif pour interdire ce transfert. On croit alors – ce «on» est un regard extérieur – se trouver face à un phénomène de sous-location, alors qu'il s'agit en définitive d'un transfert de bail. Ces transferts agrément parfois à la Ville, parfois non, mais, selon le droit du bail, nous ne pouvons pas nous y opposer.

Le lieu de résidence du demandeur n'est pas un facteur discriminant quant à la capacité à obtenir des arcades commerciales, qu'il s'agisse de personnes frontalières, vraies ou fausses. C'est le projet commercial qui est déterminant. Je ne

Questions orales

suis pas sûre qu'on parvienne à me renseigner sur le nombre de baux signés avec des personnes frontalières. Peut-être a-t-on cette information... Quoi qu'il en soit, ce serait difficile, parce que la plupart des baux en notre possession sont très anciens. Je viens volontiers en commission des finances où vous siégez, Monsieur, pour avoir une discussion un peu plus fournie avec les commissaires. Ces baux sont très anciens dans leur majorité et, de la même façon que vous ne pouvez pas vous opposer à un transfert de bail, vous ne pouvez pas garantir que la personne à qui vous avez confié la gérance d'une arcade commerciale ne déménagera pas hors du périmètre de la ville de Genève, ou du canton, que ce soit en France voisine ou dans le canton de Vaud. Si c'est en France voisine, je suis presque rassurée, puisque cela signifie que la personne paiera des impôts à la source, et donc paiera des impôts à Genève. En revanche, si elle part dans le canton de Vaud pour sa fiscalité, nous ne verrons pas un kopeck passer dans les caisses et cela est plus dérangeant pour la responsable des finances qui vous parle.

M^{me} Anne Carron-Cescato (DC). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Elle concerne également la GIM et porte sur le contrôle de l'exercice d'activité lucrative dans des logements sociaux. Cette question fait suite à des révélations de la presse sur l'existence d'un salon de massage, la semaine dernière. J'aimerais savoir si la GIM indique, dans ses contrats de bail, que ces logements sont limités à l'habitation et que les activités commerciales sont interdites. J'aimerais savoir si la GIM s'assure systématiquement du respect de ces interdictions et si elle sévit en cas de non-respect.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je pense avoir largement répondu à cette question, Madame. Oui, quand on loue un appartement à des fins d'habitation, ceci est clairement stipulé dans le bail. C'est un bail à loyer et le locataire est tenu de loger dans le bien qui lui a été loué. Mais il peut y avoir des conditions exceptionnelles, prévues par voie réglementaire. Vous les avez vous-même validées, voire proposées. A savoir qu'un locataire qui partirait pour X mois en dehors de Suisse peut demander exceptionnellement qu'une sous-location soit faite sur son bien, sans qu'il y ait usure, j'insiste là-dessus. La GIM statue de cas en cas. Pour vous rassurer, un logement est un logement. Non seulement il faut y loger, mais c'est en plus le locataire du bail qui doit y loger.

Quant à savoir si on effectue des contrôles systématiques sur les 5000 objets qui sont propriété de la Ville de Genève, nous n'avons pas les moyens de le faire. Nous menons tout de même des contrôles indirects, grâce à nos responsables de bâtiments, des concierges, dans tous les immeubles de la GIM. Ils n'y résident pas tous, mais ils connaissent bien le patrimoine de la Ville. Le cas relaté dans la presse genevoise était un exemple erroné, puisqu'on parlait d'un logement social

alors qu'il s'agissait d'un logement rattaché à un bail commercial, contenu dans le bail commercial. L'information était fausse. Pour la gestion et la supervision de nos logements, il arrive souvent que, outre les concierges, des voisins et des voisines nous renseignent. En l'occurrence, une des locataires du 5, boulevard de Saint-Georges avait averti la GIM. Cela a été relaté dans la presse. Elle avait rendez-vous trois jours plus tard avec la gérante – trois jours plus tard en raison du week-end – et elle a averti la presse en même temps. Si elle ne nous avait pas contactés, nous l'aurions su de toute façon. Il y a donc un contrôle, assez serré parce qu'on a des concierges, mais il reste quand même relatif. Sur les 5000 baux de la Ville, vous aurez toujours des personnes qui mentent, des personnes qui trichent. Parfois, nous arrivons à les débusquer et, en ce cas, il y a mise en demeure. Si elle n'est pas suivie, le bail est résilié immédiatement.

M. Alexandre Wisard (Ve). M. Pagani a déjà deviné que ma question le concernait, et je l'en remercie. Elle n'aborde pas la place de Neuve et sa piétonisation; sur ce sujet, je suis en train de faire un travail de deuil assez remarquable, tout dans la lenteur...

Ma question concerne la plaine de Plainpalais. Je rappelle que, au mois de mars, nous étions sur le point de prendre une décision pour finir, ou ne pas finir, cette plaine de Plainpalais. M. Pagani est arrivé avec son chapeau: il n'y avait pas de lapin dedans, il y avait un amendement et des tronçonneuses. Et les tronçonneuses devaient couper le béton pour déplacer les arbres. On avait renvoyé tout ça à la commission des travaux et des constructions; je crois que c'était le 15 mars. Or, parce que je suis encore membre de la commission des travaux et des constructions, j'ai appris tout récemment que M. Pagani ne voulait pas venir devant cette commission. Je ne sais pas si c'est l'approche des élections... Ou la peur? Je ne sais pas. Ma question sera simple: Monsieur Pagani, quand vous déplacerez-vous à la commission des travaux et des constructions pour défendre votre amendement et que ce plénum puisse prendre une décision? On y va ou on n'y va pas? Donnez-moi une date au mois de novembre et je vous en remercie au nom de la commission des travaux et des constructions!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. En ce qui concerne le deuil de M. Wisard, j'espère qu'un peu de baume lui sera parvenu à la vue des travaux menés en ce moment devant le Musée Rath, qui visent à pérenniser notre installation provisoire. Derrière, sur le boulevard du Théâtre, d'autres aménagements ne tarderont pas: il y aura des travaux importants pour creuser en sous-sol et mettre ainsi des salles, des surfaces supplémentaires à la disposition du Grand Théâtre. Tout cela va dans le sens d'une piétonisation, tant espérée par M. Wisard; j'espère que ces petits éléments constructifs le consoleront.

En ce qui concerne la plaine de Plainpalais, je vous donne d'abord une bonne nouvelle. Les arbres transplantés se portent excellentement bien. Il y en a deux, à ce qu'on m'a dit. J'ai été voir et cocoler celui qui m'était destiné et il se trouve maintenant dans le parc Bertrand. Il va très bien, à côté de ses frères et sœurs. Concernant le financement et l'amendement que je vous ai proposés, j'ai cru comprendre que c'était la commission idoine désignée qui avait reporté l'audition...

M. Guy Dossan (LR). Ce n'est pas vrai!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mais je me présente volontiers à votre prochaine séance utile, Monsieur Dossan, pour discuter de ce sujet. Il y a peut-être de la friture dans les communications des uns et des autres, toujours est-il que je réponds volontiers à votre invitation pour faire un état de situation. Je vous remercie de votre attention.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Ma question s'adresse à M. Pagani. J'ai lu dans la presse de ce jour que les habitants de la rue Caroline, aux Acacias, avaient été obligés de placer un radar, un info-radar, pour prévenir la circulation, étant donné les abus dans la zone 30 km/h. Ils attendent des solutions depuis 2009 et vous leur avez répondu qu'il y a un plan d'investissement et que des travaux plus lourds interviendront prochainement, en 2016. Mais là où les chaussettes m'en tombent, Monsieur le conseiller administratif, c'est lorsque vous laissez ces personnes installer un radar à leurs frais et que vous dites, dans le journal, j'ai pu le lire, que vous aviez des radars, mais qu'ils n'étaient pas homologués! Alors j'aimerais savoir si cet info-radar sera laissé à la population, si on lui en procurera un, ne serait-ce que pour relayer les préoccupations de ces gens à moindres frais. D'autant plus si on a des radars...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Pour rétablir les faits, j'ai exprimé ma satisfaction dans la mesure où, effectivement, nous avons et vous avez reporté un certain nombre de travaux, à la demande du Conseil administratif comme du Conseil municipal, et notamment les travaux de mise en conformité visant à ralentir la circulation, tout autour du parc des Acacias. Il y a des incivilités des uns et des autres et il faut tenter de trouver des structures pour modérer la circulation. Nous avons reporté les travaux parce que vous m'aviez demandé de le faire. Et on aura d'ailleurs sous peu le plan financier d'investissement 2015-2026, dans le cadre du budget. J'espère que vous en prendrez acte en temps et en heure. Si vous me demandez maintenant de revenir sur un certain nombre de proposi-

tions, je le ferai bien volontiers, d'autant plus que nous avons un peu de marge de manœuvre, Monsieur Lathion.

En ce qui concerne les info-radars «à disposition», oui, nous en avons, mais ils sont à disposition sous certaines conditions; ils sont mis en route sur certains axes. Contrairement à ce qui a été indiqué, je n'ai pas dit que nous ne les installions pas parce qu'ils n'étaient pas homologués. Il y a eu une incompréhension. Simplement, nous ne pouvons pas mettre un policier municipal derrière ces info-radars parce que ceux-ci ne sont pas homologués: ils sont là pour informer la population et les automobilistes de leurs excès de vitesse éventuels, quoique chaque automobiliste voit bien sur son tableau de bord s'il est en excès de vitesse. Nous installons ces info-radars à certaines périodes, nous faisons des comptages, nous regardons ce qui se passe et nous prenons des mesures structurelles pour limiter les excès de vitesse, mais nous ne sommes pas en mesure de «bûcher» les gens qui commettraient des infractions au vu et au su d'agents municipaux.

M. Eric Bertinat (UDC). Ma question s'adresse à M. Pagani et touche de nouveau l'état de nos routes. Me déplaçant toujours à deux-roues, j'ai pu constater les dégâts de plus en plus perceptibles, quand on roule, que font les bus des Transports publics genevois (TPG). On a des bus de plus en plus volumineux, donc de plus en plus lourds. Un bus simple pèse 12 tonnes à lui tout seul; si vous prenez un bus double, on est déjà à 29 tonnes. Quant aux bus gigantesques, ces véritables paquebots sur nos routes que sont les triples bus, ils pèsent 35 tonnes. Je constate la dégradation des voies routières qu'ils empruntent. Je ne suis pas étonné, mais cela a un prix pour la Ville de Genève et j'aimerais savoir si vous avez été sensibilisé à cette question et si c'est vraiment un problème, en ce sens qu'il y aurait peut-être lieu de réparer plus souvent ces tronçons. Cela forme une gondole qui surprend quand on roule dessus, parce qu'on ne la voit pas; elle est même dangereuse si on doit freiner sur ce surplus de matière. La question se pose-t-elle pour vous ou bien est-ce ainsi, ma foi? N'a-t-on qu'à faire attention?

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. C'est effectivement l'un des gros problèmes que nous avons. Certains ont voulu lancer la Cour des comptes sur les traces des investissements de notre municipalité, affirmant que ceux qui portent sur les routes coûtent beaucoup plus cher. Dans le cadre d'un litige lancinant, d'ailleurs dénoncé à raison par M. Sormanni, certains s'étonnent qu'entretenir une route en campagne coûte beaucoup moins cher qu'une route en ville. Évidemment, Monsieur le conseiller municipal, vous venez de donner la réponse en me questionnant. On a des bus qui passent systématiquement sur les mêmes lieux. S'ils passent toutes les trois ou quatre heures en campagne, en ville, c'est toutes les dix minutes et les bus s'y arrêtent davantage, ce qui détériore la chaussée de

manière conséquente. Dans son premier rapport, la Cour des comptes a donné raison à la Ville, estimant que nos investissements n'étaient pas disproportionnés par rapport à l'état de dégradation systématique de nos routes. Un deuxième volet arrivera qui nous permettra peut-être de régler le litige et d'obtenir que l'Etat nous verse plus que les 8 millions de francs actuels pour l'entretien des routes cantonales qui passent sur le domaine municipal, comme d'ailleurs partout. C'est un premier problème.

Un second problème est que, sur les arrêts de bus, des «floutages» se créent. Ils sont assez impressionnants parce que les bus sont énormes. On cherche actuellement des solutions pour stabiliser ces arrêts de bus, faits il y a trente ans et adaptés au poids de certains véhicules, mais incapables de supporter le poids des bus actuels. On est donc en train de mettre en place de nouvelles structures de fond pour soutenir la chaussée aux arrêts de ces énormes bus qui transportent nos concitoyennes et concitoyens. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question mais, en tout cas, je crois avoir dit l'essentiel.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Je voulais simplement dire que je m'étonne de voir certains objets dans les poubelles de l'immeuble que j'habite et qui fait partie d'un bloc appartenant à la Ville. Je me demande s'il y a une information suffisante sur le fait qu'on ne doit pas jeter l'électroménager à la poubelle. J'ai vu une hotte d'aspiration entière... Vérification faite, ce n'est pas le concierge; ce sont vraiment les gens. Pourriez-vous envisager de créer de vrais panneaux, de grande taille? Ceci pour que les gens apprennent comment il faut faire le tri dans ces locaux poubelle, parce que le tout-ménage qui arrive chaque année ne doit pas être lu...

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je crois que cela ne nécessite pas une réponse. C'est une suggestion que M^{me} Magnin me fait; je l'ai enregistrée et je verrai avec les services. Des panneaux, on en fait, sauf que, de la même façon qu'on ne peut pas mettre un policier derrière chaque personne, on ne peut pas mettre un concierge dans le local à poubelles derrière chaque locataire. Il y en a qui respectent ces règles, il y en a qui ne les respectent pas. C'est le vivre en société, certains sont plus ou moins attentifs au vivre ensemble. Je peux regarder s'il faut refaire un autre type de communication dans certains immeubles – et vous me signifierez où vous résidez, Madame. Mais on le fait déjà régulièrement.

M^{me} Catherine Thobellem (Ve). Ma question s'adresse également à M. Pagani et concerne les trous dans le domaine public, dont je sais qu'il se soucie beaucoup par ailleurs, et plus précisément au square Pradier. Il en est parsemé

et certains atteignent 6 cm de profondeur, m'a-t-on dit. Vous conviendrez que ce parcours au square Pradier, dangereux pour les piétons et les cyclistes, surtout le soir, est quasiment impraticable pour les personnes à mobilité réduite. Cette voirie est toute boursoufflée à la suite de nombreux rafistolages effectués par la Ville. Quand ces trous seront-ils réparés de bonne façon et dans les règles de l'art? C'est ma question.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je vous réponds a priori aujourd'hui, mais je demanderai aux services de fournir une réponse plus adéquate. Il y a un problème juridique dans ce square Pradier. Vous dites que la Ville a entretenu l'intérieur du square Pradier; je ne suis pas persuadé que cette tâche incombe à la Ville. Je vous répondrai donc demain, mais, de toute évidence, le Service du génie civil s'active à boucher les trous, si j'ose dire, y compris au lendemain d'un hiver rigoureux, ce qui a été le cas de l'hiver précédent.

M. Lionel Ricou (DC). Ma question s'adresse à M^{me} Esther Alder. Lors de la dernière session, le Conseil municipal a renvoyé à la commission des finances une motion demandant que le Conseil administratif examine plusieurs options d'affectation de la villa Calandrini. Le renvoi en commission impliquait que le projet, et donc le déménagement de l'Eveil culturel et artistique, actuellement à l'Espace de vie enfantine de la rue de la Madeleine, soient reportés. Je voulais simplement m'assurer, Madame, que vous l'aviez prévu, jusqu'à ce que le Conseil municipal se soit définitivement prononcé sur cette motion.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur Ricou, votre interpellation me surprend. Le traitement de la motion, tel qu'il s'est présenté lors de la dernière session, soulevait le fait que vous étiez opposé à l'affectation décidée par le Conseil administratif pour cette villa Calandrini. Mais, au niveau du Conseil administratif, il a déjà été décidé que, pour un temps de trois ans, en tous les cas, l'Eveil culturel et artistique s'établirait à la villa Calandrini, ce qui n'empêche pas que votre motion soit traitée en bonne et due forme en commission.

M. Pierre Rumo (EàG). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Depuis quelques jours, la question de la surélévation des bâtiments en ville de Genève fait de nouveau débat dans les médias. En effet, la question a rebondi avec un projet de surélévation prévu à la rue des Deux-Ponts, à la Jonction, dans l'ancienne usine Beyeler. Ce projet prévoit de rajouter deux étages à

un immeuble déjà surélevé, sous forme de grosse boîte aux grandes baies vitrées. Il semble que les habitants s'étant exprimés par le biais de la *Tribune de Genève* soient consternés par ce projet hideux, horrible et monstrueux, pour reprendre trois adjectifs utilisés par ses lecteurs. Dans le quartier de la Jonction, la bataille judiciaire autour de la surélévation des immeubles Honegger, appartenant à l'Hospice général et situés boulevard Carl-Vogt/boulevard d'Yvoy, n'est de loin pas terminée. Comme vous l'avez mentionné dans un article paru dans le même quotidien, le 19 février 2014, la ville de Genève compte quatre quartiers de plus de 16 000 habitants au kilomètre carré: Cluse-Philosophes, Pâquis-Navigation, Délices-Grottes et Charmilles-Châtelaine. Alors que Lausanne en compte un, et Zurich aucun. Dans le journal *Tout l'immobilier* du 27 octobre 2014, M. Hugues Hiltpold, conseiller national, considère que la Ville de Genève – mais je pense qu'il faut lire le Conseil administratif, et plus précisément le conseiller administratif chargé des constructions et de l'aménagement – a toujours été opposée à toute surélévation, alors que les milieux du patrimoine déplorent le fort impact des surélévations sur l'image et le caractère de la ville. Peut-on attendre une amélioration de la situation, avec la création, si j'ai bien compris, d'un groupe de travail réunissant l'Etat de Genève et la Ville de Genève au sujet de cette question extrêmement délicate?

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Tout d'abord, nous ne faisons pas systématiquement opposition aux surélévations. Bien au contraire, et les statistiques le prouvent, nous laissons aller les surélévations, notamment dans les dents creuses. D'ailleurs, chacun se rendra compte des surélévations plus ou moins esthétiques qui ont eu lieu, en se promenant en ville, et notamment aux Pâquis. On est à quasiment 300 logements de plus. Comme vous l'avez rappelé, Monsieur Rumo, les Pâquis sont déjà un quartier surpeuplé, j'ose le dire, avec une densité d'habitation extrêmement importante, la plus haute d'Europe.

En outre, on assiste maintenant à des surélévations des surélévations. On peut en penser ce qu'on veut. J'ai donné mon avis: cela pose un véritable problème, d'autant plus que cette surélévation d'une surélévation est destinée à permettre une surélévation très importante à côté. Nous avons donc décidé de faire recours et d'autres commissions se sont dites interpellées. Cela pose des problèmes d'habitabilité pour les gens qui se trouvent dans les appartements des étages inférieurs. On ne me fera pas croire qu'empiler des étages n'aura pas des implications pour l'ensemble des locataires qui non seulement subissent les travaux, mais subiront en plus des hausses de loyer à terme, pour assurer la rentabilité de l'immeuble. Car les surélévations coûtent extrêmement cher. En conséquence de quoi, oui, Monsieur le conseiller municipal, la municipalité a fait recours avec d'autres associations de protection du patrimoine et des associations de quartier, par rapport à la densité qui est imposée. D'autres projets, La Chapelle-Les Sciers, par exemple, ont une densité de 0,8, soit 800 m² d'habitation, donc huit

appartements, pour un terrain de 1000 m², alors que la Jonction connaît une densité de 3,6, soit 36 appartements pour 1000 m² de terrain. Il y a quand même des équilibres à respecter dans notre canton. J'espère que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat activeront des processus pour augmenter la densité dans ces secteurs, notamment à La Chapelle-Les Sciens ou ailleurs, dans des terrains à urbaniser dans les années à venir.

M. Rémy Burri (LR). Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan. Monsieur le maire, je suppose que vous savez que, parmi les nombreux et beaux métiers que la Ville de Genève propose, il y a des scénographes, essentiellement rattachés à la vie des musées. Ces derniers temps, il semble que le Musée d'art et d'histoire s'évertue à écarter les collaborateurs de la Ville de Genève lors de la mise en place des grandes expositions, au profit de mandataires externes. J'aimerais savoir si cela fait partie de votre politique, si vous avez décidé de vous débarrasser de ces collaborateurs-là ou si vous avez des règles un peu plus précises à nous fournir concernant l'établissement de ces expositions.

M. Sami Kanaan, maire. Monsieur le conseiller municipal, étant donné la manière dont vous me posez la question, je vous réponds non et je pourrais m'arrêter là.

La mission que j'ai donnée aux musées en général, et vous l'avez senti, est de multiplier les expositions dans toutes les instances. Je me réjouis d'ailleurs que le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) rejoigne de nouveau nos musées ouverts, dès cette semaine. J'espère que vous serez nombreux, vendredi, à son inauguration. Le Musée d'art et d'histoire a multiplié les expositions depuis que je suis là, à ma demande, dans tous les domaines d'activité du musée, c'est-à-dire aussi bien l'archéologie et l'histoire que les beaux-arts. C'est la même chose dans les sites comme la Maison Tavel, la Bibliothèque d'art et d'archéologie ou le Cabinet d'arts graphiques, anciennement le Cabinet des estampes. Cela de façon interne ou en partenariat avec des externes, comme par exemple l'exposition «Humaniser la guerre? CICR – 150 ans d'action humanitaire», faite avec le Comité international de la Croix-Rouge au Musée Rath, ou l'exposition «Gustave Courbet – Les années suisses», en partenariat avec la Fondation Beyeler. Et, selon les expositions, il arrive qu'on sollicite des compétences externes pour toutes sortes de raisons, soit en lien avec les partenaires, soit en lien avec les compétences particulières nécessaires pour ces expositions, ou en fonction des disponibilités. Effectivement, nous n'utilisons pas toujours nos forces internes, qui sont tout à fait appréciables. Il n'y a pas de volonté de les écarter, seulement de diversifier les équipes qui travaillent sur les expositions, dans l'intérêt de la qualité et de la diversité de ces expositions, et donc du public et du patrimoine.

M. Guy Dossan (LR). Ma question s'adresse peut-être à M. Pagani et à M. Kanaan en même temps. Vous venez justement de parler de l'inauguration du MEG, qui aura lieu vendredi. Pour être passé dimanche devant le MEG, je suis étonné qu'on n'ait pas eu la sage précaution de protéger le musée avant l'inauguration, puisque j'ai vu qu'il était complètement tagué. Je m'en étonne un peu. On a eu de la chance de faire les photos officielles avant l'inauguration parce que, le long du boulevard Carl-Vogt, il est entièrement tagué. Je m'inquiète.

M. Pascal Holenweg (S). Cela fait partie de l'expo...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Monsieur Dossan, vous me donnez l'occasion d'inviter toute la population à visiter ce beau musée, vendredi, samedi et dimanche. Nous ne sommes pas responsables des incivilités de certains concitoyens et concitoyennes. Nous remédierons à cette situation, mais je trouvais plus sympathique, plutôt que de se barricader une fois de plus face aux incivilités de ceux qui ne respectent pas le bien public, et par conséquent leur bien à eux, puisqu'ils sont aussi dépositaires du bien public, de montrer cette belle production, cette œuvre architecturale, qu'on fêtera tous ensemble à la fin de cette semaine. On essaiera de remédier à cette situation. Si le travail a bien été fait, une couche de protection contre les tags a dû être posée, comme d'ailleurs sur la quasi-totalité des bâtiments publics. Soyez rassuré, Monsieur Dossan, j'espère pouvoir inaugurer ce beau musée avec vous, sans la présence de tags.

M. Pascal Holenweg (S). En tant que conseillers municipaux, nous avons reçu copie d'une lettre adressée par les Transports public genevois (TPG) au secrétariat du Conseil municipal, il y a deux ou trois semaines, nous informant que, comme les citoyennes et citoyens utilisateurs des TPG avaient malencontreusement accepté une initiative extrémiste de l'Association de défense et de détente de tous les retraités et des futurs retraités (AVIVO), les TPG avaient perdu des recettes et qu'ils devaient faire des économies. Parmi ces économies figure la suppression d'un contrat dont la Ville de Genève bénéficiait et qui permettait de fourguer des abonnements gratuits aux conseillers municipaux, à moindres frais pour la Ville. Les TPG informaient que, ce contrat ayant été abrogé, il fallait payer les abonnements au prix coûtant et que, celui-ci ayant baissé à la suite de l'adoption de l'initiative de l'AVIVO, cela coûterait moins cher à la Ville. J'aimerais savoir combien ce privilège coûte à la Ville actuellement, de nous offrir à nous-mêmes des abonnements TPG gratuits? Et combien coûtera-t-il, une fois appliquées les dispositions mentionnées dans la lettre des TPG? Autrement dit, combien économiserions-nous si nous renoncions à ce privilège?

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. C'est un problème effectif non pas simplement pour les conseillers municipaux, mais pour l'ensemble des employés de la Ville de Genève, puisque nous bénéficions d'un système appelé le «grand compte». Les employés locataires des parkings de la Ville de Genève payaient la subvention pour celles et ceux des employés et employées de la Ville qui renonçaient à leur voiture, de façon à abaisser le coût de l'abonnement TPG. Je vous propose donc de vous répondre sur cette question et de vous donner l'information par rapport à ce que le calcul modifié de la péréquation impliquera pour les employés de la Ville de Genève. Je remercie d'ailleurs les services du département que j'ai l'honneur de présider de faire ce calcul pour demain après-midi. Autrement, je vous donnerai la réponse à la séance utile suivante.

M^{me} Vera Figurek (EàG). Ma question s'adresse au Conseil administratif dans son ensemble, peut-être plus particulièrement à M^{me} Sandrine Salerno. Parmi les sujets soumis à votation le 30 novembre 2014 sur la suppression des forfaits fiscaux, l'un concerne directement la Ville de Genève puisqu'il est cantonal. Si nous savons que les bénéficiaires de ces forfaits fiscaux à Genève apportent 156 millions de francs entre impôts cantonaux, communaux et fédéraux, nous ne savons pas quel est le manque à gagner. Ma question est donc la suivante. En vue de cette votation, existe-t-il une étude spécifique au Canton de Genève qui permet de dire quel serait le gain, en pourcentage ou en francs, au niveau cantonal, si ces gens payaient leurs impôts sur leur revenu et leur fortune, comme nous payons nos impôts? Et quelle serait la répercussion sur la Ville de Genève? Si vous ne pouvez pas répondre, j'aimerais savoir si le Conseil administratif se positionnera sur cette votation. Ce n'est pas le cas dans le fascicule de conseil au vote, mais envisagez-vous un communiqué de presse, tel que vous l'aviez fait pour d'autres votations qui concernaient également la Ville de Genève?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Nous n'avons pas ces informations, Madame Figurek. Il faudrait les demander à M. Dal Busco, en charge des finances cantonales. Nous n'avons pas accès au rôle, donc nous ne savons pas combien de contribuables sont des forfaitaires sur la commune. Nous ne le saurons pas, même si nous le lui demandons, car ces données sont protégées par le secret fiscal. Pour la seconde partie de votre intervention, le Conseil administratif n'adoptera vraisemblablement pas de position officielle parce que l'enjeu est cantonal. *Stricto sensu*, il ne concerne pas spécifiquement la Ville de Genève. Nous n'avons donc pas de légitimité à le faire. Je vous rappelle que nous avons essayé de le faire pour la votation cantonale du 27 septembre 2009 relative à la diminution des recettes fiscales, qui privait quand même la Ville de 46 millions de francs, et que nous avons été déboutés par le Tribunal fédéral, saisi par

deux citoyens contribuables de la Ville de Genève. Maintenant, rien n'empêche un conseiller administratif ou une conseillère administrative, en charge du dossier, particulièrement concerné ou sensible, d'exprimer son avis. Mais c'est son avis, ce n'est pas celui de la Ville.

M^{me} Natacha Buffet (LR). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Nous avons pu lire il y a peu de temps que la Ville avait aidé financièrement une association accusée désormais de soutenir une organisation terroriste, ce qui est évidemment plus que regrettable. Je souhaiterais savoir quels seront les moyens que vous comptez mettre en place pour que ce genre d'impair ne se reproduise plus.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Vous faites référence à l'article sur le financement par la Ville, mais pas uniquement par la Ville, d'une association qui, après que la Ville a versé une partie de sa subvention, a été mise par les Etats-Unis sur sa liste noire, et notamment sur la liste des organisations terroristes. La réponse que j'avais donnée à l'époque, je la referai aujourd'hui car la situation est identique.

Dans des dossiers sensibles dans des régions particulièrement exposées et, là, en l'occurrence, l'association travaillait en Egypte, la Ville de Genève consulte systématiquement le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), voire, au sein de celui-ci, la Direction du développement et de la coopération (DDC). Elle travaille de concert avec eux, elle leur demande des renseignements et un positionnement. Et lorsque le feu vert du DFAE et de la DDC est obtenu, si le projet a été jugé pertinent, il est financé par la Ville de Genève. Avec ce projet-là, on a agi comme avec d'autres projets, notamment dans la région du Proche et du Moyen-Orient, projets qui non seulement ont obtenu l'aval du DFAE et de la DDC, mais ont également été évalués par un professeur de l'Institut de hautes études internationales et du développement par la suite, quant à la qualité des financements en Ville de Genève. Ce sont d'ailleurs souvent des financements de l'Etat et de la Ville de Genève. La marche à suivre que nous avons observée, que nous observons et que nous continuerons d'observer est de demander aux services de M. Burkhalter de se positionner et, lorsqu'il y a des représentations du DFAE ou de la DDC, d'évaluer les projets. Ils le font en pleine coopération avec la Ville de Genève et je les en remercie, car c'est du travail supplémentaire pour eux. Ce travail d'expertise et d'évaluation n'a jamais été facturé à la Ville de Genève. Nous statuons donc en partenariat avec l'autorité fédérale.

Le cas malheureux que vous mentionniez, Madame, n'a pas touché la totalité de la subvention qui avait été validée par le Conseil administratif. Une première tranche avait été versée. Sur la seconde tranche, nous avons des doutes. Nous

avons travaillé de concert avec le DFAE, qui avait arrêté les subventionnements et nous a donné une information privilégiée, et nous n'avons pas versé cette seconde tranche.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Ma question s'adresse à M. Barazzone. Aux Pâquis, nous venons de recevoir une invitation de votre part à une réunion sur le thème «Quelle sécurité de proximité pour mon quartier?». Cette rencontre aura lieu très peu de temps après une soirée sur la vidéosurveillance et la vidéoprotection avec M. Maudet, la police cantonale et tous vos services, qui étaient très présents. Et, dans le cadre du contrat de quartier, un groupe de travail sur le thème de la sécurité comprend un représentant de la Ville, soit une personne responsable de la police municipale. Pensez-vous que, dans ce quartier, nous avons besoin d'une soirée publique toutes les quatre semaines environ sur ce thème-là? Ne pensez-vous pas que trop en faire puisse s'avérer contre-productif, c'est-à-dire donner l'impression que la sécurité est un problème qu'il faut aborder toutes les deux à trois semaines?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci, Madame la conseillère municipale, pour cette question. Malheureusement, en matière de sécurité ou d'insécurité, il y a du travail pour tout le monde et on n'en fait jamais assez. Je vous explique la démarche des séances d'information publique que j'organise dans les quartiers.

La démarche consiste non pas à faire un débat public sur la sécurité, mais à présenter, au nom des autorités de la Ville de Genève, ce que fait la police municipale pour la population. Car nous nous sommes rendu compte que l'évolution de cette police avait été finalement peu comprise par la population, parce qu'elle avait été rapide. On a augmenté les effectifs de la police municipale d'une centaine d'agents, et elle peut désormais faire davantage de choses. Les horaires de travail des policiers municipaux ont été augmentés: ils travaillaient jusqu'à minuit, ils travaillent désormais jusqu'à 3 h du matin les jeudis, vendredis et samedis soir. A la suite d'une demande des communes et d'un vote du Grand Conseil, elle a bénéficié de compétences supplémentaires, notamment en matière de délinquance de rue, de lutte contre les chauffards et de lutte contre les incivilités nocturnes, raison pour laquelle nous nous sommes dit qu'il fallait que nous expliquions davantage à la population ce que la police municipale pouvait faire pour elle. Je pense à des choses très concrètes, comme le numéro de téléphone de la police municipale, que je me permets de rappeler – 022 418 22 22 –, très peu connu par la population aujourd'hui. Il y a un décalage entre ce que la population pense de la police municipale, ce qu'elle pense pouvoir en attendre, et ce que cette police fait effectivement. C'est pourquoi j'ai organisé une séance

publique dans chacun des quartiers de la ville, et vous savez que les Pâquis sont importants en la matière. Ces séances sont aussi organisées afin que la population puisse avoir un contact avec l'îlotier du poste de leur quartier et recevoir un certain nombre d'informations. Encore une fois, j'invite la population à se rendre à ces séances publiques, mais elles ne sont pas obligatoires; libre à vous, donc, de ne pas venir, si vous souhaitez faire autre chose ce soir-là. Mais je pense qu'il vaut la peine, puisque vous représentez différentes associations, que vous y assistiez pour vous rendre compte du bond en avant que la police municipale a fait. La police municipale qui mettait des amendes et contrôlait le stationnement, c'est terminé. A part dans des situations où des véhicules mettent en danger la sécurité des autres usagers de la voirie, ce travail a été repris par la Fondation des parkings.

Avec le Conseil administratif, j'entends faire en sorte que la police municipale soit une véritable police de proximité. Qui dit proximité dit contact avec les gens, ce qui implique de discuter des thématiques qui concernent les habitants de chaque quartier, parce que les problèmes qui se posent aux Pâquis ne sont pas forcément les mêmes que ceux de la Jonction, des Eaux-Vives, de Champel ou de la Servette. Voilà, j'espère avoir répondu à votre question, Madame la conseillère municipale, et je vous remercie de l'avoir posée.

M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani et concerne le sentier de la Roseraie, que j'emprunte souvent parce que je travaille dans une institution de l'Office médico-pédagogique qui se trouve à son extrémité. On pense que ce chemin doit être semi-privé. Une vingtaine de chaises roulantes doivent passer par ce chemin complètement délabré, plein de trous, d'ornières et j'en passe. Pourriez-vous prier vos services d'intervenir sur ce chemin? On a failli avoir des accidents; ce n'est plus possible. Je vous remercie de votre réponse, Monsieur Pagani.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, votre question contient sa réponse. A ma connaissance, ce chemin est privé et doit être entretenu par les bordiers, qui sont propriétaires. Et, malheureusement, ils ne le font pas. Je laisse le soin aux services qui nous écoutent de fournir une explication plus précise. Je veux bien rappeler ces propriétaires à leurs obligations, mais c'est extrêmement compliqué. D'autant plus qu'on connaît les difficultés des copropriétaires pour se mettre d'accord quant à l'entretien de leurs chemins, lors des assemblées de copropriété. D'après mes souvenirs, qui sont vagues, ce chemin n'est pas carrossable. Enfin... il est carrossable pour un certain nombre d'ayants droit, mais pas pour la circulation habituelle. Je vous répondrai plus précisément demain.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller administratif. Je donne maintenant la parole à M. le conseiller municipal Daniel-Dany Pastore... qui n'est pas là... et qui n'arrive pas. Je donne donc la parole à M. le conseiller municipal Pascal Spuhler.

M. Pascal Spuhler (MCG). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Barazzone. Je pense qu'il doit y avoir un manque de coordination entre la Voirie et les horaires d'école. L'école de Pâquis-Centre et l'école de Zurich sont nettoyées de bonne heure, avant que les enfants y entrent; sauf le mercredi, où cela se faisait dans la matinée, puisque ce n'était pas un jour d'école. Depuis le mois de septembre, comme vous le savez, le mercredi matin est scolaire, mais la Voirie a maintenu son horaire de matinée. On se retrouve maintenant confrontés à des gens qui tentent de nettoyer le préau et des enfants qui essaient d'en profiter pendant la récréation. Ce n'est pas forcément agréable, ni pour la Voirie qui veut faire son travail, ni pour les enfants qui respirent un peu de poussière. J'aimerais savoir, Monsieur Barazzone, si vos services ont mis leurs pendules à l'heure et s'adapteront aux nouveaux horaires scolaires, ou si cet horaire particulier sera maintenu.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. M^{me} Alder et moi, nous avons très mal entendu la question, mais nous en avons compris le sens, à savoir la coexistence des élèves et de la Voirie qui nettoie le préau, le mercredi matin. Il se trouve que c'est une bonne nouvelle qu'on continue de nettoyer les préaux, mais cela pourrait créer des problèmes pendant la récréation. A priori, cela ne nous semble pas incompatible: on peut imaginer que la Voirie travaille durant les heures de cours, quand les élèves sont à l'intérieur du bâtiment. Cela dit, la question mérite d'être posée et de faire l'objet d'une réflexion. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Service Voirie-Ville propre trouveront la réponse la plus adaptée à la problématique que vous soulevez, Monsieur Spuhler. Je vous remercie de nous y avoir sensibilisés.

M^{me} Delphine Wuest (Ve). En préambule, j'aimerais demander à M. Pagani de répondre à ma question orale du 16 septembre 2014, qui porte sur la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, lors de travaux.

Ma question du jour s'adresse à notre maire, Sami Kanaan, et concerne la Bibliothèque de la Cité, qui est en travaux en ce moment. J'avais cru comprendre que le personnel était réparti entre les autres bibliothèques, qui connaîtraient des horaires d'ouverture élargis. Quelle n'a pas été ma déception de voir que seules

deux bibliothèques ouvrent un petit peu plus longtemps, alors qu'il me semble exister un réel besoin...

Le président. Merci, Madame Wuest. M. le maire est absent; j'imagine qu'il vous répondra demain.

M. Adrien Genecand (LR). Ma question s'adresse à M. Pagani. Quand vous dites, Monsieur Pagani, que vous avez les statistiques sur les recours en matière de surélévation, je signale qu'on les attend toujours, à la commission des finances. Cela fait bientôt deux mois qu'on les attend, mais on les aura peut-être demain, du coup... Mais ce n'est pas ma question, Monsieur Pagani.

Ma question concerne la motion M-1059 qui vous a été renvoyée en mars de cette année et qui demandait dans son intitulé «A quand le retour de la vraie démocratie lors des concours de la Ville?». Normalement, en mars 2014, vous auriez dû créer une délégation du Conseil municipal dans le jury des concours; et les membres de cette délégation, au minimum deux, devaient être représentatifs des sensibilités politiques. Cette motion vous laissait une grande latitude pour incorporer des élus municipaux dans les jurys de concours. Elle a été acceptée le 19 mars 2014.

Or, quand j'ouvre cette magnifique brochure pour le concours de réhabilitation de l'Ancien Manège, rue René-Louis-Piachaud, qui comprend beaucoup de pages, je découvre, en page 12, que l'ouverture des inscriptions au concours a été fixée au 3 juin 2014 – soit trois mois après l'acceptation de la motion – et que le jugement aura lieu les 1^{er} et 2 octobre 2014. Le jury de ce concours regroupe trois fonctionnaires de la Ville, un de l'Etat et trois représentants – seulement – des milieux privés de la profession. Je pense que vous auriez eu le temps, Monsieur Pagani, de respecter la volonté de ce Conseil municipal pour ce projet qui a fait l'objet de nombreuses discussions et d'un débat très animé dans cette enceinte. Cette motion a été acceptée à une très large majorité et vous auriez pu commencer par respecter ce Conseil municipal en incorporant des élus dès ce concours. Mais, évidemment, c'est mieux pour vous de ne pas le faire, puisque vous pouvez être sur la photo avec M^{me} Alder lorsque vous présentez les résultats. Je comprends, dans le cadre d'une campagne politique, que cela vous gêne d'ouvrir cette représentation à d'autres élus municipaux. Je signale qu'ils auraient quand même certainement été de votre bord...

Le président. Merci, Monsieur Genecand. Je n'ai pas tout à fait compris la question, mais j'imagine que M. Pagani répliquera sans problème...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, sachez que ma position est très claire. J'étais pour l'ouverture et je reste acquis à l'ouverture des jurys à des délégués de votre Conseil municipal. Cela étant, je suis collégial: j'ai soumis votre proposition à mes collègues, qui ont fait valoir, à juste titre, qu'on ne pouvait pas à la fois être membre d'un jury et sanctionner ou approuver des budgets ultérieurement, notamment ceux des concours qui vous sont soumis. Je ne peux que faire état de la décision du Conseil administratif, mais vous êtes représentés au sein du Conseil administratif et il vous appartient, Mesdames et Messieurs, de faire valoir vos arguments. Moi, j'ai fait valoir les miens. En toute collégialité, je défends aujourd'hui la position du Conseil administratif, qui est de ne pas accéder à votre demande. Je vous remercie de votre attention.

M. Jacques Pagan (UDC). Ma question s'adresse au Conseil administratif, mais il est plus juste de la diriger en direction de M^{me} Salerno. Cela fait quelques mois que nous sommes préoccupés par le projet de budget 2015. Nous étudions une version qui a été concoctée au mois de mars 2014 et nous attendons avec impatience les résultats statistiques qui vous sont nécessaires pour peaufiner, affiner le contenu du texte. Je me permets de poser la question suivante parce que je suis inquiet et qu'il n'y a rien de pire que de rester inquiet; il faut tout faire pour dissiper l'inquiétude. Avez-vous déjà une indication générale à nous donner concernant les premiers résultats obtenus? Va-t-on vers une confirmation des chiffres avancés? S'agit-il de revoir complètement le budget? Y a-t-il une péjoration de la situation économique qui contraindra le Conseil administratif à changer son fusil d'épaule? Bref, pouvez-vous d'ores et déjà nous rassurer quant à la suite à donner à cet objet particulier?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. En principe, le Conseil administratif terminera ses arbitrages dans sa séance de demain matin. Il viendra la semaine prochaine en commission des finances. Je pourrai alors répondre à toutes vos questions, Monsieur.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ma question s'adresse à M^{me} Sandrine Salerno. Vous avez certainement appris, comme nous tous, je pense, que la Confédération a renoncé aux services d'UPC Cablecom dans le cadre de la transmission de données. Cette décision fait suite à l'ingérence de l'agence d'espionnage américaine National Security Agency, effectuée par le biais d'entreprises comme UPC

Cablecom, justement parce que celle-ci est propriété de capitaux états-unien et britanniques. On voit que la Confédération estime que cette entreprise représente un danger potentiel pour la sécurité dans la transmission des données et la protection de la sphère privée des citoyens. Ma question est donc de savoir si la Ville de Genève ne devrait pas répudier ce partenaire douteux qui siège encore avec elle au conseil d'administration de 022 Télégenève SA-Naxoo.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Les données de la Ville de Genève sont gardées confidentielles. Elles sont gérées par la Direction des systèmes d'information et de communication; on a donc une sécurité sur nos données. Pour ce qui est des serveurs qui ne sont pas les nôtres, parce qu'ils sont sur le domaine public, Swisscom les prend très largement en charge. Cela répond à une partie de votre question. Je ne sais pas quel était le partenariat entre UPC Cablecom et la Confédération, mais, en tout cas, ce partenariat n'existe pas pour la Ville en tant qu'administration publique. Et, d'ailleurs, je me réjouis qu'on puisse traiter à 20 h 30 le rapport PR-1065 A sur le troisième plan biennal des systèmes d'information et de communication de l'administration municipale. Cette proposition comprend des achats de logiciels qui servent à stocker les données propres de la Ville, soit nos serveurs et nos ordinateurs dans nos locaux, à nous. Nous n'avons pas de partenariat avec la société que vous avez mentionnée.

Pour ce qui est du lien qui nous unit à UPC Cablecom dans une société anonyme sur un autre type de service, vous savez comme moi, Monsieur Schnebli, que nous héritons d'un mariage qui n'est certainement pas celui que nous ferions aujourd'hui si nous pouvions choisir. Nous avons eu une votation populaire à ce sujet le 9 février 2014. La population genevoise a décidé que la Ville resterait majoritaire dans cet actionnariat et elle le restera. Si UPC Cablecom décidait de vendre ses parts, nous aurions un droit de dernière offre et serions les premiers intéressés à racheter tout ou partie des parts. Si tel était le cas et si mes collègues étaient d'accord, je viendrais devant le Conseil municipal avec une proposition visant à acheter, et à détenir en mains propres avec un actionnariat quasi unique de collectivités publiques, la société anonyme qui est l'un des objets qui animent votre question.

Mais sur le volet du caractère privé des données, notamment des données sensibles qui peuvent être celles d'une administration publique, je vous rejoins. Je pense qu'il est important d'avoir des systèmes informatiques que l'on maîtrise, tout en sachant que cette maîtrise est relative, puisque, en matière d'informatique, on peut se faire pirater. On est dans un monde plus complexe qu'on l'imagine, mais on essaie de garantir le maximum de systèmes de sécurité autour de données informatiques et de données sensibles à l'interne. Je pense qu'il est bon que cela reste ainsi.

M. Sylvain Thévoz (S). Ma question s'adresse au Conseil administratif, mais plus spécialement à Sami Kanaan, conseiller administratif en charge de la culture. Jeudi, la Revue genevoise ouvre ses portes et nous sommes tous conviés à ce grand moment d'humour dédié à la politique genevoise. En préambule, je me demande parfois à quoi cela sert, étant donné le spectacle permanent à Genève... On a vu l'exemple récent de M. Stauffer au Grand Conseil. (*Protestations.*) C'est vrai que M. Medeiros participait aussi à ce scénario de Grand-Guignol au Grand Conseil... Mais ce n'est pas l'objet de ma question.

Le président. Posez votre question, Monsieur Thévoz, s'il vous plaît!

M. Sylvain Thévoz. Mon préambule visait à dire que la Revue s'ouvre et que nous payons pour elle, mais faut-il vraiment le faire quand la politique se donne en spectacle toute l'année? Mais ce n'est pas ma question. Excusez-moi d'être un peu long.

Des voix. C'est quoi, la question? (*Brouhaha.*) La minute est finie!

M. Sylvain Thévoz. Elle arrive... Ma question plaira à ces messieurs du Mouvement citoyens genevois.

Le président. Chut! S'il vous plaît. Monsieur Thévoz...

M. Sylvain Thévoz. Lundi matin, ceux qui écoutent la radio, et notamment Couleur 3, une radio que j'apprécie beaucoup, mais ce n'est évidemment pas l'enjeu... (*Protestations.*)

Des voix. Elle est où, la question? (*Brouhaha.*)

M. Sylvain Thévoz. Il y a une émission qui s'appelle *La Douche froide* où M. Philippe Cohen était invité. J'en viens à ma question. (*Vives protestations.*)

Le président. S'il vous plaît! Je laisserai la parole à M. Thévoz tant qu'il n'y aura pas le silence. Merci de l'écouter. Posez votre question, Monsieur Thévoz! (*Protestations.*)

M. Sylvain Thévoz. C'est une forme de censure du Mouvement citoyens genevois. M. Philippe Cohen, le créateur de la Revue, était invité à l'émission *La Douche froide* sur Couleur 3 et l'animateur lui demandait si, quand il fait une blague... (*Protestations.*) Mais c'est ma question! Je ne peux pas poser ma question...

Le président. S'il vous plaît, ce n'est pas possible d'écouter. Je vous demande juste d'écouter.

Des voix. Ce n'est pas une question! Il n'y a pas de question!

Le président. Je suis désolé, mais je n'entends pas M. Thévoz. Laissez-le juste s'exprimer! (*Aux élus du Mouvement citoyens genevois.*) Je n'entends pas M. Thévoz parce que vous criez, de ce côté-là. Laissez-le s'exprimer!

M. Sylvain Thévoz. L'animateur demandait à M. Cohen s'il a peur de perdre ses subventions quand il fait une blague sur M. Kanaan lorsque celui-ci est dans la salle. Philippe Cohen répond que non, parce que la Revue moque surtout son système d'administration pléthorique et inerte. Blague. L'animateur continue en soulignant que 335 000 francs de subvention, cela fait cher la vanne. Philippe Cohen, créateur de la Revue, répond que la Ville de Genève est une arnaqueuse puisque, en cas de bénéfice, 50% lui sont repris. Ma question à Sami Kanaan n'est pas de savoir s'il ira jeudi soir à l'ouverture de la Revue, mais s'il est vrai que 50% des bénéfices sur le spectacle sont repris par la Ville de Genève et s'il arrive souvent (*protestations*) que des subventionnés à hauteur de 335 000 francs traitent la Ville d'arnaqueuse.

Le président. Je crois qu'on a compris votre question, merci.

M. Sylvain Thévoz. Et j'espère que M. Sormanni sera dans la Revue, cette année, parce qu'il le mérite! (*Applaudissements.*)

Le président. Y a-t-il une réponse du Conseil administratif? Non. J'imagine qu'il vous sera répondu demain, Monsieur Thévoz. C'est vrai que la question était un peu longue, j'en conviens... (*Exclamations.*) Mais il était très difficile de s'exprimer dans ce climat. Je souhaite un peu plus de calme. Personnellement, je

ne suis pas persuadé, si on compte le temps durant lequel M. Thévoz a pu s'exprimer, qu'il ait véritablement dépassé la minute.

Nous avons reçu une motion d'ordre de M. Sormanni qui dit «Stop aux questions qui durent». (*Rires.*) Je suis tout à fait d'accord et je remercie les membres du bureau de bien vouloir chronométrer les questions, puisque c'est une mission importante. (*Brouhaha.*)

M. Pascal Altenbach (UDC). Ma question s'adresse à M. le conseiller administratif Barazzone. On sait que de nombreuses associations de quartier sont très actives en Ville de Genève. On peut mentionner l'Association des intérêts des Eaux-Vives, l'Association des intérêts de Champel et d'autres. Vous venez souvent dans les quartiers, notamment à la Maison de quartier de Champel, pour écouter les questions des habitants. A cette occasion, je vous avais fait part de l'état désastreux de certains bancs publics et vous aviez dit que vous prendriez des mesures au cours de l'année à ce sujet. L'Association des intérêts de Champel a fait cadeau à la Ville – gratuitement donc – de bancs publics. On peut les reconnaître aux petites plaquettes qui indiquent le don. Malheureusement, la plupart des bancs offerts par l'association sont en très mauvais état. Pouvez-vous dire aux Champelois s'il est possible de faire quelque chose?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci pour votre question, Monsieur Altenbach. Comme vous le savez, les budgets dévolus à l'entretien des bancs n'étaient pas suffisants pour faire un rattrapage des bancs en mauvais état. On estime que 10 à 15% environ du parc des bancs de la Ville sont en mauvais état. Le retard pris dans ce domaine doit être rattrapé. Vous avez accepté une proposition de crédit de 900 000 francs, il y a quelques mois, qui nous offrira la possibilité de rénover tous les bancs publics. Je peux vous dire que les équipes de la Ville ne chôment pas: tous les jours, un peintre et un aide-peintre s'occupent de la rénovation des bancs. Ils les refont, ils les repeignent et ils les refixent. Le budget du département, et en particulier celui du Service logistique et manifestations, a été augmenté, comme vous l'aviez demandé, de manière à ce qu'on puisse entretenir ces bancs.

Grâce à des reliquats de budgets de l'année dernière, nous avons pu rénover l'ensemble des bancs du parc des Bastions et ceux du Jardin anglais. Ceux de Champel intègrent aussi le plan de rénovation. Nous avons maintenant l'argent nécessaire, mais il faut nous laisser un peu de temps pour l'exécution des travaux. Si vous acceptez le budget, nous aurons un financement pérenne pour le faire. On s'est organisé en interne pour rénover un maximum de bancs. Les bancs offerts par l'Association des intérêts de Champel, ce dont je la remercie, sont concernés

par ce budget, mais, si des problèmes particuliers persistent, je vous prie de bien vouloir m'en faire part et de me désigner les bancs spécifiques que vous souhaitez que nous rénovions. Nous pourrions nous activer dans ce domaine et le faire prioritairement, notamment au parc Bertrand et dans le quartier de Champel.

Le président. Je n'avais pas compris que M. Sormanni souhaitait s'exprimer sur la motion d'ordre qu'il avait déposée. Je l'avais lue: «Stop aux questions qui durent». Vous désirez vous exprimer là-dessus, Monsieur Sormanni? Je vous en prie, prenez la parole!

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. J'essaierai d'être bref. D'abord, je veux m'adresser à vous. Vous chronométrez les conseillers municipaux lors des points ordinaires et lors des questions orales. J'attends de vous une certaine équité. J'aimerais vous faire remarquer que la question de M. Thévoz, qui n'en était même pas une, a duré quatre minutes et trente secondes. Aucune question n'avait encore été posée après deux minutes de temps de parole. Je trouve cela parfaitement scandaleux. J'estime que vous ne faites pas votre travail, Monsieur le président, et que vous êtes partial, puisque je constate que chaque cas de ce type concerne plutôt les bancs de l'Alternative. (*Protestations.*) Qui plus est, on peut penser ce qu'on veut de chacun, mais les attaques personnelles n'ont pas leur place dans cette enceinte, dans le cadre d'une question orale sans rapport avec le sujet!

Ensuite, je suis étonné qu'un parti de l'Alternative attaque maintenant la Revue après l'avoir soutenue depuis des lustres, quand d'autres voulaient la supprimer autrefois! Référez-vous à vos principes de base! Vous transmettez, Monsieur le président. Vous défendez la liberté d'expression et vous vous opposez à celle d'une revue, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, mais dont les auteurs doivent pouvoir s'exprimer. C'est ça, la liberté! C'est ça, la liberté à Genève! Et je vous demande désormais, Monsieur le président, de faire appliquer le règlement! (*Exclamations et applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur Sormanni. J'y veillerai... Je n'y manquerai pas. Je passe maintenant la parole à M^{me} la conseillère municipale Julide Turgut Bandelier.

M^{me} Julide Turgut Bandelier (Ve). Merci, Monsieur le président. J'essaierai d'avoir une intervention courte. Ma question s'adresse à M^{me} Alder et concerne

les cas de négligence et de maltraitance, présumées ou avérées, dont les enfants seraient victimes dans les institutions. Quelles sont les mesures concrètes mises en œuvre par le département de la cohésion sociale et de la solidarité, en termes de formation du personnel, d'information aux parents et de collaboration avec les autorités, que ce soit la police cantonale, la police municipale ou les services de protection de la jeunesse?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Madame, je suppose que vous faites état des institutions de la petite enfance, puisque ce sont celles-ci que mon département gère. En cas de suspicion de maltraitance, tout le personnel est amené, bien évidemment, à dénoncer les faits, comme tout citoyen d'ailleurs, auprès de l'autorité compétente. Celle-ci est le Service de protection des mineur-e-s, qui mènera ensuite une enquête et, le cas échéant, portera une dénonciation auprès des pouvoirs judiciaires.

M. Claude Jeanneret (MCG). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. J'aimerais savoir si on peut connaître les résultats provisoires des comptes 2014. Merci, Madame.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Non, il est trop tôt pour connaître les résultats des comptes 2014. (*Brouhaha.*) Il y a beaucoup de brouhaha, bien qu'on n'ait pas parlé de la Revue... Voilà, ça s'est arrêté. (*Rires.*) Il est trop tôt parce qu'on vient de recevoir les perspectives fiscales, ce qui fait écho à la question de M. Pagan. Celles-ci influent forcément sur les comptes, puisqu'elles détermineront le niveau des recettes fiscales. Il faut en outre évoquer deux groupes importants pour le budget, soit le traitement des salaires, le Groupe 30, et les honoraires de prestations fournies par des tiers, le Groupe 31. La masse salariale représente 41% du budget et les chiffres la concernant sont plus pertinents en fin d'année. C'est encore plus vrai s'agissant des mandats de tiers: typiquement, les entreprises facturent leurs prestations au département de M. Pagan à la fin de l'année et, parfois, en transitoire. Le niveau connu, groupe comptable par groupe comptable, est donc d'une portée financière réelle à la fin de l'année. Si cela vous intéresse, je pourrai vous dire où on en est à la fin septembre, lorsque je viendrai en commission des finances, puisqu'on dispose d'un suivi mois après mois sur les différents groupes de comptes. Mais, plus on s'approche de la fin de l'année civile, et plus les chiffres sont pertinents, en particulier pour les groupes comptables que je vous ai cités. Ma réponse à votre question est donc non, mais, si vous voulez une estimation grossière de ma part, je vous la donnerai en commission des finances.

Questions orales

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Je ne parlerai pas de la Revue au Casino Théâtre... en revanche, j'ai une question à poser à M. Pagani. Il y a un certain temps, ou un temps certain, je vous ai donné des photos illustrant la sortie des piétons de la gare de Cornavin, sous voies, où le tram passe. Comme les gens sont pressés de le prendre, ce que je comprends très bien, ils se jettent sur la rue pour essayer de l'attraper. A cet endroit, quand ils sortent de la gare par des portes automatiques, les chauffeurs du bus qui passe là – et dont j'ai oublié le numéro présentement – ont la hantise de voir un piéton se jeter sur la rue. A l'époque, je vous avais demandé s'il était possible de mettre une barrière pour freiner l'élan des gens sortant de la gare – je parle toujours du passage sous voies, où s'arrête le tram en direction de Meyrin. Il n'y a toujours rien de fait. Je suis un peu inquiet que la Ville n'ait rien fait du tout, si un jour un accident arrivait. Je vous ai proposé une barrière pour freiner les gens, mais c'est évidemment à vous de trouver une solution. Je vous ai donné des photos à l'époque...

Le président. Merci, Monsieur Pastore. M. Pagani vous répondra demain. Pour la dernière question, je donne maintenant la parole à M. le conseiller municipal Carlos Medeiros.

M. Carlos Medeiros (MCG). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M^{me} Alder. Je crois savoir qu'un membre de ce Conseil, qui siège parmi nous, fait partie de votre dicastère. Pour ne pas le citer, c'est M. Thévoz. J'aimerais savoir quels sont les critères de la dérogation que vous avez accordée, puisque vous avez dit en avoir donné une au tout début de la législature. Je tiens à préciser que certaines mairies, comme celle de la commune de Meyrin, sont en train d'interdire la pratique, considérant que les fonctionnaires de leur administration n'ont pas le droit de siéger en tant qu'élus. (*Protestations.*) La question que je vous pose est la suivante. Quels sont les critères que vous avez pour donner une dérogation? Est-ce que, par exemple, un joueur de pétanque, un joueur de poker, voire un membre d'un club échangiste, a le même droit à une dérogation pour faire de la politique, Madame?

Le président. Merci, Monsieur Medeiros. Est-ce que M^{me} Alder souhaite répondre maintenant? C'est M^{me} Salerno qui vous répond.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. C'est moi qui répondrai pour la simple et bonne raison que c'est une question générale, qui ne concerne pas uniquement un membre du Conseil municipal. Il y a plus d'un membre de ce

Conseil municipal qui est membre de la fonction publique, dans cette enceinte, mais peut-être l'ignorez-vous, Monsieur.

Non, il n'y a pas de dérogation à demander lorsqu'on est fonctionnaire de la Ville de Genève et qu'on est légitimement, démocratiquement élu sur la liste d'un parti. C'est moi qui vous réponds car j'ai négocié le Statut du personnel avec M. Maudet. Nous avons abordé l'impossibilité, ou au contraire la possibilité, pour les fonctionnaires de siéger au Conseil municipal. Oui, lorsque vous êtes fonctionnaire de la Ville de Genève, vous pouvez siéger au Conseil municipal. Lorsque vous avez des responsabilités hiérarchiques, vous devez demander un arrangement à votre supérieur en termes de temps de travail. C'était le cas chez moi, par exemple, avec le responsable de la GIM, chef de service avec une grande responsabilité hiérarchique, qui était également député et président de parti à l'époque. La chose est prévue dans le Statut du personnel, je vous donnerai les articles afférents, si vous le voulez. Rien n'empêche un ou une fonctionnaire de siéger au Conseil municipal. De la même façon, un membre du Conseil municipal pourrait postuler à un emploi de la Ville. S'il a les compétences requises et s'il est choisi par les services, il peut être engagé.

Il y a une exception: les collaborateurs personnels n'ont pas un statut de membre de la fonction publique, mais un statut d'auxiliaire. Vous ne pouvez pas être collaborateur personnel ou collaboratrice personnelle, donc proche d'un magistrat, et siéger au Conseil municipal. C'est la seule exception qui a été prévue statutairement et négociée avec les partenaires sociaux. Vous avez votre réponse, Monsieur Medeiros. Si vous êtes intéressé par les articles spécifiques du Statut du personnel, je vous ferai parvenir les références.

Le président. Merci, Madame la conseillère administrative. Je salue la présence à la tribune du public de notre ancien collègue M. François Sottas. (*Applaudissements.*)

9. Pétitions.

Le président. Nous avons reçu la pétition suivante:

- P-330, «Lutte contre le bruit: revêtement phonoabsorbant aux Eaux-Vives».
- Cette pétition est renvoyée sans discussion à la commission des pétitions.

Le président. La décision D-30.22 sera traitée à partir de 20 h 30.

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

10. Proposition du Conseil administratif du 1^{er} octobre 2014 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1101).

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le Conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, suite à l'examen des comptes par le Contrôle financier et à leur approbation par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

En 2012, la procédure de contrôle des comptes de la FAD par le Contrôle financier a été allégée, sur demande du Conseil municipal et avec l'accord du département de la culture et du sport. La nouvelle procédure prévoit que le Contrôle financier ne procède à un contrôle complet de la comptabilité (avec justification des dépenses et recettes) qu'à la fin de la première saison de chaque convention de subventionnement quadriennale liant la Ville, le Canton et la FAD. Les comptes des trois autres saisons sont aussi vérifiés, mais sans contrôle de la comptabilité.

La saison 2012/2013 est la première saison couverte par la convention de subventionnement 2012-2013. Le Contrôle financier a donc procédé à un contrôle complet de la comptabilité de cette saison.

Dans son rapport, le Contrôle financier a formulé six recommandations d'importance mineure, qui ont été transmises au président de la FAD le 24 juillet 2014.

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

A l'issue de son rapport, le Contrôle financier confirme les points suivants:

- la FAD exerce son activité conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi, à ses statuts et à son règlement interne;
- les comptes annuels présentés pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013 sont établis conformément:
 - aux normes Swiss Gaap RPC (notamment la norme RPC 21, chiffres 1 à 43);
 - à la directive transversale du Canton «Présentation et révision des états financiers» (notamment le chapitre 3 «Référentiel comptable et présentation des états financiers»);
 - à la convention de subventionnement 2013-2016 (notamment les articles 7, 17, 18, 19 et 21).

Le Contrôle financier considère donc que les comptes de la saison 2012/2013 peuvent être approuvés par les autorités concernées.

Sur le plan institutionnel et artistique, il est à relever que la convention de subventionnement 2009-2012 a été évaluée et renouvelée pour les années 2013 à 2016. Le système de contrôle interne a été finalisé et mis en place dans les deux institutions (Comédie et Poche). La commission de renouvellement de la direction du théâtre Le Poche a été désignée afin de préparer la succession de M^{me} Courvoisier, qui terminera son mandat en juin 2015. La FAD a par ailleurs également participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet, l'Association pour la Nouvelle Comédie, le Canton et les départements concernés de la Ville de Genève.

Enfin, la Comédie a fêté, en 2013, son centenaire en proposant une création historique et de nombreuses manifestations qui ont rassemblé un large public. Le théâtre Le Poche a répondu aux attentes par une programmation diversifiée et une forte représentation des artistes actifs à Genève.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2012/2013 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique.– Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2012/2013 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 sont approuvés.

- Annexes:*
- Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2012/2013 de la FAD
 - Rapport détaillé de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2012/2013 de la FAD
 - Rapport d'activités de la saison 2012/2013 de la FAD
 - Etats financiers consolidés de la saison 2012/2013 de la FAD
 - Comptes de l'état-major de la FAD au 30 juin 2013
 - Comptes de la Comédie, saison 2012/2013
 - Rapport d'activités de la Comédie, saison 2012/2013
 - Comptes et rapport d'activités du Poche, saison 2012/2013
 - Rapport du contrôle financier portant sur les comptes de la saison 2012/2013 de la FAD

1998 SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)
Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique



Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

BUREAU FIDUCIAIRE FONDÉ EN 1881

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève

pour l'exercice 2012/2013



 Membre de la Chambre fiduciaire



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève, Genève

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation d'Art Dramatique de Genève, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation
- des comptes du théâtre « La Comédie de Genève »
- des comptes du théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville ».

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

2000

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique



Opinion d'audit

Selon notre appréciation les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013 sont conformes à la loi suisse, aux obligations imposées par la LGAF, la LSGAF, aux directives étatiques du canton de Genève, aux règlements et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO ainsi qu'à la Norme d'Audit Suisse 890, nous attestons qu'il existe un Système de Contrôle Interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous attestons que le traitement des fonds non affectés est conforme à la convention de subventionnement et au règlement du fonds de réserve et recommandons d'approuver, les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 31 octobre 2013
FLGC/136A028/A27

Annexes : comptes annuels
(bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève**BILAN**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
ACTIF					
Liquidités	1'305'527	206'078	131'416	1'643'021	3'183'817
Placements	-	-	-	-	70'000
Réalisables	4'066	91'925	43'924	139'915	81'759
Actifs transitoires	8'985	244'216	226'809	480'010	370'550
Immobilisés	3	426'192	69'334	495'529	545'874
Total de l'actif	1'318'581	968'411	471'483	2'758'475	4'252'000
PASSIF					
Créanciers divers	542	259'234	69'921	329'697	476'450
Passifs transitoires	48'894	354'841	275'456	679'191	1'979'396
C/c FAD	(452'602)	326'496	126'106	-	-
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2009-2012	72'096	-	-	72'096	310'513
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	176'314	-	-	176'314	-
Exigibles	(154'756)	940'571	471'483	1'257'298	2'766'359
Donation Poche	284'285	-	-	284'285	284'105
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	27'840	-	27'840	43'817
Fonds affectés	284'285	27'840	-	312'125	327'922
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	950'712
Part de Subventions non dépensée	31'332	-	-	31'332	207'007
Fonds Non affectés	1'189'052	-	-	1'189'052	1'157'720
Total du passif	1'318'581	968'411	471'483	2'758'475	4'252'000

2002

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

COMPTE D'EXPLOITATION

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2012-2013	2011-2012
				Budget		
PRODUITS						
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'500	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	488'194	216'326	704'520	677'000	669'864
Autres subventions Ville de Genève	-	78'759	37'479	116'238	-	84'465
Autres subventions Etat de Genève	-	8'200	15'085	23'285	-	20'085
Autres subventions diverses	-	35'000	58'700	93'700	5'000	55'000
Subventions attribuées aux théâtres (expl + Invest)	(7'764'000)	5'747'000	2'017'000	-	-	-
Subvention centenaire Comédie	(238'418)	238'418	-	-	-	-
Utilisation fonds de réserve attribué Centenaire Comédie	238'418	-	-	238'418	-	-
Subventions	233'478	6'595'571	2'344'590	9'173'639	8'679'500	8'826'892
Recettes entrées	-	346'419	302'425	648'844	833'370	694'689
Tournées, vente spectacles	-	131'484	-	131'484	65'000	188'883
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	164'730	258'640	423'370	357'300	315'899
Recettes accessoires spectacles	-	22'262	57'655	79'917	46'000	64'027
Dons, sponsoring	-	75'000	-	75'000	195'000	90'496
Recettes diverses	-	30'620	5'449	36'069	-	14'193
Produits Exceptionnels	-	-	-	-	-	1'244
Recettes propres	-	770'515	624'169	1'394'684	1'496'670	1'369'431
Utilisation fonds de réserve attribué	-	-	-	-	-	70'000
Total des Produits	233'478	7'366'086	2'968'759	10'568'323	10'176'170	10'266'323
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	-	2'015'290	1'048'032	3'063'322	2'882'078	2'655'774
Frais de locaux non administratifs	-	730'458	228'863	959'321	897'000	925'893
Frais directs des spectacles	-	898'666	380'885	1'279'551	1'260'910	1'322'063
Promotion des spectacles	-	362'091	193'302	555'393	544'350	542'517
Frais directs des spectacles	-	4'006'505	1'851'082	5'857'587	5'584'338	5'446'247
Frais de personnel administratifs	94'038	2'362'584	824'226	3'280'848	3'226'412	3'201'048
Renouvellement direction des théâtres	-	-	-	-	-	(1'925)
Jetons de présence	47'950	-	-	47'950	68'500	52'671
Frais de locaux administratifs	4'800	36'241	19'259	60'300	81'100	60'199
Frais de lancement de saison	-	279'585	102'502	382'087	428'500	417'542
Frais techniques	-	70'831	20'485	91'316	93'500	89'180
Frais d'administration	47'281	265'321	128'046	440'648	491'700	520'617
Charges (Produits) financières nettes	(396)	5'940	(197)	5'347	6'120	7'343
Amortissements	14'999	150'744	28'851	194'594	196'000	175'963
Frais de fonctionnement	208'672	3'171'246	1'123'172	4'503'090	4'591'832	4'522'638
Total des charges	208'672	7'177'751	2'974'254	10'360'677	10'176'170	9'968'885
Excédent (Déficit) d'exploitation	24'806	188'335	(5'495)	207'646	-	297'438

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
Caisse	384	15'357	4'403	20'144	23'871
CCP c/c	-	40'492	23'586	64'078	144'492
UBS c/c	-	150'229	103'427	253'656	760'205
BCGe c/c	1'030'186	-	-	1'030'186	2'050'760
BCGe c/c donation Poche	274'957	-	-	274'957	204'489
Liquidités	1'305'527	206'078	131'416	1'643'021	3'183'817
BCGe, 1.00% , Fds Kull	-	-	-	-	70'000
Placements	-	-	-	-	70'000
Débiteurs	-	77'496	17'922	95'418	63'446
Impôt anticipé	4'066	256	82	4'404	4'141
Dépôts	-	4'863	21'920	26'783	4'863
Avance sur salaires et frais	-	9'310	4'000	13'310	9'309
Réalisables	4'066	91'925	43'924	139'915	81'759
Produits à recevoir	-	9'492	6'129	15'621	22'245
Frais payés d'avance	8'985	234'724	219'840	463'549	346'909
Inventaire bar	-	-	840	840	1'296
Garanties à recevoir	-	-	-	-	100
Actifs transitoires	8'985	244'216	226'809	480'010	370'550
Aménagements	-	249'275	21'638	270'913	296'466
Mobilier & Machines de bureau	2	40'671	20'032	60'705	62'444
Sites internet	-	2'207	-	2'207	6'621
Matériel technique	-	128'909	12'311	141'220	131'894
Véhicules	-	5'130	15'353	20'483	33'449
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	15'000
Immobilisés	3	426'192	69'334	495'529	545'874
Fournisseurs	-	127'831	14'720	142'551	272'515
Créanciers	542	13'007	6'837	20'386	80'130
Caisses AVS	-	41'160	(1'279)	39'881	19'464
Impôt à la source	-	12'873	5'052	17'925	12'185
Artes et Comedia	-	64'363	34'923	99'286	83'796
FOP - LPP	-	-	9'667	9'667	8'360
Créanciers divers	542	259'234	69'921	329'696	476'450

2004

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
Recettes encaissées d'avance	-	85'607	108'584	194'191	168'334
Provision pour frais à payer	42'410	49'009	65'478	156'897	154'667
Provision pour vacances	-	220'225	89'337	309'562	260'850
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	12'057	12'057	24'256
Provision pour TVA à payer	6'484	-	-	6'484	2'419
Subvention Ville de Genève reçue d'avance	-	-	-	-	1'368'870
Passifs transitoires	48'894	354'841	275'456	679'191	1'979'396
Comédie c/c	(326'496)	326'496	-	-	-
Poche c/c	(126'106)	-	126'106	-	-
C/c FAD	(452'602)	326'496	126'106	-	-
Solde au 1er juillet	284'105	-	-	284'105	283'677
Intérêts financiers de l'exercice	180	-	-	180	428
Donation Poche	284'285	-	-	284'285	284'105
Solde au 1er juillet	-	43'817	-	43'817	54'369
Utilisation fonds Julius Baer	-	(15'977)	-	(15'977)	(10'552)
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	27'840	-	27'840	43'817
Solde au 1er juillet	950'713	-	-	950'713	950'713
Solde à conserver convention 2009.2012	207'007	-	-	207'007	-
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	950'713
Excédent de produits (charges) de l'exercice	24'806	188'335	(5'495)	207'646	297'438
Excédent de produits (charges) de l'exercice	24'806	188'335	(5'495)	207'646	297'438

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN				2012-2013 CHF	2011-2012 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)					
	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5 Loyer et chauffage	2'356	395'290	-	395'290	394'783
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		Payé par théâtre	-	-	0
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99	480	51'960	-	51'960	51'894
Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres		-	-	-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012	171	32'304	-	32'304	-
Exonération de taxe pour affichages		8'640	-	8'640	6'880
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 Chauffage	445	-	129'844 0	129'844 0	129'512 0
Local, selon contrat 12.01.95 Ch. de la Muraille 9-11	242	-	34'972	34'972	34'884
Local de répétition, selon contrat du 07.05.92 Chemin des Pontets 33	450		50'180	50'180	50'049
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres			Estimation abandonnée dès le 01.07.2010	-	0
Colonnes Morris : Administration			1'330	1'330	1'862
Prêts matériel			-	-	0
Colonnes Morris : Spectacles			-	0	0
ETAT DE GENEVE				Néant	Néant
TOTAUX				488'194	216'326
				704'520	669'864

2006

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2012-2013	2011-2012
Exploitation		
Excédent des produits d'exploitation	207'846	297'438
Amortissements	194'594	175'963
Attribution intérêts Donation Poche	180	428
Utilisation du fonds de réserve attribué	(238'418)	-
CASH FLOW	164'002	473'829
(Augmentation) Diminution des actifs circulants	(167'813)	196'736
Augmentation (Diminution) des créanciers divers et des passifs transitoires	(1'446'958)	(152'030)
Augmentation (Diminution) des fonds affectés	(15'977)	(80'553)
	(1'630'548)	(35'847)
Flux provenant de l'exploitation	(1'466'546)	437'982
Investissements de l'exercice	(144'249)	(226'850)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	(1'610'796)	211'132
Liquidités au début d'exercice	3'253'817	3'042'685
Liquidités en fin d'exercice	(1'643'021)	(3'253'817)
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	1'610'796	(211'132)

Positif = source de fonds
(Négatif) = emploi de fonds

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ANNEXE**1 Organisation**

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

2 Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2013, le conseil de fondation est composé des membres suivants:

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubot	Secrétaire
Pascal Allenbach	Membre
Vincent Babel	Membre
Arthur Cohen	Membre
Joëlle Comé	Membre
Stéphane Dubois-dit Bonclaude	Membre
Claudia Grassi	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller Lopez	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

3 Responsable de le tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'Etat-Major et établit les comptes combinés.

4 Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA à Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2009-2010.

2008

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève**5 Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation**

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2012/13 ont été les suivants:

	2012-2013	2011-2012
Thomas Boyer	13'700	16'750
Gerard Deshusses	7'000	7'750
Bernard Paillard	-	-
Georges Queloz	-	-
Françoise Dupraz	-	-
Pascal Altenbach	1'300	1'900
Vincent Babel	1'400	1'500
Arthur Cohen	1'200	1'400
Claudia Grassi	4'450	2'200
Sami Kanaan	-	300
Virginie Keller Lopez	1'400	1'700
Martine Koelliker	2'800	400
Daniel Pastore	1'400	600
Thomas Putallaz	4'500	4'700
Pierre Skrebers	-	2'700
Marie Pierre Theubet	3'500	3'600
Daniel Wolf	3'000	4'400
trop provisionné saison 2010-2011	-900	
	44'750	49'900

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

6 Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

7 Conventions de subventionnement**7.1 SOLDE A REPARTIR CONVENTION 2009-2012**

(Art. 20 convention de subventionnement 2009-2012)

	Projet centenaire Comédie	Part de subvention non dépensée à restituer en faveur des autorités	
		Ville	Etat
Solde au 30.06.2012	517'520		
Part de subv. non dépensée à attribuer au fonds de réserve (40%)	(207'007)		
Solde de subventions non dépensées à restituer (60%)	310'513		
Affectation projet centenaire Comédie selon lettre du 14.05.2012	50'000	223'471	87'042
Affectation projet centenaire Comédie selon rapport d'examen CFI 08.01.2013	223'471	(223'471)	(50'000)
Utilisation projet centenaire Comédie 2012-2013	(238'418)		
	35'053	-	37'042
Solde à restituer en faveur des autorités subventionnantes	(35'053)	28'645	6'408
selon rapport d'examen du contrôle financier de la Ville de Genève 08.01.2013			
Solde en faveur des autorités au 30.06.2013	72'095	-	43'450

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi) 2009
Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

7.2 CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT 2013-2016

En date du 12 décembre 2012 une nouvelle convention de subventionnement à été signée avec la Ville de Genève et l'Etat de Genève.
Cette convention prévoit notamment le versement, par la Ville de Genève, d'un montant annuel de CHF 5'547'478. Le versement de l'Etat de Genève prévu dans la convention est un montant annuel de CHF 2'450'000.
Il est rappelé que ces montants dépendent du vote annuel du Conseil municipal et du Grand conseil, ainsi que d'événements exceptionnels.

8 Principes comptables

8.1 RPC

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes).

La directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques, établie par le Conseil d'Etat du canton de Genève le 21.04.2010, a été appliquée.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comœdia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2013.

8.2 Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

8.3 Fonds de réserve statutaire

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève. En principe, les 2/3 sont destinés à couvrir tout déficit éventuel, et le solde à l'amélioration des spectacles des théâtres gérés par la FAD. Dès le 30 juin 2009, le fonds de réserve statutaire sera alimenté, à chaque échéance de la convention de subventionnement, uniquement par la part de subventions non dépensées (article 20). Au 30 juin 2013, il s'élève à CHF 1'157'720, destinés à couvrir d'une part un renouvellement de la direction du Poche à hauteur de CHF 150'000, d'autre part un renouvellement de la direction de la Comédie à hauteur de CHF 150'000, et enfin les immobilisations pour un total de CHF 495'529. Son maximum est plafonné à 18% des subventions reçues soit au total pour la saison 2012-2013 CHF 1'439'546.

8.4 Coproductions

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

8.5 Subventions en nature

Les subventions en nature accordées par la Ville de Genève, principalement la mise à disposition de locaux, sont comptabilisées en recettes et la charge correspondante est comptabilisée sous frais de locaux (spectacles et administratifs). Le détail de ces subventions figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation. La Ville de Genève ne comptabilisant aucune gratuité en rapport avec l'Atelier de construction Lignon, il est renoncé à comptabiliser toute prestation en nature y relative à compter du 1er juillet 2010.

9 Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'Administration fiscale cantonale confirme que, s'agissant d'une fondation d'intérêt communal public, la FAD est exonérée de l'impôt conformément à l'article 9 al. 1 lettre c) de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994. Et conséquemment, toute modification des statuts doit être portée à la connaissance de l'AFC.

2010 SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)
 Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

10 Leasing	2012-2013	2011-2012
Etat-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	-	-

11 Analyse des risques

Dans ses séances du 29 novembre 2012 et du 18 mars 2013, la FAD a mis à jour la cartographie des risques et a examiné l'avancement des processus et contrôles mis en place par les théâtres.

12 Autres informations

Le détail des autres informations requises par les directives DIP figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation.

13 Tableau de variation du fonds de réserve statutaire

Le fonds de réserve s'élève à CHF 1'157'720 au 30 juin 2013, voir point 8.3 ci-dessus.

14 Traitement des bénéfices et des pertes (article 21 de la convention de subventionnement)

AFFECTATION DU RESULTAT

(Art. 21 convention de subventionnement
 2013/2016)

PART DES
 SUBVENTIONS
 NON DEPENSEE

SUBVENTIONS
 NON
 DEPENSEES A
 RESTITUER A
 L'ECHÉANCE DE
 LA CONVENTION

		15.09%	84.91%
Boni saison 2012/2103			
Etat Major	24'806		
Comédie	188'335		
Poche	(5'495)		
Solde au 30.06.2013	207'646	31'332	176'314

<u>Total des recettes propres combinées</u>	1'488'484
<u>total des revenus combinés déterminants</u>	9'863'803
	15.09%

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

15 Actifs immobilisés

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus:

Aménagements	12.50%
Mobilier et machines de bureau	25%
Site internet	25%
Matériel technique	25%
Véhicules	25%
Travaux Caecilia	10%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	30.06.2012	Acquisitions 12/13	Amortissements 12/13	30.06.2013
Etat-Major	2			2
Comédie	268'102	62'616	54'934	275'784
Poche			10'585	21'637
AMENAGEMENTS	300'326	62'616	65'519	297'423
Etat-Major	-			-
Comédie	57'865	6'996	23'990	40'671
Poche	4'779	19'285	4'980	19'084
MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	62'444	26'281	28'970	59'755
Etat-Major	-			-
Comédie	6'621		4'414	2'207
Poche	-			-
SITE INTERNET	6'621	-	4'414	2'207
Etat-Major	-			-
Comédie	96'268	52'803	46'670	102'401
Poche	18'877	2'550	8'168	13'259
MATERIEL TECHNIQUE	115'145	55'353	54'838	115'660
Etat-Major	-			-
Comédie	12'977		7'847	5'130
Poche	20'472		5'118	15'354
VEHICULES	33'449	-	12'965	20'484
Etat-Major	15'000		14'999	1
Comédie	12'890		12'890	-
Poche	-			-
TRAVAUX CAECILIA	27'890	-	27'889	1
total	545'875	144'250	194'595	495'529

2012 SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)
Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique



Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

BUREAU FIDUCIAIRE FONDÉ EN 1881

Rapport détaillé de l'organe de révision
sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève

pour l'exercice 2012/2013



 *Membre de la Chambre fiduciaire*



Table des matières :

1	Exécution de la mission d'audit	2
1.1	Principes d'audit appliqués	2
1.2	Période des travaux d'audit	2
1.3	Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers	3
1.4	Indépendance de l'organe de révision et précision sur d'éventuelles prestations fournies	3
2	Résultats de la mission d'audit	4
2.1	Explications sur des réserves, remarques ou compléments dans le rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale	4
2.2	Erreurs corrigées et erreurs non corrigées	4
2.3	Recommandations liées aux exercices précédents traitées en 2012 / 2013	4
2.4	Nouvelles recommandations liées à l'exercice 2012 / 2013	4
3	Constatation sur la présentation des comptes annuels	5
3.1	Principes comptables	5
3.2	Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques de l'Actif	5
3.3	Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques du Passif	6
3.4	Constatations sur nos vérifications du compte d'exploitation	7
3.5	Transactions exceptionnelles ou transactions essentielles avec des parties liées	9
3.6	Évènements survenus après la date de bouclage des comptes annuels	9
4	Constatation sur le Système de Contrôle Interne (SCI)	10
4.1	Environnement de contrôle interne	10
4.2	Évaluation des risques	11
4.3	Opérations de contrôle	12
4.4	Information, communication et surveillance	12
4.5	Conclusion sur le système de contrôle interne	13
5	Conclusion	13



1 Exécution de la mission d'audit

1.1 Principes d'audit appliqués

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

1.2 Période des travaux d'audit

Nos travaux de contrôles se sont déroulés pour :

- Le théâtre « La Comédie de Genève »
durant la période du 23 au 27 septembre 2013
- Le théâtre « Le Poche »
durant la période du 21 au 23 août 2013
- L'État-Major
Durant la première quinzaine d'octobre 2013

Nous avons par ailleurs eu des entretiens finaux d'audit avec :

- Les services financiers du « Poche », le 23 août 2013
- Les services financiers de la « Comédie de Genève », le 1^{er} octobre 2013



1.3 Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

1.3.1 Externalisation d'activités (Outsourcing)

Dans le cadre de nos travaux nous avons collaboré avec le conseiller financier de la FAD, Monsieur Jean-Paul Triboulet, expert-comptable diplômé et administrateur de BFB Société Fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA.

Cette fiduciaire a entre autres été chargée par le Conseil de Fondation de la FAD, des travaux de bouclage annuel suivants :

- Tenue de la comptabilité de « l'État-Major »
- Établissement des comptes annuels cumulés
- Préparation des annexes conformes aux « Swiss GAAP RPC »

1.3.2 Contrôle financier de la ville de Genève

La Fondation d'Art Dramatique est au bénéfice d'une nouvelle convention de subventionnement pour les années civiles 2013 à 2016, conclue avec la ville de Genève.

Nous avons ainsi pris connaissance du rapport définitif du contrôle financier de la ville de Genève daté du 8 janvier 2013 et qui porte sur l'exercice 2011 / 2012.

1.3.3 Rapport de l'Inspection Cantonale des Finances

À notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de rapports de l'Inspection Cantonale des Finances qui porterait sur les exercices 2008 / 2009 à 2011 / 2012.

1.4 Indépendance de l'organe de révision et précision sur d'éventuelles prestations fournies

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.



2 Résultats de la mission d'audit

2.1 Explications sur des réserves, remarques ou compléments dans le rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Dans notre rapport de révision du 31 octobre 2013 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2012 / 2013 sans réserve.

2.2 Erreurs corrigées et erreurs non corrigées

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons eu l'occasion d'évoquer avec les Responsables comptables des théâtres et de l'État-major, tous les points nécessitant un correctif.

Les divergences portaient sur des éléments ayant un faible degré de matérialité, nous renonçons dès lors à énumérer le détail des retraitements.

Nos observations ont été dûment prises en compte de sorte qu'il ne subsiste plus aucune divergence d'appréciation.

2.3 Recommandations liées aux exercices précédents traitées en 2012 / 2013

Recommandations

- 1) Développement du Système de Contrôle Interne en vue d'attester de son existence
- 2) Tenue du journal de caisse du Poche par des moyens électroniques (tableur Excel) ou autre module informatique

Traitement par les entités de la FAD

Traité en 2012/2013

Non traité en 2012/2013
voir point 3.2.1

2.4 Nouvelles recommandations liées à l'exercice 2012 / 2013

Néant.



3 Constatation sur la présentation des comptes annuels

3.1 Principes comptables

3.1.1 Application des principes généraux de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Fondation d'Art Dramatique sont établis en conformité avec :

- Les normes Swiss GAAP RPC
- La directive transversale de présentation des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques (EGE-02-04_v3).

3.2 Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques de l'Actif

3.2.1 Liquidités et placements

Nos travaux appellent les commentaires suivants :

3.2.1.1 Caisse

En date du 17 octobre 2013, nous avons procédé à une prise de caisse du théâtre de « La Comédie ». Le total des espèces, qui s'élevait à CHF 11'725.35 présentait un écart avec le livre de caisse de CHF 10.85.

Nous avons également procédé le 17 octobre 2013 à une prise de caisse du théâtre « Le Poche ». Le total des espèces s'élevait à CHF 793.65 pour la « Caisse administration », soit un écart avec le livre de caisse de CHF 72.40.

En ce qui concerne, la caisse centrale du théâtre « Le Poche » le total des espèces s'élevait à CHF 9'513.50, soit un écart de CHF 1.- avec le livre de caisse.

Nous suggérons à nouveau que le journal de caisse du théâtre « Le Poche » soit tenu sur une feuille Excel afin de limiter les risques d'erreurs arithmétiques ou de report de solde.

3.2.1.2 Poste

La concordance du solde comptable au 30 juin 2013 a été vérifiée avec le relevé PostFinance à la même date. Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.1.3 Comptes bancaires

La concordance des soldes comptables au 30 juin 2013 a été vérifiée avec les relevés bancaires à la même date.

Nos autres contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.2.2 Actifs transitoires et autres réalisables

Nous avons procédé aux contrôles suivants sur ce poste avec un seuil de matérialité de CHF 5'000.- pour le théâtre « La Comédie », et de CHF 2'000.- pour le théâtre « Le Poche » :

- Vérification par sondage des paiements intervenus sur la période de juillet à septembre 2013 sur les comptes postaux ;
- Analyse de l'ancienneté et du détail des postes ouverts ;
- La justification de l'imputation des charges de spectacles payées d'avance au titre de la saison suivante ;
- La justification des divers autres transitoires.

Nos contrôles, qui n'appellent pas de commentaires particuliers, se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.3 Immobilisations corporelles

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à des contrôles par sondage des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées durant l'exercice 2012 /2013, ainsi que des amortissements pratiqués.

Le résultat de nos vérifications s'est avéré satisfaisant.

3.3 Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques du Passif

3.3.1 Créanciers divers

Dans le cadre de nos travaux nous avons procédé aux contrôles suivants :

- a) Vérification avec un seuil de matérialité de CHF 3'000.- de l'enregistrement des fournisseurs liés à la saison 2012 / 2013, sur la base des paiements bancaires ou PostFinance intervenus lors de l'exercice suivant, soit durant les mois de juillet à septembre 2013.
- b) Vérification des soldes dus aux organismes sociaux sur la base des décomptes reçus après la clôture ou selon une estimation du service comptable.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.3.2 Passifs transitoires

Lors de nos travaux, nous avons examiné les aspects suivants avec un seuil de matérialité de CHF 10'000.- :

- a) Rapprochement des abonnements encaissés d'avance pour la saison 2013 /2014.
- b) Vérification des autres recettes encaissées d'avance pour la saison 2013 / 2014
- c) Vérification de l'intégralité des charges à payer au 30 juin 2013.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.4 Constatations sur nos vérifications du compte d'exploitation

3.4.1 Subventions

Nous avons examiné la concordance des subventions enregistrées en comptabilité pour chaque entité compte tenu des :

- a) Décisions de subventions en faveur de la FAD par l'État de Genève et par la Ville de Genève.
- b) Prestations en nature valorisées par la ville de Genève.
- c) Décision d'attribution interne des subventions selon décision du Conseil de la FAD.

Nos travaux de rapprochement se sont révélés conformes aux exigences.

3.4.2 Recettes directes des spectacles

Théâtre « Le Poche »

Nous avons effectué les travaux suivants :

- a) Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.
- b) Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.



Au niveau de la billetterie, nous avons procédé aux contrôles suivants :

- a) *Les abonnements par catégories* de la saison 2012 / 2013 ont été correctement comptabilisés, notamment les correspondances entre les prix des catégories multipliés par le nombre d'abonnements avec les mouvements financiers enregistrés en comptabilité ;
- b) *Pour un spectacle, nous avons procédé aux contrôles suivants :*
 - i. Vérification des relevés de caisse pour chaque représentation
 - ii. Vérification pour chaque catégorie de billets que le total corresponde au décompte récapitulatif et à la somme de chaque représentation
- c) *Autres contrôles de billetterie :*
 - i. Vérification que la somme encaissée totale corresponde au montant du décompte récapitulatif
 - ii. Pour tous les spectacles, vérification que les montants des décomptes récapitulatifs de chaque spectacle soient imputés en comptabilité
 - iii. Pour tous les spectacles, vérification que le prix du billet pour chaque catégorie multiplié par le nombre de billets corresponde aux montants des décomptes récapitulatifs par spectacle
 - iv. Vérification générale des décomptes de spectacles.

Nos divers contrôles par sondage confirment l'exactitude des enregistrements comptables.

Théâtre « La Comédie »

Nous avons procédé aux travaux de contrôle suivants :

- a) Rapprochement entre les recettes enregistrées en comptabilité générale et les données issues du logiciel de billetterie « Rodrigue ».
- b) Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.
- c) Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.

Nos divers contrôles par sondage confirment l'exactitude des enregistrements comptables.



3.4.3 Frais de personnel (spectacles et administratifs)

Nous avons vérifié par sondage pour cinq salariés actifs dans le « théâtre de la Comédie » et trois salariés actifs dans le « théâtre du Poche » :

- le paiement d'un mois de salaires ;
- les retenues sociales sur les décomptes de salaires pour la même période ;
- le contrat de travail dûment signé ;
- l'affiliation et l'exactitude des retenues au fonds de prévoyance.

Le rapprochement global entre les salaires 2012 déclarés aux caisses AVS et les données comptabilisées s'est par ailleurs avéré satisfaisant. Nous nous sommes finalement assurés que les provisions pour les diverses charges sociales étaient dûment enregistrées compte tenu des acomptes déjà versés.

3.4.4 Autres charges

Nous avons procédé à des contrôles par sondage afin de nous assurer de :

- la périodicité des charges,
- la justification des dépenses,
- la bonne imputation comptable des dépenses selon leur nature.

Nos autres contrôles n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

3.5 Transactions exceptionnelles ou transactions essentielles avec des parties liées

Excepté les éléments présentés dans l'annexe, nous n'avons pas relevé d'autres transactions exceptionnelles ou de transactions essentielles avec des parties liées.

3.6 Évènements survenus après la date de bouclage des comptes annuels

Aucun élément survenu après le bouclage de l'exercice arrêté au 30 juin 2013 relatif aux comptes annuels sous revue ne nous a été communiqué.



4 Constatation sur le Système de Contrôle Interne (SCI)

Les directives de l'État de Genève soumettent votre Fondation à la vérification de l'existence du Système de Contrôle Interne par l'organe de révision au sens de l'article 728a du Code des Obligations.

Les conditions principales pour attester de l'existence du SCI sont définies dans la NAS 890 qui relève que le système de contrôle interne :

- Droit être concret, vérifiable et documenté,
- Doit être adapté aux risques et à l'activité commerciale,
- Est connu des collaborateurs responsables,
- Est réellement applicable tel qu'il a été défini,
- Il existe une sensibilité au contrôle dans la Fondation.

Nous avons par ailleurs apprécié l'existence du système de contrôle interne selon le modèle COSO.

Nous reprenons son descriptif afin de déterminer si les exigences légales sont remplies pour l'exercice 2012 / 2013, compte tenu de la taille et de la nature des activités de la FAD.

4.1 Environnement de contrôle interne

Nous relevons ci-après les principaux documents qui à notre avis, participent à la définition de l'environnement de contrôle interne de la FAD :

1. La nouvelle Convention de subventionnement pour les années 2013 / 2016, qui fixe à l'art. 12 la mise en place d'un système de contrôle interne.
2. Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'État le 4 février 2009, qui déterminent à l'art.11 lettre d) le rôle du Conseil de Fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres ».
3. Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de Fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences entre le Conseil, le Bureau et la Direction.
4. Un manuel de système de contrôle interne des entités de la FAD décrit l'organisation et les procédures de travail.
5. Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction.
6. Un organigramme est établi dans chaque théâtre.
7. Une liste des signatures existe pour la principale entité de la FAD



Auxquels s'ajoutent d'autres documents au sein des théâtres, tels que :

1. Une « *charte informatique* » du 15 novembre 2011 signée par l'ensemble des collaborateurs de la Comédie, qui sont au bénéfice d'un emploi fixe.
2. Une « *politique des faveurs* » de juin 2012 de la Comédie qui détermine les invitations au sein du théâtre.
3. Des cahiers des charges pour les principales fonctions.

Observation :

L'environnement de contrôle est adapté à la taille de votre Institution.

4.2 Évaluation des risques

Les éléments probants sont identifiés par la cartographie des risques qui a été établie par chacun des deux théâtres et qui couvrent les processus :

- Caisse et liquidités
- Billetterie
- Salaires et frais de personnel
- Fournisseurs et frais de spectacles
- Bouclement annuel
- Informatique

Les degrés de gravité des risques ont été identifiés.

La cartographie des risques a par ailleurs été soumise au Bureau de la FAD lors d'une séance qui a eu lieu le 18 mars 2013 en présence des directions des théâtres.

Observation :

Nous rappelons qu'il serait souhaitable que les risques opérationnels et règlementaires soient intégrés dans le cadre de la cartographie des risques selon des critères de matérialité et de proportionnalité.

Ce principe est du reste retenu dans le manuel de contrôle interne de l'État de Genève qui stipule :

*...Un système de contrôle interne efficace requiert que les **risques importants** pouvant nuire à la réalisation des objectifs soient reconnus et continuellement évalués. Cette évaluation devrait couvrir tous les risques (incluant en particulier le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la gestion des actifs et des passifs, le risque juridique et le risque de réputation).*



4.3 Opérations de contrôle

En fin d'année, chaque théâtre a établi un classeur qui documente les contrôles liés au processus « bouclément annuel ».

« La Comédie » a joint la cartographie des risques de chaque processus avec ses opérations de contrôle annuel.

« Le Poche » a établi un classeur de rapprochements annuels, ainsi qu'une check-list des contrôles par processus.

Observation :

Les opérations de contrôle sont documentées compte tenu de la taille et de l'importance économique de chaque entité.

Cette organisation est dès lors suffisante pour attester de l'existence de contrôles internes.

4.4 Information, communication et surveillance

Les éléments suivants démontrent l'existence d'une communication et d'une surveillance au sein de la FAD :

- Établissement d'un budget annuel
- Tenue d'un plan d'investissement quadriennal
- Soumission des comptes intermédiaires au 30 novembre et des comptes annuels au 30 juin à la surveillance du Conseil de Fondation
- Approbation par le Conseil de Fondation de la cartographie des risques
- Tenue de procès-verbaux

Observation :

Les opérations de contrôle interne nécessitent une surveillance permanente au sein des théâtres. Nous relevons à cet effet que la Direction administrative de la Comédie a procédé à deux revues du respect de certaines procédures comptables en dates du 14 décembre 2012 et du 31 mai 2013.

En ce qui concerne le théâtre du Poche, les contrôles par processus sont matérialisés par des check-lists visées par les responsables.



4.5 Conclusion sur le système de contrôle interne

Le développement du Système de Contrôle Interne a poursuivi son évolution durant l'exercice 2012 /2013.

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons attester de l'existence d'un Système de Contrôle Interne au sens de l'art. 728a du Code des Obligations.

5 Conclusion

Parvenus au terme de notre rapport nous pouvons confirmer que la comptabilité et les comptes annuels répondent aux exigences légales.

Les remarques et commentaires faisant l'objet du présent fascicule ne sont pas de nature à modifier nos conclusions. Dans notre rapport de révision du 31 octobre 2013 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2012 /2013 sans réserve.

Nous tenons à remercier les Directions et les collaborateurs des théâtres et de l'État-Major, pour l'assistance efficace qu'ils nous ont apportée dans le cadre de notre mandat.

Nous rendons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des faits susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

2026

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

f o n d a t i o n n d'art
dramatique d e
G e n è v e

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2012-2013

1. <i>Message du président</i>	<i>p. 1</i>
2. <i>Conseil de Fondation</i>	<i>p. 3</i>
3. <i>Gestion de la Fondation</i>	<i>p. 4</i>
4. <i>Quelques informations</i>	<i>p. 6</i>

Genève, le 31 octobre 2013/ts

1. Préambule du Président

2012, année à la fois rétrospective et prospective puisque, au moment où la Comédie de Genève fête ses 100 ans d'activité, le projet pour une Nouvelle Comédie se précise et offre une perspective indispensable au milieu théâtral genevois.

La Fondation d'Art Dramatique a pris une part active aux travaux du Groupe d'accompagnement pour une nouvelle Comédie (GANC). Ce groupe de travail composé d'experts du milieu culturel et de représentants des autorités a remis aux magistrats de la Ville de Genève et du Canton son rapport sur le fonctionnement recommandé de la nouvelle institution. C'est un théâtre de création, ouvert sur les scènes internationales, et permettant de positionner à nouveau Genève dans le milieu théâtral européen que recommande ce groupe d'experts. Bien que le calendrier prévu pour le démarrage effectif du chantier ait été repoussé de quelques années, le projet de Nouvelle Comédie n'en devient chaque année que plus inéluctable : notre « vieille » Comédie souffre des maux de son âge et d'un manque criant d'investissements au cours des dernières années, empêchant Genève de créer ou d'accueillir les spectacles de son temps. La Fondation d'Art Dramatique a pris acte du report du projet, mais repousser plus loin encore ou renoncer définitivement à la construction d'un nouveau théâtre ne serait ni responsable ni judicieux sur le plan culturel.

Au chapitre des faits marquants de la saison qui vient de s'achever, notons l'engagement financier des autorités vis-à-vis de notre Fondation et de ses deux théâtres par le biais du renouvellement de la convention de subventionnement qui chapeaute nos relations. Je tiens ici à remercier Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, et Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département municipal de la culture et du sport, pour leur confiance et leur soutien aux activités des théâtres de la Comédie et Le Poche.

Pour finir, je m'associe aux membres du conseil de la Fondation d'Art Dramatique pour féliciter l'ensemble des équipes des théâtres de la Comédie et Le Poche pour le formidable travail effectué durant la saison et les remercier pour leur engagement indéfectible à fournir la meilleure offre théâtre possible aux spectateurs de notre région.

Thomas Boyer
Président

Genève, le 29 octobre 2013

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Elections/nominations :

- Bureau : M. Dubois-dit-Bonclauda a renoncé à siéger au sein du Bureau mais reste membre du conseil de la fondation. Mme Claudia Grassi le remplace depuis le 24 septembre 2012.
- Commission de nomination pour le renouvellement de la direction artistique du Poche : le Conseil du 17 juin 2013 a désigné Mme Theubet, MM. Boyer et Deshusses pour représenter le Conseil. Mmes Keller et Comé représenteront respectivement la Ville et le Canton de Genève. Trois expert-e-s indépendant-e-s seront désignés ultérieurement.
- Groupe de travail pour une politique salariale : le Conseil du 27 février 2012 a délégué MM. Boyer, Deshusses, Putallaz et Mme Grassi au sein de ce groupe de travail. MM. Mirza et Laurent ont activement participé à ces travaux. Le groupe de travail a finalisé ses travaux en mars 2013.
- Groupe de travail règlement personnel fixe du théâtre Le Poche : Le Conseil du 28 janvier 2013 a nommé Mme Grassi, MM. Boyer et Deshusses au sein du groupe de travail.
- Groupe d'accompagnement pour une nouvelle Comédie (GANC) : suite à la proposition de MM. Beer et Kanaan de constituer comité de pilotage et un groupe de travail pour la Nouvelle Comédie, le Conseil du 24 septembre a désigné M. Deshusses, vice-président, pour le représenter, et Mme Theubet en qualité de remplaçante (le 17.12.2012). Le théâtre de la Comédie sera représenté, en fonction de leur disponibilité, soit par M. Laurent soit par M. Loichemol.

M. Menghini a été nommé chef de projet. Le groupe est en outre composé de représentants de l'Association pour une nouvelle Comédie, du Canton et de la Ville de Genève.

Le Conseil a désigné M. Boyer pour le représenter dans le Comité de pilotage duquel font également partie Mme Comé pour le Canton de Genève et Mme Koelliker pour la Ville de Genève.

2. Conseil de FondationMembres de la FAD

M. Thomas BOYER (PLR), président

M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président

Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), secrétaire

M. Sami KANAAN, conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

Mme Claudia GRASSI, représentante du Canton de Genève, membre du Bureau

M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau

M. Pascal ALTENBACH (UDC)

M. Vincent BABEL, représentant du SSRS

M. Arthur COHEN (EàG).

Mme Joëlle COME, représentante du Canton de Genève

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève

Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève

Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève

M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

3. Gestion de la Fondation

Du 30 août 2012 au 17 juin 2013, le Conseil s'est réuni à 8 reprises, soit 3 fois de moins que l'année précédente. Le Bureau a tenu 9 séances, soit 2 de moins que l'année précédente.

A) *Politique générale de la Fondation*

- Le groupe d'accompagnement pour une Nouvelle Comédie (GANG) avait pour mandat de mener une réflexion globale sur les missions de la nouvelle institution (cahier des charges, budget, gouvernance, etc.) et de rendre un rapport aux autorités en juin 2013. Le rapport a été rendu début juillet 2013. La Fondation, via ses représentants dans le groupe d'accompagnement, a activement participé à ces travaux.
- Système de contrôle interne (SCI) : le Conseil du 18 mars a pris acte de la finalisation des processus de contrôle et des actions entreprises pour gérer les risques opérationnels. Les documents de contrôle élaborés par les théâtres ainsi que la cartographie des risques seront dorénavant présenté au Conseil lors de l'examen des comptes.
- Evaluation de la convention 2009-2012 : en date du 24 septembre 2013, le Conseil a pris acte des conclusions proposées par la Ville de Genève. Dans ses observations, le département de la culture et du sport conclut que la Comédie et le Poche ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés.
- Convention de subventionnement 2013-2016 : suite à la finalisation du chapitre « réalisation des objectifs », effectuée en collaboration entre les directions des théâtres et les services culturels de la Ville et du Canton, et après validation par le Bureau du 30.08.2012 des tableaux de bords, la convention a été signée le 12 décembre 2012.
- Bilan et activités pédagogiques de la Comédie : en date du 24 septembre 2012, le Conseil a pris acte du bilan des activités pédagogiques de la saison 2011-2012 et de son coût (CHF 10'552.30). Il a également accepté le financement par le Fonds Julius Baer des activités pédagogiques de la saison 2012-2013 et pris acte du bilan de cette nouvelle saison en date du 17 juin 2013. Le Conseil soutient pleinement la démarche menée par la Comédie.
- Buvette de la Comédie : en date du 24 septembre 2012, le Conseil a pris acte que la Gérance immobilière municipale, vu la spécificité des lieux et la difficulté de trouver un repreneur, a proposé d'établir une convention de mise à disposition des locaux (prestation en nature), permettant ainsi à la FAD et à la Comédie de procéder directement au choix du gérant. Le Conseil a délégué le choix du gérant à la direction de la Comédie. L'exploitation de la buvette a été confiée à la société Genecand.
- Dans le cadre du spectacle « Chute d'une nation », la Fondation a organisé le 23 novembre 2012 une soirée spéciale avec le monde politique genevois et les autorités subventionnantes. Cette soirée a rencontré un grand succès.
- Centenaire de la Comédie : la direction de la Comédie a organisé plusieurs activités pour célébrer le centenaire de l'institution. La Ville et le Canton ont accepté de participer au financement des festivités prévues à hauteur de CHF 150'000.- (maximum accepté par le Canton CHF 50'000.- le reste est financé par le boni revenant à la Ville de Genève).

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

B) *Finances*

Le Conseil a également examiné :

- Le 12 novembre 2012, les comptes de la saison 2011-2012 ;
- Le 17 décembre 2012, les enveloppes budgétaires du budget de la saison 2013-2014 ainsi que le 18 février 2013 les plans d'investissement quadriennaux des théâtres pour les saisons 2013-14/2014-2015/2015-2016, 2015-2016.
- Le 22 avril 2013, les budgets détaillés des 3 entités, et pris connaissance des programmes de saison ;

En outre, une délégation de la FAD a été auditionnée par la commission des finances le 23 janvier 2013 concernant les comptes 08-09, 09-10 et 10-11 et le 27 mai 2013 au sujet des comptes 11-12.

Par ailleurs :

- Le placement du fonds Kull (dont le total se montait, le 30.06.2013, à 274'957.-) a dégagé un intérêt de CHF 180.-.
- Le total des investissements réalisés par le théâtre Le Poche s'est élevé à CHF 21'835.- (sur un budget de CHF 30'000.-)
- Le total des investissements réalisés par le théâtre de la Comédie s'est élevé à CHF 122'415.- (sur un budget de CHF 150'000.-).

C) *Personnel*

- Règlement du personnel fixe du Poche : durant la saison 12-13, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises. En raison d'une surcharge de travail, les représentants du personnel ont demandé de reprendre les travaux en automne 2013.
- Groupe de travail pour une politique salariale : le groupe de travail s'est réuni à 12 reprises. MM. Laurent et Mirza ont participé à 11 séances ; Mme Courvoisier et M. Loichemol ont aussi été consultés. La mission principale du groupe de travail était de définir, en collaboration avec les directions des théâtres, des pratiques RH communes afin de garantir une équité de traitement entre les collaborateurs des différentes entités. Le Conseil du 18 mars a validé les différents processus et leur mise en œuvre dès la saison 13-14.
- En raison du surcroît de travail, notamment pour la réorganisation de la partie administrative du théâtre Le Poche, le Conseil du 24 septembre 2012 a accepté de porter à 90% le taux d'activité de M. Mirza du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. Il a reconduit cette mesure jusqu'au 30 juin 2015.
- M. Laurent Mirza a donné sa démission au poste de directeur administratif et financier du théâtre Le Poche au 30 août 2013. Le Bureau s'est réuni en urgence le 4 juillet afin de mettre en place des mesures de transition afin d'assurer la poursuite des activités du Poche jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle direction administrative et financière. Mme Véronica Byrde, ancienne administratrice du théâtre en Cavale, a été engagée du 26 août 2013 au 31 décembre 2013. Le poste sera mis au concours en automne, pour une entrée en fonction durant le premier trimestre 2014.
- Commission de renouvellement de la direction du théâtre Le Poche au 1^{er} juillet 2015 : lors de sa séance du 6 juin 2013, le Conseil a décidé que la commission serait

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

composée de huit membres, dont trois membres du Conseil, deux représentant-e-s des autorités subventionnantes et trois expert-e-s (qui seront désignés en automne 2013). A la demande des autorités et du SSRS, les représentants du syndicat ne feront pas partie de la commission afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Toutefois, afin de bénéficier de leur expérience, le Conseil les a chargés de lui rendre rapport sur les candidatures.

La commission se réunira durant l'été pour élaborer : l'appel d'offre, une note à l'attention des candidat-e-s et faire une mise à jour du cahier des charges. Ces différents documents seront présentés au Bureau le 26 septembre 2013 et au Conseil du 7 octobre 2013. La procédure de recrutement démarrera ensuite pour pouvoir désigner la nouvelle direction du théâtre au printemps 2014 (entrée en fonction au 1^{er} juillet 2015).

C) *Immobilier*Secrétariat de la FAD

Le propriétaire du bâtiment dans lequel la fondation a ses locaux a résilié le contrat de bail pour le 30.6.2017. Le Conseil a pris acte le 12 novembre 2012 que le délai de 5 ans était suffisant pour retrouver des locaux, soit jusqu'en juin 2017. L'opposition à la résiliation du bail a donc été retirée. En outre, une demande de location a été déposée à la GIM le 19 octobre 2012.

4. Quelques informationsÉtat-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce dans le cadre des orientations définies par les autorités subventionnantes (Ville/Etat).

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Evolution du nombre de séances du Conseil et du Bureau

	Bureau	Conseil
Saison 2009-2010	20	16
Saison 2010-2011	25	16
Saison 2011-2012	11	11
Saison 2012-2013	9	8

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 3 séances du Conseil et à 3 du Bureau.

Depuis mars 2010, c'est la fiduciaire Duchosal qui effectue la vérification de notre comptabilité.

M. Franco Luvisotto, expert-comptable diplômé, ainsi que son équipe de révision ont consacré 5 jours dans les locaux du théâtre de la Comédie, 3 jours dans ceux du Poche et ceux de l'état-major ont été contrôlés durant la première quinzaine d'octobre. Le rapport nous a été rendu le 31 octobre 2013.

Collaborateurs de la fondation

Le salaire de Mme Sagace, assistante administrative à 80%, est régulièrement adapté au coût de la vie.

Les mêmes mécanismes salariaux sont appliqués pour la personne en charge du nettoyage du bureau de la Fondation

Quelques indicateurs dans le cadre du développement durable

Les déchets produits sont triés : on peut les évaluer à environ 400 litres de papier, dont le recyclage est confié à la société RVM, et quelques détritrus divers.

Equipements utilisés :

- Imprimante/photocopieur Scanner Sharp en location
- PC Asus
- Fax Canon

Le coût des appareils comprend la taxe éco de recyclage.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

2033

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

f o n d a t i o n d'art
dramatique d e
G e n è v e

Saison 2012-2013

Etats Financiers



LE POCHÉ GENÈVE.
THÉÂTRE EN VIEILLE-VILLE

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Saison 2012-2013

Les états financiers sont en CHF

Table des matières	Pages
Analyse sommaire du résultat d'exploitation et des fonds propres	2
Etats Financiers FAD, avec comparaison année précédente	3
Etats Financiers Comédie, avec comparaison année précédente	4
Etats Financiers Poche, avec comparaison année précédente	5
Bilan combiné au 30 juin 2013	6
Compte de recettes et dépenses combiné au 30 juin 2013	7
Détail de certaines positions du bilan	8
Détail de certaines positions des produits	10
Détail de certaines positions des charges	11
Détail des subventions en nature	13
Etat-Major, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	14
Comédie, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	15
Le Poche, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	16
Annexes	17
Tableau des flux de fonds	22
Tableau de bord annuel FAD	23
Tableau de bord annuel Comédie	24
Tableau de bord annuel Poche	27
Budget 2012-2013 combiné	31

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi) 2035
 Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

**ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT
 D'EXPLOITATION ET DES FONDS PROPRES**

		EM	COMEDIE	POCHE	TOTAL	
A	Total des produits	233'478	7'366'086	2'968'759	10'568'323	100.00%
	Moins subventions en nature		(488'194)	(216'326)	(704'520)	
	Produits déterminants	233'478	6'877'892	2'752'433	9'863'803	
	Moins subventions	(233'478)	(6'107'377)	(2'128'264)	(8'469'119)	
	plus autres subventions	-	35'000	58'700	93'700	
B	Total des subventions reçues (Ville + Etat uniquement)	(233'478)	(6'072'377)	(2'069'564)	(8'375'419)	84.91%
A-B	Total des recettes propres + autres subventions diverses	-	805'515	682'869	1'488'384	15.09%
C=(A-B)/A	<i>Part des recettes propres</i>	<i>0.00%</i>	<i>11.71%</i>	<i>24.81%</i>	<i>15.09%</i>	
D	Résultat 2012-2013	24'806	188'335	(5'495)	207'646	
E=C*D	Part de subventions non dépensée (affectation directe)	0	22'057	(1'363)	31'332	
	Part de subventions non dépensée (affectation indirecte)	10'643				
F	Part de subventions non dépensée	10'643	22'057	(1'363)	31'332	15.09%
G=D-F	Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	14'163	166'278	(4'132)	176'314	84.91%
<hr/>						
	30.06.2013 Fonds de réserve statutaire + part de subventions non dépensée				1'189'052	
	Les subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées à				7'997'478	
	le maximum du fonds de réserve est de	18%			1'439'546	
	Le fonds de réserve statutaire doit notamment servir à couvrir, outre les déficits, les provisions suivantes:					
	Immobilisations				495'529	
	Provision pour renouvellement direction Poche				150'000	
	Provision pour renouvellement direction Comédie				150'000	
					<hr/>	
					795'529	
	Solde disponible				393'523	
	Alors que le conseil avait fixé un montant minimal de CHF				500'000	

2036

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ETATS FINANCIERS FAD

	2012-2013		2012-2013		2011-2012	
	Réalisé	%	Budget	%	Réalisé	%
BILAN						
ACTIF						
Liquidités et placements	1'643'021	59%			3'183'817	74%
Placements	-	0%			70'000	2%
Réalisables et transitoires	619'925	22%			452'309	11%
Immobilisés	495'529	18%			545'874	13%
Total de l'actif	2'758'475	99%			4'252'000	100%
PASSIF						
Exigibles	1'008'888	37%			2'455'846	58%
Fonds affectés	312'125	11%			327'922	8%
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2009-2012	72'096	3%			310'513	7%
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2013-2016	176'314	6%			-	0%
	1'569'423	57%			3'094'281	73%
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	42%			950'712	22%
Part de subventions non dépensées	31'332	1%			207'007	5%
	1'189'052	43%			1'157'719	27%
Total du passif	2'758'475	94%			4'252'000	100%
COMPTE D'EXPLOITATION						
PRODUITS						
Subventions	9'173'639	87%	8'679'500	85%	8'826'892	86%
Recettes propres	1'394'684	13%	1'496'670	15%	1'369'431	13%
Utilisation fonds affecté	-	0%	-	0%	70'000	1%
Total des Produits	10'568'323	100%	10'176'170	100%	10'266'323	100%
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	3'063'322	29%	2'882'078	28%	2'655'774	26%
Frais de locaux non administratifs	959'321	9%	897'000	9%	925'893	9%
Frais directs des spectacles et promotion	1'834'944	17%	1'805'260	18%	1'864'580	18%
Frais directs des spectacles	5'857'587	55%	5'584'338	55%	5'446'247	53%
Frais de personnel administratifs et jetons	3'328'798	31%	3'294'912	32%	3'253'719	32%
Renouvellement direction théâtres	-	0%	-	0%	(1'925)	0%
Frais de locaux administratifs	60'300	1%	81'100	1%	60'199	1%
Frais d'administration, promotion, divers, et amortissements	1'113'992	11%	1'215'820	12%	1'210'645	12%
Frais de fonctionnement	4'503'090	43%	4'591'832	45%	4'522'638	45%
Total des charges	10'360'677	98%	10'176'170	100%	9'968'885	98%
Excédent (Déficit) de l'exercice	207'646	2%	-	0%	297'438	2%
Ajustement de sub. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	(176'314)	-	-	-	(178'463)	-
Solde à nouveau sub. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-	-	-	88'032	-
Part de subventions non dépensée	31'332	2%	-	-	207'007	2%

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ETATS FINANCIERS COMEDIE

	2012-2013		2012-2013		Ecart Budget Réel	2011-2012	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
COMPTE D'EXPLOITATION							
PRODUITS							
Subventions	6'595'571	90%	6'197'000	88%	6%	6'361'222	89%
Recettes propres	770'515	10%	833'390	12%	-8%	757'694	11%
Total des Produits	7'366'086	100%	7'030'390	100%	5%	7'118'916	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	2'015'290	27%	1'858'600	26%	8%	1'630'524	23%
Frais de locaux non administratifs	730'458	10%	665'000	9%	10%	690'843	10%
Frais directs des spectacles et promotion	1'260'757	17%	1'277'170	18%	-1%	1'327'670	19%
Frais directs des spectacles	4'006'505	54%	3'800'770	54%	5%	3'649'037	52%
Frais de personnel administratif	2'362'584	32%	2'321'500	33%	2%	2'312'210	32%
Frais de locaux administratifs	36'241	0%	35'000	0%	4%	36'193	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	772'421	10%	873'120	12%	-12%	810'884	11%
Frais de fonctionnement	3'171'246	42%	3'229'620	46%	-2%	3'159'287	44%
Total des charges	7'177'751	96%	7'030'390	100%	2%	6'808'324	96%
Excédent (Déficit) de l'exercice	188'335	4%	-	0%	0%	310'592	4%

2038

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ETATS FINANCIERS POCHE

COMPTES FINANCIERS	2012-2013		2012-2013		Ecart Budget Reel	2011-2012	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
COMPTES FINANCIERS							
PRODUITS							
Subventions	2'344'590	79%	2'249'000	77%	4%	2'309'342	79%
Recettes propres	624'169	21%	663'280	23%	-6%	610'493	21%
Total des Produits	2'968'759	100%	2'912'280	100%	2%	2'919'835	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	1'048'032	35%	1'023'478	35%	2%	1'025'250	35%
Frais de locaux non administratifs	228'863	8%	232'000	8%		235'050	8%
Frais directs des spectacles et promotion	574'187	19%	528'090	18%	9%	536'910	18%
Frais directs des spectacles	1'851'082	62%	1'783'568	61%	4%	1'797'210	61%
Frais de personnel administratif	824'226	28%	806'912	28%	2%	792'756	27%
Frais de locaux administratifs	19'259	1%	41'300	1%	0%	19'206	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	279'687	9%	280'500	10%	0%	295'809	10%
Frais de fonctionnement	1'123'172	38%	1'128'712	39%	0%	1'107'771	38%
Total des charges	2'974'254	100%	2'912'280	100%	2%	2'904'981	99%
Excédent (Déficit) de l'exercice	(5'495)	0%	-	0%	-	14'854	1%

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

BILAN

	Elat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
ACTIF					
Liquidités	1'305'527	206'078	131'416	1'643'021	3'183'817
Placements	-	-	-	-	70'000
Réalisables	4'066	91'925	43'924	139'915	81'759
Actifs transitoires	8'985	244'216	226'809	480'010	370'550
Immobilisés	3	426'192	69'334	495'529	545'874
Total de l'actif	1'318'581	968'411	471'483	2'758'475	4'252'000
PASSIF					
Créanciers divers	542	259'234	69'921	329'697	476'450
Passifs transitoires	48'894	354'841	275'456	679'191	1'979'396
C/c FAD	(452'602)	326'496	126'106	-	-
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2009-2012	72'096	-	-	72'096	310'513
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	176'314	-	-	176'314	-
Exigibles	(154'756)	940'571	471'483	1'257'298	2'766'359
Donation Poche	284'285	-	-	284'285	284'105
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	27'840	-	27'840	43'817
Fonds affectés	284'285	27'840	-	312'125	327'922
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	950'713
Part de subventions non dépensée	31'332	-	-	31'332	207'007
Fonds Non affectés	1'189'052	-	-	1'189'052	1'157'720
Total du passif	1'318'581	968'411	471'483	2'758'475	4'252'000

2040

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

COMPTE D'EXPLOITATION

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2012-2013	2011-2012
					Budget	
PRODUITS						
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'500	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	488'194	216'326	704'520	677'000	669'864
Autres subventions Ville de Genève	-	78'759	37'479	116'238	-	84'465
Autres subventions Etat de Genève	-	8'200	15'085	23'285	-	20'085
Autres subventions diverses	-	35'000	58'700	93'700	5'000	55'000
Subventions attribuées aux théâtres (expl + Invest)	(7'764'000)	5'747'000	2'017'000	-	-	-
Subvention centenaire Comédie	(238'418)	238'418	-	-	-	-
Utilisation fonds de réserve attribué Centenaire Comédie	238'418	-	-	238'418	-	-
Subventions	233'478	6'595'571	2'344'590	9'173'639	8'679'500	8'826'892
Recettes entrées	-	346'419	302'425	648'844	833'370	694'689
Tournées, vente spectacles	-	131'484	-	131'484	65'000	188'883
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	164'730	258'640	423'370	357'300	315'899
Recettes accessoires spectacles	-	22'262	57'655	79'917	46'000	64'027
Dons, sponsoring	-	75'000	-	75'000	195'000	90'496
Recettes diverses	-	30'620	5'449	36'069	-	14'193
Produits Exceptionnels	-	-	-	-	-	1'244
Recettes propres	-	770'515	624'169	1'394'684	1'496'670	1'369'431
Utilisation fonds de réserve attribué	-	-	-	-	-	70'000
Total des Produits	233'478	7'366'086	2'968'759	10'568'323	10'176'170	10'266'323
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	-	2'015'290	1'048'032	3'063'322	2'882'078	2'655'774
Frais de locaux non administratifs	-	730'458	228'863	959'321	897'000	925'893
Frais directs des spectacles	-	898'666	380'885	1'279'551	1'260'910	1'322'063
Promotion des spectacles	-	362'091	193'302	555'393	544'350	542'517
Frais directs des spectacles	-	4'006'505	1'851'082	5'857'587	5'584'338	5'446'247
Frais de personnel administratifs	94'038	2'362'584	824'226	3'280'848	3'226'412	3'201'048
Renouvellement direction des théâtres	-	-	-	-	-	(1'925)
Jetons de présence	47'950	-	-	47'950	68'500	52'671
Frais de locaux administratifs	4'800	36'241	19'259	60'300	81'100	60'199
Frais de lancement de saison	-	279'585	102'502	382'087	428'500	417'542
Frais techniques	-	70'831	20'485	91'316	93'500	89'180
Frais d'administration	47'281	265'321	128'046	440'648	491'700	520'617
Charges (Produits) financières nettes	(396)	5'940	(197)	5'347	6'120	7'343
Amortissements	14'999	150'744	28'851	194'594	196'000	175'963
Frais de fonctionnement	208'672	3'171'246	1'123'172	4'503'090	4'591'832	4'522'638
Total des charges	208'672	7'177'751	2'974'254	10'360'677	10'176'170	9'968'885
Excédent (Déficit) d'exploitation	24'806	188'335	(5'495)	207'646	-	297'438

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
Caisse	384	15'357	4'403	20'144	23'871
CCP c/c	-	40'492	23'586	64'078	144'492
UBS c/c	-	150'229	103'427	253'656	760'205
BCGe c/c	1'030'186	-	-	1'030'186	2'050'760
BCGe c/c donation Poche	274'957	-	-	274'957	204'489
Liquidités	1'305'527	206'078	131'416	1'643'021	3'183'817
BCGe, 1.00%, Fds Kull	-	-	-	-	70'000
Placements	-	-	-	-	70'000
Débiteurs	-	77'496	17'922	95'418	63'446
Impôt anticipé	4'066	256	82	4'404	4'141
Dépôts	-	4'863	21'920	26'783	4'863
Avance sur salaires et frais	-	9'310	4'000	13'310	9'309
Réalisables	4'066	91'925	43'924	139'915	81'759
Produits à recevoir	-	9'492	6'129	15'621	22'245
Frais payés d'avance	8'985	234'724	219'840	463'549	346'909
Inventaire bar	-	-	840	840	1'296
Garanties à recevoir	-	-	-	-	100
Actifs transitoires	8'985	244'216	226'809	480'010	370'550
Aménagements	-	249'275	21'638	270'913	296'466
Mobilier & Machines de bureau	2	40'671	20'032	60'705	62'444
Sites internet	-	2'207	-	2'207	6'621
Matériel technique	-	128'909	12'311	141'220	131'894
Véhicules	-	5'130	15'353	20'483	33'449
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	15'000
Immobilisés	3	426'192	69'334	495'529	545'874
Fournisseurs	-	127'831	14'720	142'551	272'515
Créanciers	542	13'007	6'837	20'386	80'130
Caisses AVS	-	41'160	(1'279)	39'881	19'464
Impôt à la source	-	12'873	5'052	17'925	12'185
Artes et Comedia	-	64'363	34'923	99'286	83'796
FOP - LPP	-	-	9'667	9'667	8'360
Créanciers divers	542	259'234	69'921	329'696	476'450

2042

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
Recettes encaissées d'avance	-	85'607	108'584	194'191	168'334
Provision pour frais à payer	42'410	49'009	65'478	156'897	154'667
Provision pour vacances	-	220'225	89'337	309'562	260'850
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	12'057	12'057	24'256
Provision pour TVA à payer	6'484	-	-	6'484	2'419
Subvention Ville de Genève reçue d'avance	-	-	-	-	1'368'870
Passifs transitoires	48'894	354'841	275'456	679'191	1'979'396
Comédie c/c	(326'496)	326'496	-	-	-
Poche c/c	(126'106)	-	126'106	-	-
C/c FAD	(452'602)	326'496	126'106	-	-
Solde au 1er juillet	284'105	-	-	284'105	283'677
Intérêts financiers de l'exercice	180	-	-	180	428
Donation Poche	284'285	-	-	284'285	284'105
Solde au 1er juillet	-	43'817	-	43'817	54'369
Utilisation fonds Julius Baer	-	(15'977)	-	(15'977)	(10'552)
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	27'840	-	27'840	43'817
Solde au 1er juillet	950'713	-	-	950'713	950'713
Solde à conserver convention 2009.2012	207'007	-	-	207'007	-
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	950'713
Excédent de produits (charges) de l'exercice	24'806	188'335	(5'495)	207'646	297'438
Excédent de produits (charges) de l'exercice	24'806	188'335	(5'495)	207'646	297'438

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	488'194	216'326	704'520	669'864
Subventions FAD	(7'764'000)	5'747'000	2'017'000	-	-
Subvention centenaire Comédie	(238'418)	238'418	-	-	-
Utilisation fonds affecté projet Centenaire Comédie	238'418	-	-	238'418	-
Subventions	233'478	6'473'612	2'233'326	8'701'998	8'667'342
Subventions extraordinaires	-	-	6'250	6'250	11'536
Ville de Genève, Dept municipal des Affaires culturelles	-	78'759	31'229	109'988	72'929
Autres subventions Ville de Genève	-	78'759	37'479	116'238	84'465
Etat de Genève, DIP	-	8'200	15'085	23'285	20'085
Autres subventions Etat de Genève	-	8'200	15'085	23'285	20'085
Autres subventions	-	35'000	58'700	93'700	55'000
Total des Subventions	233'478	6'595'571	2'344'590	8'935'221	8'826'892
Abonnements	-	106'050	86'775	192'825	253'140
Billets	-	230'679	210'650	441'329	425'314
Scolaire	-	9'690	5'000	14'690	16'235
Recettes entrées	-	346'419	302'425	648'844	694'689
Tournées/ vente spectacles	-	131'484	-	131'484	188'883
Coproductions	-	161'195	258'640	419'835	315'899
Location personnel et matériel	-	3'535	-	3'535	-
Autres recettes spectacles	-	164'730	258'640	423'370	315'899
Location costumes	-	3'360	640	4'000	3'983
Divers Impôt source	-	2'737	478	3'215	3'790
Vente de livres	-	4'397	884	5'281	10'631
Vente cassettes et affiches	-	-	65	65	1'239
Vente Programmes, annonceurs	-	-	1'295	1'295	4'309
Recettes Bar	-	-	55'622	55'622	41'937
Produits divers	-	11'768	(1'330)	10'438	-1'862
Recettes accessoires spectacles	-	22'262	57'655	79'917	64'027
Contrechamps	-	-	-	-	4'000
Don divers	-	-	-	-	60
Migros Genève	-	-	-	-	19'436
Fondation Leenards	-	50'000	-	50'000	50'000
Carigest	-	20'000	-	20'000	12'000
Association 360°	-	5'000	-	5'000	-
Radio Cité	-	-	-	-	5'000
Dons, sponsoring	-	75'000	-	75'000	90'496
Produits exceptionnels	-	-	-	-	1'244
Produits (charges) sur exercices antérieurs	-	14'643	5'438	20'081	4'101
Dissolution fonds Julius Baer	-	15'977	-	15'977	10'552
Provision débiteurs douteux	-	-	-	-	(960)
Différence de caisse	-	-	11	11	500
Recettes diverses, nettes	-	30'620	5'449	36'069	14'193
Total des recettes propres	-	770'515	624'169	1'394'684	1'369'431

2044

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
Frais de personnel artistique	-	1'199'143	659'761	1'858'904	1'682'002
Frais de personnel technique salle	-	80'011	123'614	203'625	155'567
Frais de personnel technique production	-	353'611	79'258	432'869	350'498
Diffusion surtitre	-	-	-	-	10'573
Charges sociales	-	382'525	185'400	567'925	457'134
Frais de personnel pour spectacles	-	2'015'290	1'048'032	3'063'323	2'655'774
Matériel et frais spectacles	-	280'408	68'733	349'141	346'514
Frais de coproduction	-	83'765	97'263	181'028	308'516
Frais d'accueils	-	422'205	130'531	552'736	465'094
Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	-	112'288	46'719	159'007	174'646
Bar	-	-	37'619	37'619	27'293
Divers	-	-	19	19	-
Frais directs des spectacles	-	898'666	380'885	1'279'550	1'322'063
Frais de réception	-	-	27'074	27'074	20'201
Création image	-	17'280	35'426	52'706	56'905
Affiches, affichage	-	75'015	41'899	116'914	120'489
Publicité et photos	-	125'135	27'563	152'698	150'751
Programmes, tracts et doc.	-	144'661	36'821	181'482	165'048
Frais de port	-	-	24'518	24'518	29'123
Promotion des spectacles	-	362'091	193'302	555'392	542'517
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	-	3'276'047	1'622'219	4'898'266	4'520'354
Locaux - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	4'800	131'923	13'006	149'729	147'793
Charges chauffage Cheval Blanc	-	-	13'954	13'954	13'200
Prestations en nature	-	488'194	214'996	703'190	668'002
Aménagements et entretiens	-	75'050	1'300	76'350	86'505
Electricité, eau et gaz	-	71'532	4'867	76'399	70'592
Frais de locaux	4'800	766'699	248'122	1'019'622	986'092
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(4'800)	(36'241)	(19'259)	(60'300)	(60'199)
Frais de locaux non administratifs	-	730'458	228'863	959'322	925'893
TOTAL FRAIS DES SPECTACLES	-	4'006'505	1'851'082	5'857'587	5'446'247

Locaux mis à disposition par la Ville de Genève
pour les besoins administratifs (en M2)
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève
Charge pour les locaux administratifs

	216	66
	167.8	292.0
	4'800	36'241
	19'259	

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013	2011-2012
FRAIS GENERAUX					
Salaires administratifs	76226	841082	554031	1'471'339	1'465'251
Salaires techniques	-	885'418	97'240	982'658	969'626
Salaires d'entretien	1270	30'872	7'498	39'640	44'346
Salaires Caisse	-	163'899	-	163'899	127'912
Frais de personnel	-	24'676	19'195	43'871	48'751
Charges sociales	16'542	416'637	146'262	579'441	545'162
Frais de personnel administratifs	94'038	2'362'584	824'226	3'280'848	3'201'048
Renouvellement administration Poche	-	-	-	-	(1'925)
Renouvellement directions Théâtres	-	-	-	-	(1'925)
Indemnités Présidence	6'550	-	-	6'550	6'700
Jetons de présence Bureau & Conseil	38'200	-	-	38'200	43'200
Charges sociales	3'200	-	-	3'200	2'771
Jetons de présence	47'950	-	-	47'950	52'671
Frais de locaux administratifs (estimation)	4'800	36'241	19'259	60'300	60'199
Production documents	-	-	-	-	25'068
Publicité, affiches, annonces	-	266'409	49'304	315'713	334'242
Sponsoring, partenariat	-	13'176	-	13'176	5'400
Graphisme, photos	-	-	15'959	15'959	13'475
Impression dépliant	-	-	27'821	27'821	25'376
Frais de port	-	-	5'027	5'027	9'151
Lancement saison - conférence de presse	-	-	4'391	4'391	4'830
Frais de lancement de saison, promotion	-	279'585	102'502	382'087	417'542
Frais techniques	-	70'831	20'485	91'316	89'180
Frais de bureau	10'294	35'926	10'771	56'991	87'063
Frais de billetterie	-	-	7'111	7'111	-
Informatique	-	24'276	7'369	31'645	38'664
Entretien machines de bureau	-	14'187	792	14'979	16'481
Frais de photocopieuse	-	-	8'692	8'692	-
Frais d'impression	-	-	15'777	15'777	16'387
Abonnements, cotisations	-	29'484	9'954	39'438	53'831
Frais de port et télécommunication	-	36'618	18'659	55'277	51'128
Voyages et réception	6'137	61'582	13'935	81'654	80'427
Honoraires fiduciaires	28'720	32'400	14'440	75'560	116'704
Autres honoraires	1'386	-	-	1'386	12'042
Assurances et divers	744	27'033	17'738	45'515	36'665
Achats livres	-	3'815	2'809	6'624	11'225
Frais de fonctionnement	47'281	265'321	128'046	440'648	520'617
Amortissements sur investissements	-	137'854	28'851	166'705	148'073
Amortissement Travaux partiels salle Caecilia (Comédie)	14'999	12'890	-	27'889	27'890
Amortissements	14'999	150'744	28'851	194'594	175'963
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	209'068	3'165'306	1'123'369	4'497'743	4'515'295
Frais financiers	305	6'242	859	7'406	8'110
Intérêts financiers	(881)	(302)	(273)	(1'456)	(2'693)
Différence de change	-	-	(783)	(783)	1'498
Intérêts financiers, attribués à Donation Poche	180	-	-	180	428
Charges financières nettes	(396)	5'940	(197)	5'347	7'343
Total Frais de fonctionnement	208'672	3'171'246	1'123'172	4'503'090	4'522'638

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN				2012-2013 CHF	2011-2012 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)				TOTAL	TOTAL
m2	Comédie	Poche			
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5 Loyer et chauffage				2'356 395'290 -	394'783
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage				<i>Payé par théâtre</i> -	0
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99				480 51'960 -	51'894
<i>Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26</i>				<i>Payé par théâtre</i>	<i>Payé par théâtre</i>
<i>Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins</i>				<i>Payé par théâtre</i>	<i>Payé par théâtre</i>
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres				- -	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012				171 32'304 -	-
Exonération de taxe pour affichages				8'640 -	6'880
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 Chauffage				445 - 129'844 0	129'512 0
Local, selon contrat 12.01.95 Ch. de la Muraille 9-11				242 - 34'972	34'884
Local de répétition, selon contrat du 07.05.92 Chemin des Pontets 33				450 50'180	50'049
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres				- <i>Estimation abandonnée dès le 01.07.2010</i>	0
Colonnes Morris : Administration				1'330	1'862
Prêts matériel				-	0
Colonnes Morris : Spectacles				-	0
ETAT DE GENEVE				<i>Néant</i>	<i>Néant</i>
TOTAUX				488'194 216'326 704'520	669'864

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET

	Dépenses 2012-2013	Budget 2012- 2013	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2011-2012	Budget 2011-2012
ETAT-MAJOR						
Frais de Personnel	94'038	98'000	3'962	3'962	96'082	96'200
Indemnité Président et Vice-présidente	6'550	9'000	2'450		6'700	30'000
Jetons de présence	38'200	55'500	17'300		43'200	35'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et	3'200	4'000	800	20'550	2'771	6'000
Honoraires fiduciaire	20'060	29'000	8'940		49'820	28'000
Honoraires organe de révision	8'660	12'000	3'340		12'664	12'000
Autres honoraires	1'386	-	(1'386)	10'894	1'242	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800
Frais de bureau	10'294	15'700	5'406		16'937	18'000
Frais réception	6'137	5'000	(1'137)		7'537	4'000
Divers et imprévus	744	1'000	256		1'765	3'000
Amortissements	-	-	-		-	-
Produits exceptionnels (Poche TVA Q2, Taxe CO2)	-	-	-	4'525	(1'244)	-
Résultat de fonctionnement	194'069	234'000	39'931	39'931	242'274	237'000
Boni (Manco) sur frais fonctionnement				39'931		
Amortissements Cécilia				(14'999)		
Intérêts financiers	(396)	(500)	(104)			
Boni (Manco) sur budget				24'828		
Ecart s/ subv.Ville (fluides)				(22)		
Boni (Manco) d'exploitation				24'806		

2048

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
COMEDIE							
Théâtre à la campagne	(103'830)	17'439	(86'391)	(118'470)	32'079	(133'770)	15'300
Le Citoyen	(525'951)	142'666	(383'285)	(379'850)	(3'435)	(573'350)	193'500
La Nuit juste avant les forêts	(52'101)	25'215	(26'886)	(71'400)	44'514	(87'600)	16'200
Lignes de faille	(118'651)	39'263	(79'388)	(119'400)	40'012	(147'000)	27'600
Noéplanète	(238'348)	28'823	(209'525)	(229'300)	19'775	(298'300)	69'000
Centenaire	(501'757)	24'229	(477'528)	(239'110)	(238'418)	(315'000)	75'890
On ne paie pas, on ne paie pas	(592'718)	195'901	(396'817)	(417'700)	20'883	(521'200)	103'500
Les Mains Sales	(589'584)	191'967	(397'617)	(436'100)	38'483	(614'300)	178'200
Le Rapport Langhoff	(135'980)	50'945	(85'035)	(77'350)	(7'685)	(98'350)	21'000
Evénements périphériques	(282'376)	118'143	(164'233)	(171'200)	6'967	(232'400)	61'200
Le Collectif	(134'751)	-	(134'751)	(114'500)	(20'251)	(114'500)	-
Total	(3'276'047)	834'591	(2'441'456)	(2'374'380)	(67'076)	(3'135'770)	761'390
Budget	(3'135'770)	761'390	(2'374'380)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(140'277)	73'201	(67'076)				
Boni (Manco) s/ budget sponsor.part.			(50'000)				
Boni (Manco) s/ budget rec.access.			262				
Boni (Manco) s/ budget subventions			238'418				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			43'194				
Boni (Manco) s/ budget frais généraux			46'118				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux			(65'458)				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			30'620				
Boni (Manco) s/ Amortissements			12'256				
Boni global s/budget			188'335				
			-				
		Réalisé	Budget	Ecarts			
		2012-2013	2012-2013	Boni(manco)			
		CHF	CHF	CHF			
Subvention FAD (expl + invest)		(5'747'000)	(5'747'000)	-			
Subvention centenaire Comédie		(238'418)	-	238'418			
Subventions en nature		(488'194)	(445'000)	43'194			
Subventions Etat et Ville GE		(86'959)	-	86'959			
Autres subventions SP		(35'000)	(5'000)	30'000			
Recettes spectacles		(477'903)	(569'590)	(91'687)			
Coproductions		(164'730)	(91'800)	72'930			
Sponsoring partenariat		(5'000)	(55'000)	(50'000)			
Sponsoring spectacles		(70'000)	(95'000)	(25'000)			
Recettes accessoires et diverses		(22'262)	(22'000)	262			
Autres recettes		(30'620)	-	30'620			
Total des produits		(7'366'086)	(7'030'390)	335'696			
Frais d'exploitation des spectacles		3'276'047	3'135'770	(140'277)			
Frais de locaux non administratifs		730'458	665'000	(65'458)			
Frais de fonctionnement		3'020'502	3'066'620	46'118			
Amortissements		150'744	163'000	12'256			
Total des charges		7'177'751	7'030'390	(147'361)			
Boni (Manco) sur budget		188'335	-	188'335			

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTE/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
LE POCHE							
Closer	175'716	(93'518)	82'199	105'125	22'926	175'565	(70'440)
La Force de tuer	232'683	(124'933)	107'749	109'290	1'541	253'730	(144'440)
Chute d'une Nation	185'861	(45'182)	140'678	123'403	(17'275)	182'403	(59'000)
Cochons d'Inde	212'998	(131'940)	81'059	88'324	7'265	201'614	(113'290)
Pourquoi ont-ils tué Jaurès?	262'592	(61'788)	200'804	173'371	(27'433)	221'311	(47'940)
In love with Federer	93'801	(52'993)	40'808	54'770	13'962	98'060	(43'290)
Gorgias	176'628	(40'358)	136'270	137'928	1'658	180'868	(42'940)
Aminata	249'974	(143'945)	106'029	96'077	(9'952)	238'017	(141'940)
Entremets, Apéros d'auteurs & Colportex	28'875	(27'001)	1'874	-	(1'874)	-	-
Territoires en écriture	3'090	(6'292)	(3'202)	-	3'202	-	-
Total	1'622'218	(727'950)	894'268	888'288	(5'980)	1'551'568	(663'280)
Budget	1'551'568	(663'280)	888'288				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(70'650)	64'670	(5'980)				
Boni (Manco) s/ budget subventions FAD			-				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			(15'674)				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			1'391				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv. en nature			3'137				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes			5'449				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			2'033				
Boni (Manco) s/ amortissements			4'149				
Boni global s/budget			(5'495)				
		Réalisé	Budget	Ecarts			
		2011-12	2012-2013	Boni(manco)			
		CHF	CHF	CHF			
Subvention FAD (expl. + invest)		(2'017'000)	(2'017'000)	-			
Subventions en nature		(216'326)	(232'000)	(15'674)			
Autres subventions Etat et Ville		(52'564)	-	52'564			
Autres subventions SP		(58'700)	(45'000)	13'700			
Recettes spectacles		(302'425)	(328'780)	(26'355)			
Coproductions		(258'640)	(265'500)	(6'860)			
Recettes diverses		(2'033)	-	2'033			
Recettes bar		(55'622)	(24'000)	31'622			
Autres recettes		(5'449)	-	5'449			
Total des produits		(2'968'759)	(2'912'280)	56'479			
Frais d'exploitation des spectacles		1'622'219	1'551'568	(70'651)			
Frais de locaux non administratifs		228'863	232'000	3'137			
Frais de fonctionnement		1'094'321	1'095'712	1'391			
Amortissements		28'851	33'000	4'149			
Total des charges		2'974'254	2'912'280	(61'974)			
Boni (Manco) sur budget		(5'495)	-	(5'495)			

2050 SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

ANNEXE

1 Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

2 Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2013, le conseil de fondation est composé des membres suivants:

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubet	Secrétaire
Pascal Altenbach	Membre
Vincent Babel	Membre
Arthur Cohen	Membre
Joëlle Comé	Membre
Stéphane Dubois-dit Bonclaude	Membre
Claudia Grassi	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller Lopez	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

3 Responsable de le tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BFB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'Etat-Major et établit les comptes combinés.

4 Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA à Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2009-2010.

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

5 Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2012/13 ont été les suivants:

	2012-2013	2011-2012
Thomas Boyer	13'700	16'750
Gerard Deshusses	7'000	7'750
Bernard Paillard		-
Georges Queloz		-
Françoise Dupraz		-
Pascal Altenbach	1'300	1'900
Vincent Babel	1'400	1'500
Arthur Cohen	1'200	1'400
Claudia Grassi	4'450	2'200
Sami Kanaan	-	300
Virginie Keller Lopez	1'400	1'700
Marline Koelliker	2'800	400
Daniel Pastore	1'400	600
Thomas Putallaz	4'500	4'700
Pierre Skrebers		2'700
Marie Pierre Theubet	3'500	3'600
Daniel Wolf	3'000	4'400
trop provisionné saison 2010-2011	-900	
	44'750	49'900

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

6 Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

7 Conventions de subventionnement

7.1 SOLDE A REPARTIR CONVENTION 2009-2012

(Art. 20 convention de subventionnement 2009-2012)

		Part de subvention non dépensée à restituer en faveur des autorités		
		Projet centenaire Comédie	Ville	Etat
Solde au 30.06.2012	517'520			
Part de subv. non dépensée à attribuer au fonds de réserve (40%)	(207'007)			
Solde de subventions non dépensées à restituer (60%)	310'513		223'471	87'042
Affectation projet centenaire Comédie selon lettre du 14.05.2012		50'000	-	(50'000)
Affectation projet centenaire Comédie selon rapport d'examen CFI 08.01.2013		223'471	(223'471)	-
Utilisation projet centenaire Comédie 2012-2013		(238'418)		
		35'053	-	37'042
Solde à restituer en faveur des autorités subventionnantes		(35'053)	28'645	6'408
selon rapport d'examen du contrôle financier de la Ville de Genève 08.01.2013				
Solde en faveur des autorités au 30.06.2013	72'095	-	28'645	43'450

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

7.2 CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT 2013-2016

En date du 12 décembre 2012 une nouvelle convention de subventionnement a été signée avec la Ville de Genève et l'Etat de Genève. Cette convention prévoit notamment le versement, par la Ville de Genève, d'un montant annuel de CHF 5'547'478. Le versement de l'Etat de Genève prévu dans la convention est un montant annuel de CHF 2'450'000. Il est rappelé que ces montants dépendent du vote annuel du Conseil municipal et du Grand conseil, ainsi que d'événements exceptionnels.

8 Principes comptables**8.1 RPC**

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes).

La directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques, établie par le Conseil d'Etat du canton de Genève le 21.04.2010, a été appliquée.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2013.

8.2 Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

8.3 Fonds de réserve statutaire

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève. En principe, les 2/3 sont destinés à couvrir tout déficit éventuel, et le solde à l'amélioration des spectacles des théâtres gérés par la FAD. Dès le 30 juin 2009, le fonds de réserve statutaire sera alimenté, à chaque échéance de la convention de subventionnement, uniquement par la part de subventions non dépensées (article 20). Au 30 juin 2013, il s'élève à CHF 1'157'720, destinés à couvrir d'une part un renouvellement de la direction du Poche à hauteur de CHF 150'000, d'autre part un renouvellement de la direction de la Comédie à hauteur de CHF 150'000, et enfin les immobilisations pour un total de CHF 495'529. Son maximum est plafonné à 18% des subventions reçues soit au total pour la saison 2012-2013 CHF 1'439'546.

8.4 Coproductions

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

8.5 Subventions en nature

Les subventions en nature accordées par la Ville de Genève, principalement la mise à disposition de locaux, sont comptabilisées en recettes et la charge correspondante est comptabilisée sous frais de locaux (spectacles et administratifs). Le détail de ces subventions figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation. La Ville de Genève ne comptabilisant aucune gratuité en rapport avec l'Atelier de construction Lignon, il est renoncé à comptabiliser toute prestation en nature y relative à compter du 1er juillet 2010.

9 Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que, s'agissant d'une fondation d'intérêt communal public, la FAD est exonérée de l'impôt conformément à l'article 9 al. 1 lettre c) de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994. En conséquence, toute modification des statuts doit être portée à la connaissance de l'AFC.

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

10 Leasing	2012-2013	2011-2012
Etat-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	-	-

11 Analyse des risques

Dans ses séances du 29 novembre 2012 et du 18 mars 2013, la FAD a mis à jour la cartographie des risques et a examiné l'avancement des processus et contrôles mis en place par les théâtres.

12 Autres informations

Le détail des autres informations requises par les directives DIP figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation.

13 Tableau de variation du fonds de réserve statutaire

Le fonds de réserve s'élève à CHF 1'157'720 au 30 juin 2013, voir point 8.3 ci-dessus.

14 Traitement des bénéfices et des pertes (article 21 de la convention de subventionnement)**AFFECTATION DU RESULTAT**

(Art. 21 convention de subventionnement
2013/2016)

		PART DES SUBVENTIONS NON DEPENSEE	SUBVENTIONS NON DEPENSEES A RESTITUER A L'ECHÉANCE DE LA CONVENTION
Boni saison 2012/2103		15.09%	84.91%
Etat Major	24'806		
Comédie	188'335		
Poche	(5'495)		
Solde au 30.06.2013	207'646	31'332	176'314

Total des recettes propres combinés	1'488'484
total des revenus combinés déterminants	9'863'803

15.09%

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

15 Actifs immobilisés

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus:

Aménagements	12.50%
Mobilier et machines de bureau	25%
Site internet	25%
Matériel technique	25%
Véhicules	25%
Travaux Caecilia	10%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	30.06.2012	Acquisitions 12/13	Amortissements 12/13	30.06.2013
Etat-Major	2			2
Comédie	268'102	62'616	54'934	275'784
Poche	32'222		10'585	21'637
AMENAGEMENTS	300'326	62'616	65'519	297'423
Etat-Major	-			-
Comédie	57'665	6'996	23'990	40'671
Poche	4'779	19'285	4'980	19'084
MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	62'444	26'281	28'970	59'755
Etat-Major	-			-
Comédie	6'621		4'414	2'207
Poche	-			-
SITE INTERNET	6'621	-	4'414	2'207
Etat-Major	-			-
Comédie	96'268	52'803	46'670	102'401
Poche	18'877	2'550	8'168	13'259
MATERIEL TECHNIQUE	115'145	55'353	54'838	115'660
Etat-Major	-			-
Comédie	12'977		7'847	5'130
Poche	20'472		5'118	15'354
VEHICULES	33'449	-	12'965	20'484
Etat-Major	15'000		14'999	1
Comédie	12'890		12'890	-
Poche	-			-
TRAVAUX CAECILIA	27'890	-	27'889	1
total	545'875	144'250	194'595	495'529

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exploitation	2012-2013	2011-2012
Excédent des produits d'exploitation	207'646	297'438
Amortissements	194'594	175'963
Attribution intérêts Donation Poche	180	428
Utilisation du fonds de réserve attribué	(238'418)	-
CASH FLOW	164'002	473'829
(Augmentation) Diminution des actifs circulants	(167'613)	196'736
Augmentation (Diminution) des créanciers divers et des passifs transitoires	(1'446'958)	(152'030)
Augmentation (Diminution) des fonds affectés	(15'977)	(80'553)
	(1'630'548)	(35'847)
Flux provenant de l'exploitation	(1'466'546)	437'982
Investissements de l'exercice	(144'249)	(226'850)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	(1'610'796)	211'132
Liquidités au début d'exercice	3'253'817	3'042'685
Liquidités en fin d'exercice	(1'643'021)	(3'253'817)
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	1'610'796	(211'132)

Positif = source de fonds

(Négatif) = emploi de fonds

2056

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Etat-Major
* compte tenu des moyens financiers selon PFO

* valeurs cibles	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Ratios

Part des subventions de Ville	subvention Ville/total recettes		112.65%	131.30%	61.92%	62.99%
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes		42.14%	49.95%	24.06%	23.82%
Part des subventions	subvention /total recettes		43.49%	51.63%	85.44%	85.92%

Subvention Ville	5'355'239	5'503'978	5'547'478	5'547'478
Subvention Ville, en nature	728'016	661'816	669'864	704'520
Subvention Ville, autres	76'940	74'575	84'465	116'238
Subvention Ville projet centenaire				194'826
	6'160'195	6'240'369	6'301'807	6'563'062
Subvention Etat	2'250'000	2'350'000	2'450'000	2'450'000
Subvention Etat, autres	54'708	23'902	20'085	23'285
Subvention Ville projet centenaire				43'592
	2'304'708	2'373'902	2'470'085	2'516'877
Total	2'378'408	2'453'572	8'771'892	9'079'939
Autres subventions diverses	73'700	79'670	55'000	93'700
Recettes propres	2'816'246	1'949'070	1'369'431	1'394'684
Dissolution provision	274'000	350'000	70'000	-
Total recettes	5'468'654	4'752'642	10'266'323	10'568'323

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord de La Comédie		modifs = version Comédie				
		statistique 2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Activités						
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	3	5			
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	8	1			
Accueils	Spectacles en accueil	2	3			
Reprises	Spectacles en reprise	0				
	Total des spectacles	13	9	0	0	0
Coproductions	Coproductions genevoises	4	2			
	Coproductions suisses ou internationales	4	3			
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	92	74			
	Représentations de spectacles accueillis	12	22			
	Manifestations hors les murs	2	10			
	Manifestations hors-scène (payantes et libres)	34	18			
	Total des manifestations	140	124			
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	78	47			
	Représentations de coproductions en tournée	162	16			

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	0	0			
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	415	477			
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	984	874			
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises...)	0	0			
	Total des élèves	1'399	1351	0	0	0
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	n/a	135			

Public/billetterie

		statistique 2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	1'411	635			
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	42'190	33921			
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / jauge	68.00%	59.38%			
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	8'938	4149			
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (CHF)	5'629	4417			
Billets à prix réduit	Billets enfants et étudiants (CHF)	3'125	1362			
	Billets 20 ans / 20 francs (CHF 10.-)	184	140			
	Billets AVS / AI / chômeurs (CHF)	1'785	1488			
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	3'359	1941			
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	621	1351			
Invitations	Billets gratuits	6'175	5677			
Total	Total des billets	29'816	20525	0	0	0

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord de La
Comédie

modifs = version Comédie

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	22,1	24			
	Nombre de personnes	27	29			
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	669	786			
	Nombre artisans, techniciens et autres	43	39			
	Nombre de comédiens	36	37			
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	29	18			
	Nombre de personnes	1	1			
Stagiaires et jeunes-diplômés	Nombre de semaines par année	0	0			
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	0	0			

Finances

		statistique 2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	4'248'053	4'006'505			
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements	3'214'243	3'171'244			
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	5'714'16	3'464'19			
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	268'466	296'213			
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	342'022	127'882			
Subventions liées à la convention	Subventions Ville + Etat reversées par la FAD y.c. subventions en nature	6'844'960	6'595'571			
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement	7'462'296	7'177'749	0	0	0
Recettes totales	Recettes propres + subv. Ville et Etat + recettes de coproducteur	8'026'864	7'366'085	0	0	0
Résultat d'exploitation	Résultat net	564'569	188'335			
Part d'autofinancement	(Billetterie + recettes propres + coproduction + tournées) / recettes totales	15%	10%			
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales	57%	56%			
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales	43%	44%			

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions (s/durée convention)
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions (s/durée convention)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord de La
Comédie

modifs = version Comédie

		valeurs cibles	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Réalisation des objectifs						
Objectif 1: Développer des saisons théâtrales qui mêlent créations en particulier avec des artistes actifs à Genève, accueils régionaux et internationaux						
Nombre de spectacles	Créations	min. 4	5			
	Accueils régionaux	min. 2	1			
	Accueils internationaux	min. 2	2			
Nombre de représentations	Représentations de créations, de reprises et d'accueils	90 - 120	124			
Nombre de spectateurs	Total des spectateurs ayant assisté aux représentations	min. 30000	20'525			
Part des créations/ensemble de la programmation	(Nombre de représentations "prod + coprod.)/total des représentations	min. 50%	60%			
Nombre de comédiens résidant en Suisse ou dans le Grand Genève	Comédiens engagés sur les productions + coproductions	70-90%	89%			
commentaires : seules sont comptées ici les représentations théâtrales données sur la Grande Scène ou aux Studios. L'objectif du nombre de spectacles par genre est une moyenne sur 4 ans.						
Objectif 2: Développer les tournées en Suisse (excepté décentralisation agglo.) et à l'étranger						
Nombre de représentations en tournée	Représentations de spectacles créés et de coproductions hors du Grand Genève	min. 20	35			
Nbre de lieux d'accueil des productions (production déléguée)	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une création	5-10	5			
Nbre de lieux d'accueil des coproductions (produites par le partenaire)	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une coproduction	10-20	3			
commentaires :						
Objectif 3: Développer les activités de médiation publiques et scolaires, ainsi que la formation professionnelle						
Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles		min. 1000	1'351			
Nbre d'ateliers présentés aux écoles		min. 20	50			
Nbre d'activités proposées en médiation publique	Conférences, rencontres, publications, attachés culturels	min. 15	10			
Organisation de ou participation à des mesures de formation professionnelle	nbre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens + metteurs en scène)	min. 20	84			
commentaires : liste annuelle des activités pédagogiques à annexer. L'objectif du nombre d'élèves du DIP est une moyenne sur 4 ans, sachant que d'une saison à l'autre ce chiffre est aléatoire car il dépend directement de la programmation						
Objectif 4 : Développer l'offre hors les murs dans le Grand Genève						
Nbre de représentations hors les murs proposées	ites représentations qui n'ont pas eu lieu à la Comédie, hors tournée	min. 15	38			
Nbre de lieux hors les murs		5-10	21			
commentaires :						

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord du Poche

Activités		<i>moyenne 2009/2012</i>	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	7.3	6	6	6
	Créations en coprod. Où le théâtre n'a pas été producteur délégué		1	2	1
Accueils	Spectacles en accueil	1	0	1	1
Reprises	Spectacles en reprise	0.3	0	1	0
	Total des spectacles	8.6	7	10	8
Coproductions	Coproductions genevoises	1	0		
	Coproductions suisses ou internationales	3.8	1	4	4
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	156	134	155	134
	Représentations de spectacles accueillis	18	0	18	18
	Manifestations hors-scène	7	18	7	10
	Total des manifestations	181	152	180	162
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	82	72	75	150
	Représentations de coproductions en tournée				

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	<i>Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles</i>				
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	260	0	260	260
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	572	151	401	459
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)		134		138
	Total des élèves et étudiants		285		857

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord du Poche					
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation		40		40
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe				6

Public/billetterie		moyenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	983	836	896	709
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	19'936	16'671	23'320	19'273
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / jauge	90%	84%	74%	90.82%
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	5'237	5'016	4'576	4'458
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînées	5'236	3'751	5'237	4'630
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	1'175	750	577	771
	Billets 20 ans/20 francs (10 CHF)	111	63	77	114
	Billets AVS/AI/chômeurs	1'206	948	1'439	1'275
	Autre : professionnels, mouvement des aînées, groupes, gigogne	1'626	1'338	1'625	2'545
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)				719
Invitations	Billets gratuits	2'675	2'115	3'631	3'478
Total	Total des billets	18'019	13'981	17'162	17'990

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	6.7	6.9	7	6.95
	Nombre de personnes	9	10	10	10
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	720	450	589	527
	Nombre artisans, technicien et autres	124	34	08	53

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord du Poche					
	Nombre de comédiens		27		34
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)		160	128	107
	Nombre de personnes		0	12	35
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	0	0	0	0
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	0	0	0	0
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche		6	6	6
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	23	25	23	22
Finances			statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil		1'823'852	1'797'211	1'851'082
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production		1'074'008	1'107'771	1'123'171
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets		290'268	291'054	302'424
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations		386'803	276'581	258'640
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations		89'961	72'858	121'804
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature		2'141'956	2'279'342	2'238'635
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		2'897'860	2'904'981	2'974'253
Recettes totales	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur		2'908'988	2'919'835	2'968'758
Résultat d'exploitation	Résultat net		11'128	14'854	-5'495
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales		26%	22%	23%

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Tableau de bord du Poche

Réalisation des objectifs	moyenne 2009/2012	valeurs cibles	statistique 2011-2012	2012-2013
Objectif 1: Produire ou coproduire des spectacles réalisés par des artistes et artisans professio				
Nombre de spectacles	8,6	8	10	8
Nombre de représentations	156	150	173	152
Nombre de spectateurs	18'019	16'000	17'162	17'990

Commentaires:

Nous sommes heureux d'avoir rassemblé plus de spectateurs avec moins de spectacles. Le chiffre global est excellent et la fréquentation est passée de 75% à 91%.

Objectif 2: Créer des œuvres contemporaines

Spectacles en création		6		7
Textes en création (textes mis en scène pour 1ère fois)		2		4
Nombre de textes dont les auteurs sont vivants		7		6

Commentaires:

Enormément de créations en 2012-2013. Comme quoi, la prise de risques est parfois récompensée !

Objectif 3: Favoriser la création suisse

Auteur(e)s résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		2		4
Metteur(e)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		5		7
Comédien(ne)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		25		22

Commentaires:

Les auteurs romands sont à l'honneur en 2012-2013. Concours de circonstances tragique a voulu que Gilles Laubert disparaisse avant la création d'Aminata...

Objectif 4: Diffuser les créations du théâtre hors du Grand Genève

Nombre de représentations en tournées	82	70	75	150
---------------------------------------	----	----	----	-----

Commentaires:

Chiffre explosif de ce côté-là: Le Poche est très présent sur les scènes françaises, belges et suisses en 2012-2013.

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

BUDGET 2012-2013

	Etat-Major	Comédie	Poche	2012-2013
PRODUITS				
Subvention Ville de Genève	5'547'500			5'547'500
Subvention Etat de Genève	2'450'000			2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	445'000	232'000	677'000
Autres subventions Ville de Genève	-			-
Autres subventions Etat de Genève	-			-
Autres subventions diverses	-	5'000		5'000
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'764'000)	5'747'000	2'017'000	-
Subvention FAD Atelier théâtre	-			-
Subvention FAD investissement	-			-
Subventions	233'500	6'197'000	2'249'000	8'679'500
Recettes entrées	-	504'590	328'780	833'370
Tournees, vente spectacles	-	65'000	-	65'000
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	91'800	265'500	357'300
Recettes accessoires spectacles	-	22'000	24'000	46'000
Dons, sponsoring	-	150'000	45'000	195'000
Recettes directs des spectacles	-	833'390	663'280	1'496'670
(Attrib.) dissolution saison suivante	-			-
Recettes	-	-	-	-
Total des Produits	233'500	7'030'390	2'912'280	10'176'170
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	-	1'858'600	1'023'478	2'882'078
Frais de locaux non administratifs	-	665'000	232'000	897'000
Frais directs des spectacles	-	940'670	320'240	1'260'910
Promotion des spectacles	-	336'500	207'850	544'350
Frais directs des spectacles	-	3'800'770	1'783'568	5'584'338
Frais de personnel administratifs	98'000	2'321'500	806'912	3'226'412
Jetons de présence et indemnité Présidence	68'500	-	-	68'500
Frais de locaux administratifs	4'800	35'000	41'300	81'100
Frais de lancement de saison	-	330'000	98'500	428'500
Frais techniques	-	67'500	26'000	93'500
Frais d'administration	62'700	306'000	123'000	491'700
Intérêts financiers	(500)	6'620	-	6'120
Amortissements	-	163'000	33'000	196'000
Comédie préparation H. Loichemol	-			-
Frais de fonctionnement	233'500	3'229'620	1'128'712	4'591'832
Total des charges	233'500	7'030'390	2'912'280	10'176'170
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	-	-	-

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

2065

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2013

4 novembre 2013

2066

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR

PAGES

- ANALYSE DU RESULTAT	2
- SOLDE DE LA CONVENTION 2009-2012	3
- AFFECTATION DU RESULTAT 2013-2016	4
- BILAN	5
- COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES	6
- DETAIL DE DIVERS POSTES	
Créanciers et provisions	7
Comptes courants Théâtres et donation Poche	8
Frais divers de fonctionnement	9
- JETONS DE PRESENCE ET INDEMNITE PRESIDENCE	12

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET**

	Dépenses 2012- 2013	Budget 2012- 2013	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2011-2012	Budget 2011-2012	Dépenses 2010-2011
ETAT-MAJOR							
Frais de Personnel	94'038	98'000	3'962	3'962	96'082	96'200	95'731
Indemnité Président et Vice-président	6'550	9'000	2'450		6'700	30'000	6'575
Jetons de présence	38'200	55'500	17'300		43'200	35'000	80'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	3'200	4'000	800	20'550	2'771	6'000	4'948
Honoraires fiduciaire	20'060	29'000	8'940		49'820	28'000	30'112
Honoraires organe de révision	8'660	12'000	3'340		12'664	12'000	10'930
Autres honoraires	1'386	-	(1'386)	10'894	1'242	-	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800	4'800
Frais de bureau	10'294	15'700	5'406		16'937	18'000	14'660
Frais réception	6'137	5'000	(1'137)		7'537	4'000	6'755
Divers et imprévus	744	1'000	256		1'765	3'000	1'038
Produits exceptionnels (Poche TVA Q2, Taxe CO2)	-	-	-	4'525	(1'244)	-	(136)
Résultat de fonctionnement	194'069	234'000	39'931	39'931	242'274	237'000	255'413
Boni (Manco) sur frais fonctionnement			39'931				
Amortissements Cécilia			(14'999)				
Intérêts financiers	(396)	(500)	(104)				
Boni (Manco) sur budget				24'828			
Ecart s/ subv.Ville (fluides)			(22)				
Boni (Manco) d'exploitation				24'806			

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR

SOLDE A REPARTIR CONVENTION 2009-2012

(Art. 20 convention de subventionnement 2009-2012)

			Part de subvention non dépensée à restituer en faveur des autorités		
			Projet centenaire Comédie	Ville	Etat
Solde au 30.06.2012		517'520			
Part de subventions non dépensée à attribuer au fonds de réserve	40%	(207'007)			
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	60%	310'513	-	223'471	87'042
Affectation projet centenaire Comédie selon lettre du 14.05.2012			50'000	-	(50'000)
Affectation projet centenaire Comédie selon rapport d'examen CFI 08.01.2013			223'471	(223'471)	-
Utilisation projet centenaire Comédie 2012- 2013			(238'418)		
			35'053	-	37'042
Solde à restituer en faveur des autorités subventionnantes selon rapport d'examen du contrôle financier de la Ville de Genève 08.01.2013			(35'053)	28'645	6'408
Solde en faveur des autorités au 30.06.2013		72'095	-	28'645	43'450

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR**AFFECTATION DU RESULTAT**

(Art. 21 convention de subventionnement 2013-2016)

	EM	COMEDIE	POCHE	TOTAL	
Total des produits	233'478	7'366'086	2'968'759	10'568'323	
Moins subventions en nature		(488'194)	(216'326)	(704'520)	
A Produits déterminants	233'478	6'877'892	2'752'433	9'863'803	100.00%
Moins subventions plus autres subventions	(233'478)	(6'107'377)	(2'128'264)	(8'469'119)	
	0	35'000	58'700	93'700	
Total des subventions reçues (Ville + Etat uniquement)	(233'478)	(6'072'377)	(2'069'564)	(8'375'419)	-84.91%
				0	
Total des recettes propres + autres subventions diverses	0	805'515	682'869	1'488'384	15.09%
A-B					
C=(A-B)/A	0.00%	11.71%	24.81%	15.09%	
D Résultat 2012-2013	24'806	188'335	(5'495)	207'646	
E=C*D					
Part de subventions non dépensée (affectation directe)	0	22'057	(1'363)	31'332	
Part de subventions non dépensée (affectation indirecte)	10'643				
F Part de subventions non dépensée	10'643	22'057	(1'363)	31'332	
G=D-F					
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	14'163	166'278	(4'132)	176'314	

Article 21 : Traitement des bénéficiaires et des pertes

...

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la FAD. Elle s'intitule "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention". La part conservée par la FAD est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé "Part de subventions non dépensée" figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant à l'alinéa 4 du présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La FAD ayant la possibilité de développer ses revenus, le pourcentage de résultat annuel qu'elle conserve est égal au taux de couverture des revenus selon la formule : $[(\text{total des revenus} - \text{subvention}) / \text{total de revenus}]$.

A l'échéance de la convention, la FAD conserve l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de créance est restitué aux collectivités publiques au prorata de leurs apports respectifs.

A l'échéance de la convention, la FAD assume ses éventuelles pertes reportées.

2070

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR

<u>BILAN AU 30 JUIN</u>	2013	2012
	CHF	CHF
Actif		
BCGe, c/c, Caisse	1'030'570.14	2'050'772.37
Placements BCGe	-	70'000.00
BCGe Donation Poche	274'956.80	204'489.20
Impôt anticipé à récupérer	4'066.20	3'575.70
Poche c/c	<i>131'601</i>	
Résultat Poche 2012/13	<u><i>(5'494)</i></u>	
	126'106.38	131'718.36
Comédie c/c	<i>138'161</i>	
Résultat Comédie 2012/13	<u><i>188'335</i></u>	
	326'495.65	697'820.39
Actifs transitoires	8'985.40	14'070.40
Mobilier	1.00	1.00
Machines de bureau	1.00	1.00
Travaux partiel Caecilia (Comédie)	<u>1.00</u>	<u>15'000.00</u>
Total de l'actif	1'771'183.57	3'187'448.42
Passif		
C/c Ville de Genève	-	1'368'869.50
TVA à payer	6'483.54	2'418.65
Créanciers	542.40	33'021.90
Provisions diverses	42'410.00	30'800.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2009-2012	72'095.70	310'513.66
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	<u>176'314.38</u>	<u>-</u>
	297'846.02	1'745'623.71
Projet centenaire Comédie	-	-
Donation "Poche"	<u>284'285.40</u>	<u>284'105.05</u>
	284'285.40	284'105.05
Fonds de réserve statutaire	1'157'719.66	950'712.44
Part de subventions non dépensée	<u>31'332.49</u>	<u>207'007.22</u>
	1'189'052.15	1'157'719.66
Total du passif	1'771'183.57	3'187'448.42

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR

<u>COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE</u>	2012/2013	2012/2013	2011/2012
	Réalisé	Budget	Réalisé
	CHF	CHF	CHF
Recettes			
Subvention ordinaire Ville de Genève	5'547'478.00	5'500'000	5'500'000.00
Subvention Etat de Genève	2'450'000.00	2'450'000	2'450'000.00
Loyer et charges Ville de Genève pour Comédie	72'022.00		71'282.50
Subvention fluide Ville de Genève		47'500	47'478.00
Intérêts financiers	576.20	500	1'440.70
Intérêts financiers attribués à "Donation Poche"	(180.35)		(427.62)
Dissolution fonds de réserve attribué (Projet centenaire Comédie)	238'417.96		70'000.00
Produits exceptionnels			1'243.69
	8'308'313.81	7'998'000	8'141'017.27
Frais théâtres			
Subvention Comédie yc. fluides	(5'747'000.00)	(5'747'000)	(5'824'150.00)
Subvention Centenaire Comédie	(238'417.96)		
Subvention Poche yc. fluides	(2'017'000.00)	(2'017'000)	(2'017'000.00)
Frais de locaux, Comédie	(72'022.00)		(71'282.50)
Amortissements travaux partiel Caecilia (Comédie)	(14'999.00)		(15'000.00)
Renouvellement administration Poche			1'925.00
	(8'089'439)	(7'764'000)	(7'925'507.50)
Recettes nettes ETAT-MAJOR	218'874.85	234'000	215'509.77
Dépenses			
Frais de personnel	(94'037.70)	(98'000)	(96'081.70)
Indemnités Président et Vice-président	(6'550.00)	(9'000)	(6'700.00)
Jetons de présence	(38'200.00)	(55'500)	(43'200.00)
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	(3'200.00)	(4'000)	(2'770.90)
Honoraires fiduciaire	(20'060.00)	(29'000)	(49'820.00)
Honoraires organe de révision	(8'660.00)	(12'000)	(12'664.00)
Honoraires SCI / règlement du personnel	(1'386.00)		(1'242.00)
Frais de locaux	(4'800.00)	(4'800)	(4'800.00)
Frais de bureau	(10'293.70)	(15'700)	(16'937.30)
Frais réception	(6'137.25)	(5'000)	(7'537.15)
Divers et imprévus	(743.86)	(1'000)	(1'765.05)
Total frais de fonctionnement	(194'068.51)	(234'000)	(243'518.10)
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) D'EXPLOITATION	24'806.34	-	(28'008.33)
Résultat théâtres			
Résultat Comédie	188'335.00		310'591.99
Résultat Poche	(5'494.47)		14'853.75
Solde à nouveau subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-		88'032.27
Ajustement des subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	(176'314.38)		(178'462.46)
	6'526.15	-	235'015.55
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE	31'332.49	-	207'007.22

2072

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJORDETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN

	2013	2012
	CHF	CHF
Placements BCGE		
Souscription fond Kull, taux 1% 05.10.10	-	70'000.00
	-	70'000.00
Actifs transitoires		
Charges sociales s/ collaborateur suite chgt taux 2011	197.40	122.00
Frais payés d'avance	438.00	328.40
Intérêts courus	-	520.00
Trop payé acomptes charges sociales	8'350.00	13'100.00
	8'985.40	14'070.40
Provisions diverses		
Provision honoraires BfB (EM + conso + travaux annexes)	27'500.00	15'000.00
Provision honoraires organe de révision	7'600.00	6'500.00
Prov. vacances et Heures sup 30.06. TS	3'800.00	5'800.00
Prov. Générale charges soc s/jetons	3'200.00	3'500.00
Provision foyer handicap repas juin 2013	310.00	-
Total des provisions diverses	42'410.00	30'800.00
Créanciers		
Honoraires BfB	-	29'160.00
Sunrise	54.55	62.60
Swisscom	86.40	86.40
Solde Jetons à payer 2S2011	-	900.00
Repas Conseil	-	1'326.00
Les Philosophes / Collation - traiteur	-	684.00
LAA Q2 2013	401.45	802.90
Total des créanciers	542.40	33'021.90
TVA Q1 Q2, à payer	6'483.54	2'418.65

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJORDETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN

		2013	2012
		CHF	CHF
Comédie c/c			
Solde à nouveau au 01.07.2012	697'820.39		
Paiement TVA Q2 2012	(1'946.35)		
Solde subvention 12-13	<u>(70'757.71)</u>	625'116.33	385'282.05
TVA IIQ à payer à EM		5'704.57	1'946.35
Retenue sur subvention 2012-13		(254'242.29)	-
Subvention Centenaire Comédie		<u>(238'417.96)</u>	-
		138'160.65	387'228.40
Insertion résultat saison		<u>188'335.00</u>	<u>310'591.99</u>
		326'495.65	697'820.39
Poche c/c			
Dissolution Subvention d'investissement 30.06.2009		104'989.00	104'989.00
TVA IIQ2011 à payer à EM		-	262.50
TVA IIQ à payer à EM		615.35	472.30
Rattrapage TVA Q211		14.20	14.20
Résultat Poche au 30.06.2011		11'128.55	11'128.55
Résultat Poche au 30.06.2012		14'853.75	-
Arrondi		-	(1.94)
		<u>131'600.85</u>	<u>116'864.61</u>
Insertion résultat saison		<u>(5'494.47)</u>	<u>14'853.75</u>
		126'106.38	131'718.36
Donation Poche			
Achat jeu d'orgues Poche		350'140.19	350'140.19
Solde attribution Me Necker 9.11.2004		(32'786.70)	(32'786.70)
Attribution à saison 2005-2006		8'235.75	8'235.75
Attribution à saison 2005-2006, net		(10'000.00)	(10'000.00)
Intérêts financiers 2004-2005, net		3'473.88	3'473.88
Attribution à saison 2006-2007		(40'000.00)	(40'000.00)
Intérêts financiers 2005-2006, net		3'454.80	3'454.80
Intérêts financiers 2006-2007		3'555.55	3'555.55
Annulation Attribution à saison 2006-2007		40'000.00	40'000.00
Travaux hall Poche décision 07.11.2006		(60'000.00)	(60'000.00)
Intérêts financiers 2007-2008		5'520.00	5'520.00
Intérêts financiers 2008-2009		7'453.00	7'453.00
Intérêts financiers 2009-2010		3'913.56	3'913.56
Intérêts financiers 2010-2011		717.40	717.40
Intérêts financiers 2011-2012		427.62	427.62
Intérêts financiers 2012-2013		180.35	-
Solde donation Poche disponible au 30 juin		284'285.40	284'105.05

2074

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR**FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2012/2013	2011/2012
	CHF	CHF
Loyer Ville de Genève pour Comédie		
Stoessel du 01.07 au 30.06	42'262.00	41'522.50
Carouge du 01.07 au 30.06	29'760.00	29'760.00
	<hr/>	<hr/>
<i>(selon téléphone de Monsieur Boninsegni (022 418 65 40) du DAC)</i>	72'022.00	71'282.50
Affaire Poche : Renouvellement administration		
Provision Honoraires M. Aegerter . Direction Poche	-	(3'000.00)
Honoraires Aegerter. Direction Poche	-	1'075.00
	<hr/>	<hr/>
	0.00	(1'925.00)
Frais de personnel		
Assistante administrative	78'026.00	78'026.00
frais de représentation	200.00	200.00
Provision vacances	(2'000.00)	(700.00)
Nettoyage	1'270.00	1'275.00
Charges sociales	16'541.70	17'280.70
	<hr/>	<hr/>
	94'037.70	96'081.70
Frais de bureau		
Mat.bureau divers	3'207.60	1'494.05
Evacuation et recyclage papier	183.60	261.80
Papier Médecine et Hygiène	-	7'279.00
Imprimante couleur	123.00	1'047.95
Informatique	85.70	-
Proliterris	-	118.90
Devillard location copieur + impressions	4'081.60	3'374.35
Assurance RC	547.00	765.60
Affranchissements, ports	882.00	1'010.10
Divers (Cartes de vœux / annonce Tribune)	3.40	288.75
	<hr/>	<hr/>
	9'113.90	15'640.50
Téléphone	1'179.80	1'296.80
	<hr/>	<hr/>
	10'293.70	16'937.30
Frais de représentation / réception		
Soirée Politicienne	761.85	387.60
Lunch Fondation foyer handicap	1'904.00	-
Repas Conseil	1'440.00	1'310.00
Divers Collations "METS PLAISIR" Traiteur, COOP	2'031.40	5'839.55
	<hr/>	<hr/>
	6'137.25	7'537.15

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR**FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2012/2013	2011/2012
	CHF	CHF
Honoraires BfB		
Provision honoraires N-1	(44'160.00)	(15'000.00)
Honoraires saison précédente	36'720.00	15'660.00
Provision honoraires boucllement et conso N	17'500.00	15'000.00
Provision honoraires divers travaux (règlements , séances, TVA)	10'000.00	-
Honoraires boucllement saison précédente	-	29'160.00
	20'060.00	49'820.00
Honoraires Duchosal		
Provision honoraires N-1 Révision	(6'500.00)	(5'500.00)
Honoraires N-1 Révision	7'560.00	6'480.00
Honoraires SCI Cartographie des risques	-	5'184.00
Provision honoraires N	7'600.00	6'500.00
	8'660.00	12'664.00
Autres honoraires		
Me Soussi , analyse règlement personnel	-	1'242.00
Boltge avocats	846.00	-
Honoraires ASLOCA (locaux Vieux Collège)	540.00	-
	1'386.00	1'242.00
Indemnité Hors séance		
Jetons de présence Hors séance	6'550.00	6'700.00
	6'550.00	6'700.00
Jetons de présence		
Bureau	10'100.00	13'700.00
Conseil	19'000.00	21'800.00
PFQ	6'800.00	5'500.00
FOP	400.00	200.00
Politique salariale	2'800.00	2'000.00
Commission Poche	(900.00)	-
	44'750.00	49'900.00
Jetons de présence Hors séance	(6'550.00)	(6'700.00)
TOTAL Jetons	38'200.00	43'200.00

2076

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJOR

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2012/2013	2011/2012
	CHF	CHF
Frais divers		
Bons cadeaux	406.20	750.00
Registre du commerce	-	590.00
Annonce mortuaire M. Richard Vachoux	249.15	315.00
Divers	90.45	110.05
Différence de change s/ TVA	(1.94)	-
	<hr/>	<hr/>
	743.86	1'765.05

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE
ETAT-MAJORJETONS DE PRESENCE

	Séances		CHF/séance
2009-2010			
Conseil	18.00	65'250.00	3'625.00
Bureau	19.00	23'150.00	1'218.42
Indemnité heures Présidence et hors séances	6.00	3'600.00	600.00
Commission Poche	47.00	24'275.00	516.49
Commission Comédie	20.00	53'850.00	2'692.50
		<u>170'125.00</u>	
2010-2011			
Conseil	16.00	47'900.00	2'993.75
Bureau	26.00	32'100.00	1'234.62
Indemnité heures Présidence et hors séances		6'575.00	
Commission Poche	6.00	10'700.00	1'783.33
Commission Comédie	-		
		<u>97'275.00</u>	
2011-2012			
Conseil	12.00	21'800.00	1'816.67
Bureau	12.00	13'700.00	1'141.67
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	42.50	6'700.00	157.65
PFO (13-16)	10.00	5'500.00	550.00
Politique salariale	3.00	2'000.00	666.67
FOP	1.00	200.00	200.00
		<u>49'900.00</u>	
2012-2013			
Conseil	8.00	19'000.00	2'375.00
Bureau	9.00	10'100.00	1'122.22
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	24.00	6'550.00	272.92
Politique salariale / rgl du personnel	12.00	7'300.00	608.33
Accompagnement nouvelle Comédie	10.00	2'300.00	230.00
FOP	2.00	400.00	200.00
Solde saison 11/12		<u>(900.00)</u>	
		<u>44'750.00</u>	

2078

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Saison 2012-2013

Etats Financiers

Commentaires sur écarts +/- 5% frais de fonctionnement
--

Genève, le 31 octobre 2013

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE ETATS FINANCIERS	Réalité 2011-2012 CHF	Budget 2012-2013 CHF	Réa-se		Ecart réalisé/bud. +/- 5%
			2012-2013 CHF	CHF	
PRODUITS					
Préstations en nature Ville de Genève	463'657	445'000	488'184	43'184	
Autres subventions Ville de Genève	47'515	-	76'759	76'759	
Autres subventions Etat de Genève	11'000	-	6'200	6'200	
Autres subventions diverses	25'000	5'000	35'000	30'000	
Subvention exploitation attribuée au théâtre	5'824'160	5'747'000	5'747'000	-	
Subvention "Le Centenaire"			238'318	238'418	
Subventions	6'381'222	6'187'000	6'593'571	395'571	
Recettes billetterie	403'835	504'550	346'419	(158'171)	
Tournees, vente spectacles	177'445	65'000	137'484	66'484	
Autres recettes des spectacles, coproductions	507'565	91'800	154'728	72'328	
Recettes accessoires	20'312	22'000	22'282	282	
Dons, sponsoring	80'496	150'000	75'000	(75'000)	
Recettes diverses	15'050	-	30'620	30'620	
Recettes propres des spectacles	757'684	833'350	776'514	(62'876)	
Total des Produits	7'118'916	7'030'350	7'365'985	335'685	
CHARGES					
Frais de personnel pour spectacles	1'630'524	1'868'600	2'015'200	156'680	
Frais directs des spectacles	974'386	940'670	888'666	(42'004)	
Promotion des spectacles	353'271	336'500	362'651	25'981	
Frais de locaux non administratifs	660'843	665'000	739'458	65'458	
Frais d'exploitation des spectacles	3'649'026	3'800'770	4'006'505	205'735	
Frais de personnel administratif et technique	231'270	232'150	236'258	41084	
Frais de locaux administratifs	381'193	350'000	392'411	12'411	
Frais de promotion	265'789	330'000	278'685	(50'416)	-15%
Frais techniques	837'686	67'500	708'311	3'331	5%
Frais d'administration	312'544	305'000	263'321	(40'650)	-13%
Amortissements	132'481	163'000	157'744	(12'257)	-8%
Charges (Produits) financières nettes	6'284	66'200	5'340	(861)	-10%
Frais de fonctionnement	3'159'287	3'229'820	3'171'244	(58'376)	
Total des charges	6'808'323	7'030'350	7'177'749	147'359	
Excédent versé (déficit) couvert par fonds de réserve	310'592		188'335	188'335	

Contre prestation sponsoring non-réalisée
 Achat matériel/outils divers atelier technique
 Principalement du au report frais port s/ lancement saison
 Impcants Investissements fin saison amoris saison suivante
 Frais allétoires

2080

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Saison 2012-2013

Etats Financiers

Genève, le 1er octobre 2013

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS EXPLOITATION	Réalisé 2011-2012		Budget 2012-2013		Réalisé 2012-2013	
	CHF		CHF		CHF	
PRODUITS						
Subventions	6'361'222	89%	6'197'000		6'595'571	90%
Recettes propres	757'694	11%	833'390		770'514	10%
Total des Produits	7'118'916	100%	7'030'390		7'386'085	100%
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	1'630'524	23%	1'858'600		2'015'290	28%
Frais de locaux non administratifs	690'843	10%	665'000		730'458	10%
Frais directs des spectacles et promotion	1'327'670	19%	1'277'170		1'260'757	18%
Frais d'exploitation des spectacles	3'649'037	51%	3'800'770		4'006'505	56%
Frais de personnel administratif et technique	2'312'210	32%	2'321'500		2'362'584	33%
Frais de locaux administratifs	36'193	1%	35'000		36'241	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	810'883	11%	873'120		772'420	11%
Frais de fonctionnement	3'159'287	44%	3'229'620		3'171'244	44%
Total des charges	6'808'324	96%	7'030'390		7'177'749	100%
Excédent de produits (charges)	310'592	4%			188'335	

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève				
ETATS FINANCIERS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart réalisé/bud.
	2011-2012	2012-2013	2012-2013	
	CHF	CHF	CHF	
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	453'557	445'000	488'134	43'194
Autres subventions Ville de Genève	47'515	-	78'759	78'759
Autres subventions Etat de Genève	11'000	-	8'200	8'200
Autres subventions diverses	25'000	5'000	35'000	30'000
Subvention exploitation attribuée au théâtre	5'824'150	5'747'000	5'747'000	-
Subvention "Le Centenaire"	-	-	238'418	238'418
Subventions	6'361'222	6'197'000	6'595'571	398'571
Recettes billetterie	403'635	504'590	348'419	(158'171)
Tournées, vente spectacles	177'445	65'000	131'434	86'484
Autres recettes des spectacles, coproductions	50'756	91'800	184'729	72'929
Recettes accessoires	20'312	22'000	22'262	262
Dons, sponsoring	90'496	150'000	75'000	(75'000)
Recettes diverses	15'050	-	30'620	30'620
Recettes propres des spectacles	757'694	833'390	770'514	(62'876)
Total des Produits	7'118'916	7'030'390	7'366'085	335'695
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	1'630'524	1'858'600	2'015'200	156'600
Frais directs des spectacles	974'398	940'670	898'666	(42'004)
Promotion des spectacles	353'271	336'500	362'091	25'691
Frais de locaux non administratifs	690'843	665'000	730'468	65'468
Frais d'exploitation des spectacles	3'849'037	3'800'770	4'006'505	205'735
Frais de personnel administratif et technique	2'312'210	2'321'500	2'362'564	41'084
Frais de locaux administratifs	36'193	35'000	35'241	1'241
Frais de promotion	295'739	330'000	279'585	(50'415)
Frais techniques	63'766	67'500	70'831	3'331
Frais d'administration	312'544	306'000	265'321	(40'880)
Amortissements	132'481	163'000	150'744	(12'256)
Charges (Produits) financières nettes	6'294	6'820	5'940	(680)
Frais de fonctionnement	3'159'287	3'229'620	3'171'244	(58'376)
Total des charges	6'808'324	7'030'390	7'177'749	147'359
Excédent versé / (déficit) couvert par fonds de réserve	310'592		188'335	188'335

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart réalisé/bud.
		2011-2012	2012-2013	2012-2013	
		CHF	CHF	CHF	CHF
50010	Prestations en nature Ville de Genève	453'557	445'000	488'194	43'194
50020	Subventions FAD	5'824'150	5'747'000	5'747'000	-
50030	Subvention FAD "Le Centenaire"	-	-	238'418	238'418
	Subventions	6'277'707	6'192'000	6'473'612	281'612
51020	Ville GE - Département de la culture	47'515	-	78'759	78'759
51030	Ville GE - Département cohésion sociale	-	-	-	-
	Autres subventions Ville de Genève	47'515	-	78'759	78'759
52010	Etat de Genève, DIP (CTCO-CTPO)	11'000	-	8'200	8'200
	Autres subventions Etat de Genève	11'000	-	8'200	8'200
53010	Pro Helvetia (Tournée ONPP)	-	5'000	10'000	-
53020	Mairie de Chêne-Bougeries (Atelier Th)	25'000	-	25'000	-
	Autres subventions	25'000	5'000	35'000	30'000
	Total des Subventions	6'361'222	6'197'000	6'595'571	398'571
60010	Abonnements	159'480	-	106'050	-
60020-30	Billets	232'920	-	230'679	-
60040	Scolaire (CTPO,CTCO)	11'235	-	9'690	-
	Recettes entrées	403'635	504'590	346'419	(158'171)
61010	Tournées/ vente spectacles	177'445	65'000	131'484	66'484
62010	Coproductions	50'756	91'800	161'195	69'395
62020	Location personnel et matériel	-	-	3'635	3'635
	Autres recettes spectacles	50'756	91'800	164'729	72'929
71020	Location matériel et costumes	3'840	-	3'390	-
71030	Divers impôt source	3'260	-	2'737	-
71040	Vente de livres	9'223	-	4'397	-
71070	Recettes diverses	-	-	11'768	-
71060-70	Annonceurs et divers	3'989	-	-	-
	Recettes accessoires	20'312	22'000	22'262	262
Sponsoring	par spectacle		95'000		
espèce:					
	Loterie Romande				
53020	Fondation Leenards (Citoyen et Mains sales)	50'000		50'000	
53050	Carigest (les lundis)	12'000		20'000	
53020	Migros Genève	19'436			
53050	Contrechamps	4'000			
53050	Don divers	60			

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecarts
	2011-2012	2012-2013	2012-2013	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sponsoring contre-prestation: Sponsoring Tribune de Genève		55'000		
71100 Sponsoring Nostalgie				
Sponsoring Edipresse Fémina			5'000	
Sponsoring Léman bleu				
Sponsoring Assoc. 360°				
Sponsoring Agefi	5'000			
Sponsoring Radio Cité				
Sponsoring espèce: Sponsoring Aéroport de Genève				
71100 Sponsoring Rentes Genevoises				
Mobilière Suisse				
Dons, sponsoring	90'496	150'000	75'000	(75'000)
Produits (charges) sur exercice antérieur	4'498		14'643	14'643
Dissolution fonds Julius Baer	10'652		15'977	15'977
Recettes diverses, nettes	15'050	-	30'620	30'620
Total des recettes	757'694	833'390	770'514	(62'876)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES		2011-2012	2012-2013	2012-2013	réalisé/bud.
		CHF	CHF	CHF	CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
40011-51	Frais de personnel artistique	1'072'170	1'040'250	1'199'143	
40200	Frais de personnel technique salle	83'954	57'450	80'011	
40300-400	Frais de personnel technique production	217'887	284'450	353'811	
41020-41050	Charges sociales et défraiements	256'513	478'450	382'524	
	Frais de personnel pour spectacles	1'630'524	1'858'600	2'015'299	156'690
42020-42070	Matériel et frais spectacles	250'553	284'000	280'409	(3'591)
43010	Frais de coproduction	222'589	72'000	63'765	117'65
44010-040	Achats spectacles et frais d'accueils	378'812	430'520	422'205	(8'315)
45020-050	Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	122'445	154'150	112'289	(41'861)
	Frais directs des spectacles	974'398	940'670	898'666	(42'004)
46100	Création image	18'684		17'280	
46200	Affiches, affichage	79'611		75'016	
46300	Publicité et photos	131'980		126'135	
46400	Programmes, tracts et doc.	122'966		144'661	
	Promotion des spectacles	353'271	336'500	362'091	25'591
	Total frais directs des spectacles	2'958'194	3'135'770	3'276'047	140'277
47100	Loyers et charges locaux annexes	126'889	125'000	131'523	6'623
47200	Prestations en nature	453'557	445'000	488'194	43'194
47300-400	Aménagements et entretiens	78'449	65'000	75'050	10'050
47500	Electricité, eau et gaz	68'141	65'000	71'532	6'532
	Frais de locaux	727'036	700'000	766'699	66'699
47600	moins frais de locaux administratifs (estimation)	(36'193)	(35'000)	(36'241)	(1'241)
	Frais de locaux non administratifs	690'843	665'000	730'458	65'458
	Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en M2)	216	216	216	-
	CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	166.9	162	167.8	5.7
	Charge pour les locaux administratifs	36'050	35'000	36'241	1'241
	Total frais d'exploitation des spectacles	3'649'037	3'800'770	4'006'505	205'735

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève				
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES				
	Réalisé 2011-2012 CHF	Budget 2012-2013 CHF	Réalisé 2012-2013 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
FRAIS GENERAUX				
30010-020 Salaires administratifs	876'800	866'000	841'082	(24'918)
30110 Salaires techniques	868'417	823'000	885'418	62'418
30130 Salaires d'entretien	32'269	32'500	30'872	(1'628)
30140 Salaires Billeterie	127'912	166'000	163'889	(2'101)
30170 Frais de formation et divers de personnel	14'868	20'000	24'676	4'676
30200-500 Charges sociales	392'144	414'000	416'636	2'636
Frais de personnel administratif et technique	2'312'210	2'321'500	2'362'584	41'083
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)	36'193	35'000	36'241	(1'241)
33010-35 Publicité, affiches, annonces lancement saison	290'399	280'000	266'409	(13'591)
33040 Sponsoring contre-prestation	5'400	50'000	131'716	(36'824)
33045 Publication, livre A. Bisang	-	-	-	-
33050 Animation	-	-	-	-
Frais de promotion	295'799	330'000	279'585	(50'415)
34010-060 Frais techniques	63'766	67'500	70'831	3'331
35010 Frais de bureau	62'629	35'000	35'924	924
350101 Informalique	28'816	30'000	24'276	(5'724)
35020 Entretien machines de bureau	15'656	15'000	14'167	(813)
35050 Abonnements, cotisations	43'770	38'000	29'484	(8'516)
35070-80 Frais de port et télécommunication	30'888	65'000	36'618	(28'382)
35090-110 Prospection et réception	60'322	62'000	61'582	(418)
35120 Honoraires fiduciaires (Comédie et Etat Major)	31'860	25'000	32'400	7400
35125 Honoraires consultants	10'800	5'000	-	(5'000)
35130-160 Assurances et divers	19'852	31'000	27'033	(3'987)
35180 Achats livres	8'151	-	3'815	3'815
Frais d'administration	312'544	306'000	285'321	(40'680)
36010 Amortissements sur investissements	119'591	150'000	137'854	(12'146)
36020 Amortissements travaux Caecilia	12'890	13'000	12'890	(110)
Amortissements	132'481	163'000	150'744	-12'256
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	3'843'836	3'888'000	3'895'762	7'762
38100 Frais financiers	6'927	6'620	6'242	(302)
38200 Intérêts financiers	(633)	-	(302)	(302)
Charges financières nettes	6'294	6'620	5'940	(680)
Total Frais de fonctionnement	3'159'287	3'229'620	3'171'244	(58'376)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN		2013	2012
		CHF	CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)			
m2	Comédie	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE			
Théâtre de la Comédie			
	Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6 Loyer et chauffage	2'356	395'290 394'783
	Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage	0	Payé par théâtre
	Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 18.12.99	460	51'960 51'994
	Atelier décor à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26		Payé par théâtre
	Salle Caecilia Rue Schaub Rue des Voisins Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres	0	0
	Buvette du théâtre Bd. des Philosophes 6 selon convention du 01.10.2012 Charges	171	32'304 0 Payé par théâtre
	Exonération de taxe pour affichages		6'640 6'880
ETAT DE GENEVE		Néant	
TOTAUX		0	0 488'194 453'557

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2011-2012 CHF	Réalisé 2012-2013 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	661'994	206'078
Réalisables	55'625	91'928
Actifs transitoires	244'116	244'216
Immobilisés	454'522	426'193
Total de l'actif	1'416'258	968'413
PASSIF		
Créanciers divers	334'689	259'235
Passifs transitoires	339'932	354'841
Exigibles	674'621	614'076
Fonds Julius Baer	43'817	27'840
Fonds affectés	43'817	27'840
FAD compte courant	387'229	138'161
Fonds de réserve non affecté	310'592	188'335
Fonds Non affectés	697'821	326'496
Total du passif	1'416'258	968'413

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DU BILAN

		Réalisé 2011-2012 CHF	Réalisé 2012-2013 CHF
10010-20	Caisses	15'537	15'357
10100	CCP c/c	70'824	40'492
10210	UBS c/c	575'834	160'229
	Liquidités	661'994	206'078
11001	Débiteurs (Note 1, page 11)	47'687	77'498
	Provision s/débiteurs douteux	-	-
11002	Impôt anticipé (Note 2, page 11)	175	258
11003-05	Dépôts (Note 3, page 11)	4'863	4'863
11010	Avances en cours (Note 4, page 11)	2'900	9'310
	Réalisables	55'625	81'926
12100	Produit à recevoir (Note 5, page 11)	6'910	9'492
12200-420	Frais payés d'avance (Note 6, page 12)	237'206	234'724
	Actifs transitoires	244'116	244'216
15100-110	Mobilier & Machines de bureau	57'665	40'671
15200-210	Sites internet	6'621	2'207
15300-310	Matériel technique et lumière	96'268	102'401
15400-410	Equipement technique plateau	16'749	26'508
15500-510	Véhicules	12'977	6'130
15600-610	Aménagements locaux annexes	12'690	
15700-710	Aménagements locaux	251'353	248'275
	Immobilisés (Note 7, pages 13 à 15)	454'522	426'193
20000	Fournisseurs (Note 8, pages 16 à 17)	238'768	127'831
20100	Créanciers divers (Note 9, page 18)	28'705	13'007
20120	Office cantonal des assurances sociales	8'697	41'160
20130	Impôt à la source	10'017	12'873
20170	Artes et Comedia	48'502	64'363
	Créanciers divers	334'669	259'235
23005-015	Recettes encaissées d'avance (Note 10, page 18)	109'760	85'807
23020-030	Passif transitoire (Note 11, page 18)	41'191	49'008
23040	Provision pour vacances (Note 12, page 18)	188'981	220'225
	Passifs transitoires	339'932	354'841
23060	Fonds Julius Baer (Note 13, page 18)	43'817	27'840
12500-23100	FAD compte courant (Note 14, page 19)	387'229	138'161
	Solde non utilisé saison 2011-2012, écart comptes/budget	310'592	188'335

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de GenèveANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Bonif (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
COMEDIE							
Théâtre à la Campagne	(103'850)	17'439	(86'390)	(118'470)	32'080	(133'770)	15'300
Le Collyrin	(525'961)	142'668	(383'285)	(379'850)	(2'435)	(573'350)	183'500
La Nuit juste avant les forêts	(52'101)	29'215	(22'886)	(71'400)	44'514	(87'800)	16'200
Lignes de faille	(116'651)	39'263	(79'388)	(119'400)	40'012	(147'000)	27'800
Noljanôte	(238'348)	28'623	(209'525)	(229'300)	19'775	(288'300)	69'000
Centenaire	(501'757)	24'228	(477'528)	(239'110)	(238'418)	(315'000)	75'890
On ne paie pas, on ne paie pas	(502'718)	195'901	(306'817)	(417'700)	20'883	(521'200)	103'500
Les Mains sales	(589'584)	191'867	(397'617)	(438'100)	38'483	(614'300)	178'200
Le Rapport Langhoff	(135'980)	50'945	(85'035)	(77'350)	(7'685)	(88'350)	21'000
Evènements périphériques	(282'376)	118'143	(164'233)	(171'200)	6'967	(232'400)	81'200
Le Collectif	(134'751)	-	(134'751)	(114'500)	(20'251)	(114'500)	-
			-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-
Total	(3'276'047)	834'591	(2'441'456)	(2'374'380)	(67'076)	(3'135'770)	761'390
Budget	(3'135'770)	781'390	(2'374'380)				
Bonif (Manco) s/ budget spectacles	(140'277)	73'201	(67'076)	67'076			
Bonif (Manco) s/ budget sponsor/part.			(50'000)				
Bonif (Manco) s/ budget rec.access.			262				
Bonif (Manco) s/ budget subventions			238'418				
Bonif (Manco) s/ budget subv.nature			43'194				
Bonif (Manco) s/ budget frais généraux			58'375				
Bonif (Manco) s/ budget frais locaux			(65'458)				
Bonif (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			30'620				
Bonif global s/budget			188'335				
			0				
	Réalisé 2012-2013 CHF		Budget 2012-2013 CHF		Ecarts Bonif/manco CHF		
Subvention FAD (expl.-autre.)	(5'585'418)		(5'747'000)		238'418		
Subventions en nature	(488'194)		(445'000)		43'194		
Subvention Etat et Ville GE	(86'959)		-		86'959		
Autres subventions SP	(35'000)		(5'000)		30'000		
Recettes spectacles	(477'903)		(589'590)		(91'687)		
Coproductions	(164'729)		(91'800)		72'929		
Sponsoring partenariat	(5'000)		(5'000)		(5'000)		
Sponsoring spectacles	(70'000)		(95'000)		(25'000)		
Recettes accessoires et diverses	(22'262)		(22'000)		262		
Autres recettes	(30'620)		-		(30'620)		
Total des produits	(7'369'085)		(7'030'390)		338'695		
Frais d'exploitation des spectacles	3'276'047		3'135'770		(140'277)		
Frais de locaux non administratifs	730'458		665'000		(65'458)		
Frais de fonctionnement	3'171'244		3'229'620		58'376		
Total des charges	7'177'749		7'030'390		(147'359)		
Bonif (Manco) sur budget		188'335			188'335		

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 1. Débiteurs

11001 ATBA, facture No 2772	395.00
Département de la Culture, factures Nos 2774, 2775, 2776, 2777 et 2778	43'856.00
Département de la Culture V. Lombard, facture No 2779	17'660.93
La Servante Bruxelles, décompte final coprod.	5'784.00
ProHelvetia, subvention ONPP	10'000.00

TOTAL 77'495.93**Note 2. Impôt anticipé à récupérer**

11002 Impôt anticipé sur intérêts 2011	121.85
Impôt anticipé sur intérêts 2012	102.55
Impôt anticipé sur intérêts 2013	32.05

TOTAL 256.45**Note 3. Dépôts**

11003 Services industriels de Genève	1'400.00
11003 Rodrigue F-95150 Taverny (Eur. 2'886.--)	3'463.00

TOTAL 4'863.00**Note 4. Avances en cours**

11010 Avances sur frais techniques	2'600.00
110126-29 Avances à déduire sur salaires juillet à sept.2013	6'710.15

TOTAL 9'310.15**Note 5. Produit à recevoir**

12100 F.Crepin, cotisation atelier CHB	250.00
12100 Generali, Impg FT juin 2013	4'308.00
12100 Generali, Impg MC avril 2013	2'271.80
23015 Six Multipay, paiements cartes bancaires	2'662.00

TOTAL 9'491.80

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 6. Frais payés d'avance

12200	Charges (F.G.) payées pour la saison 13-14	
	> Allianz - RC entreprise	1'360.80
	> Comptoir Immobilier - dcpte charges Caecilie	6'592.85
	> Générali - Ampg	6'003.65
	> Médecine et hygiène - papier à lettre	6'183.00
	> Mobilière entreprise	4'091.65
	> Régie B. Tournier - dcpte charges Voisins	116.75
	> Winterthur - camion	833.25
	> Zürich Assurances - Jumpy	789.80
	Charges (spectacles) payées pour la saison 13-14	
12300	> A.Hoelck - avance frais costumes Amphitryon	1'500.00
	> Salaires juin 2013 - Dramaturge OLB.J	1'688.30
	> Salaires juin 2013 - Mise en scène OLB.J	8'519.30
	> Charges sociales - OLB.J	1'835.95
	> Tillett, Rauscher - avion Siegfried	1'844.25
12410-20	Lancement saison 2013-2014, communication	186'399.86
12310	Roldrigue c/c - 4'670 billets à CHF 1,50	7'005.00
	TOTAL	<u>234'724.41</u>

COMEDIE DE GENEVE

Note 7. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2013 CHF	Valeur résiduelle CHF
15100 Mobilier et machine de bureau				
15110 (Amortissement)				
Imaginer, PC, écrans et imprim.	2008-2009	7'217.00	-7'217.00	
Global direct, système sauvegarde	2008-2009	1'687.60)		
Infologo, autocad et photoshop	2008-2009	3'965.05)		
Global direct, serveur et carnet hres	2008-2009	12'801.20)	-18'453.85	
Global direct, PC atelier couture	2008-2009	1'182.50	-1'182.50	
Neopost, machine affranchir	2008-2009	1'743.00	-1'743.00	
Global direct, écran+tour visiteurs	2009-2010	2'988.30	-2'739.30	
Global direct + Trosselli	2009-2010	8'520.00	-6'703.00	
Global direct, matériel Informatique	2009-2010	7'522.00	-5'641.50	
Global direct, PC assist.dir	2010-2011	963.45	-603.45	
Global direct, Macbook dir.	2010-2011	3'226.24	-1'748.24	
Global direct, PC, imprim,écrans	2010-2011	7'384.44	-3'692.24	
Etavis, central téléphonique	2011-2012	21'427.40	-9'374.45	
Global direct, PC, Mac, proj,imprim.	2011-2012	5'305.05	-2'321.20	
CCV, 3 terminaux pmt CB	2011-2012	7'657.35	-3'030.35	
JLG soft, licence RégléSpectacle	2011-2012	1'519.33	-538.33	
Global direct, PC atelier+PC compl.	2011-2012	4'736.80	-1'184.20	
Global direct, iMac,port.lum.PC compta et logiciel	2012-2013	6'996.95	0.00	
		106'843.66	-66'172.61	40'671.05
15200 Site Internet				
15210 (Amortissement)				
S.Jaton-J.Guyot nlle concept.site	2009-2010	17'656.00	-15'449.00	
		17'656.00	-15'449.00	2'207.00
15300 Matériel technique et lumière				
15310 (Amortissement)				
Merker, lave-linge	2008-2009	4'999.20	-4'999.20	
Lumière spectacle, 6 projecteurs	2008-2009	7'529.00	-7'529.00	
Eberhard, plans conv.lentilles	2008-2009	4'177.90	-4'177.90	
Iqunlimited, 2 proj. vari lite	2008-2009	21'234.20)		
Artscénique, gradateur	2008-2009	3'173.65)	-24'407.85	

TMS, intercommunication HF	2009-2010	7'526.27)		
Zap Audio, multipaire numérique	2009-2010	14'423.80)		
ACR, console tournée	2009-2010	9'647.00)		
Neytway, Macbook portable	2009-2010	4'082.00)	-29'754.17	
Global audio, vidéoproj. + écran	2009-2010	22'053.10	-16'542.00	
IQ Unlimited, proj. automatisé	2009-2010	10'979.61	-8'235.00	
RP2, échelle plateforme	2010-2011	5'388.75	-2'919.50	
Artscénique, projecteurs	2010-2011	2'164.85	-1'172.50	
Nextway, macbook son vidéo	2010-2011	3'218.00	-1'743.00	
Atas, 2 pupitres lumière (Congo+Smartfade)	2011-2012	9'054.18	-3'960.18	
Nextway, MacPro, tablette, med.serv.	2011-2012	8'627.90	-2'167.00	
Entractes, 6 découpes	2011-2012	6'374.00	-1'593.50	
LSB, proj.HMI seul et complet	2011-2012	12'144.00)		
KSR, poste à souder+masque	2011-2012	14'186.65)	-6'584.65	
TMS, 4 projos led	2012-2013	12'727.20	-3'181.80	
Lumens, vidéo projecteur	2012-2013	9'720.00	-2'430.00	
Dimatec, postelet airless	2012-2013	6'588.00		
Tournier, raboteuse dégauchisseuse	2012-2013	12'481.87		
LSB, proj.HMI Juliat 933	2012-2013	9'419.65		
SFS, scie à bois Festool	2012-2013	1'867.30		
		223'788.08	-121'387.25	102'400.83
15400 Equipement technique plateau et salle				
15410 (Amortissement)				
Tambè, perche électrique	2009-2010	16'485.00	-16'485.00	
TMS, aménag.son	2010-2011	12'358.00	-6'179.00	
Otis, ascenseur	2010-2011	3'256.00	-1'628.00	
ACR, microphone HF	2012-2013	16'005.60	-4'001.40	
ACR, diffusion son studio	2012-2013	6'697.20		
		54'801.80	-28'293.40	26'508.40
15500 Véhicules				
15510 (Amortissement)				
Hot Point, vélo électrique	2008-2009	4'010.00	-4'010.00	
Citroën Jumpy	2009-2010	27'370.00	-22'240.00	
		31'380.00	-26'250.00	5'130.00
15600 Aménagements locaux annexes				
15610 (Amortissement)				
Travaux de rénovation Caecilia	2003-2004	128'902.33	-128'902.33	
		128'902.33	-128'902.33	-

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

15700 Aménagements locaux**15710 (Amortissement)**

Passerelles grande salle	2010-2011	128'586.10	-48'219.80	
Sajem, aménag.lumière studio 1er	2010-2011	8'194.85)	-1'548.75	
MO et matériel aménag. studio 1er	2010-2011	17'340.00)	-4'335.00	
Sajem, Gradin+câblage studio 1er	2010-2011	58'905.21)	-14'726.31	
Gradin et plancher studio 1er	2011-2012	15'383.94	-3'846.00	
MO et matériel isol.acoust. studio 2	2011-2012	8'396.05	-1'256.25	
Artscenique, 2 blocs gradat.studio 2	2011.2012	17'184.95	-2'148.25	
Bourquin, surplancher studio 2	2011-2012	5'570.40)		
Fauteuils studio 2	2011-2012	38'372.40)	-5'492.85	
Gradin Studio 2me	2012-2013	20'000.00	-2'500.00	
Gradin, complément	2012-2013	19'914.65	-2'500.00	
		335'648.55	-86'573.21	249'275.34

TOTAL **426'192.62**Récapitulation:

Immobilisé au 1er juillet 2012	454'522.15
Investissements réalisés pendant la saison	122'414.42
Moins amortissements durant la saison	-150'743.95
TOTAL Immobilisés au 30 juin 2013	426'192.62

COMEDIE DE GENEVE

Note 8. Fournisseurs

	F.S.
ACR, FA 13349	344.00
ACR, FA 13328	1'842.50
ACR, FA 13327	8'697.20
Aluchel, FA 5516297	1'787.35
Argus, FA 2013-651972	418.60
Berger Christophe, FA juil	1'115.00
Blanchisserie Aurore, FA 211495	553.00
Blanchisserie Aurore, FA 211553	574.00
Carbagas, FA 981123213	376.60
Concept Composites, FA 2172/2070	754.40
Courrier, FA 4602	432.00
Cruchon Alain, FA suppl. 2013	1'200.00
Dimatec, FA 137800	6'588.00
Distrelec, FA 4 916 328	539.55
Distrelec, FA 4 909 370	193.60
Ecoacoustique, FA 11244	2'532.60
Electro-Matériel, FA 42.198.622	88.70
Emcom, FA 121175	190.25
Emcom, FA120779	634.65
Fabe, FA juil	4'571.65
Fassbind Hotels, FA 203610	1'330.00
Fassbind Hotels, (séries pour Héritages)	2'852.00
Feldschlosschen, FA 8146169	1'014.20
GenèveTours, FA 13 06 172	975.00
Global Direct, FA 7076	2'563.52
Global Direct, FA 7075	4'921.20
Global Direct, FA 7077	1'027.61
Graphax, FA 2355488	1'830.65
Grellor, FA 242 156	896.15
Helio Plainpalais, FA 13Z 6908	853.20
Jallut Peintures, FA FO24135	453.15
Jallut Peintures, FA FO24136	61.85
Jerome, FA 13050516 C	33.35
Krick, FA 18713	21.00
LSB, FA 13109	9'419.65
Lyreco, FA 2402942880	114.60
Lyreco, NC 2402903109	-93.12
Multipersonnel, FA 211857	10'221.10
Office Maker, FA 51519	31.20
OPO Oeschger, FA 90109703	311.10
OPD Oeschger, FA 90090856	362.00
Perillat, FA 103172	17.60
Perrier Gilles, divers frais juin	180.45
Poste, FA 2 102 278 338	21'066.45
Poste, FA 90108840	37.80
Programme.ch, FA 2.13.037	2'762.50
Rodrigue, FA 20130601796	217.53
Sajem SA, Facture du 28.6.2013	645.45
Schulhess, FA CD10672371	963.40
Serbeco, FA 101/05350	159.56
Serbeco, FA 101/04333	166.26
SFS, FA 400785253	2'629.25
SFS, FA 400785245	443.90
SIG, FA 77501684	60.80
SIG, FA 77501685	2'059.75

à reporter 102'033.96

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

	F.S.
Note 8. Fournisseurs	
	102'033.96
report	
SIG, FA 77506680	855.05
SIG, FA 77493685	61.95
SIG, FA 77475525	118.00
Spedidam, FA T132948	357.00
Suchet Christophe	681.50
Sunrise, FA 420192811	512.90
SSA, 148466	575.00
Swisscom, FA 6602494715072013	20.00
Swisscom, FA 6601010412072013	148.70
Swisscom, FA 6601034591072013	148.70
Swisscom, FA 6601034939072013	142.40
Swisscom, FA 9900032662072013	64.60
Swisscom, FA 6602645814062013	20.00
Swisscom, FA 6602248559072013	50.70
Swisscom, FA 6602201876072013	427.65
Swisscom, FA 6602262434072013	86.40
Swisscom, FA 660225226072013	140.00
Tournier Machines à bols, 192033	11'556.87
UP SA, FA 400502498	879.10
Ville GE, FA 2100085645	125.45
Ville GE, FA 2100085643	150.55
Ville GE, FA 2100085644	169.35
Ville GE, FA 2100085640	2'446.05
Ville GE FA 2100084442	3'274.00
Visa HL, Décompte Visa juin	137.60
Visa BL, Décompte Visa juin	1'232.75
Zapaudio, FA 330331353	1'414.80
TOTAL	127'931.03

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 9. Créancier divers

20100 Cie Llevantina - Rapport Langhoff	6'244.00
Genecand traiteur	1'732.30
Multipersonnel	1'935.35
Tamedia	1'095.60
Vidéocraft	2'000.00
TOTAL	13'007.25

Note 10. Recettes encaissées d'avance

23005 Billetterie 2013-2014 vendue	6'167.00
23010 Abonnements 2013-2014 vendus	29'440.00
23005 Fondation Leenaards, subvention 2013-2014	50'000.00
TOTAL	85'607.00

Note 11. Passif transitoire

23020 Honoraires fiduciaires - révision exercice 2012-2013	30'000.00
Swisscanto, solde caisse retraite au 30.6.2013	8'070.90
Provision pour chauff.gaz Stoessel sem.1/2013 (Ville GE)	7'500.00
Provision pour droits SSA - Rapport Langhoff	2'513.40
Provision pour TVA s/facture Tournier (France)	925.00
TOTAL	49'009.30

Note 12. Provision pour vacances non prises

Rémunération et charges soc.des vacances non prises	220'225.13
TOTAL	220'225.13

Note 13. Fondation Julius Baer

Solde au 01.07.2012	43'816.91
Dissolution Fonds pour ateliers pédagogiques 12-13	-15'977.00
TOTAL	27'839.91

COMEDIE DE GENEVE

F.S.**Note 14. FAD compte courant**

23100 Solde au 30 juin 2012	387'228.80
23100 Résultat au 30.6.2012	310'591.99
23100 TVA dcpte trim.2/2012 - paiement	-1'946.35
23100 Versement à FAD par compensation sur subvention	-254'242.29
23100 TVA dcpte trim.2/2013 - à payer	5'704.55
12500 Solde subvention 2012-2013 à recevoir	-70'757.71
12500 Subvention Centenaire	-238'417.94
TOTAL	<u>138'161.05</u>

Accueil: Théâtre à la Campagne

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF	Prévisions
Salaires:				
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'500.00	2'376.80	-1'123.20	
40300 TECHNIQUE PRODUCTION				
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	3'753.82	-1'246.38	
41000 CHARGES SOCIALES	2'550.00	3'199.23	649.23	
41025-50 DEFRAIEMENTS			-	
FRAIS DE PERSONNEL	11'050.00	9'329.85	-1'720.35	
42020 DECOR ET ACCESSOIRES			-	
42021 EFFETS SPEC. ET MAQUILLAGES			-	
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00		-5'000.00	
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00		-5'000.00	
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-	
44010 CESSIION SPECTACLE	46'200.00	46'541.79	341.79	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	5'600.00	1'813.81	-3'786.19	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	12'000.00	3'400.66	-8'599.35	
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	23'520.00	18'115.00	-5'405.00	
44040 IMPOT SOURCE	2'000.00		-2'000.00	
FRAIS D'ACCUEIL	89'320.00	69'871.25	-19'448.75	
45020 DROITS D'AUTEURS	1'800.00	3'691.96	2'091.96	
45030 SERVICE DU FEU	-		-	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'600.00	961.50	-638.50	
TAXES	3'400.00	4'653.45	1'453.45	
46100 CREATION VISUEL		2'160.00		
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'184.95		
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		3'955.66		
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		7'474.80		
PROMOTION	25'000.00	19'775.40	-5'224.60	
Total des dépenses	133'770.00	103'829.75	-29'940.25	
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		808.00	808.00	
53020 AUTRES SUBVENTIONS			-	
SUVENTIONS	-	808.00	808.00	
60010 ABONNEMENTS		9'333.00	9'333.00	
60020 BILLETTERIE		2'951.00	2'951.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		310.00	310.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES			-	
ENTREES	12'000.00	12'594.00	594.00	
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE			-	
62010 COPRODUCTION	3'300.00	4'037.45	737.45	
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT.			-	
COPRODUCTION	3'300.00	4'037.45	737.45	
Total des recettes	15'300.00	17'439.45	2'139.45	
Déficit	118'470.00	86'390.30	-32'079.70	

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi) 2101
 Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
 Saison 2012-2013
Théâtre à la campagne
 de David Lescot
 Mes de Sara Liorca

du 9 au 20 octobre 2012
 10 représentations
 Au Galpon, à Onex et au Châtelard

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 30.-	30.00	28	840.00
Plein tarif CHF 24.-	24.00		-
Plein tarif CHF 23.-	23.00		-
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	18	288.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23.00	2	46.00
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	5	115.00
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00	7	210.00
Etudiants CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	8	120.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	23.00	31	713.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	6	180.00
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Total		105	2'512.00
Invités		167	-
Total billetterie		272	2'512.00
ABONNES		375	9'333.00
Recette extérieure		69	1'557.00
TOTAL		716	13'402.00
Au budget :			12'000.00
Excédent de recettes :			1'402.00
(100 Galpon et Onex, 64 Châtelard)	Jauge	100/64	928
		Taux d'occupation	77.16%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	9.24		
par abonné	24.89		
par spectateur	18.72		

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Production: Le Citoyen

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40014 COMEDIENS	132'800.00	122'932.97	-9'867.03
40030 DECORATEUR	15'000.00	28'980.00	13'980.00
40035 ACCESSORISTE	5'000.00	-	-5'000.00
40038 COUTURIER	-	8'824.83	8'824.83
40040 COSTUMIER	15'000.00	6'500.00	-8'500.00
40043 ECLAIRAGISTE	8'000.00	8'666.40	666.40
40044 MACQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	4'590.00	-3'410.00
40047 REGISSEUR GENERAL	22'500.00	25'470.58	2'970.58
40048 REGISSEUR-SON, VIDEASTE	18'000.00	16'851.20	-851.20
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	12'000.00	12'000.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	8'250.00	9'358.47	1'108.47
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	63'000.00	70'616.77	7'616.77
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	15'200.00	-	-15'200.00
41000 CHARGES SOCIALES	85'500.00	42'277.34	-43'222.66
41025-50 DEFRAIEMENTS	27'600.00	31'878.25	4'278.25
FRAIS DE PERSONNEL	433'850.00	388'326.61	-45'523.19
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30'000.00	41'755.41	11'755.41
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	4'921.96	-78.05
42030 COSTUMES	25'000.00	7'509.08	-17'490.92
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	-	4'106.15	4'106.15
42070 FRAIS DE TOURNÉE, TSPORT DECOR	-	5'815.70	5'815.70
FRAIS DE PRODUCTION	60'000.00	64'208.29	4'208.29
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	12'000.00	12'000.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	5'742.90	742.90
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	-	-
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	5'742.90	742.90
45020 DROITS D'AUTEURS	15'500.00	7'360.00	-8'140.00
45030 SERVICE DU FEU	3'000.00	3'104.85	104.85
45040 SAMARITAINS	2'000.00	590.00	-1'410.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9'000.00	2'685.00	-6'315.00
TAXES	29'500.00	14'159.85	-15'340.15
46100 CREATION VISUEL	-	2'160.00	2'160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	10'096.51	10'096.51
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	15'122.20	15'122.20
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	14'134.68	14'134.68
PROMOTION	45'000.00	41'513.29	-3'486.71
Total des dépenses	573'350.00	525'951.14	-47'398.86
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	3'400.00	3'400.00
53010 SUBVENTION PROHELVEZIA	5'000.00	-	-5'000.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUVENTIONS	30'000.00	28'400.00	-1'600.00
60010 ABONNEMENTS	-	12'232.00	12'232.00
60020 BILLETTERIE	-	14'026.00	14'026.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	870.00	870.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	690.00	690.00
ENTREES	103'500.00	27'818.00	-75'682.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNÉE	35'000.00	41'470.55	6'470.55
62010 COPRODUCTION	25'000.00	44'977.23	19'977.23
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT.	-	-	-
COPRODUCTION	80'000.00	86'447.78	6'447.78
Total des recettes	193'500.00	142'665.78	-50'834.22
Déficit	379'850.00	383'285.36	3'435.36

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
Saison 2012-2013**Le Citoyen**
de Denis Genoun
Mise de Hervé Loichemoldu 1er au 17 novembre 2012
15 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40,00	181	7'240.00
Plein tarif CHF 32.-	32,00	-	-
Plein tarif UniresO CHF 30.-	30,00	12	360.00
Plein tarif CHF 24.-	24,00	-	-
Plein tarif CHF 23.-	23,00	-	-
Carte de réduction CHF 16.-	16,00	72	1'152.00
Tarif réduit CHF 32.-	32,00	9	288.00
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28,00	7	196.00
Tarif réduit CHF 24.-	24,00	-	-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23,00	-	-
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21,00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30,00	103	3'090.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23,00	-	-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21,00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40,00	51	2'040.00
Etudiants CHF 20.-	20,00	-	-
Professionnels CHF 20.-	20,00	32	640.00
Professionnels CHF 15.-	15,00	-	-
Professionnels CHF 5.-	5,00	-	-
Aînés CHF 10.-	30,00	87	2'610.00
Aînés CHF 10.-	23,00	-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10,00	69	690.00
Cycles CHF 10.-	10,00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40,00	7	280.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30,00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10,00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40,00	10	400.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30,00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	10,00	-	-
Entrées libres CHF 0.-	-	-	-
Total		640	18'986.00
Invités		719	-
Total billetterie		1'359	18'986.00
ABONNES		431	12'232.00
Recette extérieure			
TOTAL		1'790	31'218.00
Au budget :			103'500.00
Déficit de recettes :			-72'282.00
	Jauge		6'150
	Taux d'occupation		29.11%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	13.97		
par abonné	28.38		
par spectateur	17.44		

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Accueil: La Nuit, juste avant les forêts

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaire:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	6'300.00	7'026.89	726.89
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00		-5'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	3'300.00	865.53	-2'434.47
41025-50 DEFRAIEMENTS			-
FRAIS DE PERSONNEL	14'600.00	7'892.42	-6'707.58
42020 DECOR ET ACCESSOIRES			-
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES			-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	3'000.00		-3'000.00
FRAIS DE PRODUCTION	3'000.00	-	-3'000.00
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	12'500.00	12'500.00	-
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	7'000.00	573.41	-6'426.59
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00	1'368.00	-1'132.00
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	8'000.00		-8'000.00
44040 IMPOT SOURCE	-	-	-
FRAIS D'ACCUEIL	30'000.00	14'441.41	-15'558.59
45020 DROITS D'AUTEURS	2'400.00	2'896.93	296.93
45030 SERVICE DU FEU	3'600.00		-3'600.00
45040 SAMARITAINS	1'800.00		-1'800.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'200.00	1'909.50	-290.50
TAXES	10'000.00	4'606.43	-5'393.57
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7'890.07	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'924.00	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		10'187.10	
PROMOTION	30'000.00	25'161.17	-4'838.83
Total des dépenses	87'600.00	52'101.43	-35'498.57
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		2'674.00	2'674.00
52010 SUBVENTION ETAT GE - DIP			-
53010 SUBVENTION PROHELVEIA			-
53020 AUTRES SUBVENTIONS			-
SUVENTIONS	-	2'674.00	2'674.00
60010 ABONNEMENTS		9'910.00	9'910.00
60020 BILLETTERIE		10'871.00	10'871.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		880.00	880.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		880.00	880.00
ENTREES	16'200.00	22'541.00	6'341.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE			-
62010 COPRODUCTION			-
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT.			-
COPRODUCTION	-	-	-
Total des recettes	16'200.00	25'215.00	9'015.00
Déficit	71'400.00	26'886.43	-44'513.57

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève

Saison 2012-2013

**La Nuit, juste avant les
forêts**

du 20 novembre au 9 décembre 2012

18 représentations

de B.M. Koltes

Mes de L. Malaguerra

BILLETTERIE

	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 30.-	30.00	173	5'180.00
Plein tarif CHF 24.-	24.00		-
Plein tarif CHF 23.-	23.00		-
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	86	1'056.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	1	24.00
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23.00	12	276.00
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00	1	21.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	88	2'024.00
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00	90	2'700.00
Etudiants CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	62	930.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	23.00	88	2'024.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	88	880.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	4	120.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	2	60.00
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		675	15'305.00
Invités		200	-
Total billetterie		875	15'305.00
ABONNES		398	9'910.00
Recette extérieure			
TOTAL		1'273	25'215.00
Au budget :			18'200.00
Excédent de recettes :			9'015.00
Jauge			1'296
Taux d'occupation			98.23%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	17.49		
par abonné	24.90		
par spectateur	19.81		

Accueil: Lignes de faille

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'200.00	4'633.68	1'433.68
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	7'176.97	2'176.97
41000 CHARGES SOCIALES	2'500.00	1'768.34	-731.66
41025-50 DEFRAIEMENTS		432.00	432.00
FRAIS DE PERSONNEL	10'700.00	14'010.99	3'310.99
42020 DECOR ET ACCESSOIRES			-
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES			-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00	1'094.30	-8'905.70
FRAIS DE PRODUCTION	10'000.00	1'094.30	-8'905.70
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	43'500.00	37'820.00	-5'680.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	14'400.00	6'834.41	-7'565.59
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'000.00	3'740.00	740.00
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	28'800.00	22'508.00	-6'292.00
44040 IMPOT SOURCE	3'000.00		-3'000.00
FRAIS D'ACCUEIL	92'700.00	70'902.41	-21'797.59
45020 DROITS D'AUTEURS	4'200.00	4'711.10	511.10
45030 SERVICE DU FEU	1'000.00	1'618.20	618.20
45040 SAMARITAINS	1'000.00	600.00	-400.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'400.00	2'290.50	-109.50
TAXES	8'600.00	9'219.80	619.80
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5'879.12	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		5'229.39	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		10'155.22	
PROMOTION	25'000.00	23'423.73	-1'576.27
Total des dépenses	147'000.00	118'651.23	-28'348.77
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		5'060.00	5'060.00
SUVENTIONS	-	5'060.00	5'060.00
60010 ABONNEMENTS		9'437.00	9'437.00
60020 BILLETTERIE		23'374.00	23'374.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'182.00	1'182.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		210.00	210.00
ENTREES	27'600.00	34'203.00	6'603.00
Total des recettes	27'600.00	39'263.00	11'663.00
Déficit	119'400.00	79'388.23	-40'011.77

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
Saison 2012-2013**Lignes de faille**
de Nancy Huston
Mes de Catherine Marnasdu 13 au 16 décembre 2012
4 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	273	10'920.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	4	128.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	117	3'510.00
Plein tarif UniresO CHF 30.-	30.00	32	960.00
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	90	1'440.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	16	512.00
Tarif réduit UniresO CHF 26.-	28.00	2	56.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	-	-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23.00	-	-
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	128	3'840.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	-	-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	76	3'040.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	30.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	15.00	-	-
Professionnels CHF 20.-	20.00	13	260.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	-	-
Professionnels CHF 5.-	5.00	-	-
Aînés CHF 10.-	30.00	129	3'870.00
Aînés CHF 10.-	23.00	-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	21	210.00
Cycles CHF 10.-	10.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	12	480.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	15	600.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00	-	-
Entrées libres CHF 0.-	-	-	-
Total		928	29'926.00
Invités		220	-
Total billetterie		1'148	29'926.00
ABONNES		379	9'437.00
Recette extérieure			
TOTAL		1'527	39'263.00
Au budget :			27'600.00
Excédent de recettes :			11'663.00
	Jauge		1'840
	Taux d'occupation		93.11%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	25.98		
par abonné	24.90		
par spectateur	25.71		

Coproduction: Noéplanète

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS		13'637.70	13'637.70
40200 PERSONNEL DE SALLE	5'500.00	7'747.75	2'247.75
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		8'445.33	8'445.33
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	10'000.00	-	-10'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	4'700.00	4'509.60	-190.40
41025-50 DEFRAIEMENTS		2'745.69	2'745.69
FRAIS DE PERSONNEL	20'200.00	37'086.07	16'886.07
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		-	-
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES		-	-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	-	-5'000.00
42030 COSTUMES		-	-
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	-	-5'000.00
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	70'000.00	51'493.69	-18'506.31
44010 CESSION SPECTACLE	70'000.00	67'169.00	-2'831.00
44016 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	12'400.00	13'617.75	1'217.71
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'221.60	-1'778.40
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	56'700.00	35'398.70	-21'301.30
44040 IMPOT SOURCE	5'000.00	197.45	-4'802.55
FRAIS D'ACCUEIL	149'100.00	119'604.46	-29'495.54
45020 DROITS D'AUTEURS	10'000.00	-	-10'000.00
45030 SERVICE DU FEU	2'000.00	2'032.25	32.25
45040 SAMARITAINS	1'000.00	-	-1'000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	6'000.00	2'227.50	-3'772.50
TAXES	19'000.00	4'259.75	-14'740.25
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	2'160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		8'801.61	8'801.61
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		5'638.95	5'638.95
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		9'303.08	9'303.08
PROMOTION	35'000.00	25'903.64	-9'096.36
Total des dépenses	298'300.00	238'347.61	-59'952.39
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		5'110.00	5'110.00
SUVENTIONS	-	5'110.00	5'110.00
60010 ABONNEMENTS		10'583.00	10'583.00
60020 BILLETTERIE		12'480.00	12'480.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		650.00	650.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		-	-
ENTREES	69'000.00	23'713.00	-45'287.00
Total des recettes	69'000.00	28'823.00	-40'177.00
Déficit	229'300.00	209'524.61	-19'775.39

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
Saison 2012-2013**Noéplanète**

Mes de Arpad Schilling

du 8 au 18 janvier 2013

10 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	124	4'960.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00		-
Plein tarif CHF 24.-	24.00		-
Plein tarif CHF 23.-	23.00		-
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	56	896.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	2	64.00
Tarif réduit UniresO CHF 30.-	30.00	25	750.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	44	1'320.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	178	7'120.00
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00	43	860.00
Professionnels CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	65	1'950.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	7	280.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	1	40.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		545	18'240.00
Invités		515	-
Total billetterie		1'060	18'240.00
ABONNES		425	10'583.00
Recette extérieure			
TOTAL		1'485	28'823.00
Au budget :			69'000.00
Déficit de recettes :			-40'177.00
	Jauge		4'100
	Taux d'occupation		36.22%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	17.21		
par abonné	24.90		
par spectateur	19.41		

Production: Le Centenaire

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaies:			
40011 COMEDIENS	49000.00	92818.38	43818.38
40014 MUSICIENS		3000.00	3000.00
40020 METTEUR EN SCENE		18500.00	18500.00
40030 DECORATEUR	15000.00	19499.45	4499.45
40035 ACCESSORISTE	9000.00		-9000.00
40038 COUTURIER		10324.02	10324.02
40040 COSTUMIER	15000.00		-15000.00
40041 DRAMATURGE		23712.80	23712.80
40043 ECLAIRAGISTE	8000.00	9208.05	1208.05
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR		4333.20	4333.20
40047 REGISSEUR GENERAL	11280.00	8250.00	-9000.00
40048 REGISSEUR-SON, VIDEASTE	16000.00	8851.20	-7148.80
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	6000.00	6000.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	3200.00	7217.99	4017.99
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	31750.00	42811.66	11061.66
41000 CHARGES SOCIALES	41000.00	39182.06	-1817.94
41025-50 DEFAIEMENTS	2300.00	9292.67	6792.67
FRAIS DE PERSONNEL	203780.00	299061.38	95381.38
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	20000.00	30827.61	10827.61
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES		2202.10	2202.10
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5000.00	1049.40	-3950.60
42030 COSTUMES	20000.00	6333.77	-11666.23
42060 MUSIQUE ET BANDE SON		2104.05	2104.05
FRAIS DE PRODUCTION	45000.00	44916.93	-483.07
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	15000.00	25280.00	10280.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		291.64	291.64
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5000.00	36339.30	31339.30
FRAIS D'ACCUEIL	20000.00	61910.94	41910.94
45020 DROITS D'AUTEURS	8400.00	4428.00	-3972.00
45030 SERVICE DU FEU	2000.00	1467.75	-532.25
45040 SAMARITAINS	1000.00		-1000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	4900.00	3106.50	-1793.50
TAXES	16300.00	9002.25	-7297.75
46100 CREATION VISUEL		2160.00	2160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7078.14	7078.14
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		26582.82	26582.82
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		52504.38	52504.38
PROMOTION	39000.00	87325.34	57325.34
Total des dépenses	315'000.00	501'755.84	186'755.84
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		1880.00	1880.00
52010 SUBVENTION ETAT GE - DIP			-
53020 AUTRES SUBVENTIONS	20000.00		-20000.00
SUVENTIONS	20'000.00	1'880.00	-18'120.00
60010 ABONNEMENTS		9636.00	9636.00
60020 BILLETTERIE		8278.00	8278.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		570.00	570.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		330.00	330.00
ENTREES	55'890.00	18'814.00	-37'076.00
62010 COPRODUCTION			-
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT.		3534.90	3534.90
COPRODUCTION	-	3534.90	3534.90
Total des recettes	75'890.00	24'228.90	-51'661.10
Déficit	239'110.00	477'527.94	238'417.94

Comédie de Genève
Saison 2012-2013

Le Centenaire

Spectacle: "1913"

du 31 janvier au 9 février 2013

9 reprs.

de Mathieu Bertholet, mise en scène Naini Mensamkat

Récital: "Armen Godal chante Bracht"

le 2 février 2013

1 reprs.studio

Concert: "Webern, Gervasoni, Berg, Schoenberg"

le 4 février 2013

1 reprs.

BILLETTERIE avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	88	3'520.00
Plein tarif CHF 32.-	5	160.00
Plein tarif CHF 30.-		-
Plein tarif CHF 24.-		-
Plein tarif CHF 23.-		-
Carte de réduction CHF 18.-	35	560.00
Tarif réduit CHF 30.-	9	270.00
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	1	28.00
Tarif réduit CHF 24.-		-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-		-
Tarif réduit UniresO CHF 21.-		-
Plein tarif concert CHF 20.-	10	200.00
Tarif réduit concert CHF 10.-	35	350.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	57	1'710.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-		-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-		-
Etudiants CHF 20.-	31	1'240.00
Etudiants CHF 20.-		-
Etudiants CHF 15.-		-
Etudiants CHF 15.-		-
Professionnels CHF 20.-	41	820.00
Professionnels CHF 15.-		-
Professionnels CHF 15.-		-
Professionnels CHF 5.-		-
Alnés CHF 10.-	57	1'710.00
Alnés CHF 10.-		-
Collégiens classe CHF 10.-	33	330.00
Cycles CHF 10.-		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	4	160.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-		-
Organismes sociaux CHF 0.-		-
Organismes sociaux CHF 0.-		-
Organismes sociaux CHF 0.-		-
Entrées libres CHF 0.-	54	-
Total	460	11'058.00
Invités	1'224	-
Total billetterie	1'684	11'058.00
ABONNES	387	9'636.00
TOTAL	2'071	20'694.00
Au budget :		55'890.00
Excédent de recettes :		-35'196.00
Jauge	410	4'510
Taux d'occupation		45.92%
Prix moyen:		
par spectateur non abonné	6.57	
par abonné	24.90	
par spectateur	9.99	

Production: On ne paie pas, on ne paie pas

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	95800.00	106585.28	10765.28
40014 MUSICIENS		13000.00	13000.00
40020 METTEUR EN SCENE	25000.00	26443.56	1443.56
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE		9858.05	9858.05
40030 DECORATEUR	15000.00	16040.00	4940.00
40035 ACCESSOIRISTE	5000.00		-5000.00
40038 COUTURIER		14004.40	14004.40
40040 COSTUMIER	15000.00	14553.05	-446.95
40043 ECLAIRAGISTE	8000.00	8666.40	666.40
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8000.00	4900.00	-3200.00
40047 REGISSEUR GENERAL	22500.00	22018.55	-483.45
40048 REGISSEUR-SON, VIDEASTE	16000.00		-16000.00
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	12000.00	12000.00	
40200 PERSONNEL DE SALLE	6500.00	12947.56	4547.56
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	63000.00	104695.00	41695.00
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3200.00		-3200.00
41000 CHARGES SOCIALES	78500.00	24202.32	-23697.68
41026-60 DEFRAIEMENTS	6900.00	11522.92	4922.92
FRAIS DE PERSONNEL	382200.00	435115.29	52915.29
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30000.00	35816.86	6816.86
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5000.00	1158.10	-3841.90
42030 COSTUMES	25000.00	5314.20	-19685.80
42090 MUSIQUE ET BANDE SON		45.00	45.00
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR		39375.63	39375.63
FRAIS DE PRODUCTION	60000.00	81509.79	21509.79
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		689.61	689.61
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5000.00	5080.30	80.30
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		515.00	515.00
FRAIS D'ACCUEIL	5000.00	6284.91	1284.91
45020 DROITS D'AUTEURS	15500.00	15470.25	3970.25
45030 SERVICE DU FEU	3000.00	3500.00	500.00
45040 SAMARITAINS	1500.00		-1500.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9000.00	7324.50	-1675.50
TAXES	29000.00	30294.75	1294.75
46100 CREATION VISUEL		2160.00	2160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		9960.55	9960.55
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		13850.80	13850.80
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		13741.85	13741.85
PROMOTION	45000.00	39513.20	-5486.80
Total des dépenses	521'200.00	592'747.94	71'547.94
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		18270.00	18270.00
52010 SUBVENTION ETAT GE - DIP		8200.00	8200.00
53010 SUBVENTION PROHELVEVIA		10000.00	10000.00
SUVENTIONS	-	36470.00	36470.00
60010 ABONNEMENTS		13886.00	13886.00
60020 BILLETTERIE		75212.00	75212.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		4140.00	4140.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		2480.00	2480.00
ENTREES	103'500.00	85718.00	-7782.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		63713.00	63713.00
62010 COPRODUCTION			
COPRODUCTION	-	63713.00	63713.00
Total des recettes	103'500.00	195'901.00	92'401.00
Déficit	417'700.00	396'846.94	-20'883.06

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève

Saison 2012-2013

On ne paie pas, on ne paie pas

de Dario Fo

Mes de Joan Mompert

du 8 au 24 mars 2013

15 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	821	36'840.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	48	1'536.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	75	2'250.00
Carte de réduction CHF 18.-	18.00	88	1'408.00
Tarif réduit UniresO CHF 30.-	30.00	204	6'120.00
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28.00	21	588.00
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	496	14'880.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	-	-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	380	14'400.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	30.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	15.00	-	-
Professionnels CHF 20.-	20.00	197	3'940.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	-	-
Professionnels CHF 5.-	5.00	-	-
Aînés CHF 10.-	30.00	414	12'420.00
Aînés CHF 10.-	23.00	-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	176	1'760.00
Cycles CHF 10.-	10.00	72	720.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	68	2'720.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	13	520.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00	-	-
Entrées libres CHF 0.-	-	-	-
Total		3'153	100'102.00
Invités		1'288	-
Total billetterie		4'441	100'102.00
ABONNES		442	13'866.00
Recette extérieure			
TOTAL		4'883	113'968.00
Au budget :			103'500.00
Excédent de recettes :			10'468.00
Jauge			6'150
Taux d'occupation			79.40%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	22.54		
par abonné	31.42		
par spectateur	23.34		

Coproduction: Les Mains sales

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaire:			
40011 COMEDIENS	135'000.00	131'771.67	-3'228.33
40020 METTEUR EN SCENE	30'000.00	34'545.09	4'545.09
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE		2'166.60	2'166.60
40030 DECORATEUR	15'000.00	15'000.00	-
40035 ACCESSOIRISTE	5'000.00		-5'000.00
40038 COUTURIER		935.00	935.00
40040 COSTUMIER	15'000.00	15'169.20	166.20
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	6'059.95	-1'940.05
40047 REGISSEUR GENERAL	22'500.00	23'384.80	884.80
40048 REGISSEUR-SON, VIDEASTE	16'000.00	15'380.40	-619.60
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	12'000.00	12'000.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	7'200.00	11'425.58	4'225.58
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	58'500.00	61'349.29	2'849.29
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3'200.00		-3'200.00
41000 CHARGES SOCIALES	87'500.00	65'097.92	-22'402.08
41025-50 DEFRAIEMENTS	64'000.00	58'206.39	-5'793.61
FRAIS DE PERSONNEL	478'900.00	472'699.89	-6'200.11
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	25'000.00	3'603.03	5'603.03
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES		2'674.05	2'674.05
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00		-10'000.00
42030 COSTUMES	25'000.00	16'618.05	-8'381.95
42060 MUSIQUE ET BANDE SON		943.70	943.70
FRAIS DE PRODUCTION	60'000.00	51'238.83	-8'761.17
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	1'463.00	1'463.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	5'444.40	444.40
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	5'444.40	444.40
45020 DROITS D'AUTEURS	13'500.00	10'995.20	-2'504.80
45030 SERVICE DU FEU	2'600.00	3'274.00	674.00
45040 SAMARITAINS	1'500.00		-1'500.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	7'800.00	5'899.50	-1'900.50
TAXES	25'400.00	20'169.20	-5'230.80
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	2'160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		9'848.22	9'848.22
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		12'354.30	12'354.30
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		14'317.75	14'317.75
PROMOTION	45'000.00	38'680.27	-6'319.73
Total des dépenses	614'300.00	589'583.59	-24'716.41
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		17'790.00	17'790.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUBVENTIONS	25'000.00	42'790.00	17'790.00
60010 ABONNEMENTS		12'918.00	12'918.00
60020 BILLETTERIE		55'434.00	55'434.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		2'700.00	2'700.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		5'100.00	5'100.00
ENTREES	69'700.00	76'152.00	-13'548.00
62010 COPRODUCTION	63'500.00	73'025.00	9'525.00
COPRODUCTION	63'500.00	73'025.00	9'525.00
Total des recettes	178'200.00	191'967.00	13'767.00
Déficit	436'100.00	397'616.59	-38'483.41

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
Saison 2012-2013**Les Mains sales**
de Jean-Paul Sartre
Mes de Philippe Sireuildu 23 avril au 8 mai 2013
13 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	651	26'040.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	24	768.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	28	840.00
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	95	1'520.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	6	192.00
Tarif réduit UniresO CHF 30.-	30.00	114	3'420.00
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28.00	8	224.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	312	9'360.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	548	21'920.00
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00	87	1'740.00
Professionnels CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	270	8'100.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	487	4'870.00
Cyclés CHF 10.-	10.00	23	230.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	37	1'480.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	8	320.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		2'698	81'024.00
Invités		809	-
Total billetterie		3'507	81'024.00
ABONNES		426	12'918.00
Recette extérieure			
TOTAL		3'933	93'942.00
Au budget :			89'700.00
Excédent de recettes :			4'242.00
	Jauge		5'330
	Taux d'occupation		73.79%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	23.10		
par abonné	30.32		
par spectateur	23.89		

Production: Le Rapport Langhoff

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	11'900.00	25'827.75	13'727.75
40030 DECORATEUR	-	3'600.00	3'600.00
40043 ECLAIRAGISTE	8'000.00	7'826.80	-173.40
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'500.00	6'969.97	3'469.97
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5'000.00	6'360.45	1'360.45
41000 CHARGES SOCIALES	8'500.00	11'991.38	3'491.38
41025-50 DEFAIEMENTS		4'645.40	4'645.40
FRAIS DE PERSONNEL	36'900.00	67'021.55	30'121.55
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	15'000.00	23'034.25	8'034.25
42030 COSTUMES	5'000.00		-5'000.00
FRAIS DE PRODUCTION	20'000.00	23'034.25	3'034.25
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	5'808.00	5'808.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		225.66	225.66
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00	3'009.25	509.25
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		125.00	125.00
FRAIS D'ACCUEIL	2'500.00	3'359.91	859.91
45020 DROITS D'AUTEURS	3'150.00	2'513.40	-636.60
45030 SERVICE DU FEU	2'000.00	2'446.05	446.05
45040 SAMARITAINS	1'000.00		-1'000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'800.00	1'170.00	-1'630.00
TAXES	8'950.00	6'129.45	-2'820.55
46100 CREATION VISUEL			-
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'974.48	6'974.48
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		13'186.60	13'186.60
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		10'466.05	10'466.05
PROMOTION	30'000.00	30'827.13	827.13
Total des dépenses	98'350.00	135'980.29	37'630.29
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		606.00	606.00
SUVENTIONS	-	606.00	606.00
60010 ABONNEMENTS		18'115.00	18'115.00
60020 BILLETTERIE		1'954.00	1'954.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		270.00	270.00
ENTREES	21'000.00	20'339.00	-661.00
62010 COPRODUCTION		30'000.00	30'000.00
COPRODUCTION	-	30'000.00	30'000.00
Total des recettes	21'000.00	50'945.00	29'945.00
Déficit	77'350.00	85'035.29	7'685.29

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
Saison 2012-2013**Le Rapport Langhoff**
de Matthias Langhoff
Mes de M. J. Mallsdu 23 mai au 2 juin 2013
10 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00	28	840.00
Plein tarif CHF 24.-	24.00		-
Plein tarif CHF 23.-	23.00		-
Carte de réduction CHF 16.-	16.00	18	288.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit UniresO CHF 23.-	23.00	2	46.00
Tarif réduit UniresO CHF 21.-	21.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	15	345.00
AVS, AI, chômeur UniresO CHF 21.-	21.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00	15	450.00
Etudiants CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	14	210.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	23.00	27	621.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	1	30.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		120	2'930.00
Invitées		312	-
Total billetterie		432	2'930.00
ABONNES		348	18'115.00
Recette extérieure			
TOTAL		780	20'945.00
Au budget :			21'000.00
Excédent de recettes :			-55.00
Jauge			1'650
Taux d'occupation			47.27%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	6.55		
par abonné	52.05		
par spectateur	26.85		

Production: Le Collectif

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	91'500.00	79'483.11	-12'016.89
40020 METTEUR EN SCENE		21'660.00	21'660.00
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE		1'408.30	1'408.30
40041 DRAMATURGE		4'425.60	4'425.60
41000 CHARGES SOCIALES	23'000.00	12'659.14	-10'340.86
41025-50 DEFRAIEMENTS		2'115.00	2'115.00
FRAIS DE PERSONNEL	114'500.00	121'751.15	7'251.15
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		-	-
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES		-	-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES		-	-
42030 COSTUMES		-	-
42050 COIFFURES ET PERRUQUES		-	-
42060 MUSIQUE ET BANDE SON		-	-
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR		-	-
FRAIS DE PRODUCTION	-	-	-
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	13'000.00	13'000.00
45020 DROITS D'AUTEURS		-	-
45030 SERVICE DU FEU		-	-
45040 SAMARITAINS		-	-
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		-	-
TAXES	-	-	-
46100 CREATION VISUEL		-	-
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		-	-
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		-	-
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		-	-
PROMOTION	-	-	-
Total des dépenses	114'500.00	134'751.15	20'251.15
Total des recettes	-	-	-
Déficit	114'500.00	134'751.15	20'251.15

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi) 2119
 Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Evénements périphériques

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	77500.00	59959.24	-17531.76
40014 MUSICIENS		16822.50	16822.50
40020 METTEUR EN SCENE	5000.00		-5000.00
40030 DECORATEUR	4000.00	5932.00	1932.00
40041 DRAMATURGE	2000.00	9794.69	7794.69
40043 ECLAIRAGISTE			-
40047 REGISSEUR GENERAL		8319.95	8319.95
40048 REGISSEUR SON ET VIDEO		995.80	
40200 PERSONNEL DE SALLE	8500.00	10406.36	1906.36
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	9000.00	28401.60	23401.60
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	11800.00		-11800.00
41000 CHARGES SOCIALES	34800.00	21528.67	-13071.33
41025-50 DEFRAIEMENTS	3800.00	3404.46	-395.54
FRAIS DE PERSONNEL	152000.00	163164.37	11164.37
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	3500.00	7164.26	
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	1000.00		
42030 COSTUMES	2500.00		
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	6000.00	7540.00	
42070 FRAIS DE TOURNÉE, TSPORT DECOR	3000.00		
FRAIS DE PRODUCTION	16000.00	14808.26	-1191.74
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	2000.00		-2000.00
44010 CESSION SPECTACLE	10000.00	17874.18	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		7809.44	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	11000.00	30563.70	
44030 FRAIS D'HERBERGEMENTS ET DEFR.	10900.00	8003.70	
44040 IMPOT SOURCE		291.00	
FRAIS D'ACCUEIL	31900.00	64842.00	32742.00
45020 DROITS D'AUTEURS	3000.00	4952.10	
45030 SERVICE DU FEU	500.00	445.35	
45040 SAMARITAINS	500.00		
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	-	4196.18	
TAXES	4000.00	9593.63	5593.63
46100 CREATION VISUEL			
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		2301.35	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		29490.10	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		2376.00	
PROMOTION	26500.00	37167.45	3667.45
Total des dépenses	232'400.00	282'375.71	49'975.71
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		23150.93	
53020 AUTRES SUBVENTIONS-Mairie Chêne-Bougeries	25000.00	25000.00	
53050 SPONSORING SPECTACLES- Carigest		-	
SUVENTIONS	25000.00	68160.93	43160.93
60020 BILLETTERIE		14487.00	
60030 GROUPEMENTS		40.00	
ENTREES	6200.00	14527.00	8327.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNÉE	30000.00	28300.00	-3700.00
62010 COPRODUCTION		8154.90	8154.90
COPRODUCTION	30000.00	35454.90	5454.90
Total des recettes	61'200.00	118'142.83	56'942.83
Déficit	171'200.00	164'232.88	-6'967.12

Comédie de Genève

Nbre événements				Nbre de spectateurs	
	Saison 2012-2013				
	Evénements				
	périphériques				
1	Conférences	<i>L'écriture comme expérience par Denis Guénoun</i>			
		<i>le 12 novembre 2012</i>		27	
1		<i>A propos de Bernard-Marie Koltès le 26 novembre 2012</i>		28	
1		<i>G. Didi-Hubermann: Atlas-essai-film, le 9 mars 2013</i>		100	
1		<i>Dario Fo et la "Comune", le 11 mars 2013</i>		21	
1		<i>Sartre, Le drame du choix radical, le 6 mai 2013</i>		88	
1		<i>Tout un poème, le 27 mai 2013</i>		44	
	Histoires de la Comédie	<i>Histoire de la Comédie</i>			
1		<i>le 18 février 2013.</i>		16	
1		<i>le 8 avril 2013.</i>		22	
	Concerts	<i>Cinq Poèmes de Baudelaire, Debussy et Sieben Frühe</i>			
		<i>Lieder de Berg, le lundi 5 novembre 2012</i>		89	
1		<i>Debussy / Messiaen, le lundi 17 décembre 2012</i>		57	
1		<i>Debussy / Reimann/ Carter, le 25 mars 2013</i>		36	
1		<i>Debussy/Mahler, le 29 avril 2013</i>		66	
	Spectacles	<i>"Questions orales" et récital Voix d'Italie,</i>			
		<i>le 8 décembre 2012</i>		98	
		<i>"Sur les volées et La Reine de la salle de bain"</i>			
		<i>par l'Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries,</i>			
		<i>du 6 au 8 juin 2013</i>		220	
3		<i>"Héritages" le 8 juin 2013</i>		286	
1		<i>"Présentation de saison" le 4 juin 2013</i>		487	
18	BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF	1'685
	Journée + repas CHF 80.-	80.00	21	1'680.00	
	Journée CHF 50.-	50.00	56	2'800.00	
	Plein tarif CHF 40.-	40.00	14	560.00	
	Plein tarif CHF 32.-	32.00	1	32.00	
	AVS, Al, chômeurs CHF 30.-	30.00	240	7'200.00	
	Etudiants CHF 20.-	20.00	6	120.00	
	Plein tarif CHF 10.-	10.00	100	1'000.00	
	Aînés CHF 10.-	10.00	4	40.00	
	Tarif réduit CHF 5.-	5.00	219	1'095.00	
	Entrée libre CHF --	-	707	-	
	Abonnés CHF --	-	94	-	
	Total		1'462	14'627.00	
	Invités		223	-	
	Total billetterie		1'685	14'627.00	
	ABONNES				
	Recette extérieure				
	TOTAL		1'685	14'627.00	
	Au budget:			6'200.00	
	Excédent de recettes:			8'327.00	
	Jauge			-	
	Prix moyen:				
	par spectateur	8.62			

Comédie de Genève

Nbre d'événements

Saison 2012-2012

Autres événements

(hors billetterie)

28	Théâtre itinérant sous chapiteau	<i>L'Avare d'après Molière, conception et mise en scène Isabelle Bonillo.</i> <i>dans les communes genevoises et l'agglomération</i>
1	Le Citoyen, tournée	<i>Théâtre Banho Basson Yverdon</i>
2		<i>Théâtre du Passage, Nauchâtel</i>
1		<i>Théâtre de Vevey</i>
1		<i>Maison des Arts, Thonon</i>
14	Tournée On ne paie pas..	<i>Théâtre 71, Malakoff</i>
3	Spectacles	<i>Le Conservatoire de Musique de Genève</i> <i>stages d'interprétation avec spectacles des élèves</i> <i>du 1er au 3 décembre 2012 au studio C. Straz</i>
1	Concerts	<i>"Portrait Pierre Boulez" par la HEM de Genève,</i> <i>dans le cadre du centenaire le 18 janvier 2013 au conservatoire de Musique</i>
1		<i>"Stravinski, Gervasoni, Boulez" par la HEM de Suisse</i> <i>Romande, le 22 janvier 2013 au Victoria Hall</i>
1		<i>"Boulez, Debussy" par l'Ensemble Contrechamps,</i> <i>le 26 janvier 2013 au Conservatoire de Musique de Genève</i>
1		<i>"Boulez, Gervasoni", le 27 janvier 2013</i> <i>au Conservatoire de Musique de Genève</i>
54	NOMBRE D'EVENEMENTS	

RAPPORT POUR LA FONDATION D'ART DRAMATIQUE

Présenté au Conseil de la FAD le 11 novembre 2013

Le bilan de mon action à la direction de la Comédie, que vous me demandez, est une bonne occasion pour moi d'évaluer, sur un moyen terme, ce qui a été réussi et ce qui ne l'a pas été, ce qui va et ce qui ne va pas, ce qu'il faut développer et ce qui doit être modifié. C'est aussi la possibilité de situer mon action dans un cadre général et de prendre le recul nécessaire pour tenter d'y voir clair.

Je commencerai donc par un bilan classique, en deux colonnes – le positif et le négatif. Puis je proposerai quelques commentaires et tenterai enfin de dessiner des perspectives.

BILAN

NÉGATIF

Les débuts ont été pénibles et difficiles :

- Ma nomination s'est faite dans un contexte politique tendu entre la Ville et l'État qui a donné lieu à des incidents déplorables
- Il existait de très fortes tensions entre l'ancienne direction de la Comédie et la FAD, mais aussi entre l'ancienne direction et la Ville de Genève
- Ma nomination a été saluée par l'hostilité déclarée de la partie la plus influente de la presse
- La passation de pouvoir entre les deux directions, si elle a été techniquement impeccable, a été symboliquement désastreuse puisque le refus de l'ancienne direction d'organiser une soirée commune a renforcé l'idée qu'une perte irrémédiable se produisait et qu'une chute de l'institution était inévitable
- J'ai donc bénéficié d'un état de disgrâce.
- De surcroît, la première saison a été marquée par une violente polémique autour de la venue de Bertrand Cantat. Cette polémique a certes attiré du public sur les spectacles de Wajdi Mouawad mais a fait beaucoup d'ombre au reste de la saison. Elle a, je crois, ajouté au discrédit qui avait entaché ma nomination.
- Techniquement, les deux premières saisons ont été compliquées par des travaux de sécurité décidés avant mon arrivée qui ont alourdi la charge de travail de l'équipe et handicapé l'ouverture des saisons.
- Les subventions ont stagné.

- Le rapport que la Comédie entretenait avec le public était de plus en plus distendu ce qui se vérifiait par la diminution régulière des abonnements (voir plus loin).
- Plusieurs productions ou coproductions ont été des échecs publics : *Minna von Barnhelm*, *À découvert*, *Le Citoyen*, *1913*, *Noéplanète*.

POSITIF

- Réussites publiques de plusieurs productions ou coproductions : *Des Femmes* par Wajdi Mouawad, *L'image/D'un ouvrage abandonné* par Nalini Menamkat, *On ne paie pas On ne paie pas* par Joan Mompert, *Les mains sales* par Philippe Sireuil, *Amours baroques* par Noemi Lapzeson. Plus récemment : *Siegfried nocturne*.
- Réussite de la plupart des accueils : *Qu'est-ce que le temps*, *Tartuffe*, *La nuit juste avant les forêts*, *Lignes de faille*, *Pompée*, *Sophonisbe*, Charlotte Rampling et Jan Fabre.
- Respect du cahier des charges et des engagements pris : travail sur le territoire, travail avec la profession (priorité a été accordée à l'emploi des artistes résidents).
- Excellence de l'équipe technique et administrative constituée par Anne Bisang
- Bonne santé de cette équipe dont le renouvellement naturel est régulièrement assuré sans difficulté.
- Bonne santé des finances
- Clarté et transparence dans l'exposé des comptes
- Relations apaisées avec la FAD
- Relations apaisées avec les autorités politiques
- Formation de jeunes metteurs en scène (Nalini Menamkat, Joan Mompert, Hinde Kaddour)
- Travail sur le répertoire : Sophocle, Lessing, Molière, Corneille
- Présentation d'auteurs contemporains (Pulver, Guénoun, Koltès, Bertholet, Huston, Py...) et de formes contemporaines transversales (Shilling, Fabre...).
- Présence de la danse (Noémi Lapzeson, Jan Fabre) et de la musique (concerts organisés par Georges Starobinski et Philippe Albéra)
- Travail sur l'Histoire de la Comédie
- Organisation de nombreux débats, conférences, colloques, rencontres.
- Publication d'une revue
- Dynamisation des réseaux sur internet

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

- Travail, auparavant délaissé, avec les milieux scolaires et universitaires,
- Ouverture d'un restaurant le midi
- Amélioration de l'instrument actuel (voir plus loin)

QUESTIONS

Je pourrais prétendre que le positif excède le négatif et que le bilan est globalement positif. Mais je ne le pense pas. Il subsiste en effet un secteur extrêmement préoccupant : la fréquentation du public.

Je ne tenterai pas de noyer le poisson afin de justifier ce qui, au fond, pourrait simplement relever d'erreurs de programmation – il est bien évident que si tous les spectacles que nous avons produits avaient été sans défaut, la fréquentation aurait été meilleure. Néanmoins ces spectacles, s'ils n'ont pas été meilleurs qu'ailleurs, n'ont pas non plus été pires. Leurs qualités et leurs défauts respectifs n'expliquent pas complètement le problème de fréquentation de la Comédie. Il faut donc ici élargir l'analyse et s'efforcer d'approfondir certains points qui ne peuvent rester dans l'ombre plus longtemps.

Problème d'époque. Les habitudes du public ont changé : tous les directeurs le savent à leurs dépens, il est de plus en plus difficile de fidéliser les spectateurs. C'est un phénomène très puissant qui ne touche pas seulement le théâtre ni même la culture en général : l'attention est aujourd'hui soumise à rude épreuve, le zapping est permanent, l'instant domine. Comment le spectateur pourrait-il savoir ce dont il aura envie dans 6 mois ou dans un an ? Pourquoi se contraindrait-il alors que tout nous pousse aujourd'hui à être *réactifs*, c'est-à-dire à réagir à l'instant et dans l'instant ?

Problème ancien pour la Comédie : il faut ici faire un peu d'Histoire.

Jusqu'au début des années 70, la Comédie est progressivement devenue un « garage » qui accueillait les « Galas Karsenty » (tournées de spectacles le plus souvent parisiens, parfois de bonne qualité). Nommé directeur, Richard Vachoux a décidé de rompre avec ce système et de faire de la Comédie un foyer romand de création théâtrale. L'image de la Comédie est restée celle d'une institution traditionnelle alors même que ce qui s'y produisait contredisait cette image. Les abonnements ont immédiatement considérablement chuté et la fréquentation des spectacles est devenue plus aléatoire.

Quand, à la suite d'une crise grave, qui donna lieu à la création de la FAD, Benno Besson a succédé à Richard Vachoux, l'aura de la Comédie a été provisoirement redorée grâce, en particulier au succès de « L'oiseau vert » et les abonnements sont remontés à plus de 4000. Mais – ce qu'on omet toujours de rappeler – pendant la même période, le théâtre de Carouge, dirigé alors par Georges Wod, parvenait à plus du double d'abonnés que la Comédie et parvint même à approcher, dit-on, les 11 000, quand la Comédie ne dépassait pas les 4500. Nous ne

tenterons pas ici d'expliquer comment ces deux théâtres ont pu rassembler autant d'abonnés en même temps - il faudrait entamer ici des développements qui excèderaient les limites de ce rapport.

L'idée perdura que la Comédie était la première institution théâtrale du Canton : en termes de dates cette affirmation restera évidemment toujours exacte (la Comédie ayant ouvert ses portes en 1913, alors que le théâtre de Carouge n'a commencé que dans les années 50), en termes d'influence cela pourrait se discuter, mais en termes de fréquentation du public, c'est faux.

Pendant les années Besson, privilège a été accordé au répertoire classique – il faut garder en mémoire les échecs cuisants concernant les créations d'œuvres nouvelles. Claude Stratz a poursuivi une politique extrêmement frileuse en matière de création afin de ne pas perdre les abonnés dont il avait hérité de Besson.

Anne Bisang a tenté de rompre avec cette orientation - qui considère le répertoire ancien comme un réservoir efficace pour attirer le chaland. Au début du mandat d'Anne Bisang, le rapport est resté équilibré avec Carouge que dirigeait alors François Rochaix. Mais avec l'arrivée de Jean Liermier la perte de public a repris sa course et le déséquilibre entre les deux institutions s'est de nouveau largement creusé.

À partir du choix opéré par Richard Vachoux, nous pouvons donc suivre l'évolution de la Comédie selon deux paramètres qui n'ont cessé de faire débat :

- La Comédie comme « foyer de création théâtrale ». C'est une expression ambiguë qui comporte deux significations : on peut entendre, d'une part, un lieu où on fabrique des spectacles nouveaux (et où on ne se contente pas de les accueillir) ; d'autre part un lieu où on crée des œuvres nouvelles.
- La Comédie comme « instrument de création ». Le mot « instrument » renvoie ici au bâtiment, à ses capacités techniques, à ce qu'il permet ou pas, aux relations qu'il produit...

Il faudra donc se demander si cet « instrument » permet d'être le « foyer de création » que l'institution a l'ambition d'incarner. Si oui, comment et avec quelles conséquences ?

1. QUESTION DE CRÉATION

La création, pourquoi ?

Nous savons qu'il est plus facile de remplir une salle avec des artistes connus (auteurs, chorégraphes, comédiens...) qu'avec des inconnus. Nous savons aussi qu'il est plus facile de travailler des chefs-d'œuvre connus de tous (Molière, Marivaux, Musset...) que des textes nouveaux (pour ne rester que dans le domaine d'un théâtre élaboré à partir de textes). Nous savons comment peut se faire une affiche qui attire le public. Nous savons que le public a tendance à acheter ce qu'il connaît déjà.

Mais le théâtre doit-il se contenter de répondre à la demande du public ? Surtout quand on sait que cette demande est orientée de mille et une façons par des structures commerciales ?

Ne nous attardons pas sur la complexité et l'ambiguïté du terme « création », et prenons-le dans son acception la plus simple afin de poser une question simple : puisque la création théâtrale, par définition inconnue du public, est plus difficile à vendre qu'un répertoire connu, pourquoi donc continuer à faire de la création ?

Voici quelques réponses rapides :

- le théâtre est une pratique artistique qui ne peut être réduite à une opération comptable
- le théâtre ne relève ni du divertissement ni du tourisme
- le théâtre interroge les relations humaines et sociales
- le théâtre questionne les découpes traditionnelles entre le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste
- le théâtre redessine les configurations sociales établies
- le théâtre repense les places respectives,
- le théâtre invente des discours
- le théâtre propose des *formes* nouvelles
- le théâtre imagine un avenir
- le théâtre est une espèce de laboratoire sans protocole clair et sans destination précise
- le théâtre ne peut prétendre à aucune garantie de rencontre avec le public.
- le théâtre est un espace où la cité peut se raconter, se rencontrer, débattre
- le théâtre est un des lieux où se renouvelle et s'invente la démocratie.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres encore :

- le théâtre ne peut être confiné dans une opération muséale
- le théâtre ne doit pas célébrer le passé
- le théâtre ne doit pas se comporter comme un pillier de troncs d'église ni comme un trafiquant de biens culturels
- le théâtre doit savoir ce qu' « hériter » veut dire
- le théâtre doit recevoir ce qui nous est transmis, le lire, l'interpréter à l'aune de l'époque dans laquelle il se pratique et le transmettre enrichi de nouvelles significations
- le théâtre doit révéler ce qui dans le passé était enfoui, non encore perçu, et porteur d'un avenir possible.
- Le théâtre doit inventer de nouvelles écritures et de nouvelles formes, comme l'ont toujours fait nos prédécesseurs.

Pour toutes ces raisons, et pour beaucoup d'autres encore, il faut donc conduire une politique ouverte au renouvellement des formes. À la création donc.

Rien de très rassurant là-dedans. Les risques d'égarement et d'échecs sont grands. Pas seulement au regard de l'économie – c'est-à-dire du rapport entre l'investissement et ce qu'il est possible d'espérer en retour – mais aussi au regard de la politique et parfois de la morale. Mais ce risque ne peut pas ne pas être pris sous peine de nécrose généralisée.

Il ne s'agit pas d'ignorer que nous travaillons avec de l'argent public et que cet argent vient des impôts. Au contraire. Le théâtre est et doit rester un service public : même dans ses formes les plus exigeantes, il doit le rester. Mais il doit inscrire son action dans cette nécessaire prise de risque qui fait partie de ses missions. S'il ne le fait pas, s'il ne tente pas de s'affranchir d'un retour immédiat sur investissement, qui le fera ? Demandra-t-on aux structures privées de le faire ? Elles ont assumé ce rôle pendant longtemps. Mais depuis l'après-guerre, un service public a vu le jour, en partie pour ça précisément, pour qu'une parole puisse se développer en toute liberté.

Il appartient à la rage évaluatrice actuelle de respecter une dimension qui échappe aux opérations comptables. Et de ne pas évaluer le travail artistique selon le seul critère de la rentabilité immédiate.

Il faut donc conserver au service public une éthique :

- refuser l'appropriation/privatisation des instruments publics dont nous pourrions ici donner nombre d'exemples
- accepter la critique
- animer le débat artistique

2. QUESTION D'INSTRUMENT.

Au moment où Richard Vachoux a pris la décision de faire de la Comédie un foyer de création, et non plus un garage pour les tournées parisiennes, l'hypothèse d'une transformation du bâtiment est vite apparue.

Cette idée a donné lieu à des débats, des rapports, des études, des encouragements, des engagements, des promesses, des décisions, des attermoissements. Et il aura finalement fallu une trentaine d'années pour parvenir à la réalisation de ce rêve. Car tout le monde rêve d'une Comédie qui jouerait sa partition dans le concert des grandes scènes du théâtre européen. Mais le bâtiment permet-il de répondre à cette ambition ?

Que ce théâtre soit mal fichu, tout le monde le sait depuis longtemps. Mais ce qui est peut-être moins clairement perçu, c'est que le temps n'arrange rien. Pas seulement parce que le bâtiment vieillit – il est surveillé et entretenu avec rigueur par les services de la Ville. Mais parce que les standards théâtraux ont considérablement évolué, que, depuis quarante ans, la moindre petite ville s'est dotée d'instruments autrement plus performants que l'antique Comédie, et que l'écart ne fait que se creuser entre l'état de la production moyenne en matière théâtrale et les possibilités offertes par l'actuelle bâtiment.

Il faut donc procéder à un rapide état des lieux de l'instrument.

ÉTAT DES LIEUX DU THÉÂTRE DE LA COMÉDIE, DES ÉQUIPEMENTS ET DES LOCAUX ANNEXES.

La Comédie est dispersée sur 6 lieux différents, vétustes, éloignés les uns des autres, et dépense chaque année pour les loyers un montant total de CHF 142'800. (hors valorisation des prestations en nature).

THÉÂTRE DE LA COMÉDIE :

Théâtre : Bd Philosophes

- Convention FAD-Ville Ge / 2010.
- Loyer : prestation en nature de la Ville de Genève

Atelier de couture : rue de Carouge

- Bail à loyer Ville - Régie Tournier / 1992.
- Convention Ville de Genève / 2003
- Loyer: CHF 2'480.- mens. (CHF 29'760.- annuel retenu s/subvention)

Bureaux : rue des Voisins

- Bail à loyer FAD - Régie Tournier / 2009.

- Loyer : CHF 1'380.- / mensuel.
- 1. L'acoustique de la salle – favorable à l'expression musicale - est un redoutable handicap pour le théâtre.
- 2. La charge maximum de 200kg par m2 est inacceptable pour une scène de spectacle comme la Comédie. À ce problème vient s'ajouter la configuration biscornue du plateau - mur en biais, absence de dégagements et ouverture de cadre de taille réduite : cet ensemble de paramètres contraint la direction à renoncer, à produire ou à accueillir davantage de spectacle d'envergure dont les scénographies ne peuvent "entrer" à la Comédie.
- 3. L'accès des décors est difficile, très limité et dangereux, malgré les protections EPI (équipement de protection individuelle)
- 4. L'utilisation des cintres reste dangereuse malgré leur entretien régulier. Ce système est hors normes. En 2007, la Ville a renoncé à mettre en œuvre d'importants travaux de mise en conformité du cintre et des équipements électriques du bâtiment. L'abandon de ces travaux impose un niveau de dangerosité du travail technique pour l'exploitation des saisons théâtrales qui reste problématique.
- 5. L'accès handicapé, en panne depuis janvier 2013, ne semble plus devoir être réparé.

SALLE DE REPETITION CÆCILIA :

Rue Carteret à la Servette

- Convention d'occupation paroisse et FAD / 2003.
- Loyer: CHF 1'000.-/mensuel.
- Échéance 2016. Renouvelable d'année en année.
- Sauf résiliation avant 31.01.2015
- 1. Échéance du bail à loyer avec la paroisse pour 2016.
- 2. Problème d'étanchéité de la toiture, ce qui génère une forte odeur de mois.
- 3. Vétusté générale des lieux. La rénovation des WC et un rafraîchissement des locaux sont indispensables.
- 4. Manque d'espace de stockage du mobilier qui se dégrade. Difficulté d'accès au dépôt situé au balcon et manque de moyen pour véritablement gérer le stock au lieu de l'empiler.

ATELIER DE DÉCORS :

Rue Stoessel à Meyrin

- Bail à loyer – Ville de Genève / 2009.
- Échéance 2017. Renouvelable d'année en année.

- Convention Ville de Genève / 2003 (partage des locaux)
 - Loyer: CHF 7'040.- mensuel (50% soit CHF 42'240.- 12-13 retenu s/subvention)
1. L'échéance du bail à loyer partagé avec la Ville est prévu en 2017. La Ville est régulièrement en conflit avec le propriétaire pour le loyer et l'entretien du bâtiment.
 2. L'étanchéité du toit étant défectueuse, les fuites d'eau sont régulières. Un important dégât des eaux l'été dernier a fortement endommagé des décors et des machines pour plusieurs dizaines de milliers de francs.
 3. Malgré l'installation de chauffages radiants, le bilan énergétique du bâtiment est déplorable et les conditions de travail parfois extrêmement difficiles.

DÉPÔT DE DÉCORS A CHATELAINE :

- Convention Ville de Genève / 2009.
 - Loyer: prestation en nature Ville de Genève.
1. Le projet immobilier sur le site de la ZIC nous obligera à trouver des nouveaux locaux à moyen terme.
 2. Fuites régulières dans la toiture. Mauvaise conservation et endommagement des éléments de machinerie et des décors stockés en vue de leur réutilisation (tournées).

3. QUESTION DE CALENDRIER

Avant ma nomination, j'avais l'impression que la Comédie était souvent fermée au public, que le nombre de soirées était faible. Je m'étais donc promis d'ouvrir le théâtre plus souvent.

Or j'ai pu constater que, une fois ôtées les vacances, les temps d'installation et de répétition des spectacles sur le plateau, une saison normale peut difficilement offrir plus de 90 soirées sur la scène. Ce qui donne pour la saison en cours : 86 représentations + festival d'ateliers + atelier chêne (= +/- 90 représentations)

Anecdote : dans la convention que nous avons signée, nous nous sommes imposé le chiffre de 30 000 spectateurs. Ce qui signifie que nous devons avoir environ 350 spectateurs à chaque représentation. À titre indicatif, *On ne paie pas On ne paie pas*, qui a été un incontestable succès public pendant la saison 12-13, a atteint 325 spectateurs de moyenne par représentation.

L'« instrument Comédie », on le voit, permet de plus en plus difficilement d'incarner le rêve d'un « foyer de création Comédie ». La forte tension qui s'exerce au quotidien ne concerne pas seulement les aspects

techniques (est-ce qu'un décor « rentrera » ou « ne rentrera pas » sur scène ?) Elle conditionne l'ensemble du dispositif et jusqu'à la réception des productions de la maison par le public.

Nous nous trouvons donc dans une impasse que nous pourrions résumer par le syllogisme suivant :

- Les autorités, la presse, la profession et le public aspirent à un changement de dimension et de position de la Comédie dans le paysage théâtral francophone et européen
- Or le bâtiment et les financements correspondent de moins en moins aux standards internationaux ambitionnés et désormais en place (à titre d'exemple : les productions de Vidy, de la Colline, de l'Odéon et de nombre d'autres théâtres, ne « rentrent » pas à la Comédie, il s'en faut de beaucoup)
- Donc l'écart ne fait que se creuser entre la réalité artistique européenne à laquelle tout le monde aspire et la réalité de la Comédie actuelle.

La seule réponse qui vaille ici sera l'avènement rapide d'une Nouvelle Comédie.

Que faire en attendant ?

MESURES

Confrontés à une situation complexe - perte tendancielle du public, obsolescence croissante de l'instrument, limites du calendrier, crise du marché de la culture - nous avons tenté d'apporter des réponses appropriées :

- Pour que le théâtre soit ouvert plus souvent au public nous avons créé deux nouvelles salles : le studio Claude Stratz en 2011 et le studio André Steiger en 2012. Cette saison, nous donnerons plus de 70 représentations dans ces deux studios, ce qui nous permet de presque doubler le nombre de soirées ouvertes au public.
- Pour alimenter les 3 salles – et pour préfigurer ce que sera peut-être un jour la Nouvelle Comédie – nous constituons progressivement un collectif artistique sans mettre en danger les équilibres budgétaires du théâtre.
- Nous avons entamé un travail approfondi en milieu scolaire
- En partenariat avec les activités culturelles de l'Université de Genève et l'Université de Lausanne, nous impulsions la création d'une biennale d'ateliers du théâtre universitaire, dont la première édition aura probablement lieu du 13 au 18 mai 2014.

- Nous avons ouvert un grand chantier en faisant circuler des spectacles itinérants sur le territoire

COLLABORATIONS DANS LA RÉGION GENEVOISE :

- Galpon, Vidy, Thonon, Wagner Festival, La Bâtie, ADC, Vertical Danse. Et prochainement le Loup.
- HEAD, HEM, Manufacture, Geneva Camerata, Ensemble Namascae, Contrechamps
- Partenariat avec les activités culturelles de l'Université de Genève et l'Université de Lausanne
- Participation au Festival d'ateliers théâtre
- Participation à Out of the box (arts inclusifs)
- Participation à la Fête des métiers d'art
- Participation à la Fête du théâtre
- Atelier-théâtre avec la Commune de Chêne Bougeries
- Projet théâtral avec l'association Solidarité femmes

TOURNÉES Régionales :

- Tournées sous chapiteau avec Isabelle Bonillo (11-12 et 12-13) et commande d'un spectacle itinérant pour 14-15
- Tournée avec le Théâtre Spirale cette saison
- établissement d'une convention de partenariat avec Thonon et Ferney-Voltaire
- Établissement de partenariats durables (Aubervilliers, Malakoff, Colmar...)

TOURNÉES INTERNATIONALES

Tournées de productions déléguées à la Comédie de Genève

- 1) *On ne paie pas, on ne paie pas !* de Dario Fo, mise en scène de Joan Mompert (production 2012-13). Après avoir joué trois semaines à Paris la saison passée, une tournée aura lieu, la saison prochaine, en Suisse Romande et en France (Vevey, Monthey, Belfort, Corbeil-Essonne, Châteauroux, Lausanne, Fribourg, Besançon, Dole, Privas, Vélizy-Villacoublay).
- 2) *Les Mains sales* de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Philippe Sireuil, (production 2012-13), tournée 14-15 en Belgique (Bruxelles (Charleroi, Namur)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

- 3) *Oh les Beaux-jours* de Samuel Beckett, mise en scène d'Anne Bisang (production 2013-14), reprise à Arc-en-Scènes-TPR, La Chaux-de-Fonds.
- 4) *L'Excursion des jeunes filles qui ne sont plus* de Anna Seghers, mise en scène de Hervé Loichemol (coproduction 2013-14, avec Comédie de l'Est-Colmar), reprise à Genève, puis tournée en Alsace.
- 5) *Vie de Gundling Frédéric de Prusse Sommeil Rêve Cri de Lessing* de Heiner Müller, mise en scène de Jean Jourdheuil (production 2014-15) tournée au Théâtre de la Commune (Aubervilliers) et – à confirmer – au Théâtre Garonne (Toulouse).
- 6) *Pour un oui, pour un non* de Nathalie Sarraute, mise en scène de Patrick Le Mauff (production 2014-15), tournée prévue en France (Théâtre de l'Union, Limoges).
- 7) *Siegfried nocturne* de Olivier Py et Michael Jarrell (production 13-14) mise en scène de Hervé Loichemol, Athénée Louis Juvet (Paris), La Monnaie (Bruxelles), Musica (Strasbourg).

Tournées de productions déléguées à des tiers

- 1) *Hypérion* de Hölderlin, mise en scène de Marie-José Malis, (coproduction avec le Théâtre de la Commune, Théâtre national de Strasbourg, MC2 Grenoble,...). Création au Festival d'Avignon 2014, puis tournée à l'automne 2014.
- 2) *Désir sous les Ormes* de E. O'Neill mise en scène de Guy-Pierre Couleau (coproduction avec la Comédie de l'Est, Colmar), tournée française en construction.

PERSPECTIVES

On note donc :

- Une amélioration de l'instrument actuel
- Une augmentation de la présence de la Comédie
- une fréquentation fragile mais en hausse depuis février dernier
- une audience accrue auprès des partenaires artistiques
- des perspectives de collaboration plus intéressantes que par le passé

Ajoutées aux aspects positifs décrits plus haut, ces avancées significatives devraient nous permettre d'attirer aisément le public. Or, il n'en est rien : même quand nos spectacles sont de bonne qualité, que les retours du public sont chaleureux, que la presse est favorable, nous parvenons difficilement à faire le plein des entrées.

Il y a là un problème dont la résolution est complexe, car il condense tous les autres : l'image de la Comédie. Par image, je n'entends pas seulement la ligne graphique, le choix des couleurs, des photos, la qualité des brochures... Tout cela compte évidemment, mais ne constitue pas le cœur du problème.

Il s'agit en fait de résorber une série d'écarts qui pèsent depuis longtemps sur la Comédie. À celui, longuement décrit dans ce rapport, entre l'instrument technique et les objectifs artistiques, viennent s'ajouter une série d'écarts que nous devons régler dans la période qui vient. Écarts entre l'aspect convenu du bâtiment et la réalité des pratiques artistiques contemporaines, entre l'image de stabilité d'une vénérable institution et le mouvement de plus en plus rapide de ces pratiques, la pétrification institutionnelle et la vie artistique.

Tous ces écarts se cristallisent et peuvent se résumer en un seul : pourquoi fréquenter une institution dont tout le monde connaît la vétusté et dont on annonce depuis des lustres la disparition prochaine ? Comment faire du théâtre d'aujourd'hui dans l'actuelle Comédie quand on nous promet merveille dans la Nouvelle ?

Il nous faut désormais résoudre cette équation difficile.

Hervé Loichemol

PS : À titre personnel, je souhaite faire un deuxième mandat afin de pouvoir développer ce qui a été engagé.

**LE POCHE GENÈVE,
THÉÂTRE EN VIEILLE-VILLE**

direction artistique FRANÇOISE COURVOISIER
direction administrative et financière LAURENT MIRZA

assistante de direction & responsable comm CAROLINE FUJISÉ
attachée de presse KATIA GANDOFI
développement des publics, écoles & promotion BARBARA MÉGROZ
chargé de production FRÉDÉRIC SCHREYER
comptabilité CHANTAL MAILLARD
responsable billetterie & accueil CÉCILE TOONI
réception SARA DA SILVA SANTOS
chef technique PHILIPPE BÉGNEU
accueil ÉLIANE KNECHT

**SAISON 2012-2013
BILAN AU 30 JUIN 2013**

5 NOVEMBRE 2013

DOCUMENT CONFIDENTIEL



SOMMAIRE

Rapport d'activité	2-3
PROGRAMME	
Spectacles à l'abonnement	4
Spectacles en tournée	5
Entremets (événements parallèles)	6-7
BILLETTERIE ET STATISTIQUES	
Prix des places et abonnements	8
Récapitulatif billetterie	9
Billetterie par spectacle – taux de fréquentation	10
Statistiques	11
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et Charges	12
Explication des écarts	13
Bilan	14
Détail du bilan	15
Produits et Charges détaillés	16
Détail des produits	17
Détail des charges – Frais d'exploitation	18
Détail des charges – Frais de fonctionnement	19
Prestations en nature accordées par la Ville de Genève	20
Écarts par rapport au budget	21
RÉSULTAT DES SPECTACLES	22
Spectacles à l'abonnement	
1. Closer	23-24
2. La Force de tuer	25-26
3. Chute d'une nation	27-28
4. Cochons d'Inde	29-30
5. Pourquoi ont-il tué Jaurès ?	31-32
6. In love with Federer	33-34
7. Gorgias	35-36
8. Aminata	37-38
Entremets	
Apéros d'auteurs & Colporteurs	39-40
Territoires en écriture	41
TABLEAU DE BORD	42-45

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012-2013

Introduction

Reconnaissons - joyeusement et sans fausse modestie - que 2012-2013 est un excellent cru. Le bilan s'avère positif sur toute la ligne !

Le Poche affirme plus que jamais sa mission de défricheur de talents, d'explorateurs de nouvelles écritures d'ici et d'ailleurs, la prise de risque est maximale avec **7 créations dont 4 inédits** ! Les auteurs représentés sont d'origines diverses : l'anglais Patrick Marber ouvre les feux, suivi du suédois Lars Norén, des français Yann Reuzeau et Sébastien Thiéry, puis des suisses Dominique Ziegler, Denis Maillefer, José Lillo (en tant qu'adaptateur de Platon) et Gilles Laubert, trop tôt disparu.

Les sujets sont d'actualité, vivants, parfois même chauds : le sexe avec *Closer*, le complexe d'Œdipe avec *La Force de tuer*, la politique avec *Chute d'une Nation*, l'argent avec *Cochons d'Inde*, le socialisme avec *Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?* L'héroïsme sportif avec *In Love with Federer*, la philosophie avec *Gorgias* et le racisme avec *Aminata*. Les traitements sont multiples, mais toujours engagés et aboutis sur le plan artistique. Metteurs en scène inspirés et comédiens au mieux de leur forme.

Fréquentation

Les spectateurs expriment leur enthousiasme avec **un taux de fréquentation moyen de 91 %** pour les huit spectacles à l'affiche. En effet, chaque production trouve « son public », un public qui peut varier d'une création à l'autre, nos 700 abonnés ne remplissant qu'un tiers de la salle. Relevons quelques pics : *Closer* avec 94%, *Cochons d'Inde* avec 96%, *Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?* avec 100%, *In Love with Federer* avec 97% et *Gorgias* avec 100%...

En 2012-2013, **18'000 spectateurs** fréquentent Le Poche. Rappelons que la jauge habituelle est de 130 places.

On se réjouit également de la hausse de fréquentation du jeune public, au nombre de 1'145 cette saison, soit 231 de plus que la précédente.

Rayonnement

Le Poche est particulièrement présent sur les scènes suisses, belges et françaises avec **150 représentations en tournée**. Si l'on ajoute à ce chiffre les 152 représentations « maison », l'activité du petit théâtre en Vieille-Ville est intensifiée avec 302 représentations au total, en production ou en coproduction.

Notons une nouvelle collaboration avec **Les Célestins de Lyon**, théâtre avec lequel nous initions un projet intitulé **Territoires en écritures**, impliquant de nombreux échanges sur une durée de trois ans. Dans ce cadre, deux voyages de public et deux rencontres en amont avec des artistes ont eu lieu de part et d'autre de la frontière : Vincent Écrepont a représenté Les Célestins de Lyon avec *La Chambre froide* et Denis Maillefer a représenté Le Poche Genève avec *In Love with Federer*.

Résultats financiers

On peut remercier Laurent Mirza pour la bonne tenue du budget, les comptes étant quasiment équilibrés avec un manco de seulement CHF 5'500.- sur un budget avoisinant trois millions.

À noter que la subvention de la FAD s'éleve à CHF 2'017'000.- et que les autres recettes réalisées en 2012-2013 (billetterie, coproductions, vente de spectacles et soutiens divers) représentent un apport supplémentaire de CHF 682'868.-, soit 34 % de la subvention.

Remerciements

Je remercie infiniment les membres de la Fondation d'Art Dramatique pour leur confiance réitérée au fil de ces dix ans et c'est avec beaucoup de plaisir que je prépare ma dernière programmation au Poche Genève, soit la saison 2014-2015.

J'adresse également un merci tout particulier à Caroline Fujisé, assistante de direction et à Philippe Bégneu, chef technique, avec lesquels je collabore depuis le début de mon mandat. Merci aussi à Katia Gandolfi, responsable de la presse ; Barbara Mégroz, de la recherche de public et des écoles ; Chantal Maillard, chargée de la comptabilité ; Frédéric Schreyer, de l'accompagnement des productions ; Eliane Knecht, de l'accueil du public... et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de la saison 2012-2013.

Françoise Courvoisier



SPECTACLES À L'ABONNEMENT

	Représentations
1 CLOSER [création] de PATRICK MARBER / mise en scène FRANÇOISE COURVOISIER 10 SEPTEMBRE > 1 ^{er} OCTOBRE 2012 production Le Poche Genève avec le soutien de la Fondation Leenaards	19
2 LA FORCE DE TUER [création] de LARS NORÉN / mise en scène PHILIPPE LÜSCHER 15 OCTOBRE > 4 NOVEMBRE 2012 coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne	18
3 CHUTE D'UNE NATION [accueil] de et par YANN REUZEAU 7 > 25 NOVEMBRE 2012 production Acte 2 en accord avec La Manufacture des Abbesses	18
4 COCHONS D'INDE [création] de Sébastien Thiéry / mise en scène Antony Mettler 3 > 23 DÉCEMBRE 2012 coproduction Le Poche Genève / Théâtre Montreux-Riviera	23
5 POURQUOI ONT-ILS TUÉ JAURÈS ? [création] de et par DOMINIQUE ZIEGLER 14 JANVIER > 4 FÉVRIER 2013 production Le Poche Genève avec le soutien de la Société Suisse des Auteurs [SSA]	19
6 IN LOVE WITH FEDERER [création] de et par DENIS MAILLEFER & BASTIEN SEMENZATO 18 FÉVRIER > 10 MARS 2013 coproduction Théâtre en Flammes / Le Poche Genève / Arsenic Lausanne Les Colporteurs / avec le soutien du Comité Régional Franco-Genevois [CRFG]	18
7 GORGÍAS [création] de PLATON / mise en scène JOSÉ LILLO 8 > 28 AVRIL 2013 production Le Poche Genève	18
8 AMINATA [création] de GILLES LAUBERT / mise en scène JACOB BERGER 6 > 26 MAI 2013 coproduction Théâtre Vidy-Lausanne / Le Poche Genève avec le soutien de la Société Suisse des Auteurs [SSA]	19
TOTAL	152

SPECTACLES EN TOURNÉE

	Représentations
NOCES DE CARTON	
production Le Poche Genève	
7 > 28 JUILLET 2012 : THÉÂTRE DU BELIER, AVIGNON	21
11 > 14 SEPTEMBRE 2012 : THÉÂTRE DU POMMIER, NEUCHÂTEL	4
17 & 18 JANVIER 2013 : THÉÂTRE DE VALÈRE, SION	2
29 JANVIER > 2 FÉVRIER 2013 : NUITHONIE, FRIBOURG	5
5 & 6 FÉVRIER 2013 : THÉÂTRE BEAUSOBRE, MORGES	2
COCHONS D'INDE	
coproduction Théâtre Montreux-Riviera / Le Poche Genève	
6 > 23 SEPTEMBRE 2012 : THÉÂTRE MONTREUX RIVIERA	16
AMINATA	
coproduction Théâtre Vidy-Lausanne / Le Poche Genève	
4 > 21 DÉCEMBRE 2012 : THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE	15
LES FLEURS DU MAL	
coproduction Le Poche Genève / Théâtre Le Public, Bruxelles	
10 JANVIER > 2 MARS 2013 : THÉÂTRE LE PUBLIC, BRUXELLES	37
LA FORCE DE TUER	
coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne	
16 AVRIL > 5 MAI 2013 : THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE	18
IN LOVE WITH FEDERER	
coproduction Théâtre en Flammes / Le Poche Genève / Arsenic Lausanne / Colporteurs	
12 MARS 2012 : MAISON DES ARTS THONON-ÉVIAN	1
27 > 29 MARS 2012 : CENTRE CULTUREL SUISSE, PARIS	3
4 & 5 AVRIL 2012 : CHÂTEAU ROUGE ANNEMASSE	2
16 > 18 MAI 2012 : THÉÂTRE LES HALLES, SIERRE	3
22 > 26 MAI 2012 : ARSENIC LAUSANNE	9
ALBAHACA	
Coproduction 2010 Théâtre Spirale / Le Poche Genève	
28 MAI AU 9 JUIN 2013 : THÉÂTRE DE LA PARFUMERIE	12
TOTAL	150

ENTREMETS

APÉROS D'AUTEURS

samedi 2 février 2013

Auteur invité : Vincent Ecrepont pour la découverte de son texte *La Chambre 100*.

Il s'agit de la première action dans le cadre de « Territoires en écriture » (projet créé avec Les Célestins, Théâtre de Lyon soutenu par le programme de coopération territoriale européenne Interreg IVA France-Suisse 2007-2013).

samedi 13 avril 2013 : Max Lobe & Olive Senior (Éditions Zoé)

samedi 20 avril 2013 : Olivier Sillig & Arthur Brügger (Éditions Encre Fraîche)

samedi 27 avril 2013 : Pascal Rebetez & Laure Chappuis (Éditions d'Autre Part)

Le Poche accueille le Collectif *Fin de Moi* pour ce cycle de lecture qui fait la part belle aux éditeurs romands.

samedi 25 mai 2013

Auteur invité : Luisa Campanile pour la lecture de son texte *Génération(s)*.

RENCONTRES

jeudi 27 septembre 2012 : L'inconstance de l'amour façon Marber

À l'issue d'une représentation de *Closer* – rencontre avec le public. Avec Françoise Courvoisier & les comédiens du spectacle.

jeudi 17 janvier 2013 : L'actualité de la pensée de Jaurès

À l'issue d'une représentation de *Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?* rencontre/réflexion proposée par la *Société d'études jaurésiennes* de Paris. Intervenante : Jacqueline Lalouette, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Lille.

CONCERTS

CONCERTS D'ÉTÉ AU POCHE GENÈVE

Carte blanche à Narciso Saül, guitariste et compositeur argentin

vendredi 31 mai : chansons et textes

Françoise Courvoisier (voix) et Narciso Saül (guitare & arrangements)

vendredi 7 juin : tango argentin

Eduardo Kohan (saxophone), Massimo Pinca (contrebasse) et Narciso Saül (guitare)

vendredi 14 juin : musiques d'Argentine

Gaëlle Poirier (bandonéon & accordéon), Mirella Vedeve (contrebasse), Raoul Esmerode (percussions), Narciso Saül (direction, guitare) et Liliâne Jacques-Lova (flûte)

TOTAL 10 ÉVÉNEMENTS

spectateurs aux événements gratuits :	100
spectateurs aux événements payants :	387
total spectateurs :	487

VOYAGES DES PUBLICS

samedi 10 novembre 2012 : Nelson Freire (récital de piano)

Dans le cadre de « Colporteurs », voyage à La Grange au Lac, Evian.

jeudi 15 novembre 2012 : Un Casse-Noisette (danse)

Dans le cadre de « Colporteurs », voyage à Château Rouge Annemasse.

vendredi 15 février 2013 : La Chambre 100 (théâtre)

Dans le cadre de « Territoires en écriture », voyage au Théâtre des Célestins à Lyon.

RÉCEPTIONS

vendredi 23 novembre 2013 : soirée politiciens

À l'initiative de M. Thomas Boyer, président de la FAD, accueil de 30 politiciens pour les épisodes 1 et 2 de *Chute d'une nation*, repas entre les 2 épisodes.

dimanche 25 novembre 2012 : intégrale 4 épisodes

Dans le cadre de Colporteurs : accueil de 40 spectateurs de Château Rouge Annemasse et 40 spectateurs de la Maison des Arts Thonon Evian pour l'intégrale des 4 épisodes de *Chute d'une nation*, avec pauses gourmandes entre chaque épisode.

mercredi 12 décembre : soirée festive

Après une représentation de Cochons d'Inde, repas en présence des comédiens du spectacles pour un groupe de 37 personnes.

TARIFS DES ABONNEMENTS ET BILLETTERIE

PRIX DES PLACES

Tarif individuel	CHF	35.-
AVS, AI, chômeurs	CHF	22.-
Groupe (min. 10 personnes)	CHF	25.-
Étudiants, apprentis	* CHF	15.-
Professionnels	CHF	10.-
Collèges	* CHF	10.-
Cycle d'Orientation	* CHF	10.-
Carte 20 ans / 20 francs	* CHF	10.-
Personnes âgées de la Ville de Genève (PAG)	* CHF	10.-
Le prix du lundi	CHF	15.-

* billets subventionnés

ABONNEMENT À CHOIX 6/8

L'abonné assiste à six spectacles de la saison, au gré de ses disponibilités et de ses préférences.

Abonnement individuel	CHF	140.-
Abonnement étudiant, apprenti	CHF	90.-
Abonnement AVS, AI, chômeurs	CHF	115.-
Abonnement duo (pour 2 personnes)	CHF	250.-
Abonnement de groupe (min. 10 personnes)	CHF	120.-
Abonnement bouche à oreille (valable uniquement la première semaine de représentations)	CHF	100.-

ABONNEMENT INCONDITIONNEL 8/8

L'abonné soutient tous les projets du Poche et s'inscrit pour les huit spectacles de la saison.

CHF 200.-

ABONNEMENT « MOINS DE 30 ANS » 8/8

Offre « spécial jeunesse »

CHF 80.-

RECAPITULATIF BILLETTERIE

Type de billet	Prix avec subv.	Nombre	Recette CHF
Billet plein tarif	35,00	2'725	95'375
Billet plein tarif	33,00	38	1'254
Billet plein tarif	45,00	62	2'790
Billet plein tarif	30,00	7	210
Groupes	25,00	374	9'350
AVS, AI, chômeurs	22,00	1'275	28'050
Prix lundi	15,00	1'248	18'720
Prix interne	15,00	195	2'925
Professionnels	10,00	715	7'150
Etudiants, apprentis	35,00	771	26'985
CTCO	10,00	0	0
CTPO	10,00	459	4'590
Apéro Individuel	10,00	23	230
20 ans-20 francs	35,00	114	3'990
PAG	22,00	1'154	25'388
Groupements sociaux	35,00	55	1'925
Colporteurs	45,00	160	7'200
Supplément sur B&O	10,00	15	150
Apéro abonné	5,00	14	70
Vente de représentations		650	13'550
Marco subventions sur billets			-2'814
Billets invitations Poche	0,00	3'478	0
Total Billetterie		13'532	247'088

Type d'abonnement	Prix	Nombre	Recette CHF
Inconditionnel	200,00	50	10'000
Inconditionnel (-30 ans)	80,00	52	4'160
Abonnement individuel	140,00	50	7'000
Abonnement AVS, AI, Chômeurs	115,00	195	22'425
Abonnement groupe	120,00	12	1'440
Abonnement groupe partenaire	100,00	19	1'900
Abonnement Bouche-à-Oreille	100,00	61	6'100
Abonnement Duo	125,00	270	33'750
Total abonnés		709	86'775
Total abonnés pour les 8 spectacles		4'458	

TOTAL BILLETTERIE & ABONNEMENTS	17'990	333'863
--	---------------	----------------

(*) Le montant de CHF 333'863.- se retrouve en p. 21 résultats des spectacles (produits) en additionnant les comptes suivants:

Total billetterie & abonnements	302'424,00
Subvention VDG billets	31'229,00
Billets plein tarif 30.- Colporteurs Château-Fougé	210,00
TOTAL	333'863,00

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

LE POCHÉ GENEVE
THÉÂTRE EN VIEILLE-VILLE

RECAPITULATION BILLETTERIE - TAUX DE FREQUENTATION

	Prix avec subv.	Claquer	La Force de l'acteur	Chute d'une nation	Cochons d'Inde	Pourquoi ont-ils tous Jaunis ?	In love with Fedner	Gorgias	Aminata	Spectacles abonnement	Entremets	Total général	En CHF	%
Représentations publiques														
Billet plein tarif	35,00	453	219	89	552	399	501	285	227	2725		2725	95375,00	15,72%
Billet plein tarif	33,00						38			38		38	1254,00	0,22%
Billet plein tarif	45,00			52						52		52	2790,00	0,36%
Billet plein tarif	30,00									0	7	7	210,00	0,04%
Groupes	25,00	24	1	183	48	20	41	16	31	374		374	9360,00	2,18%
ANS, AI, chômeurs	22,00	114	89	143	190	224	230	142	127	1275		1275	28050,00	7,35%
ANS, AI, chômeurs	15,00									0		0	-	0,00%
CERN	20,00									0		0	-	0,00%
Prix kind	15,00	299	96	0	205	226	178	131	113	1248		1248	18720,00	7,20%
Prix Intime	15,00	19	23	0	11	9	2	7	1	72	123	195	2925,00	1,12%
Professionnels	10,00	90	100	88	87	183	71	85	96	700	15	715	7150,00	4,12%
Étudiants, apprentis	35,00	149	62	48	188	92	108	107	99	771		771	26985,00	4,45%
Étudiants, apprentis	30,00									0		0	-	0,00%
CTCO	10,00									0		0	-	0,00%
Ados individuels	10,00	11	23	38	26	196	25	171	2	459		459	4590,00	2,65%
Ados individuels	10,00									0		0	-	0,00%
20 ans-20 francs	35,00	15	4	9	11	19	36	17	3	114	23	23	230,00	0,13%
PAG	22,00	150	108	96	197	203	100	110	180	1154		1154	3990,00	0,66%
Groupements sociaux	35,00	3	1	1	31	2	7	0	10	55		55	1925,00	0,32%
Coopérateurs	45,00									160		160	7200,00	0,92%
La Blaise	28,86									0		0	-	0,00%
Supplément sur B&C	10,00	5	4	0	2	0	3	1	0	15	14	15	150,00	0,09%
Avico abonné	5,00									0		0	-	0,00%
Billets vendus		1342	730	900	1488	1533	1340	1062	828	5222	182	9404	238352,00	54,07%
Invisés		392	438	604	304	383	330	301	423	3173	305	3478	-	20,06%
Abonnés		597	565	555	554	554	555	555	553	4458	0	4458	98775,00	25,71%
Mancos subventions														
Fréquentation représent. publiques		2391	1721	2059	2554	2470	2225	1918	1805	16533	487	17340	307313,00	100,00%
Nombre représentations publiques		19	15	18	18	18	18	18	18	147		147	-	-
Jeu(s) par soir		125	130	130	130	130	130	130	130	1073		1073	-	-
Jeu(s) globale		2451	2340	2340	2470	2504	2340	1930	2340	18623		18623	-	-
Taux de fréquentation		93,88%	73,55%	87,99%	95,35%	100,00%	95,07%	100,35%	77,16%	90,50%			-	-
Vente de représentations														
Scotiers					2	260						2	260	5000,00
Abas					2	250			1	130		3	390	8500,00
Jeu(s) globale		2451	2340	2340	2470	2504	2340	1930	2340	19273		19273	-	-
Nombre total de représentations		19	18	18	18	18	18	18	18	146		152	-	-
Fréquentation totale		2391	1721	2059	2514	2470	2225	1918	1833	17393	487	17980	333363,00	
Taux de fréquentation		93,88%	73,55%	87,99%	96,12%	100,00%	96,57%	100,52%	76,34%	90,52%			-	-

STATISTIQUES

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
TAUX DE FRÉQUENTATION :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	77.09 %	74.86 %	90.82 %
Spectacles hors abonnement / annexes	102.54 %	49.52 %	---
Nombre d'abonnements :	836	696	709
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	124	153	152
Spectacles hors abonnement / annexes	10	22	---
Total représentations au Poche	134	175	152
Total représentations en tournée	72	75	150
NOMBRE DE SPECTATEURS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	11'849	15'100	17'503
Spectacle hors abonnement / annexes	1'333	1'261	---
Entremets (événements & divers)	799	801	487
Total	13'981	17'162	17'990
Nombre d'étudiants et jeune public :	813	914	1'145
Nombre d'invités * :	2'115	3'631	3'478
Recettes / subventions FAD	40.82 %	31.75 %	33.86 %
Billets, abonnements / subventions FAD	15.56 %	14.43 %	14.99 %

* Presse, diffusion, politiques, officiels, internes & promotion

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Le Poche Genève		12			
ETATS FINANCIERS POCHE	Budget	Réalisé	Budget-Réalisé	Réalisé	
PRODUITS ET CHARGES	2012-2013	2012-2013	2012-2013		2011-2012
PRODUITS					
Subventions	2'249'000	2'285'890	36'890	1,64%	2'279'342
Recettes propres	663'280	682'868	19'588	2,95%	640'493
Total des Produits	2'912'280	2'968'758	56'478	1,94%	2'919'835
CHARGES					
Frais de personnel pour spectacles	1'023'478	1'048'032	24'554	2,40%	1'025'251
Frais de locaux non administratifs	273'300	228'863	(44'437)	-16,26%	235'050
Frais directs des spectacles et promotion	528'090	574'187	46'097	8,73%	536'910
Frais d'exploitation des spectacles	1'824'868	1'851'082	26'214	1,44%	1'797'211
Frais de personnel administratif et technique	806'912	824'226	17'314	2,15%	792'756
Frais de locaux administratifs	-	19'259	19'259		19'206
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	280'500	279'686	(814)	-0,29%	295'809
Frais de fonctionnement	1'087'412	1'123'171	35'759	3,29%	1'107'771
Total des charges	2'912'280	2'974'253	61'973	2,13%	2'904'981
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	(5'494)	(5'494)		14'853
Subvention d'investissements FAD	-	-	-		-
Investissements	-	-	-		-
Excédent (charges) d'investissements	-	-	-		-
Excédent de produits (charges)	-	(5'494)	(5'494)		14'853

Fondation d'Art Dramatique Genève

13

ETATS FINANCIERS POCHE

PRODUITS ET CHARGES

Explication des écarts de 5% et plus entre le budget et les comptes de la saison 2012-2013

1.	Frais de locaux non administratifs	(cf. p.18)	Écart :- 16%
	Les prestations en nature de la Ville de Genève sont inscrites dans un budget global de CHF 232'000.-. La valeur locative des immeubles, communiquée ultérieurement par la Ville, a été de CHF 214'996.-		
		-17'004.-	
	Le budget « aménagements et entretiens » n'a quasi pas été touché	- 9'000.-	
	L'estimation des frais locaux administratifs à déduire car reportée dans les frais de fonctionnement	- 19'259.-	
2.	Frais directs des spectacles et promotion	(cf. p.18)	Écart : 9%
	L'écart est à partager entre les frais directs des spectacles et les frais de promotion.		
	Frais directs des spectacles : avec les coproductions, certains frais sont pris en charges par l'un ou l'autre coproducteur. Ainsi le compte « Frais de coproduction » reflète la refacturation des coproductions et comprend souvent des postes liés au « matériel et frais de spectacles »		
		12'496.-	
	Il y a eu deux grandes productions avec « Chute d'une nation » et « Pourquoi ont-ils tués Jaurès », cela a une incidence sur les frais d'accueils	9'531.-	
	Promotion des spectacles et bar : les différences se trouvent principalement dans les:		
	Frais de réception	12'000.-	
	Frais de publicité et photos	11'800.-	
	Approvisionnement bar (mais la recette est aussi plus élevée cf. p. 16)	13'600.-	

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

14

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2012-2013 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	131'416	266'561
Réalisables	43'924	22'558
Actifs transitoires	226'809	112'364
Immobilisés	69'334	76'350
Fonds de réserve affectés	5'495	
Total de l'actif	476'978	477'832
PASSIF		
Créanciers divers	69'921	108'739
Passifs transitoires	275'456	237'374
Exigibles	345'377	346'113
Fonds d'investissements		
Fonds affectés		
FAD compte courant	131'601	116'865
Fonds de réserve non affecté		14'854
Fonds Non affectés	131'601	131'719
Total du passif	476'978	477'832

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

15

DETAIL DU BILAN	Réalisé	Réalisé
	2012-2013	2011-2012
	CHF	CHF
10010-20 Caisses	4'403	8'321
10100 CCP c/c	23'586	73'668
10210 UBS c/c	103'427	184'571
Liquidités	131'416	266'561
11001 Débiteurs	17'922	15'759
Provision s/débiteurs douteux		
11002 Impôt anticipé	82	390
11003-05 Dépôts	21'920	
11010 Avance sur salaires et frais	4'000	6'409
Réalisables	43'924	22'558
12'100 Produit à recevoir	6'129	15'335
12200-440 Frais payés d'avance	219'840	95'633
Inventaire bar	840	1'296
Garantie à recevoir	-	100
Actifs transitoires	226'809	112'364
15100-110 Mobilier & Machines de bureau	20'032	4'779
15300-310 Matériel technique et lumière	12'311	18'876
15500-510 Véhicules	15'354	20'472
15600-610 Aménagements	21'638	32'222
Immobilisés	69'334	76'350
20000 Fournisseurs	14'720	33'747
20100 Créanciers divers	6'836	18'403
20120 Caisse AVS	(1'279)	10'767
20130 Impôt à la source	5'052	2'168
20170 Artes et Comedia AMPG	3'916	3'775
Artes et Comedia LPP	23'479	24'345
Artes et Comedia LAA	7'528	7'174
Caisse allocations familiales		
FOP - LPP	9'667	8'360
Créanciers divers	69'921	108'739
2300-01-06 Recettes encaissées d'avance	108'584	58'574
23020 Provision pour frais à payer	65'478	82'675
23040 Provision pour vacances	89'337	71'870
23030 Provision pour frais à payer spectacles	12'057	24'256
Passifs transitoires	275'456	237'374
Soldo au 1er juillet	-	-
Attribution de l'exercice (investissements)	-	-
Dissolution de l'exercice (amortissement annuel)	-	-
24010 Fonds d'investissements	-	-
12500 FAD compte courant	131'601	116'865
Bénéfice (pertes reportées)	-	-
Bonif (manco) de l'exercice	(5'495)	14'854

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

16

ETATS FINANCIERS PRODUITS ET CHARGES DETAILLES	Budget	Réalisé	Ecarts	Réalisé
	2012-2013	2012-2013	budget/réalisé	2011-2012
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	232'000	216'326	(15'674)	218'307
Autres subventions Ville de Genève	-	37'479	37'479	36'950
Autres subventions Etat de Genève	-	15'085	15'085	9'085
Autres subventions diverses (voir Dons, sponsors)	-	-	-	-
Subvention exploitation attribuée au théâtre	2'017'000	2'017'000	-	2'017'000
Subventions	2'249'000	2'285'890	36'890	2'279'342
Récettes billetterie	328'780	302'424	(26'356)	291'054
Tournees, vente spectacles	-	-	-	11'438
Autres recettes des spectacles, coproductions	265'500	258'640	(6'860)	265'143
Récettes accessoires	24'000	57'655	33'655	43'715
Dons, sponsoring	45'000	58'700	13'700	30'000
Récettes diverses nettes	-	5'449	5'449	(857)
Récettes propres des spectacles	663'280	682'868	19'588	640'493
Total des Produits	2'912'280	2'968'758	56'478	2'919'835
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	1'023'478	1'048'032	24'554	1'025'251
Frais directs des spectacles	320'240	343'247	23'007	320'371
Promotion des spectacles et bar	207'850	230'940	23'090	216'539
Frais de locaux non administratifs	273'300	228'863	(44'437)	235'050
Frais d'exploitation des spectacles	1'824'868	1'851'082	26'214	1'797'211
Frais de personnel administratifs	806'912	824'226	17'314	792'756
Frais de locaux administratifs	-	19'259	19'259	19'206
Frais de promotion et lancement de saison	96'500	102'502	6'002	121'743
Frais techniques	26'000	20'485	(5'515)	25'414
Frais d'administration	125'000	128'046	3'046	118'108
Amortissements	33'000	28'851	(4'149)	28'482
Charges (Produits) financières nettes	-	(197)	(197)	2'062
Frais de fonctionnement	1'087'412	1'123'171	35'759	1'107'771
Total des charges	2'912'280	2'974'253	61'973	2'904'981
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	(5'494)	(5'494)	14'853
Subvention d'investissements FAD	-	-	-	-
Investissements	-	-	-	-
Excédent (déficit) sur investissements	-	-	-	-
Excédent versé / (déficit)	-	(5'494)	(5'494)	14'853

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

17

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Budget 2012-2013 CHF	Réalisé 2012-2013 CHF	Ecarts réalisé/bud. CHF	Réalisé 2011-2012 CHF
50010 Prestations en nature Ville de Genève	232'000	216'326	(17'004)	216'307
50020-030 Subventions FAD	2'017'000	2'017'000	-	2'017'000
Subventions	2'249'000	2'233'326	(17'004)	2'233'307
51020 Ville GE - Département de la culture - billets		31'229	31'229	25'413
51090 Ville GE - autres - Colporteurs		6'250	6'250	11'537
Autres subventions Ville de Genève	-	37'479	37'479	36'950
52010 Etat de Genève, DIP - Colporteurs et Interreg		15'085	19'085	9'085
Autres subventions Etat de Genève	-	15'085	19'085	9'085
53010 Pro Helvetia				
53020 Autres subventions spectacle - SSA et Fds intermittents	15'000	28'700	13'700	
53030 Garantie de déficit - Leonards	30'000	30'000	-	30'000
53040 Loterie Romande				
Autres subventions, Dons	45'000	58'700	13'700	30'000
Total des Subventions et Dons	2'294'000	2'344'590	53'260	2'309'342
60010 Abonnements	104'000	86'775	(17'225)	93'660
60020 Billets	214'080	202'099	(11'981)	160'144
Vente représentations (Incl Ainés)	10'700	8'550	(2'150)	32'250
600205 Scolaire (CTPO,CTCO)		5'000	5'000	5'000
Recettes entrées	328'780	302'424	(26'356)	291'054
61010 Tournées/ vente spectacles				11'438
62010 Coproductions	265'500	258'640	(6'860)	265'143
62020 Location personnel et matériel				
62040 Echange de public				
Autres recettes spectacles	265'500	258'640	(6'860)	265'143
71020 Location matériel et costumes		640		143
71030 Divers Impôt source		478		530
71040 Vente de livres		884		1'408
71050-55 Vente cassettes et affiches et cahiers		65		1'239
71060-70 Annonceurs et divers		1'295		320
71200 Bar	24'000	55'622	41'938	41'938
71110 Contreprésentations (nature) - Colonne Morris		(1'330)		-1'862
Recettes accessoires	24'000	57'655	33'655	43'715
Produits (charges) sur exercice antérieur		5'438	5'438	(397)
Reprise amortissements				
Prov débiteur douteux				(960)
Différence de caisse		11		500
Recettes diverses, nettes	-	5'449	5'438	(657)
Total des recettes	618'280	624'168	5'877	610'493

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

18

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget 2012-2013 CHF	Réalisé 2012-2013 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF	Réalisé 2011-2012 CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
Frais de personnel artistique	608'200	659'761	51'561	609'832
Frais de personnel technique salle	87'880	123'614	35'734	71'613
Frais de personnel technique production	66'200	79'258	13'058	132'611
Diffusion surtitre				10'573
Charges sociales et défraiements	261'198	185'400	(75'798)	200'622
Frais de personnel pour spectacles	1'023'478	1'048'032	24'554	1'025'251
Matériel et frais spectacles	110'500	68'733	(41'767)	95'961
Frais de coproduction	43'000	97'263	54'263	85'927
Achats spectacles et frais d'accueils	121'000	130'531	9'531	86'282
Taxes spectacles droits d'auteurs	45'740	46'719	979	52'201
Frais directs des spectacles	320'240	343'247	23'007	320'371
Frais de réception	15'000	27'074	12'074	20'201
Création image	36'100	35'426	(674)	38'221
Affiches, affichage	45'600	41'899	(3'701)	40'878
Publicité et photos	15'750	27'563	11'813	18'771
Programmes, tracts et doc.	35'400	36'821	1'421	42'052
Archivage				
Frais de port	28'000	24'518	(3'482)	28'123
Divers	8'000	-19	(7'981)	
Bar, approvisionnement	24'000	37'619	13'619	27'293
Promotion des spectacles et bar	207'850	230'940	23'090	216'539
Total frais directs des spectacles	1'551'568	1'622'219	70'651	1'562'161
Loyers et charges locaux annexes	13'000	13'006	6	16'104
Prestations en nature	232'000	214'996	(17'004)	214'445
Aménagements et entretiens	10'300	1'300	(9'000)	8'056
Chauffage	13'200	13'954	754	13'200
Electricité, eau et gaz	4'800	4'867	67	2'451
Frais de locaux	273'300	248'122	(25'178)	254'256
moins frais de locaux administratifs (estimation)		(19'259)	(19'259)	(19'206)
Frais de locaux non administratifs	273'300	228'863	(44'437)	235'050
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en M2)	66	66	-	66
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	291	292	0,8	291,0
Charge pour les locaux administratifs	19'206	19'259	53	19'206
Total frais d'exploitation des spectacles	1'824'868	1'851'082	26'214	1'797'211

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

19

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget	Réalisé	Ecarts	Réalisé
	2012-2013	2012-2013	réalisé/bud.	2011-2012
	CHF	CHF	CHF	CHF
FRAIS GENERAUX				
30010-020 Salaires administratifs	539740	554031	14291	510925
30110-20 Salaires techniques	97500	97240	(260)	101209
30130-60 Salaires d'entretien (y.c costumes)	8000	7498	(502)	10802
30170 Frais de formation et divers de personnel	1462	19195	17733	34083
30200-500 Charges sociales	160210	146262	(13948)	135738
Frais de personnel administratif et technique	806912	824226	17314	792756
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)		19259	(19259)	19206
33010 Production documents (cahiers, etc)	-	-	-	25068
33020 Publicité, affiches, annonces lancement saison	43000	49304	6304	43843
330101-02 Graphisme, photos	15000	15959	959	13475
330103 Impressions	24000	27821	3821	25376
33030 Frais de port	10000	5027	(4974)	9151
33050 Lancement de saison conférence de presse	4500	4391	(109)	4830
Frais de lancement de saison - Promotion	96500	102502	6002	121743
34010-060 Frais techniques	26000	20485	(5515)	25414
35010 Frais de bureau	7500	10771	3271	7497
350101 Informatique	10000	7369	(2631)	10048
Frais de billetterie		7111		
350102 Frais de photocopieuse	11000	8692	(2308)	8895
350103 Frais d'impression	16000	15777	(223)	7492
35020 Entretien machines de bureau	1000	792	(208)	825
35050 Abonnements, cotisations	11000	9954	(1046)	10061
35070-85 Frais de port et télécommunication et Internet	25000	18659	(6341)	20240
35090-110 Prospection et réception	13000	13935	935	12568
35120 Honoraires fiduciaires	14000	14440	440	22380
35130-160 Assurances, impôts et divers	16500	17738	1238	15048
35180 Achats livres		2809	2809	3074
Frais d'administration	125000	128046	(4056)	118108
36010 Amortissements sur investissements	33000	28851	(4149)	28482
36020 Amortissements travaux Caecilia				
Amortissements	33000	28851	(4149)	28482
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	1'360'712	1'352'231	(8'481)	1'340'758
38100 Frais financiers		859		960
38200 Intérêts financiers		(273)		(336)
38300 Différence de change		(783)		1499
Charges financières nettes	-	(197)	(197)	2'082
Total Frais de fonctionnement	1'087'412	1'128'171	35'759	1'107'771

Fondation d'Art Dramatique
La Poche Genève

20

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE DE GENEVE

		2013 CHF	2012 CHF
AU 30 JUIN 2012			
	m2 Poche	TOTAL	TOTAL
Salle de spectacle et locaux administration			
Selon contrat du 12.11.2002			
Rue du Cheval Blanc 7 / Rue de la Boulangerie 4	445	129'844	129'512
Local Entrepôts de décor			
Selon contrat 12.01.95			
Ch. de la Muraille 9-11	242	34'972	34'884
Local de répétitions			
Selon contrat du 3.3.203			
Chemin des Pontets 33	450	50'180	50'049
Colonne Morris			
Affichage dans le Ville de Genève			
		1'330	1'862
Prêt de matériel			
		0	0
TOTAUX		216'326	216'307

Fondation d'Art Dramatique
La Poche Genève

21

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTE/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
	175716,38	-93517,75	82'196	105'125	22'926	175565,00	-70'440,00
Closer	232'682,61	-124'933,15	107'749	109'290	1'541	253'730,00	-144'440,00
La Force de tuer	185'960,53	-45'182,35	140'678	123'403	(17'275)	182'403,00	-59'000,00
Chuto d'uno Nation	212'996,43	-131'939,60	81'059	88'324	7'265	201'914,00	-113'290,00
Cochons d'Inde	262'592,39	-61'788,15	200'804	173'371	(27'433)	221'311,00	-47'940,00
Pourquoi ont-ils tué Jaurès?	93'800,95	-52'992,55	40'808	54'770	13'962	98'060,00	-43'290,00
In love with Federer	176'627,83	-40'358,20	136'270	137'928	1'658	180'868,00	-42'940,00
Gorgias	249'973,68	-143'945,10	106'029	90'077	(9'952)	238'017,00	-141'940,00
Aminata	28'875,33	-27'001,00	1'874	-	(1'874)	-	-
Entrameis,	-	-	-	-	-	-	-
Après d'auteurs & Colporteurs	3'090,33	-2'292,40	(3'202)	-	3'202	-	-
Territoires en écriture	1'622'219	(727'950)	894'268	888'288	(5'980)	1'551'568	(663'280)
Total	1'551'968	(663'280)	888'288				
Budget							
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(70'651)	64'670	(5'980)				
Boni (Manco) s/ budget subventions FAD			-				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			(15'674)				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			1'391				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv en nature			3'137				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes			5'449				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			2'033				
Boni (Manco) s/ amortissements			4'149				
Manco global s/budget			(5'496)				
			(1)				
		Réalisé 2012-2013 CHF		Budget 2012-2013 CHF		Ecarts Bon(manco) CHF	
Subvention exploitation FAD (expl. + invest)		(2'017'000)		(2'017'000)		-	
Subventions en nature		(2'163'26)		(2'323'000)		(156'74)	
Autres subventions Etat et Ville		(52'564)		-		52'564	
Autres subventions SP		(58'700)		(45'000)		13'700	
Recettes spectacles		(302'424)		(328'780)		(26'356)	
Coproductions		(258'640)		(265'500)		(6'860)	
Recettes diverses		(2'033)		-		2'033	
Recettes bar		(56'622)		(24'000)		31'622	
Autres recettes		(5'449)		-		5'449	
Total des produits		(2'968'758)		(2'912'280)		56'478	
Frais d'exploitation des spectacles		1'622'218		1'551'568		(70'650)	
Frais de locaux non administratifs		228'863		232'000		3'137	
Frais de fonctionnement		1'094'321		1'095'712		1'391	
Amortissements		28'851		33'000		4'149	
Total des charges		2'974'253		2'912'280		(61'973)	
Boni (Manco) sur budget		(5'494)				(5'494)	

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

22

RESULTAT DES SPECTACLES

LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
400****	PERSONNEL ARTISTIQUE	608'200	659'760,53	40,67%	51'560,53
401****	PERSONNEL TECHNIQUE PROD.	67'880	123'613,85	7,82%	35'733,85
402****	PERSONNEL TECHNIQUE / SALLE	66'200	79'257,55	4,89%	13'057,55
405****	DIFFUSION SURTITRES	0	0,00	0,00%	0,00
	TOTAL SALAIRES incl vacances	762'280	862'631,73	53,18% *	100'351,73
4101****	VACANCES (VENT. DS SALAIRES)	72'417	0,00		-72'417,00
41020****	CHARGES SOCIALES	150'245	141'257,80		-8'987,20
41025****	DEFRAIEMENTS, LOGEMENT	38'536	44'142,15		5'606,15
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	261'198	185'399,95	11,43% *	-75'798,05
	TOTAL CHARGES SALARIALES	1'023'478	1'048'031,68	64,60% *	24'553,68
AUTRES DEPENSES DES SPECTACLES					
420****	DEPENSES DE PRODUCTION	110'500	68'733,08		-41'766,92
430****	FRAIS DE COPRODUCTION-PARTICIPATION	43'000	97'262,95		54'262,95
440****	FRAIS D'ACCUEIL	121'000	130'531,47		9'531,47
45****	TAXES SPECTACLES	45'740	46'719,37		979,37
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	320'240	343'246,87		23'006,87
46****	PROMOTION SPECTACLES	163'650	193'320,61		9'470,61
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	163'650	193'320,61		9'470,61
48****	BAR, APPROVISIONNEMENT	24'000	37'619,40		13'619,40
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	24'000	37'619,40		13'619,40
	TOTAL DEPENSES SPECTACLES	1'551'568	1'622'219	100,00% *	70'650,56
RECETTES DES SPECTACLES					
51090	AUTRES SUBVENTIONS VDG - Colporteurs	0	-6'250,00		6'250,00
51020	AUTRES SUBVENTIONS VDG - Billets		-31'229,00		31'229,00
520****	AUTRES SUBVENTIONS ETAT - Colporteurs et Interreg	0	-15'085,00		15'085,00
530****	AUTRES SUBV. ET SPONSORING (SP) - SSA et Fds inermitt	-45'000	-59'700,00		13'700,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-45'000	-111'264,00		66'264,00
60****	BILLETTERIE - ABONNEMENTS	-328'780	-302'424,00		-26'356,00
61****	VENTE SPECTACLES	0	0,00		0,00
62****	COPRODUCTIONS	-265'500	-258'640,40		-6'859,60
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLES	-594'280	-561'064,40		-33'215,60
71055****	VENTE DE CAHIERS	0	0,00		0,00
712****	BAR	-24'000	-55'621,85		31'621,85
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-24'000	-55'621,85		31'621,85
	TOTAL RECETTES SPECTACLES	-663'280	-727'950,25		64'670,25
	RESULTAT DES SPECTACLES	888'298	894'268,31		6'580,31

* Ratio salaires / charges totales des spectacles

1 CLOSER

Patrick Marber
LE POCHÉ GENEVE

avec le soutien de la Fondation Leenaards

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	54'000	57'588,85	-3'588,85
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	3'033,25	-3'033,25
40030- SFR	SCENOGRAFES	12'000	-	12'000,00
400301- SFR	HONORAIRES SCENOGRAFES	0	10'800,00	-10'800,00
400421- SFR	HONORAIRES VIDEASTES	0	3'220,00	-3'220,00
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7'000	-	7'000,00
40046- SFR	SONORISATEURS	3'000	3'249,90	-249,90
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	76'000	77'892,00	44,33%
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'880	3'466,55	-586,55
401101- SFR	HON. REGIES (SON-LUMIERES-PLAT	0	2'850,00	-2'850,00
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	4'000	4'045,05	-45,05
401201- SFR	HONORAIRES TECHNIQUE PROD	0	1'536,00	-1'536,00
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	2'000	2'128,20	-128,20
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	1'075,00	225,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	10'180	15'100,80	8,59%
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-GAISSE-ACCUEIL	3'500	3'716,25	-1'075,25
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	3'243,10	-743,10
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	2'315,70	-315,70
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	8'000	9'275,05	5,28%
41010- SFR	VACANCES	8'947	-	8'947,00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	18'563	14'850,55	3'712,45
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	560	1'037,10	-487,10
410252- SFR	DEPLACEMENTS	1'000	1'313,50	-313,50
410253- SFR	LOGEMENT	0	127,80	-127,80
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	29'060	17'328,95	9,86%
	TOTAL CHARGE SALARIALES	123'240	119'596,80	68,06%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	15'000	10'257,05	4'742,95
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	1'959,30	-1'959,30
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'000	1'050,00	-50,00
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	4'000	5'736,20	1'736,20
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	136,90	363,10
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	665,55	-165,55
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	21'000	19'805,00	4'667,40
45010- SFR	TVA	400	-	400,00
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	5'534,50	-1'034,50
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'900	5'534,50	-634,50
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'919,31	-919,31
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'164,40	35,60
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'758,55	-258,55

1 CLOSER

Patrick Marber
LE POCHE GENEVE

avec le soutien de la Fondation Leenaards

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5700	5088,95	611,05
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1725	6075,30	-4350,30
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2700	2691,35	8,65
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46402 - SFR	VIDEOS/DVD	1500	1622,95	-122,95
46403 - SFR	SITE INTERNET	100	-	100,00
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3500	3242,75	257,25
46900 - SFR	DIVERS	1000	-	1000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23425	27063,56	-3638,56
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	49325	52403,06	29,82% -3078,06
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3000	3716,52	-716,52
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3000	3716,52	-716,52
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	175665	175716,38	100,00% -151,38
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-4496,00	4496,00
53020 - SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP	0	-14400,00	14400,00
53030 - SFR	GARANTIES DE DEFICIT - AUTRES	-30000	-30000,00	-
	TOTAL SUBVENTIONS	-30000	-48896,00	18896,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010 - SFR	ABONNEMENTS	-13000	-10506,25	-2493,75
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	-24440	-14109,00	-10331,00
600202 - SFR	BILLETTERIE 2	0	-13604,00	13604,00
600203 - SFR	BILLETTERIE 3	0	-150,00	150,00
600204 - SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-915,00	915,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-37440	-38284,25	1844,25
712***	BAR	-3000	-5337,50	2337,50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3000	-5337,50	2337,50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-70440	-93517,75	23077,75
	RESULTAT DU SPECTACLE	105125	82196,63	22926,37

2 LA FORCE DE TUER

Lars Norén

LE POCHE GENEVE

Coproduction avec
le Théâtre de Vidy-Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	63'400	62'397,15	1'002,85	
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	18'000	19'915,25	-1'915,25	
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	2'500	4'250,00	-1'750,00	
40030- SFR	SCENOGRAPHES	14'000	15'488,60	-1'488,60	
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST	4'000	3'266,65	733,35	
40041- SFR	DRAMATURGES, ASSISTANTS	0	866,65	-866,65	
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7'000	7'744,80	-744,80	
40044- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	0	1'083,30	-1'083,30	
40046- SFR	SONORISATEURS	5'000	4'425,60	574,40	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	113'900	119'439,00	51,33%	-5'539,00
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'880	5'138,40	-2'258,40	
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6'000	2'353,40	3'646,60	
401201- SFR	HONORAIRES TECHNIQUE PROD	0	3'500,00	-3'500,00	
40130- SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2'000	893,70	1'106,30	
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	1'233,00	87,00	
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	12'180	13'116,50	5,64%	-936,50
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CARRE-ACCUEIL	3'500	3'261,80	238,20	
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	2'870,70	-370,70	
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	1'631,75	368,25	
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	7'764,25	3,34%	235,75
41010- SFR	VACANCES	12'738	0,00	12'738,00	
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	26'427	20'774,85	5'702,15	
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	8'170	8'063,50	106,50	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	3'400	2'578,57	821,43	
410253- SFR	LOGEMENT	13'650	10'157,50	3'492,50	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	64'385	41'524,42	17,85%	22'860,58
	TOTAL CHARGES SALARIALES	198'465	181'844,17	78,15%	16'620,83
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	15'000	11'460,65	3'539,35	
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	10'100,90	-10'100,90	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'500	651,00	849,00	
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	3'000	2'464,20	535,80	
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	485,15	14,85	
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	0,00	500,00	
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	500	594,29	-84,29	
42080- SFR	COMMISSIONS D'AGENCE	3'000	2'457,40	542,60	
43010- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	340,95	-340,95	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	24'000	19'464,54	8,37%	4'535,46
45010- SFR	TVA	400	0,00	400,00	
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'440	3'230,12	1'209,88	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'840	3'230,12	1,39%	1'609,88

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi) 2163
 Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

26

2 LA FORCE DE TUER

Lars Norén

LE POCHE GENEVE

. Coproduction avec
le Théâtre de Vidy-Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	4'171,35	-2'171,35
46100 - SFR	GRAPHISME	3'200	2'732,40	467,60
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'534,55	-34,55
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'179,65	520,35
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'725	2'541,00	-816,00
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'772,40	-72,40
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	521,60	-21,60
46402 - SFR	VIDEOS / DVD	1'500	1'923,00	-423,00
46403 - SFR	SITE INTERNET	100	0,00	100,00
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3'500	3'507,30	-7,30
46900 - SFR	DIVERS	1'000	0,00	1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'425	24'883,25	10,69% -1'458,25
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	52'265	47'577,91	20,45% 4'687,09
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'260,53	-260,53
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'260,53	-260,53
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	253'730	232'682,61	100,00% 21'047,39
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'232,00	2'232,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	0	-2'232,00	2'232,00
60010 - SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'617,65	-2'382,35
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-6'733,00	-17'707,00
600202 - SFR	BILLETTERIE 2	0	-6'172,00	6'172,00
600203 - SFR	BILLETTERIE 3	0	-1'200,00	1'200,00
600204 - SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-648,00	648,00
60010 - SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-104'000	-92'453,00	-11'547,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-141'440	-117'823,65	-23'616,35
712****	BAR	-3'000	-487,50	1'877,50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-4'877,50	1'877,50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-144'440	-124'933,15	-19'506,65
	RESULTAT DU SPECTACLE	109'290	107'749,46	1'540,54

3 CHUTE D'UNE NATION

Yann Reuzeau
LE POCHÉ GENEVE

Production Acte 2 en accord avec la Manufacture des Abbesses

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5760	6499,60	-739,80
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	1000	1204,65	-204,65
40130 - SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2000	1232,25	767,75
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1300	1475,00	-175,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUES	10060	10411,70	5,60%
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	4700	9869,25	-5169,25
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	3500	2335,85	1164,15
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2000	2045,30	-45,30
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	10200	14250,40	7,67%
41010 - SFR	VACANCES	1925		1925,00
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3993	4495,50	-602,50
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	5918	4495,50	2,42%
	TOTAL CHARGES SALARIALES	26178	29157,60	15,69%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES		357,00	-357,00
42030 - SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)		428,60	-428,60
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLE	95000	88781,80	6218,20
44015 - SFR	TRANSPORT DECORS ET ARTISTES	6000	3187,46	2812,54
44030 - SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFR.	20000	23059,21	-3059,21
	TOTAL FRAIS DE PRODUCTION	121000	115815,07	5184,93
45010 - SFR	TVA	400		400,00
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	11400	10653,70	746,30
	TOTAL DROITS ET DIVERS	11800	10653,70	1146,30
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2000	4987,60	-2987,60
46100 - SFR	GRAPHISME	3200	4060,80	-860,80
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5700	5921,15	-221,15
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1725	4452,95	-2727,95
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2700	1929,95	770,05
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	
46403 - SFR	SITE INTERNET	100	756,00	-656,00
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3500	2595,45	904,55
46900 - SFR	DIVERS	1000		1000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	20425	25203,90	-4778,90
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	153225	151672,67	81,61%
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3000	5030,26	-2949,26
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3000	5030,26	2,71%
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	182403	185860,53	100,00%

3 CHUTE D'UNE NATIONYann Reuzeau
LE POCHÉ GENEVE

Production Acte 2 en accord avec la Manufacture des Abbesses

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLE				
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-1'982,00	1'982,00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-1'982,00	1'982,00
60010 - SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'861,00	-2'139,00
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	-43'000	-7'924,00	-35'076,00
600202 - SFR	BILLETTERIE 2	-	-7'472,00	7'472,00
600203 - SFR	BILLETTERIE 3	-	-8'107,00	8'107,00
600204 - SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-405,00	405,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-56'000	-34'769,00	-21'231,00
712****	BAR	-3'000	-8'431,35	5'431,35
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-8'431,35	5'431,35
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-59'000	-45'182,35	-13'817,65
	RESULTAT DU SPECTACLE	123'403	140'678,18	-17'275,18

4 COCHONS D'INDE

Sébastien Thiéry
LE POCHÉ GENEVE

Coproducton avec le Théâtre Montreux Riviera

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011-SFR	COMEDIENS	58'100	71771,10	-13'671,10	
40020-SFR	METTEURS EN SCENE	12'500	15'919,10	-3'419,10	
40021-SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	2'247,85	-2'247,85	
40030-SFR	SCENOGRAPHES	10'000	0,00	10'000,00	
40040-SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST	2'000	0,00	2'000,00	
40041-SFR	DRAMATURGES - ASSISTANTS	0	2'708,25	-2'708,25	
40043-SFR	ECLAIRAGISTES	7'000	0,00	7'000,00	
40044-SFR	HON. MAQUILLEURS - COIFFEURS	0	1'536,00	-1'536,00	
40046-SFR	SONORISATEURS	3'000	3'249,90	-249,90	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	92'600	97'432,20	45,74%	-4'832,20
40110-SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'880	11'839,20	-8'959,20	
40120-SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	4'000	4'536,30	-536,30	
40130-SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2'000	765,10	1'234,90	
40140-SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	1'483,05	-183,05	
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	10'180	18'623,65	8,74%	-8'443,65
40210-SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	5'007,95	-1'507,95	
40220-SFR	PERSONNEL BAR	2'500	2'516,45	-16,45	
40230-SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	2'234,35	-234,35	
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	9'758,75	4,59%	-1'758,75
41010-SFR	VACANCES	10'524	0,00	10'524,00	
41020-SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	21'835	22'663,95	-828,95	
410251-SFR	DEFAIEMENTS REPAS	3'150	2'520,00	630,00	
410252-SFR	DEPLACEMENTS	3'000	2'310,65	689,35	
410253-SFR	LOGEMENT	0	304,75	-304,75	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	38'509	27'799,35	13,05%	10'709,65
	TOTAL CHARGES SALARIALES	149'289	153'613,95	72,12%	-4'324,95
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020-SFR	MATERIEL DECORS	15'000	0,00	15'000,00	
42021-SFR	ACCESSOIRES	0	9,30	-9,30	
42022-SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'500	483,00	1'017,00	
42030-SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	2'000	428,20	1'571,80	
42050-SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	490,00	10,00	
42060-SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	132,30	-132,30	
42070-SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	2'000	0,00	2'000,00	
42080-SFR	COMMISSIONS D'AGENCE	0	243,06	-243,06	
43010-SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	24'600,00	-24'600,00	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	21'000	26'385,86	12,39%	-5'385,86
45010-SFR	TVA	400	0,00	400,00	
45020-SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	7'705,57	-3'205,57	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'900	7'705,57	3,62%	-2'805,57

4 COCHONS D'INDESébastien Thiéry
LE POCHE GENEVE

Coproduction avec le Théâtre Montreux Riviera

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2000	3099,10	-1099,10	
46100- SFR	GRAPHISME	3200	2732,40	467,60	
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1500	1034,55	465,45	
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5700	4913,00	887,00	
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1725	1971,25	-146,25	
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2700	1929,95	770,05	
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	0,00	
46402- SFR	VIDEOS / DVD	1500	1500,00	0,00	
46403- SFR	SITE INTERNET	100	0,00	100,00	
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3500	2445,55	1054,05	
46900- SFR	DIVERS	1000	0,00	1000,00	
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'425	19'926,20	9,36%	3'498,80
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	49'325	54'017,63	26,36%	-4'692,63
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3000	5'366,85	-2'366,85	
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	5'366,85		-2'366,85
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	201'614	212'998,43	100,00%	-11'384,43
	RECETTES DU SPECTACLE				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-5'343,00	5'343,00	
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	0	-5'343,00		5'343,00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'889,00	-2'111,00	
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-16'255,00	-8'185,00	
600202- SFR	BILLETTERIE 2	0	-14'459,00	14'459,00	
600203- SFR	BILLETTERIE 3	0	-1'125,00	1'125,00	
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-1'521,00	1'521,00	
600205- SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'650	-10'700,00	7'850,00	
60010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-70'000	-63'472,00	-6'528,00	
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-110'290	-116'421,00		8'131,00
712****	BAR	-3'000	-8'175,60	5'175,60	
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-8'175,60		5'175,60
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-113'290	-131'939,60		18'649,60
	RESULTAT DU SPECTACLE	88'324	81'058,83		7'265,17

5 POURQUOI ONT-ILS TUE JAURES ?

Dominique Ziegler
LE POCHÉ GENEVE

Avec le soutien de la société suisse des auteurs (SSA)

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011-SFR	COMEDIENS	63'00	85244,80	-22'144,80	
40020-SFR	METTEURS EN SCENE	20'000	21666,00	-1666,00	
40021-SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	5'000	0,00	5'000,00	
40030-SFR	SCENOGRAPHES	10'000	9392,25	807,75	
40035-SFR	ACCESSOIRISTES	0	5665,70	-5665,70	
400381-SFR	HONORAIRES COUTURIERES	0	875,00	-875,00	
40040-SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST	5'000	6499,80	-1499,80	
40043-SFR	ECLAIRAGISTES	7'000	7583,10	-683,10	
40044-SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	2'000	3249,90	-1249,90	
40046-SFR	SONORISATEURS	3'000	5741,50	-2741,50	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	115'100	145'918,05	55,57%	-30'818,05
40110-SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2880	11613,05	-8733,05	
40120-SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	4'000	7026,20	-3026,20	
40130-SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2'000	1091,95	908,05	
40140-SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	1084,75	215,25	
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	10'180	20'815,95	7,93%	-10'635,95
40210-SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	3829,10	-329,10	
40220-SFR	PERSONNEL BAR	2'500	6137,35	-3637,35	
40230-SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	1160,30	839,70	
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	11'126,75	4,24%	-3'126,75
41010-SFR	VACANCES	12682	0,00	12682,00	
41020-SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	26'269	31710,05	-5441,05	
410252-SFR	DEPLACEMENTS	0	254,93	-254,93	
410253-SFR	LOGEMENT	0	540,00	-540,00	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	38'931	32'504,98	12,38%	6'426,02
	TOTAL CHARGES SALARIALES	172'211	210'365,73	80,11%	-38'154,73
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020-SFR	MATERIEL DECORS	10'000	9'300,50	4699,50	
42021-SFR	ACCESSOIRES	0	1'136,85	-1'136,85	
42022-SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'000	714,00	286,00	
42030-SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	5'000	4'376,25	823,75	
42050-SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	1'000,00	-500,00	
42060-SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	832,30	-332,30	
42070-SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	245,16	-245,16	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	17'000	13'605,06	5,18%	3'384,94
45010-SFR	TVA	400	0,00	400,00	
45020-SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	5'488,55	-988,55	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'900	5'488,55	2,09%	-588,55

5 POURQUOI ONT-ILS TUE JAURES ?

Dominique Ziegler
LE POCHÉ GENEVE

Avec le soutien de la société suisse des auteurs (SSA)

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'500	2'771,30	-1'271,30
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'412,80	-212,80
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'654,55	-154,55
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'078,15	621,85
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	3'000	3'821,45	-821,45
46400- SFR	IMPRESSIION CARTES	2'700	2'692,50	7,50
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	0,00
46402- SFR	VIDEOS / DVD	1'500	1'500,00	0,00
46403- SFR	SITE INTERNET	100	640,00	-540,00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	3'030,85	469,15
46900- SFR	DIVERS	1'000	0,00	1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	24'200	25'101,60	9,56%
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	46'100	44'195,21	16,83%
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	8'031,45	-5'031,45
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	8'031,45	-5'031,45
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	221'311	262'592,39	100,00%
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	4'821,00	4'821,00
53020- SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP	-5'000	-4'300,00	-700,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-5'000	-9'121,00	4'121,00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'889,05	-2'110,95
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-10'773,00	-13'667,00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	0	-1'7063,00	1'7063,00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	0	-200,00	200,00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-1'992,00	1'992,00
600205- SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'500	0,00	-2'500,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-39'940	-40'917,05	977,05
712****	BAR	-3'000	-11'750,10	8'750,10
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-11'750,10	8'750,10
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-47'940	-61'788,15	13'848,15
	RESULTAT DU SPECTACLE	173'371	200'804,24	-27'433,24

6 IN LOVE WITH FEDERER

LE POCHE GENEVE

Coproduction Théâtre en Flammas / Arsenic Lausanne
Convention CRFG (conseil régional franco-genevois) - Les Colporteurs

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE		BUDGET-REALISE
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5760	3'119,90		2'640,10
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	1'500	2'495,90		-995,90
40130- SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2'000	0,00		2'000,00
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	800	1'599,85		-799,85
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	10'060	7'215,65	7,69%	2'844,35
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	3'557,95		-57,95
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	2'932,10		-432,10
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	2'157,25		-157,25
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	8'647,30	9,22%	-647,30
41010- SFR	VACANCES	1'715	0,00		1'715,00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'560	2'491,30		1'068,70
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	24,00		-24,00
410253- SFR	LOGEMENT	0	160,00		-160,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	5'275	2'675,30	2,85%	2'599,70
TOTAL CHARGES SALARIALES		23'335	18'538,25	19,79%	4'796,75
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	0	305,45		-305,45
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	609,00		-109,00
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	138,25		-138,25
43010- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	43'000	43'000,00		0,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	43'500	44'052,70	46,86%	-552,70
45010- SFR	TVA	400	0,00		400,00
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'400	5'632,55		-1'232,55
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'800	5'632,55	6,00%	-832,55
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'271,80		-271,80
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'132,00		68,00
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'661,85		-161,85
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'134,30		565,70
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'725	1'901,65		-176,65
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'680,55		19,45
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00		0,00
46402- SFR	VIDEOS / DVD	1'500	1'800,00		-300,00
46403- SFR	SITE INTERNET	100	0,00		100,00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	3'026,75		473,25
46900- SFR	DIVERS	1'000	0,00		1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'425	22'106,90	23,57%	1'318,10
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES		71'725	71'794,15	76,54%	-69,15
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'468,55		-468,55
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'468,55		-468,55
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		98'060	93'800,95	100,00%	4'259,05

6 IN LOVE WITH FEDERER**LE POCHE GENEVE**Coproduction Théâtre en Flandres / Arsenic Lausanne
Convention CRFG (comité régional franco-genevois) - Les Colporteurs

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLE				
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-4'505,00	4'505,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	0	-4'505,00	4'505,00
60010 - SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'889,05	-2'110,95
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-13'054,00	-11'386,00
600202 - SFR	BILLETTERIE 2	0	-16'655,00	16'655,00
600203 - SFR	BILLETTERIE 3	0	-723,00	723,00
600204 - SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-1'112,00	1'112,00
600205 - SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'850	0,00	-2'850,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-40'290	-42'433,05	2'143,05
712****	BAR	-3'000	-6'054,50	3'054,50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-6'054,50	3'054,50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-43'290	-52'992,55	9'702,55
	RESULTAT DU SPECTACLE	-54'770	40'808,40	13'961,60

7 GORGIASPlaton
LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	50050	60941,30	-10891,30	
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	14000	13502,25	497,75	
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	10297,85	-10297,85	
40030- SFR	SCENOGRAPHES	10000	0,00	10000,00	
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST	3000	0,00	3000,00	
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7000	7744,80	-744,80	
40044- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	0	1624,95	-1624,95	
40046- SFR	SONORISATEURS	3000	541,65	2458,35	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	87'050	94'652,80	63,59%	-7'602,80
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2880	6107,25	-3'227,25	
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	4000	7140,45	-3'140,45	
40130- SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2000	1'221,40	778,60	
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1300	1'617,85	-317,85	
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	10'180	16'086,95	9,11%	-5'906,95
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3500	3'417,85	82,15	
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2500	3'328,70	-828,70	
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2000	2'275,70	-275,70	
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	9'022,25	5,11%	-1'022,25
41010- SFR	VACANCES	9997	0,00	9997,00	
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	20741	19'574,25	1'166,75	
410251- SFR	DEPRAIEMENTS REPAS	0	810,00	-810,00	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	891,50	-891,50	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	30'738	21'275,75	12,05%	9'462,25
	TOTAL CHARGES SALARIALES	135'968	141'037,75	79,85%	-5'069,75
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	10000	1'153,10	8846,90	
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	36,55	-36,55	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1000	840,00	160,00	
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	2000	1'546,15	453,85	
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	120,00	380,00	
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	122,05	-122,05	
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	727,23	-727,23	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	13'500	4'545,08	2,57%	8'954,92
45010- SFR	TVA	400	0,00	400,00	
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'400	4'200,00	200,00	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'800	4'200,00	2,36%	600,00

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

36

7 GORGAS

Platon
LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'500	2086,25	-586,25
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'456,00	-256,00
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'640,00	-140,00
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'030,60	669,40
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'400	3'641,35	-1'241,35
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'680,55	19,45
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	0,00
46402- SFR	VIDEOS / DVD	1'500	1'800,00	-300,00
46403- SFR	SITE INTERNET	100	0,00	100,00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	2'412,15	1'087,85
46900- SFR	DIVERS	1'000	0,00	1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'600	23'246,90	13,16% 353,10
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	41'900	31'991,98	18,11% 9'908,02
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'598,10	-598,10
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'598,10	-598,10
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	180'868	176'627,83	100,00% 4'240,17
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	3'885,00	3'885,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	0	-3'885,00	3'885,00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-10'989,00	-2'011,00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-7'970,00	-16'470,00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	0	-10'023,00	10'023,00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	0	-560,00	560,00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-1'861,00	1'861,00
600205- SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'500	0,00	-2'500,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-39'940	-31'403,00	-8'537,00
712**** SFR	BAR	3'000	5'070,20	2'070,20
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-5'070,20	2'070,20
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-42'940	-40'358,20	-2'581,80
	RESULTAT DU SPECTACLE	137'928	135'269,63	1'658,37

8 AMINATAGilles Laubert
LE POCHE GENEVECoproduction avec le Théâtre de Vidy-Lausanne
Avec le soutien de la société suisse des auteurs (SSA)

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011-SFR	COMEDIENS	74050	72124,95	1925,05	
40020-SFR	METTEURS EN SCENE	18000	19489,40	-1489,40	
40021-SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	4500	4116,55	383,45	
40030-SFR	SCENOGRAFES	10000	0,00	10000,00	
400301-SFR	HONORAIRES SCENOGRAFES	0	16000,00	-16000,00	
40040-SFR	COSTUMERS, ASSIST. COST	5000	5416,50	-416,50	
40042-SFR	VIDEASTE	0	541,65	-541,65	
40043-SFR	ECLAIRAGISTES	7000	0,00	7000,00	
40044-SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	2000	1083,30	916,70	
40046-SFR	SONORISATEURS	3000	0,00	3000,00	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	123'650	118'782,35	47,62%	4'767,65
40110-SFR	REGIES (SON LUMIERES-PLATEAU)	5760	9573,95	-3913,95	
40120-SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6000	9569,85	-3569,85	
40130-SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	2000	622,90	1377,10	
40140-SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'100	1'162,50	-62,50	
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	14'860	21'029,20	8,41%	-6'169,20
40210-SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3500	3'483,65	6,35	
40220-SFR	PERSONNEL BAR	2500	3'318,10	-818,10	
40230-SFR	PERSONNEL DIFFUSION DEPOTS	2000	1'833,65	166,35	
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	8'645,40	3,46%	-645,40
41010-SFR	VACANCES	13909	0,00	13909,00	
41020-SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	28'857	23'750,00	5'107,00	
410251-SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	1'761	3'971,50	-2'190,50	
410252-SFR	DEPLACEMENTS	3'135	3'870,10	-735,10	
410253-SFR	LOGEMENT	700	3'280,00	-2580,00	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	48'382	34'871,60	13,96%	13'510,40
	TOTAL CHARGES SALARIALES	194'792	183'328,55	73,34%	11'463,45
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020-SFR	MATERIEL DECORS	8000	0,00	8000,00	
42022-SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1000	483,00	517,00	
42030-SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTretien)	3000	3509,85	-509,85	
42050-SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	1'104,00	-604,00	
42060-SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	2'275,34	-2'275,34	
42070-SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	1000	648,00	352,00	
43010-SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	29'322,00	-29'322,00	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	13'500	37'342,19	14,94%	-23'842,19
45010-SFR	TVA	400	0,00	400,00	
45020-SFR	DROITS D'AUTEUR	4'400	4'196,15	203,85	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'800	4'196,15	1,68%	603,85

8 AMINATAGilles Laubert
LE POCHÉ GENEVECoproduction avec le Théâtre de Vidy-Lausanne
Avec le soutien de la société suisse des auteurs (SSA)

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2000	1871,00	129,00
46100 - SFR	GRAPHISME	3200	3326,40	-126,40
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	1500	60,00	1440,00
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5700	5652,75	47,25
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1725	2660,85	-935,85
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2700	2408,20	291,80
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	634,40	-134,40
46403 - SFR	SITE INTERNET	100	640,00	-540,00
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3500	4257,15	-757,15
46900 - SFR	DIVERS	1000	19,40	980,60
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	21'925	21'530,15	8,61% 394,85
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	40'225	63'068,49	25,23% -22'843,49
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3000	3576,74	-576,74
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'576,74	-576,74
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	238'017	249'973,78	160,00% -11'956,78
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-3965,00	3'965,00
53020 - SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP	-10'000	-10'000,00	0,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-10'000	-13'965,00	3'965,00
60010 - SFR	ABONNEMENTS	-13'000	-11'134,00	-1'866,00
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	-24'440	-8'176,00	-16'264,00
600202 - SFR	BILLETTERIE 2	0	-8418,00	8418,00
600204 - SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-427,00	427,00
600205 - SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	0	-2850,00	2850,00
60010 - SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-91'500	-93'892,00	2'392,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-128'940	-124'895,00	-4'045,00
712****	BAR	-3'000	-5'085,10	2'085,10
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-5'085,10	2'085,10
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-141'940	-143'945,10	2'005,10
	RESULTAT DU SPECTACLE	96'077	106'028,68	-9'951,68

ENTREMETS

Apéros d'auteurs & Colporteurs

Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	0	2719,80	-2719,80
40014- SFR	MUSICIENS	0	1751,70	-1751,70
400141- SFR	HONORAIRES MUSICIENS	0	800,00	-800,00
	TOTAL PERSONNEL ARTISTIQUES	0	5271,50	18,26%
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	1213,25	-1213,25
	TOTAL PERSONNEL TECHNIQUES	0	1213,25	4,20%
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	455,90	-455,90
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	311,50	-311,50
	TOTAL ACCUEIL	0	767,40	2,66%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	997,35	-997,35
41025- SFR	DEFAIEMENTS ARTISTES	0	69,00	-69,00
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	0	135,00	-135,00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	87,20	-87,20
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	1268,55	4,46%
	TOTAL CHARGES SALARIALES	0	8540,70	29,58%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	9,00	-9,00
42030- SFR	COSTUMES	0	78,00	-78,00
42060- SFR	MATERIEL COIFFURE-MAQUILLAGE	0	0,23	-0,23
44025- SFR	ECHANGE PUBLIC - COLPORTEURS	0	15503,00	-15503,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	15590,23	-15590,23
PROMOTION DES SPECTACLES				
46090- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1813,95	-1813,95
46100- SFR	GRAPHISME	0	64,80	-64,80
46300- SFR	PRESSE-PUBLICITE-PHOTOS	0	597,25	-597,25
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	0	698,00	-698,00
	TOTAL PROMOTION	0	3174,00	-3174,00
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	16764,23	64,98%
BAR, APPROVISIONNEMENT				
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1570,40	1570,40
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	1570,40	1570,40
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	28875,33	100,00%

ENTREMETSApéros d'auteurs & Colporteurs
Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES SPECTACLE				
SUBVENTIONS				
51099 - SFR	AUTRES SUBVENTIONS VDG (Colporteurs)	0	-6250,00	6250,00
52020 - SFR	SUBVENTIONS ETATS - DIVERS (Colporteurs)	0	-9085,00	9085,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-15335,00	15335,00
600203 - SFR	BILLETTERIE 3	0	-2295,00	2295,00
62040 - SFR	ECHANGE DE PUBLIC COLPORTEURS	0	-8531,00	8531,00
	TOTAL RECETTES PROPRES	0	-10826,00	10826,00
RECETTES DIVERSES				
71200 - SFR	BAR	0	-840,00	840,00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-27001,00	27001,00
	RESULTAT DU SPECTACLE		1874,33	-1874,33

TERRITOIRES EN ECRITURE

Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
400411- SFR	HON. DRAMATURGES - ASSISTANTS	0	372,63	-372,63
	TOTAL PERSONNEL ARTISTIQUES	0	372,63	12,00%
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	1'515,55	-1'515,55
410253- SFR	LOGEMENT	0	120,00	-120,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	1'635,55	92,82%
	TOTAL FRAIS DE PERSONNEL SPECTACLE	0	2'008,18	64,88%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
PROMOTION DES SPECTACLES				
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1'082,15	-1'082,15
	TOTAL PROMOTION	0	1'082,15	-1'082,15
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	1'082,15	35,00%
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	3'090,33	100,00%
RECETTES SPECTACLE				
52020- SFR	TERRITOIRES EN ECRITURE	0	-6'000,00	6'000,00
	TOTAL SUBVENTIONS et SPONSORING	0	-6'000,00	6'000,00
62041- SFR	ECHANGE DE PUBLIC INTERREG	0	-292,40	292,40
	TOTAL RECETTES PROPRES	0	-292,40	292,40
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-6'292,40	6'292,40
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	-3'202,07	3'202,07

TABLEAU DE BORD

Activités		moyenne 2008/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	7,3	6	6	6			
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué		1	2	1			
Accueils	Spectacles en accueil	1	0	1	1			
Reprises	Spectacles en reprise	0,3	0	1	0			
	Total des spectacles	8,6	7	10	8			
Coproductions	Coproductions genevoises	1	0					
	Coproductions suisses ou internationales	3,8	1	4	4			
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	156	134	155	134			
	Représentations de spectacles accueillis	18	0	18	18			
	Manifestations hors-scène	7	18	7	10			
	Total des manifestations	181	152	180	162			
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	82	72	75	159			
	Représentations de coproductions en tournée							

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles							
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	260	0	260	280			
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	572	151	401	459			
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles étrangères,...)		134		138			
	Total des élèves et étudiants		285		557			
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation		40		40			
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe				6			

TABLEAU DE BORD

Public/billetterie		moenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrite pour la saison	983	836	896	709			
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (sauf)	19936	16'671	23'320	19'273			
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / siége	80%	84%	74%	90,82%			
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	5237	5'016	4'576	4'458			
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentation élites	5236	3'751	5'237	4'630			
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	1'175	750	577	771			
	Billets 20 ans/20 francs (10 CHF)	111	63	77	114			
	Billets AVS/AI/Chômeurs	1'209	948	1'439	1'275			
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gijpagn	1'626	1'338	1'625	2'545			
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)				716			
Invitations	Billets gratuits	2'675	2'115	3'631	3'478			
Total	Total des billets	16'019	13'981	17'162	17'999			

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (60h par semaine)	6,7	6,9	7	6,95			
	Nombre de personnes	9	10	10	10			
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	728	450	589	527			
	Nombre artisans, techniciens et autres	124	34	98	53			
	Nombre de comédiens		27		34			
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)		169	128	107			
	Nombre de personnes		0	12	35			
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	0	0	0	0			
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSJ, stages chômage...)	0	0	0	0			
Metteur(s) en scène	Nombre de metteur(s) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par la Foche		6	6	0			
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par la Foche	23	25	23	22			

TABLEAU DE BORD

Finances		statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	1'823'852	1'797'211	1'851'082			
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'074'088	1'107'771	1'123'171			
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	290'268	291'054	302'424			
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs et organisateurs producteur principal et vente de représentations	388'803	276'581	258'640			
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	89'961	72'856	121'854			
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'141'956	2'279'342	2'238'635			
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'897'860	2'904'981	2'974'253			
Recettes totales	Recettes propres + subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'008'988	2'319'835	2'968'758			
Résultat d'exploitation	Résultat net	11'128	14'854	-5495			
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	26%	22%	23%			

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions

TABLEAU DE BORD

Réalisation des objectifs	moenne 2008/2012	valeurs cibles	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Objectif 1: Produire ou coproduire des spectacles réalisés par des artistes et artisans professionnels de la scène							
Nombre de spectacles	8,6	8	10	8			
Nombre de représentations	156	150	173	152			
Nombre de spectateurs	18019	16'000	17'162	17'990			
Commentaires: Nous sommes heureux d'avoir rassemblé plus de spectateurs avec moins de spectacles. Le chiffre global est excellent et la fréquentation est passée de 75% à 91%.							
Objectif 2: Créer des œuvres contemporaines							
Spectacles en création		6		7			
Textes en création (textes mis en scène pour 1ère fois)		2		4			
Nombre de textes dont les auteurs sont vivants		7		6			
Commentaires: Enormément de créations en 2012-2013. Comme quoi, la prise de risques est parfois récompensée !							
Objectif 3: Favoriser la création suisse							
Auteur(e)s résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		2		4			
Metteur(e)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		5		7			
Comédien(ne)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		25		22			
Commentaires: Les auteurs romands sont à l'honneur en 2012-2013. Concours de circonstances tragique a voulu que Gilles Laubert disparaisse avant la création d'Aminata...							
Objectif 4: Diffuser les créations du théâtre hors du Grand Genève							
Nombre de représentations en tournées	82	70	75	150			
Commentaires: Chiffre explosif de ce côté-là: Le Poche est très présent sur les scènes françaises, belges et suisses en 2012-2013.							

LE POCHE GENÈVE

Annexe 1

Liste des activités pédagogiques et rencontres diverses organisées pendant la saison 2012-2013

27 septembre 2012, à l'issue du spectacle

Rencontre publique avec l'équipe artistique de *Closer* sur le thème :
« L'inconstance de l'amour façon Marber »

27 novembre 2012, 16h

Rencontre avec 3 étudiants du CFPAA pour un travail de recherche dans le cadre de leur école

10 décembre, 2012, 14h :

Scolaire CO du spectacle *Cochons d'Inde*

14 décembre 2012, 14h

Scolaire CO du spectacle *Cochons d'Inde*

7 au 13 janvier 2013

Stage d'une semaine d'une élève de 1^{ère} année de l'ECG

22 janvier 2013, 17h30

Rencontre avec une classe (18 élèves) du CEC Nicolas Bouvier :
- Historique du Poche
- Discussion sur les métiers du théâtre et la création
- Visite du Théâtre

27 janvier 2013, à l'issue du spectacle

Rencontre-débat avec Mme Jacqueline Lalouette et l'équipe artistique de *Pourquoi ont-ils tué Jaurès* sur le thème :
« L'actualité de la pensée de Jaurès »

15 avril 2013, 22h, à l'issue du spectacle

Rencontre d'une classe de 3^{ème} du CEC André-Chavanne avec l'équipe artistique de *Gorgias*

LE POCHE GENÈVE

Annexe 2

Liste des actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture saison 2012-2013

Répétitions générales publiques pour tous nos spectacles

Prix préférentiel pour les représentations du lundi

En collaboration avec la Ville de Genève :

- Surtitrage en français de deux pièces pour les sourds et malentendants
 - o *Cochons d'Inde* (4 dates)
 - o *In love with Federer* (4 dates)
- Surtitrage en anglais de la pièce *In love with Federer* (2 dates)
- 3 représentations en matinée pour les aînés
 - o *Cochons d'Inde* (2 dates)
 - o *Aminata* (1 date)
- Billets 20 ans / 20 francs
- Chèques cultures
- Billets bleus, « Un soir au théâtre »
- Prix PAG

DÉPARTEMENT DES AUTORITÉS
CONTRÔLE FINANCIER

No 6 / 2014

VILLE DE
GENÈVE



RAPPORT D'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE LA FONDATION D'ART DRAMATIQUE

EXERCICE ARRETE AU 30 JUIN 2013

Genève, le 12 juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1 INTRODUCTION	3
2 DESCRIPTIF SUCCINCT DE LA FONDATION	3
3 OBJECTIFS DE L'EXAMEN	4
4 TRAVAUX EFFECTUÉS	4
4.1 Fondation (comptes combinés)	4
4.2 Etat-major et Théâtres (Comédie et Poche)	5
5 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	5
5.1 Présentation des états financiers	5
5.1.1 Présentation des provisions pour risques au passif du bilan	5
5.1.2 Informations publiées dans l'annexe	6
5.2 Convention de subventionnement 2013-2016	6
5.2.1 Traitement des bénéficiaires et des pertes	6
5.3 Immobilisations corporelles	7
5.3.1 Principe de comptabilisation des investissements	7
5.3.2 Seuil d'inscription dans l'actif immobilisé des acquisitions de biens durables	8
5.4 Provisions	9
5.4.1 Provision pour risques	9
6 CONCLUSION	10

1 INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 6 al. 2 des statuts de la Fondation d'Art Dramatique (ci-après "la Fondation"), et de l'article 9 de la convention de subventionnement 2013-2016, nous avons examiné les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l'exercice arrêté au 30 juin 2013. Nous n'avons pas fait d'audit au sens des normes d'audit suisses (NAS), mais nous avons seulement effectué un examen complémentaire au mandat de l'organe de révision dans le but d'obtenir une assurance supplémentaire quant à l'utilisation conforme à la convention de subventionnement des subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève ainsi qu'à l'exactitude et la régularité des comptes annuels présentés par la Fondation.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2013 (ci-après comptes 2012-2013) et la comptabilité de l'exercice 2012-2013 ont servi de base à nos vérifications. Le résultat de nos travaux fait l'objet du présent rapport d'examen qui est destiné :

- au Conseil Administratif de la Ville de Genève,
- au bureau du Conseil municipal,
- au Conseil d'Etat du Canton de Genève.
- au Conseil de Fondation.

2 DESCRIPTIF SUCCINCT DE LA FONDATION

La Fondation d'art dramatique est une fondation de droit public régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son but est libellé comme suit "*Assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. Le Conseil administratif de la Ville de Genève peut confier à la Fondation d'autres missions et activités, occasionnelles ou permanentes, dans le domaine du spectacle. La Fondation poursuit des fins artistiques et culturelles. Elle respecte et garantit la liberté artistique. Elle vise à faciliter l'accès du plus large public à des spectacles de qualité*".

Le Conseil de fondation est l'organe supérieur de la Fondation.

Conformément à l'article 21 des statuts de la Fondation, les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2013 ont été révisés par la fiduciaire Duchosal Révision et Fiscalité S.A de Genève. Dans son rapport daté du 31 octobre 2013, l'organe de révision recommande l'approbation des comptes sans réserve.

L'excédent de l'exercice 2012-2013 s'élève à Fr. 207'646.- comparé à un excédent pour l'exercice 2011-2012 de Fr. 297'438.-.

3 OBJECTIFS DE L'EXAMEN

S'assurer, par un examen complémentaire à l'organe de révision, que :

- la Fondation exerce son activité, conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi et à ses statuts ;
- les comptes annuels présentés pour l'exercice 2012-2013, sont établis conformément :
 - aux normes Swiss Gaap RPC (notamment la norme RPC 21, chiffres 1 à 43) ;
 - à la directive transversale de l'Etat de Genève "Présentation et révision des états financiers (notamment le chapitre 3 "Référentiel comptable et présentation des états financiers" ;
 - aux articles no 7, 17, 18, 19 et 21 de la convention de subventionnement 2013-2016, ces articles ayant une influence directe sur le contenu ou la présentation des comptes annuels ont été pris en compte dans le cadre de nos travaux.

4 TRAVAUX EFFECTUÉS

Nous avons effectué les travaux suivants :

4.1 Fondation (comptes combinés)

- 4.1.1 Vérification de l'utilisation des subventions versées par l'Etat et la Ville de Genève sur la base d'une analyse succincte des tableaux de bord annexés aux états financiers et du rapport d'activité du Conseil de fondation pour l'exercice 2012-2013 et comparaison de la conformité avec les dispositions de l'article 2 des statuts de la Fondation.
- 4.1.2 Examen de la conformité des informations financières figurant dans les comptes annuels de l'exercice 2012-2013 (y compris l'annexe aux états financiers) en regard des dispositions :
 - des Swiss Gaap RPC (notamment la norme RPC 21, chiffres 1 à 43) ;
 - de la directive transversale de l'Etat de Genève "Présentation et révision des états financiers (notamment le chapitre 3 "Référentiel comptable et présentation des états financiers" ;
 - de la convention de subventionnement 2013-2016 (notamment les articles 7, 17, 18, 19 et 21).
- 4.1.3 Vérification de la correspondance entre les informations budgétaires figurant dans la brochure du budget de l'exercice 2012-2013 et celles publiées dans la brochure des états financiers de l'exercice 2012-2013 (compte de résultat).

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

- 4.1.4 Analyse de la correspondance des informations financières entre les états financiers combinés de l'exercice 2012/2013 de la Fondation et les états financiers respectifs de l'Etat-major, du Théâtre "La Comédie de Genève" et du Théâtre "Le Poche".
- 4.1.5 Analyse du mouvement du fonds de réserve en regard des dispositions des articles 1 à 6 du règlement du Fonds de réserve.

4.2 Etat-major et Théâtres (Comédie et Poche)

Nous avons effectué les travaux suivants :

- 4.2.1 Evaluation de l'exactitude et de la valeur probante des comptabilités de l'Etat-major et des Théâtres effectuée sur la base de la confrontation d'un échantillon d'écritures comptables avec les pièces justificatives.
- 4.2.2 Confrontation des fiches et journaux de salaires avec les écritures correspondantes dans les comptabilités de l'exercice 2012-2013
- 4.2.3 Analyse de l'exactitude des déclarations sociales en regard des salaires effectivement versés dans l'année 2012.

5 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Présentation des états financiers

- 5.1.1 Présentation des provisions pour risques au passif du bilan

Contexte

Selon la norme Swiss Gaap RPC No 23, chiffre 4, les provisions pour risques ne constituent pas un passif exigible.

Constat

Le poste "Passifs transitoires" du bilan comprend une provision pour risques d'un montant de Fr. 30'209.50.

En ce qui concerne l'évaluation de cette provision, nous vous renvoyons au paragraphe 5.4.1 "Provisions pour risques" ci-après.

Recommandation

Nous recommandons de présenter les provisions dans un poste spécifique du passif au bilan.

5.1.2 Informations publiées dans l'annexe

Contexte

Le chiffre 39 de la norme Swiss GAAP RPC 21, précise que les prestations à titre gratuit sont mentionnées dans l'annexe.

Constat

La valorisation des billets d'entrée, offerts par le Théâtre de la "Comédie" au cours de l'exercice 2012-2013, n'a pas été mentionnée dans l'annexe.

Recommandation

Sur la base du référentiel Swiss GAP RPC, nous recommandons que le montant annuel cumulé des billets d'entrée offerts fasse l'objet d'une mention distincte dans l'annexe aux états financiers.

5.2 Convention de subventionnement 2013-2016

5.2.1 Traitement des bénéfices et des pertes

Contexte

L'article 21, alinéa 4 de la convention de subventionnement 2013-2016 détermine la répartition et le traitement des bénéfices et pertes.

"La FAD a la possibilité de développer ses revenus, le pourcentage de résultat annuel qu'elle conserve est égal au taux de couverture des revenus selon la formule : (total des revenus – subvention)/total des revenus."

Le point 14 de l'annexe aux comptes annuels de l'exercice 2012-2013, présente le détail du calcul et la part du résultat (15.09%) attribué à la Fondation, soit :

(Fr. 10'568'323.- "total des revenus" – Fr. 9'079'939.- "subventions Ville et Etat de Genève") / Fr. **9'863'803.-** "total des revenus- subvention en nature de Fr. 704'520.-" = 15.09%

Selon ce calcul, la part du résultat revenant à la Fondation s'élève à Fr. 31'332.- (Bénéfice de l'exercice de Fr. 207'646.- * 15.09%) et la part devant être restituée à la Ville et à l'Etat de Genève à l'échéance de la convention s'élève à Fr. 176'314.- (Bénéfice de l'exercice de Fr. 207'646.- ./ 31'332.-).

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Constat

La subvention en nature accordée par la Ville de Genève pour l'exercice 2012-2013 et relative à la mise à disposition des Théâtres, des salles de répétitions, de locaux divers et de "colonnes Morris", d'un montant de Fr 704'520.-, a été déduite du diviseur de la formule.

La prise en compte des subventions en nature conduirait au résultat suivant :

Fr. 10'568'323.- (total des revenus) – Fr. 9'079'939.- (subventions Ville et Etat de Genève) / **Fr. 10'568'323.-** (total des revenus) = 14,08%

Selon ce calcul, la part du résultat revenant à la Fondation s'élève à Fr. 29'244.- (Bénéfice de l'exercice de Fr. 207'646.- * 14.08%) et la part devant être restituée à la Ville et à l'Etat de Genève à l'échéance de la convention s'élève à Fr. 178'402.- (Bénéfice de l'exercice de Fr. 207'646.- ./ 29'244.-).

Recommandation

Nous recommandons que l'article 21 al. 4 de la convention de subventionnement 2013-2016 soit précisé en ce qui concerne le traitement des subventions en nature accordées par la Ville de Genève.

5.3 Immobilisations corporelles

5.3.1 Principe de comptabilisation des investissements

Contexte

Une facture d'un montant de Fr. 2'563.92 relative à l'acquisition d'un poste informatique pour le Théâtre de la Comédie a été portée pour Fr. 2'075.75 à l'actif immobilisé du bilan et pour le solde soit Fr. 488.17 dans les charges d'exploitation sous le poste frais de fonctionnement. La part de Fr. 2'075.75 qui est portée à l'actif du bilan correspond au montant figurant sur la demande d'investissement faite préalablement au bureau du Conseil de fondation.

Constat

Le mode de comptabilisation de la facture d'une part, n'est pas conforme au principe de la comptabilisation par nature et d'autre part, ne met pas en évidence le dépassement de Fr. 488.17 du budget autorisé par le bureau du Conseil de fondation pour cet investissement.

Recommandation

Nous recommandons que le bureau du Conseil de fondation soit consulté une nouvelle fois en ce qui concerne les cas où le coût probable d'acquisition est supérieur à l'estimation formulée dans la demande d'investissement préalablement présentée.

5.3.2 Seuil d'inscription dans l'actif immobilisé des acquisitions de biens durables

Contexte

Selon la norme Swiss Gaap RPC 2, "les immobilisations corporelles ne doivent être portées à l'actif que si elles sont utilisées sur une période supérieure à un exercice et si le montant investi dépasse la limite inférieure d'inscription à l'actif. La limite inférieure d'inscription à l'actif est déterminée par l'entité elle-même dans le cadre des réflexions qu'elle-même sur le caractère significatif. Elle fixe la plus petite unité de valeur/quantité à inscrire à l'actif. Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition ou de revient".

Le point f) du règlement de la fondation relatif à la comptabilisation des investissements précise que : *"Est qualifié d'investissement tout achat d'un bien de plus de Frs 5'000.00 (par objet ou de groupe de projets) et d'une durée de vie excédant une année, bien susceptible d'être porté à l'actif du bilan. Ce montant pourra être revu par le bureau de la FAD s'il ne correspondait pas à une réalité économique."*

Constats

La Direction financière du Théâtre de Poche a fixé le seuil de mise à l'actif à Fr. 300.-, montant très inférieur au seuil d'activation réglementaire de Fr. 5'000.-.

En référence à l'acquisition concernée par le paragraphe 5.3.1 ci-dessus, le montant de Fr. 2'563.92 facturé est inférieur au seuil d'activation réglementaire de Fr. 5'000.-.

Recommandation

Nous recommandons au bureau du Conseil de fondation, en collaboration avec les directions financières, d'évaluer l'opportunité de revoir le seuil à partir duquel un investissement doit être porté à l'actif immobilisé du bilan en fonction de la réalité économique propre à chaque théâtre.

5.4 Provisions

5.4.1 Provision pour risques

Contexte

En fonction d'un litige lié aux relations de travail entre la directrice artistique du théâtre de Poche et une employée, une provision pour risque a été constituée lors de l'exercice arrêté au 30 juin 2012 pour un montant de Fr 35'050.-. Celle-ci est destinée à couvrir le versement d'une indemnité à l'employée et les éventuels frais de procédure découlant de ce litige ainsi que toute autre dépense liée à ce litige.

Au cours de l'exercice 2012-2013, la provision a été utilisée à hauteur de Fr. 4'840.50 pour le financement d'une part, du salaire de l'employée pendant sa période d'absence et d'autre part, du salaire d'une personne en remplacement. Après cette utilisation, la provision pour risque s'élève à Fr. 30'209.50 au 30 juin 2013.

Constat

Le litige n'étant pas encore intégralement résolu, la directrice financière a décidé de maintenir la provision sans toutefois procéder à la ré-estimation de son montant en fonction de l'évolution de ce litige.

Recommandation

Nous recommandons à la Direction financière du Théâtre le Poche de réévaluer la provision chaque année en fonction de l'évolution du litige et des potentiels sorties de fonds, voire d'annuler cette provision si le litige venait à être intégralement résolu.

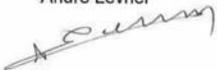
6 CONCLUSION

Sur la base de nos vérifications de la comptabilité et de nos analyses des comptes annuels de l'exercice 2012-2013, nous relevons, en fonction des objectifs du contrôle détaillés au paragraphe 3 et des travaux que nous avons effectués, que nous n'avons pas trouvé d'exception qui conduiraient à infirmer que :

- la Fondation exerce son activité conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi, à ses statuts et à son règlement interne;
- les comptes annuels présentés pour l'exercice arrêté au 30 juin 2013, sont établis conformément :
 - aux normes Swiss Gaap RPC (notamment la norme RPC 21, chiffres 1 à 43) ;
 - à la directive transversale de l'Etat de Genève "Présentation et révision des états financiers (notamment le chapitre 3 "Référentiel comptable et présentation des états financiers" ;
 - à la convention de subventionnement 2013-2016 (notamment les articles 7, 17, 18, 19 et 21).

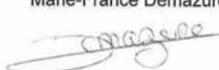
Les constats formulés au paragraphe 5 du présent rapport sont considérés d'importance mineure et ne remettent pas en cause la conclusion formulée ci-dessus.

André Lévrier



Directeur-adjoint

Marie-France Demazure



Auditrice

Annexes :

- Comptes annuels arrêtés au 30 juin 2013 (bilan, compte d'exploitation et annexe)
- Règlement du Fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève
- Convention de subventionnement pour les années 2014-2016 (y compris les annexes)

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Distribution :

Conseil administratif de la Ville de Genève

Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif délégué au Département de la culture et du Sport

Monsieur Jacques Moret, Directeur général de l'administration municipale

Proposition: comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, il a été décidé de renvoyer cette proposition soit à la commission des finances, soit à la commission des arts et de la culture, soit aux deux commissions. Nous voterons distinctement ces renvois. J'attends un petit peu parce qu'on a sonné tardivement... Presque tout le monde est là?

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la proposition PR-1101 et son renvoi à la commission des finances sont acceptés par 45 oui contre 25 non.

Mis aux voix, le renvoi de la proposition PR-1101 à la commission des arts et de la culture est refusé par 50 non contre 19 oui (1 abstention).

Le président. La proposition PR-1101 est donc renvoyée à la seule commission des finances.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

- 11. Proposition du Conseil administratif du 1^{er} octobre 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant de 4 172 000 francs, soit:**
- un crédit de 2 563 000 francs destiné à la transformation du terrain de football A en synthétique du stade de Varembe, avenue Giuseppe-Motta 44, parcelle N° 3258, feuille N° 25, secteur Genève Petit-Saconnex, et à la transformation du terrain de football stabilisé C en synthétique du stade de Varembe (terrain de Trembley), avenue Giuseppe-Motta, parcelle N° 4575, feuille N° 63, secteur Genève Petit-Saconnex;**
 - un crédit de 1 609 000 francs destiné au remplacement des sols sportifs de la salle omnisports et de la piste de rink-hockey, à la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade et au remplacement des gradins du rink-hockey du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, parcelle N° 3297, feuille N° 90, secteur Genève-Plainpalais (PR-1102).**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

Cette proposition de crédit rassemble, dans le projet de délibération I, la quatrième étape de travaux concernant deux installations sportives nécessitant la transformation de terrains de football en terrains synthétiques, et répond à la volonté de la Ville de Genève de poursuivre sa politique d'entretien des terrains sportifs.

Ces travaux sont nécessaires pour transformer ces terrains et répondre aux exigences techniques et d'exploitation actuelles. Ils permettront d'offrir aux utilisateurs des surfaces de jeu parfaitement adaptées aux entraînements et aux matchs de football.

Le projet de délibération II concerne le remplacement des sols sportifs de la salle omnisport et de la piste de rink-hockey, la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade et le remplacement des gradins du rink-hockey au centre sportif de la Queue-d'Arve.

Projet de délibération I**Introduction**

Le terrain A du stade de Varembe est actuellement en herbe et le terrain C du stade de Varembe (Trembley) est actuellement en stabilisé.

Le projet de délibération qui vous est proposé ce jour est de les transformer en terrains synthétiques de troisième génération. Il permettra de mettre aux normes le terrain A pour y organiser des matchs de 1ère ligue et le terrain C pour y accueillir des entraînements.

Contexte et historique de l'opération

Le terrain de football de Varembe, inauguré en 1933, a été doté en 1944 d'un deuxième terrain entouré d'une piste d'athlétisme.

Entre 1981 et 1987, le centre sportif fut complètement modernisé par la suppression de l'anneau d'athlétisme et la construction d'une tribune et de nouveaux vestiaires.

Lors de ces travaux, le premier terrain (B) en revêtement synthétique à Genève a été posé alors que le deuxième terrain (A) restait en gazon naturel.

Depuis cette date, le gazon synthétique du terrain B a été changé à deux reprises.

Le parc Trembley fait partie d'une succession de parcs et d'espaces verts reliant la gare Cornavin au Grand-Saconnex, constituant dès les années 1930 ce qui fut défendu par Maurice Braillard comme la «pénétrante de verdure» dans les planifications cantonales. Aujourd'hui, cette continuité verte de mobilité douce et d'espaces verts a été reprise dans le plan directeur communal comme une «grande pénétrante verte». Le terrain C du stade de Varembe (Trembley) est situé dans le prolongement direct de l'école de Chandieu (en cours de construction) et constitue ainsi un des maillons de cette grande pénétrante verte.

L'opportunité de réaliser ce tronçon manquant de la pénétrante verte s'est présentée quand les études pour la transformation du terrain C ont été menées.

En effet, le Service des espaces verts (SEVE) a mandaté, dans ce cadre, le bureau d'architectes paysagistes In Situ afin d'étudier la faisabilité d'une liaison pour les mobilités douces depuis le parc Trembley jusqu'au parc de Beaulieu. Cette étude a permis de se déterminer sur la position de ce cheminement situé en partie sur le terrain de football.

Pour permettre de garder le terrain aux normes footballistiques, il aurait fallu «déplacer le terrain» de 5 mètres et créer des infrastructures importantes pour préserver l'équilibre de ce lieu.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Le Service des sports a alors proposé de réduire la surface de ce terrain et de transformer son revêtement en synthétique. Ainsi, il permettra de décharger les terrains du stade de Varembe et de concentrer la majeure partie des activités et des matchs sur le site principal. Le terrain de Trembley sera alors réduit de 5 mètres sur sa longueur et il sortira ainsi des normes footballistiques pour devenir un terrain d'entraînement.

Exposé des motifs

Le stade de Varembe comprend aujourd'hui deux terrains pour la pratique du football. Le premier (B) a vu son gazon synthétique renouvelé en 2011 (PR-800) et le deuxième (A), actuellement en gazon naturel, fait l'objet de cette demande de crédit.

Ce stade draine un bassin de population très important provenant des quartiers des Pâquis, Saint-Gervais, Délices, Sécheron, les Cropettes, le Vidollet, une partie de la Servette, Vieusseux et le Petit-Saconnex, et constitue une des seules installations à offrir des terrains de football au centre-ville.

Deux clubs utilisent aujourd'hui les infrastructures de Varembe: le CS Interstar et l'Olympique de Genève, soit l'équivalent de 950 footballeurs juniors et seniors se rendant au minimum deux fois par semaine au stade. Les équipes s'entraînent en moyenne deux fois par semaine, ce qui représente deux fois une capacité hebdomadaire de 1658 footballeurs. Ces sportifs sont répartis en 43 équipes résidentes.

Un seul terrain en gazon synthétique est largement insuffisant pour couvrir les besoins en entraînement ou pour les matchs. De plus, le terrain en gazon est impraticable en hiver.

Dans la logique de la pénétrante verte, le SEVE profite de l'opportunité de la transformation du terrain de football C du stade de Varembe (Trembley) pour créer une réservation permettant prochainement la réalisation d'une liaison piétonne connectant directement l'avenue Giuseppe-Motta et l'esplanade de Chandieu (qui verra bientôt le jour) au haut du parc Trembley et à la rue de Moillebeau.

Cette liaison s'inscrit à plus grande échelle dans une logique urbanistique et territoriale constituant la pénétrante verte inscrite dans le plan directeur communal entre la gare Cornavin et le Petit-Saconnex.

La réservation nécessaire est d'une largeur de 5 m, afin d'assurer par la suite la réalisation du cheminement piéton et des équipements éventuels.

Le terrain (C) de Trembley, distant de plusieurs centaines de mètres du terrain A, est intégré au stade de Varembe et fait également l'objet de cette demande de crédit. Après transformation en gazon synthétique, il sera dédié aux entraîne-

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

ments des adultes. En effet, sa situation en amont de l'avenue Giuseppe-Motta (à grande circulation automobile) et l'absence de vestiaires contigus ne permet pas son usage par les juniors.

Chaque année, ce sont plus de 220 matchs de football qui se disputent sur les terrains A et B, auxquels il faut ajouter:

- 20 matchs organisés par l'Association genevoise de football corporatif (AGFC);
- 20 matchs de 20 minutes se déroulant cinq mercredis par an dans le cadre du tournoi scolaire de football;
- 23 journées sportives organisées par les écoles primaires.

Le stade de Varembe est la seule installation de la Ville de Genève, avec le stade de Frontenex, à être dotée d'une tribune pour le public. Il est essentiel de saisir cette opportunité pour mettre aux normes de la 1ère ligue le terrain principal (A), ce qui permettra d'avoir une installation sur le territoire municipal pouvant accueillir des matchs de cette catégorie.

L'extension des vestiaires, afin de les rendre compatibles aux normes de la 1ère ligue, est prévue à moyen terme dans le périmètre du site.

Obligation légale et de sécurité

Les zones de sécurité autour du terrain A ont actuellement une largeur d'environ 2,5 mètres. La transformation du terrain permettra de mettre le terrain aux normes de l'Association suisse de football (ASF) 1ère ligue en passant cette largeur à 3 mètres.

Choix des matériaux

Le choix du gazon synthétique n'est pas encore défini à ce jour. Les deux types préconisés sont:

- gazon synthétique avec un remplissage type «GEO». L'avantage de ce type de revêtement est écologique car son remplissage est composé d'éléments biodégradables. Ce type de revêtement a été posé au stade de Frontenex en 2011, au centre sportif de Vessy en 2013 et au stade de Champel en 2014;
- gazon synthétique avec un remplissage en thermoplastique «TP» de 4 cm posé sur une couche de souplesse. Il a l'avantage d'être plus résistant à l'usure pour une occupation importante.

Le choix sera réalisé lors de l'analyse technique des variantes proposées par les entreprises en rapport avec le coût de celles-ci et les utilisations des terrains.

Les marquages des terrains seront effectués dans le matériau lui-même par changement de teinte de celui-ci.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

L'ensemble offrira un confort de jeu idéal (souplesse) et garantira, outre une trajectoire parfaite de la balle, une sécurité optimale.

Programme et descriptif des travaux

Terrain A

Installation et travaux préparatoires

Installation de chantier, signalisation, clôture provisoire, repérages, sondages.
Démolition des bordures.

Terrassement et mouvements de terre

Décapage de la croûte herbacée et de la terre végétale, terrassement, nivelage, compactage du fond de forme.

Canalisations et conduites

Fouilles en tranchée, drainage, chemise filtrante, pipes de rinçage et raccordement sur canalisations existantes.

Superstructure

Grave de compensation et grave de réglage filtrante. Nivelage, réglage et compactage.

Gazon synthétique

Couche de souplesse coulée sur place (si nécessaire) et gazon synthétique avec remplissage en thermoplastique (TP) ou en matériaux écologique (GEO), y compris marquage des zones de jeu.

Clôtures

Nouvelle clôture pare-balls d'une hauteur de 6 m côté terrain B et clôture d'une hauteur de 4 m côté piscine.

Eclairage

Sur les mâts existants : remplacement des tableaux électriques des projecteurs. Reprise des couronnes et des systèmes abaissables. Mises aux normes selon exigences.

2202

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Arrosage

Création d'un réseau d'arrosage.

Equipements

Installation de buts seniors, de buts rotatifs pour juniors, de bancs protégés pour les joueurs et de poteaux de corner.

Terrain C

Installation et travaux préparatoires

Installation de chantier, signalisation, clôture provisoire. Démolition du mur de soutènement et de sa clôture côté future «voie verte».

Terrassement et mouvements de terre

Terrassement et mise en forme du cheminement.

Murs béton armé et remblais

Murs de soutènement et remblais derrière murs.

Canalisations et conduites

Modification du réseau de drainage.

Superstructure

Grave de réglage filtrante. Nivelage, réglage et compactage. Enrobé bitumineux poreux et couche de souplesse.

Gazon synthétique

Couche de souplesse coulée sur place (si nécessaire) et gazon synthétique avec remplissage en thermoplastique (TP) ou en matériaux écologiques (GEO), y compris marquage des zones de jeu.

Clôtures

Nouvelle clôture pare-ballons d'une hauteur de 5,5 m côté voie verte et clôture de 2 m pour cloisonner le cheminement en attente de son prolongement le long des jardins familiaux.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Arrosage

Modification du réseau d'arrosage.

Equipements

Installation de buts seniors, de buts rotatifs pour juniors, de bancs protégés pour les joueurs et de poteaux de corner.

Adéquation à l'Agenda 21

Réinfiltration de l'eau de pluie

Lors de la réfection des terrains, le revêtement prévu non étanche permettra aux eaux de surface de s'infiltrer naturellement dans les terrains. En cas de fortes pluies, les drainages absorberont le surplus.

Les terrains en gazon synthétique évitent la contamination des nappes phréatiques, car l'utilisation d'engrais, de pesticides et d'herbicides sélectifs n'est plus nécessaire.

Production de déchets en fin de vie

Actuellement, les matériaux prévus sont recyclables en fin de vie.

Entretien et nettoyage

Les surfaces prévues ne nécessitent pas de produits de nettoyage. Outre le balayage régulier des feuilles, un entretien régulier, par l'adjonction de matériaux de remplissage permettant le surfaçage de la zone de jeu, est recommandé.

Estimation des coûts

Projet de délibération I: transformation des terrains de football A et C

Sous-total A:

Transformation du terrain de football A

CFC	Libellé	Fr.
4	Aménagements extérieurs	1 379 000
41	Constructions	357 000
411.0	Installations de chantier	25 000
411.3	Terrassements	185 000

2204

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

411.4	Canalisations à l'extérieur du bâtiment	63 000	
411.6	Maçonnerie, bordure, enrobé	49 000	
419	Essai de portance du terrain, démolition	35 000	
42	Jardins		740 000
422	Clôtures, pare-ballons et mains courantes	66 000	
423	Equipements, engins	29 000	
424	Places de jeux et de sport		
	Grave de compensation, couches de réglage, nivelage	178 000	
	Gazon synthétique, marquage et certification	467 000	
44	Installations		282 000
443	Installations électriques, éclairage	220 000	
445	Installations sanitaires, arrosage	62 000	
5	Frais secondaires et comptes d'attente		111 000
58	Comptes d'attente provisions et réserves		71 000
583	Réserves pour imprévus	71 000	
59	Comptes d'attente pour honoraires		40 000
592	Ingénieur civil	13 000	
593	Ingénieur électricien: éclairagiste	20 000	
596	Géomètre	7 000	
a)	Coût total de la construction HT		1 490 000
57	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8%		
	+ TVA (8% x 1 490 000) =	119 200	<u>119 200</u>
b)	Coût total de la construction TTC		1 609 200
	Frais administratifs et financiers		
61	Prestations du personnel en faveur des investissements		
	+ (5% x 1 609 200) =	80 460	<u>80 460</u>
	Total de la construction TTC		<u>1 689 660</u>
	Total arrondi TTC = Coût sous-total A		1 690 000

Sous-total B:

Transformation du terrain de football C

CFC

Libellé

Fr.

4	Aménagements extérieurs		723 000
41	Constructions		173 000
411.0	Installations de chantier	10 000	
411.3	Terrassements	70 000	
411.4	Canalisations à l'extérieur du bâtiment	20 000	
411.6	Maçonnerie, bordures	50 000	
419	Démolitions	23 000	

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

42	Jardins		510 000
421	Jardinage	5 000	
422	Clôtures, pare-ballons et mains courantes	32 000	
423	Equipements, engins	29 000	
424	Places de jeux et de sport		
	Couches de réglage, nivelage	72 000	
	Gazon synthétique, marquage et certification	372 000	
44	Installations		40 000
443	Installations électriques	10 000	
445	Installations sanitaires, arrosage	30 000	
5	Frais secondaires et comptes d'attente		47 000
58	Comptes d'attente provisions et réserves		37 000
583	Réserves pour imprévus	37 000	
59	Comptes d'attente pour honoraires		10 000
592	Ingénieur civil	6 000	
596	Géomètre	4 000	
	Coût total de la construction HT		<u>770 000</u>
57	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8%		
	+ TVA (8% x 770 000) =	61 600	<u>61 600</u>
	b) Coût total de la construction TTC		<u>831 600</u>
6	Frais administratifs et financiers		
61	Prestations du personnel en faveur des investissements		
	+ (5% x 831 600) =	41 580	<u>41 580</u>
	Total de la construction TTC		<u>873 180</u>
	Total arrondi TTC = Coût sous-total B		873 000
	Récapitulatif du projet de délibération I		
	Sous-total A: Transformation du terrain de football A		1 690 000
	Sous-total B: Transformation du terrain de football C		<u>873 000</u>
	Coût général du projet de délibération I		2 563 000

Délai de réalisation

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer trois mois après le vote du Conseil municipal et dureront six mois pour le terrain A et trois mois pour le terrain C. Toutefois, ces travaux ne pourront être réalisés que pendant la belle saison (du mois d'avril au mois d'octobre) et tiendront compte des engagements pris par le Service des sports et de la programmation des stades.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Référence au dixième plan financier d'investissement 2015-2026

La transformation du terrain de football A est prévue sous le N° 050.020.04 dans le dixième plan financier d'investissement pour un montant de 1 500 000 francs (p. 54).

La transformation du terrain de football C est prévue sous le N° 050.020.02 dans le dixième plan financier d'investissement pour un montant de 1 000 000 de francs (p. 54).

Budget de fonctionnement

S'agissant d'un remplacement de revêtements de sol, cette intervention n'engendrera pas de nouvelle dépense d'entretien après travaux.

Charges financières annuelles

La charge financière annuelle sur 2 563 000 francs comprenant les intérêts au taux de 2 % et l'amortissement au moyen de 10 annuités est de 285 330 francs.

Validité des coûts

Les prix indiqués sont ceux du mois de mai 2014 et ne comprennent aucune variation.

Valeurs statistiques

La surface du terrain A est de 7420 m², ce qui situe le coût de cette transformation à 191 francs le m².

La surface du terrain C est de 6221 m², ce qui situe le coût de cette transformation à 118 francs le m².

Autorisation de construire

Ces projets de réfection de terrains de football en synthétique feront l'objet de requêtes en autorisation de construire auprès du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire du crédit de construction est la Direction du patrimoine bâti. Le service bénéficiaire est le Service des sports.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Projet de délibération II

Introduction

Le projet de délibération qui vous est proposé ce jour prévoit le remplacement des revêtements de sol de la salle omnisport et de la piste du rink-hockey, le remplacement des gradins pour le public du rink et la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade du centre sportif de la Queue-d'Arve.

Exposé des motifs

Inauguré en 1990, le centre sportif de la Queue-d'Arve est entretenu régulièrement, mais après plus de vingt ans d'utilisation intensive, le revêtement de sol de la salle omnisport, qui peut accueillir du handball, du basketball et du badminton, nécessite une réfection complète. La chape et le fond du terrain de jeu sont complètement fusés et n'offrent plus la planimétrie ni la stabilité nécessaires; des fissures et déformations en surface sont apparentes.

La piste de rink-hockey située dans le même centre sportif nécessite également une réfection complète de son revêtement de sol après plus de vingt ans d'utilisation intensive. Les gradins existants seront remplacés par des nouveaux, ce qui permettra d'augmenter le nombre de spectateurs en tenant compte des possibilités légales et dimensionnelles.

Actuellement, sept murs d'escalade de type «pyramide», avec des degrés de difficulté allant de 4 à 8B, sont disponibles au centre sportif de la Queue-d'Arve. Afin de compléter l'offre, il est prévu la création d'un mur de vitesse supplémentaire d'une hauteur allant entre 10 et 13 m, qui sera placé à proximité de ceux existants. Ce mur de vitesse sera le premier de ce type à Genève et permettra de répondre aux sportifs qui pratiquent l'escalade de vitesse. Il est important de noter que le mur de vitesse le plus proche se trouve à Berne.

Programme et descriptif des travaux

Installation et travaux préparatoires

Installation de chantier, démontage et évacuation des sols sportifs existants, dépose et repose du rink après travaux, démontage et évacuation des gradins existants du rink hockey.

Revêtement de sol

Ponçage, préparation et retopping du pourtour de la salle triple. Complexes sportifs sur l'ensemble de la triple salle et du rink-hockey.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Equipements

Fourniture et pose d'un mur de vitesse escalade. Fourniture et pose de nouveaux gradins pour le rink-hockey.

Adéquation à l'Agenda 21

Production de déchets en fin de vie

Actuellement, les matériaux prévus sont recyclables en fin de vie.

Entretien et nettoyage

Les surfaces prévues nécessitent des produits de nettoyage biodégradables. Outre le passage d'une auto-laveuse quotidiennement, un entretien régulier est recommandé.

Estimation des coûts

CFC	Libellé		Fr.
1	Travaux préparatoires		162 000
11	Déblaiement, préparation du terrain		142 000
112	Démolitions, évacuation et taxes de décharge	120 000	
113	Démontages	22 000	
13	Installation de chantier en commun		20 000
130	Installation de chantier en commun	20 000	
2	Bâtiment		1 034 000
27	Aménagements intérieurs 1		250 000
272	Ouvrages métalliques Nouveaux gradins	250 000	
28	Aménagements intérieurs 2		784 000
281	Revêtements de sol salle triple	638 000	
	Revêtements de sol rink-hockey	116 000	
	Carrelage	30 000	
3	Equipements d'exploitation		60 000
37	Aménagements intérieurs 1		60 000
370	Mur de vitesse escalade	60 000	
5	Frais secondaires et comptes d'attente		163 000
58	Comptes d'attente provisions et réserves		63 000
583	Réserves pour imprévus	63 000	
59	Comptes d'attente pour honoraires		100 000
591	Architecte	70 000	
592	Ingénieur civil	30 000	
	Coût total de la construction HT		<u>1 419 000</u>

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

57	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8%		
	+ TVA (8% x 1 419 000) =	113 520	113 520
b)	Coût total de la construction TTC		1 532 520
6	Frais administratifs et financiers		76 626
61	Prestations du personnel en faveur des investissements		
	+ (5% x 1 532 520) =	76 626	
	Total de la construction TTC		1 609 146
	Total arrondi TTC		1 609 000

Délai de réalisation

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer trois mois après le vote du Conseil municipal et dureront quatre mois. Toutefois, ces travaux ne pourront être réalisés que pendant la pause estivale (du mois de mai au mois d'août) et tiendront compte des engagements pris par le Service des sports et de la programmation du centre sportif.

Référence au dixième plan financier d'investissement 2015-2026

Cet objet est prévu sous le N° 050.059.06 dans le dixième plan financier d'investissement pour un montant de 2 000 000 de francs (p. 54).

Budget de fonctionnement

S'agissant du remplacement de revêtements de sol de la salle omnisport, cette intervention n'engendrera pas de nouvelles dépenses d'entretien après travaux. L'entretien du mur d'escalade n'engendrera pas de charge d'entretien supplémentaire et sera couvert par le budget de fonctionnement existant.

Charges financières annuelles

La charge financière annuelle sur 1 609 000 francs comprenant les intérêts au taux de 2% et l'amortissement au moyen de 10 annuités est de 179 120 francs.

Validité des coûts

Les prix indiqués sont ceux du mois de mai 2014 et ne comprennent aucune variation.

2210

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2014 (après-midi)

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Valeurs statistiques

La surface traitée est d'environ 5000 m², ce qui situe le coût de la transformation à 271 francs le m².

Autorisation de construire

Ce projet de remplacement des sols sportifs ne nécessite pas d'autorisation de construire.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire du crédit de construction est la Direction du patrimoine bâti. Le service bénéficiaire est le Service des sports.

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement

**Objet: transformation de terrains de football
PROJET DE DELIBERATION I**

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Honoraires	54 000	2%
Gros œuvre	572 400	22%
Second œuvre	1 350 000	53%
Installations, équipements fixes	347 760	14%
Frais financiers	122 040	5%
Autres (à préciser)	116 800	5%
Coût total du projet TTC	2 563 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Service des sports

CHARGES		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		
31 - Dépenses générales		
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	285 330	
36 - Subventions accordées		
Total des nouvelles charges induites	285 330	

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	
Impact sur le résultat du budget de fonctionnement	- 285 330

C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2015	2 563 000		2 563 000
Totaux	2 563 000		2 563 000

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et
planification des dépenses d'investissement**

**Objet: remplacement de sols sportifs de la piste de rink-hockey, mur d'escalade et
des gradins au centre sportif de la Queue d'Arve**

PROJET DE DELIBERATION II

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Honoraires	108 000	7%
Gros œuvre	174 960	11%
Second œuvre	1 116 720	69%
Installations, équipements fixes	64 800	4%
Frais financiers	76 626	5%
Réserves pour imprévus	67 711	4%
Coût total du projet TTC	1 609 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de
l'objet du crédit**

Service bénéficiaire concerné: Service des sports

CHARGES		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		
31 - Dépenses générales		
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	179 120	
36 - Subventions accordées		
Total des nouvelles charges induites	179 120	
REVENUS		
40 - Impôts		
42 - Revenu des biens		
43 - Revenus divers		
45 - Dédommagements de collectivités publiques		
46 - Subventions et allocations		
Total des nouveaux revenus induits		
Impact sur le résultat du budget de fonctionnement	- 179 120	

C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2015			
2016	1 609 000		1 609 000
Totaux	1 609 000		1 609 000

Proposition: transformation des terrains de football de Varembe
et des sols et gradins de la Queue-d'Arve

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibération ci-après:

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 563 000 francs destiné à la transformation du terrain de football A en synthétique du stade de Varembe, avenue Giuseppe-Motta 44, parcelle N° 3258, feuille N° 25, secteur Genève Petit-Saconnex, et à la transformation du terrain de football stabilisé C en synthétique du stade de Varembe (terrain de Trembley), avenue Giuseppe-Motta, parcelle N° 4575, feuille N° 63, secteur Genève Petit-Saconnex.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 563 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2016 à 2025.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 609 000 francs destiné au remplacement des sols sportifs de la salle omnisport et de la piste de rink-hockey, à la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade et au remplacement des gradins du rink-hockey du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, parcelle N° 3297, feuille N° 90, secteur Genève-Plainpalais.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 609 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2016 à 2025.

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, il a été décidé de renvoyer cet objet soit à la commission des sports, soit à la commission des travaux et des constructions, soit aux deux commissions. Nous voterons distinctement ces renvois.

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la proposition PR-1102 et son renvoi à la commission des sports sont acceptés par 67 oui contre 1 non.

Mis aux voix, le renvoi de la proposition PR-1102 à la commission des travaux et des constructions est refusé par 68 non contre 2 oui.

Le président. La proposition PR-1102 est donc renvoyée à la seule commission des sports.

Nous avons été saisis de quelques motions d'ordonnancement. La première, déposée par M. Daniel Sormanni et le Mouvement citoyens genevois, demande le traitement en urgence du rapport PRD-40 A. Je vais soumettre cette urgence au vote... Monsieur Sormanni, vous pourrez parler si vous appuyez sur le bouton et si vous êtes là... Vous voilà. Je vous donne volontiers la parole, uniquement pour expliquer votre demande d'urgence.

M. Daniel Sormanni (MCG). Laquelle?

Le président. Le rapport sur le projet de délibération PRD-40 A.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. J'ai déjà eu l'occasion de parler de cette problématique. Je rappelle que ce projet de délibération, accepté par la commission des finances, traite de la problématique de l'emploi réservé aux habitants de Genève. Il est temps, aujourd'hui, d'en discuter, d'avoir le courage d'en débattre dans ce Conseil municipal. Pour cela, je vous remercie d'en accepter un traitement en urgence. A un moment donné, il faut se décider. On veut faire un effort particulier pour les demandeurs d'emploi domiciliés dans notre canton, ou pas, mais je crois qu'il faut s'affirmer devant la population. C'est pourquoi je vous demande cette urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement demandant l'urgence pour le rapport PRD-40 A est refusée par 50 non contre 18 oui.

Le président. La deuxième motion d'ordonnancement, également déposée par M. Daniel Sormanni et le Mouvement citoyens genevois, demande le traitement en urgence de l'interpellation orale IO-252, intitulée «Adaptation du Statut du personnel aux statuts de CAP Prévoyance; c'est pour quand?». Monsieur Sormanni, vous avez une minute pour vous exprimer sur votre demande.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, vous vous souviendrez du débat qui a eu lieu sur les statuts de CAP Prévoyance. Aujourd'hui, une décision doit être prise rapidement sur l'adaptation du Statut du personnel de la Ville de Genève à ceux de CAP Prévoyance, qui ont été approuvés par ce Conseil municipal et par les partenaires sociaux. On ne peut pas rester dans l'incertitude, avec un âge de retraite à 62 ans dans le Statut du personnel et à 64 ans dans les statuts de CAP Prévoyance. On peut en débattre. J'ai déposé cette interpellation pour avoir des réponses du Conseil administratif qui fixent des objectifs et un calendrier. Le niveau de dépenses induit par tout cela a des incidences sur nos comptes et sur nos budgets futurs. Nous avons besoin de le savoir et je vous invite à accepter ce traitement en urgence pour ce qui n'est qu'une interpellation orale, rien d'autre.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement demandant l'urgence pour l'interpellation orale IO-252 est refusée par 35 non contre 34 oui (1 abstention).

(Exclamations et applaudissements.)

Une voix. C'est la honte!

Le président. La troisième motion d'ordonnancement, également déposée par M. Daniel Sormanni et le Mouvement citoyens genevois, demande le traitement en urgence de l'interpellation orale IO-253, intitulée «10^e plan financier d'investissement 2015-2026: et si le Conseil municipal s'y intéressait autrement?». Je passe la parole à M. Sormanni pour expliquer sa demande en une minute.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, il n'y a pas un mois, le 10^e plan financier d'investissement 2015-2026 a été présenté à ce Conseil municipal. Malheureusement, nous n'avons pas pu en discuter en séance plénière. Or, je pense que ce serait utile. On doit s'intéresser à ce plan financier autrement qu'on le fait d'habitude. J'aimerais qu'il ne soit pas qu'un annuaire téléphonique dans lequel on cherche des informations. Pour qu'on puisse en discuter sur le fond, je vous invite à accepter le traitement urgent de cette interpellation. Ce n'est rien d'autre qu'une interpellation, qui permettra peut-être un dialogue entre M. Pagani et moi, dont je me réjouis par avance.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement demandant l'urgence pour l'interpellation orale IO-253 est refusée par 54 non contre 16 oui.

Le président. La quatrième motion d'ordonnancement, déposée par M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative, demande le traitement en urgence et en sa présence, soit mardi 28, soit mercredi 29 octobre 2014, du rapport PR-1065 A demandant l'ouverture de deux crédits pour les systèmes d'information et de communication de l'administration municipale et l'équipement informatique du Conseil municipal. Personne ne souhaite prendre la parole et je ne vois pas de besoin de motiver cette demande de traitement urgent.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement demandant l'urgence et le traitement en présence de M^{me} Salerno du rapport PR-1065 A est acceptée par 56 oui contre 9 non (6 abstentions).

Le président. Le bureau veillera à ce que ce rapport soit traité durant cette session. Je vous donne maintenant lecture d'une réponse du Conseil administratif.

12. Réponse du Conseil administratif:

- à la motion du 17 janvier 2012 de M^{me} Salika Wenger et M. Pierre Gauthier: «Modifications du réseau TPG» (M-991)¹;
- à la motion du 17 janvier 2012 de M. Daniel Sormani: «TPG, machine arrière toute!» (M-992)².

TEXTE DE LA MOTION M-991

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à intervenir, sans délai, auprès du Département cantonal de l'intérieur et de la mobilité et des TPG afin que ces derniers mettent tout en œuvre pour que soit respecté le concept de réseau défini par la loi cantonale H 1 50 adoptée en 1988 (triangle Rive – Cornavin – Bel-Air et axe Rive – Cornavin par le pont du Mont-Blanc);
- à informer le Conseil municipal afin que ce dernier sache si l'élaboration du nouveau plan de réseau a fait l'objet d'une négociation entre les autorités cantonales, les TPG et la Ville de Genève ou s'il a été imposé au Conseil administratif.

TEXTE DE LA MOTION M-992

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à mettre en œuvre, avec l'Etat et les TPG, une commission d'experts indépendants pour analyser le réseau des TPG et proposer des solutions;
- à exiger que toutes modifications du réseau des TPG soient soumises pour consultation au Conseil municipal, par voie de résolution, conformément à la loi sur le réseau des transports publics (LRTP), article 4, alinéa 4, ainsi que son règlement d'exécution (RRTP), article 4, alinéa 2.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ces motions font suite au remaniement du réseau de tramways mis en œuvre lors du changement d'horaire des Transports publics genevois (TPG) du 11 décembre 2011. Les modifications intervenues ont impliqué plus de transbordements pour les usagers, ce qui a été source de mécontentements, largement exprimés, sans qu'il n'y ait eu de consultation organisée de la part des autorités.

¹ «Mémorial 171^e année»: Rapport, 1943.

² «Mémorial 171^e année»: Rapport, 1958.

Ce plan de fonctionnement du réseau de tramways a été défini par l'Etat de Genève, compétent en la matière. La Ville est associée aux projets de développement et modification du réseau TPG pour ce qui concerne les impacts sur l'espace public, soit l'aménagement des arrêts et les modifications nécessaires au passage des véhicules. La Ville a ainsi participé aux études pilotées par le Canton pour l'amélioration des conditions de transbordement à l'interface de Bel-Air, et piloté les études concernant l'aménagement de l'interface de Plainpalais.

En 2012, le département des constructions et de l'aménagement commandait une analyse critique du nouveau réseau de tramways et des propositions d'amélioration de ce dernier auprès d'un professeur de sociologie urbaine et d'analyse de la mobilité à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Celle-ci confirmait la baisse d'attractivité pour les usagers due à la simplification du réseau et aux nouveaux transbordements nécessaires, remarquait l'aménagement peu approprié des interfaces d'échanges traversées par des flux de véhicules privés, recommandait la remise en service de liaisons directes avec la gare et soulignait la nécessité d'accorder une priorité systématique aux transports publics sur le reste du trafic.

En avril 2013, sur décision du Conseil d'Etat, la ligne de bus N° 27 était mise en service afin de répondre aux demandes des usagers pour le rétablissement d'une ligne sans transbordement entre Carouge et Cornavin. Sur décision de l'Etat de Genève, cette ligne a été supprimée à l'issue d'une année de fonctionnement pour être remplacée par la réintroduction, en juin 2014, de la ligne de tramway N° 18. La liaison en tramway entre Carouge et Cornavin, sans transbordement, est donc aujourd'hui à nouveau assurée.

Concernant la deuxième invite de la motion M-992, le département compétent est tenu d'ouvrir l'enquête publique pour solliciter l'avis des communes sur toute proposition de modification du plan du réseau (schéma directeur du réseau rail et non du réseau de transports publics dans son ensemble) approuvé par la délégation du Conseil d'Etat aux transports. La dernière modification de la loi H 1 50 comprenant notamment la modification du schéma directeur du réseau sur rail est entrée en vigueur le 18 janvier 2014. Le schéma directeur a été modifié pour inscrire le prolongement du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) entre le P+R Bernex et Bernex-Vailly, le tramway entre les Palettes et Perly-douane et le raccordement entre le Grand-Saconnex et l'aéroport. L'enquête publique a été réalisée en automne 2011 et les communes concernées ont été sollicitées. Bien que la consultation soit imposée par la loi, nos services ne manqueront pas de rappeler, dans le cadre des groupes de travail ad hoc, la nécessité de solliciter le Conseil municipal en cas d'extension du réseau sur le territoire communal.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le président. Oui, Monsieur Sormanni? Vous demandez la parole avec un peu de retard, mais cela ne me pose aucun problème...

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président, de votre mansuétude... J'ai bien lu la réponse du Conseil administratif à ces deux motions. Elle est un peu laconique puisque, enfin, un certain nombre de modifications sont intervenues sur le réseau des Transports publics genevois (TPG). Les habitants et les utilisateurs des TPG ont été écoutés: cette imbécile ligne de bus 27 a été supprimée en faveur du rétablissement du tram, sans transbordement entre le Bachet-de-Pesay et la gare de Cornavin. Nous en sommes satisfaits, mais nous voyons qu'il a fallu une pétition des utilisateurs, comme il a fallu une pétition et des interventions des habitants pour la rue de l'Ecole-de-Médecine, à quoi s'ajoutent des interventions parlementaires, pour arriver à quelque chose d'absolument logique. (*Brouhaha.*) Monsieur le président, on ne s'entend plus... On voit bien que la volonté populaire a de la peine à être entendue, même quand elle s'exprime dans la rue. Nous regrettons qu'il ait fallu beaucoup de temps pour rectifier la situation, alors que cela aurait pu être fait autrement, et que le Conseil administratif nous ait relativement peu soutenus. L'Alternative, majoritaire au Conseil administratif de cette ville, a tout fait pour mettre des entraves à la circulation des véhicules. C'était son seul but et on se réjouit qu'elle arrête de raisonner de la sorte, aujourd'hui.

Le président. Monsieur Grégoire Carasso, vous souhaitez prendre la parole également?

M. Grégoire Carasso (S). Je trouvais les propos de mon préopinant particulièrement déplacés, mais, si ma mémoire est bonne, il ne nous est pas possible, il ne vous est pas possible, Monsieur le président, d'ouvrir la discussion sur une réponse à un objet. Est-ce que vous me le confirmez?

Le président. Non, justement. D'où le fait que j'étais un peu perplexe sur votre intervention. Vous n'étiez pas parmi les auteurs? La réponse concerne deux motions, les M-991 et M-992, et vous ne comptiez pas parmi les auteurs. C'est juste? (*Larsen.*)

M. Grégoire Carasso. Exact. Raison pour laquelle je souhaitais demander l'ouverture de la discussion.

Le président. Non, il n'y a pas de discussion.

M. Grégoire Carasso. On ne peut pas ouvrir la discussion? Très bien.

Le président. Je m'excuse, entre le bruit et le larsen, je ne vous entends pas bien.

M. Grégoire Carasso. Dans mon souvenir, on ne peut pas répondre à des éléments qui ont été affirmés de façon inadéquate si on n'est pas auteur du texte auquel le Conseil administratif répond?

Le président. Je vous confirme qu'on ne peut ouvrir de débat.

M. Grégoire Carasso. En revanche, il est possible de demander l'ouverture de la discussion?

Le président. Non. Il y a réplique, et éventuellement duplique, avec le Conseil administratif, mais cela ne va pas plus loin. Sauf erreur.

13. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

14. Interpellations.

Néant.

15. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je lève cette séance et vous donne rendez-vous à 20 h 30, Mesdames et Messieurs.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	1962
2. Communications du bureau du Conseil municipal	1963
3. Projet de délibération du 24 juin 2014 de M. Pascal Holenweg: «Prise d'otage 1» (PRD-88).	1963
4. Projet de délibération du 24 juin 2014 de M. Pascal Holenweg: «Prise d'otage 2» (PRD-89).	1964
5. Motion du 26 mars 2014 de M ^{mes} et MM. Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Grégoire Carasso, Marie Barbey et Sandrine Burger: «Lieux de culture, lieux d'événements» (M-1133)	1965
6. Motion du 24 juin 2014 de M ^{me} et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Tobias Schnebli et Marie-Pierre Theubet: «Nouvelle Comédie: quels enjeux et quel programme culturels?» (M-1141).	1966
7. Motion du 24 juin 2014 de M ^{mes} et MM. Anne Moratti, Marie-Pierre Theubet, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Antoine Maulini, Gary Bennaim, Jacques Pagan, Jean-Philippe Haas, Pascal Spuhler, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer et Sophie Scheller: «Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS» (M-1145)	1967
8. Questions orales	1968
9. Pétitions.	1994
10. Proposition du Conseil administratif du 1 ^{er} octobre 2014 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1101)	1995
11. Proposition du Conseil administratif du 1 ^{er} octobre 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant de 4 172 000 francs, soit: <ul style="list-style-type: none"> – un crédit de 2 563 000 francs destiné à la transformation du terrain de football A en synthétique du stade de Varembe, avenue 	

- Giuseppe-Motta 44, parcelle N° 3258, feuille N° 25, secteur Genève Petit-Saconnex, et à la transformation du terrain de football stabilisé C en synthétique du stade de Varembe (terrain de Trembley), avenue Giuseppe-Motta, parcelle N° 4575, feuille N° 63, secteur Genève Petit-Saconnex;
- un crédit de 1 609 000 francs destiné au remplacement des sols sportifs de la salle omnisports et de la piste de rink-hockey, à la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade et au remplacement des gradins du rink-hockey du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, parcelle N° 3297, feuille N° 90, secteur Genève-Plainpalais (PR-1102) 2197
12. Réponse du Conseil administratif:
- à la motion du 17 janvier 2012 de M^{me} Salika Wenger et M. Pierre Gauthier: «Modifications du réseau TPG» (M-991);
 - à la motion du 17 janvier 2012 de M. Daniel Sormanni: «TPG, machine arrière toute!» (M-992). 2217
13. Propositions des conseillers municipaux 2221
14. Interpellations 2221
15. Questions écrites 2221

Le mémorialiste:
Ramzi Touma